LETTRES DE CICERON A ATTICUS.

AVEC

DES REMARQUES,

Et le Texte Latin de l'Edition de Grævius,

Par M. l'Abbé MONGAULT *de l'Académie Françoise, & ci-devant Précepteur de Monseigneur le Duc d'Orleans.*

Nouvelle Edition, revûe & corrigée.

TOME QUATRIE'ME.

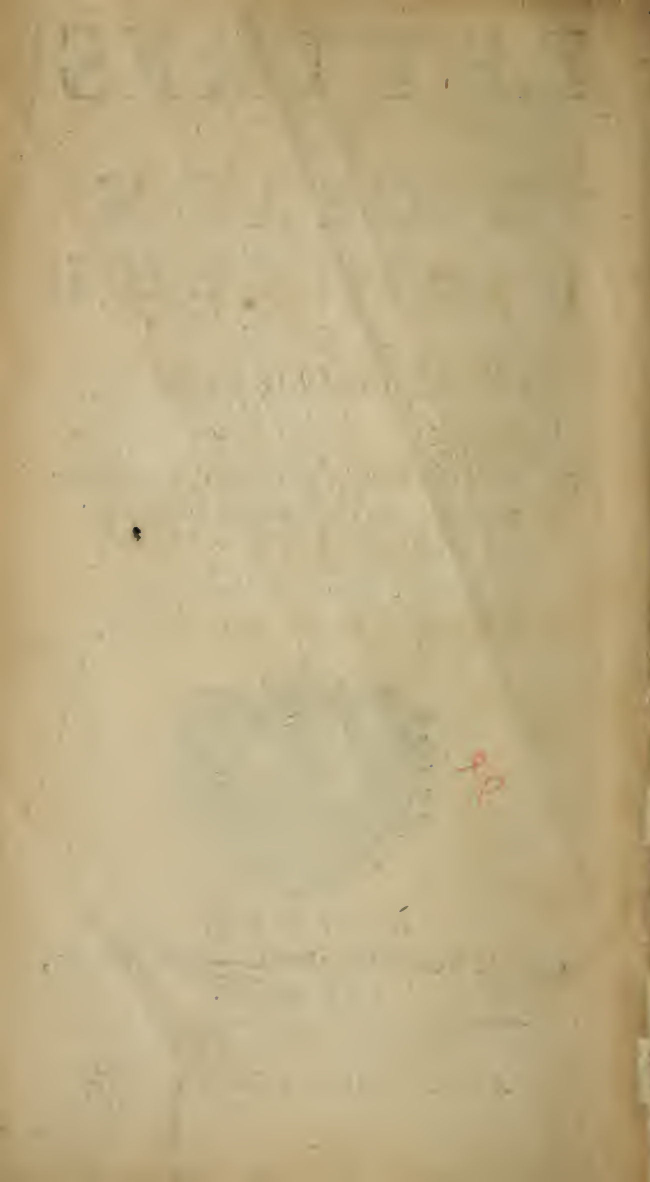


A PARIS,

Chez la Veuve DELAULNE, rue S. Jacques, à l'Empereur.

M DCCXXXVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



LETTRES DE CICERON A ATTICUS.

LIVRE HUITIE'ME.



M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM

LIBER OCTAVUS.

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.



UM ad te litteras dedissem, redditæ mihi litteræ sunt à Pompeio. Cetera de rebus in Piceno gestis, quæ ad se Vibullius scripsisset; de delectu Domitii, quæ sunt vobis nota; nec tamen tam læta erant in his litteris, quam ad me Philotimus scripserat. Ipsam tibi epistolam misissem; sed subito fratris puer profi-



LETTRES DE CICERON A ATTICUS

LIVRE HUITIE'ME.

LETTRE I.



EPUIS que ma Lettre eſt partie, j'en ai reçû une de Pompée, où il me mande tout ce que Vibullius lui a écrit des affaires du Picenum, & des troupes que Domitius a raſſemblées, ce que vous ſçaviez déja ; il ne fait pas néanmoins les choſes ſi avantageuſes que Philotime me les avoit faites. Je vous envoirois ſa Lettre, mais l'Exprès de mon frere va partir dans le moment ; je vous l'envoirai demain.

ciſcebatur: cras igitur mittam: ſed in ea Pompeii epiſtola erat in extremo, ipſius manu: Tu cenſeo Luceriam venias: nuſquam eris tutius. *Id ego in eam partem accepi; hæc oppida, atque oram maritimam illum pro derelicto habere: nec ſum miratus, eum, qui caput ipſum reliquiſſet, reliquis membris non parcere. Ei ſtatim reſcripſi, hominemque certum miſi de comitibus meis, non me quærere, ubi tutiſſimo eßem: ſi me vellet ſua, aut Reipub. caußa Luceriam venire, ſtatim eße venturum: hortatuſque ſum, ut oram maritimam retineret, ſi rem frumentariam ſibi ex provinciis ſuppeditari vellet. Hoc me fruſtra ſcribere videbam: ſed uti in urbe retinenda tunc, ſic nunc in Italia non relinquenda teſtificabar ſententiam meam. Sic enim parari video, ut Luceriam omnes copiæ contrahantur: & ne is quidem locus ſtabilis: ſed ex eo ipſo, ſi urgeamur, paretur fuga.*

En attendant, je vous dirai qu'au bas de sa Lettre, Pompée a ajoûté ces mots de sa main: *Je suis d'avis que vous veniez à Lucerie, vous ne pouvez être nulle part plus en sureté.* J'ai conçû par là, qu'il vouloit abandonner les villes de ces quartiers & toute cette côte; & je n'ai point été surpris qu'après avoir sacrifié la tête, il n'épargne pas plus les membres. Je lui ai envoyé aussi-tôt un homme à moi, & je lui ai mandé que je n'examinois point où je serois le plus à couvert; que si c'étoit pour ses intérêts ou pour ceux de la République qu'il souhaitoit que j'allasse à Lucerie, j'étois tout prêt à partir; mais qu'il lui étoit très-important de demeurer maître de cette côte pour tirer du blé des Provinces. Je suis bien persuadé qu'il ne suivra pas mon avis; mais comme je lui déclarai, lorsqu'il abandonna Rome, que c'étoit contre mon sentiment, j'ai été bien aise de m'expliquer aussi par rapport à l'Italie. Je vois bien qu'il veut rassembler toutes ses troupes à Lucerie; encore n'est-ce pas pour tenir dans ce poste, il veut seulement être à portée de sortir de l'Italie si César le pousse trop vivement.

Quo minus mirere, si invitus in eam caussam descendo, in qua neque pacis, neque victoriæ ratio quæsita sit unquam: sed semper flagitiosæ & calamitosæ fugæ. Eundum; ut, quemcumque fors tulerit casum, subeam potius cum iis qui dicuntur esse boni, quam videar à bonis dissentire. Etsi propediem video bonorum, id est lautorum & locupletum, urbem refertam fore: municipiis vero his relictis, refertissimam. Quo ego in numero essem, si hos lictores molestissimos non haberem: nec me M' Lepidi L. Volcatii, Ser. Sulpitii comitum pœniteret: quorum nemo nec stultior est quam L. Domitius; nec inconstantior, quam App. Claudius.

Unus Pompeius me movet, beneficio, non auctoritate. Quam enim ille habeat auctoritatem in hac caussa, qui, cum omnes Cæsarem metuebamus, ipse eum diligebat? post-

Ne vous étonnez donc pas si je m'attache avec peine à un parti où l'on n'a sçû prendre aucune mesure, ni pour faire la paix, ni pour soûtenir la guerre, & dont toutes les vûes aboutissent à une fuite honteuse & miserable. Il faut néanmoins les suivre, & me résoudre à tout ce que la fortune nous prépare, plûtôt que de me séparer de ceux qu'on appelle gens de bien; quoiqu'à ce qu'il me paroît, il y aura bientôt à Rome un grand nombre de ces gens de bien, je veux dire de ceux qui en ont beaucoup [1] & qui sont fort à leur aise. Ce nombre grossira encore lorsqu'on aura abandonné les villes de ces quartiers [2]. Je l'augmenterois si je n'étois embarassé de mes Licteurs; & je croirois, sans me faire tort, pouvoir demeurer dans la compagnie de M' Lepidus, de Volcatius, & de Sulpitius, qui certainement n'ont ni moins de conduite que Domitius, ni plus de légereté qu'Appius.

Ce sont uniquement les obligations que j'ai à Pompée qui me retiennent; à cela près, quels égards mérite-t'il en cette occasion? lui qui lorsque nous craignions César, étoit lié avec lui, &

quam ipſe metuere cœpit, putat omnes hoſtes illi oportere eſſe? Ibimus tamen Luceriam: nec eum fortaſſe delectabit noſter adventus: diſſimulare enim non potero, mihi, quæ adhuc acta ſunt, diſplicere. Ego, ſi ſomnum capere poſſem, tam longis te epiſtolis non obtunderem. Tu, ſi tibi eadem cauſſa eſt, me remunerere ſane velim.

REMARQUES
SUR LA I. LETTRE.

1. *IL y aura bientôt à Rome un grand nombre de ces gens de bien, je veux dire de ceux qui en ont beaucoup.*] Dans le parti de Pompée qui étoit celui des grands, qu'on appeloit *optimates* ou *bonos*, il y avoit beaucoup de perſonnes riches; & au contraire tous ceux dont les affaires étoient en mauvais état, s'étoient jetés dans le parti de Céſar.

2. *Ce nombre groſſira lorſqu'on aura abandonné les Villes de ces quartiers.*] Ciceron prévoyoit que pluſieurs Sénateurs & autres perſonnes de diſtinction, qui s'étoient retirés dans leurs terres, s'en retourneroient à Rome dès que Pompée auroit retiré toutes ſes troupes de la Campanie.

qui maintenant qu'il le craint, veut que nous épousions toute sa querelle. J'irai néanmoins à Lucerie; mais je crois qu'il ne sera pas fort aise de m'y voir, car je ne pourrai jamais m'empêcher de lui dire ce que je pense de toute sa conduite. Si je pouvois dormir, je ne vous fatiguerois point par de si longues Lettres; rendez-moi la pareille si vous ne dormez pas mieux que moi.





EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

Mihi vero omnia grata; & quod scripsisti ad me, quæ audieras; & quod non credidisti, quæ digna diligentia mea non erant; & quod monuisti, quod sentiebas. Ego ad Cæsarem unas Capua litteras dedi, quibus ad ea rescripsi, quæ mecum ille de gladiatoribus suis egerat, breves, sed benevolentiam significantes, non modo sine contumelia, sed etiam cum maxima laude Pompeii. Id enim illa sententia postulabat, qua illum ad concordiam hortabar. Eas si quo ille misit, in publico proponat velim. Alteras eodem die dedi, quo has ad te; non potui non dare, cum & ipse ad me scripsisset, & Balbus. Earum exemplum ad te



LETTRE II.

JE vous ſuis fort obligé & de ce que vous m'avez mandé ce que vous aviez entendu dire, & de ce que vous n'avez pas voulu croire des choſes dont je ne ſuis pas capable, & enfin de ce que vous me dites naturellement ce que vous penſez. Il eſt vrai que j'ai écrit de Capoue à Céſar pour répondre à ce qu'il m'avoit propoſé touchant ſes Gladiateurs. Ma Lettre eſt fort courte; & ſi elle eſt obligeante pour Céſar, elle n'eſt pas offenſante pour Pompée de qui je parle au contraire d'une maniere fort honorable. Et en effet, ce ménagement convenoit au deſſein que j'avois de les raprocher l'un de l'autre. Si Céſar a envoyé à quelqu'un cette Lettre, je conſens volontiers qu'on la rende publique. Je lui en ai encore écrit une aujourd'hui; je ne pouvois pas m'en diſpenſer après qu'il m'a écrit & fait écrire par Balbus. Je joins ici

misi: nihil arbitror fore, quod reprehendas. Si qua erunt, doce me quo modo ea effugere possim. Nihil, inquies, omnino scripseris. Qui magis effugias eos, qui volent fingere? veruntamen ita faciam quoad fieri poterit.

Nam quod me hortaris ad memoriam factorum, dictorum, scriptorum etiam meorum; facis amice tu quidem, mihique gratissimum: sed mihi videris aliud tu honestum, meque dignum in hac caussa judicare, atque ego existimem. Mihi enim nihil ulla in gente unquam ab ullo auctore Reip. ac duce turpius factum esse videtur, quam à nostro amico factum est: cujus ego vicem doleo: qui urbem reliquit, id est, patriam; pro qua, & in qua mori præclarum fuit. Ignorare mihi videris hæc quanta sit clades. Es enim etiam nunc domi tuæ. Sed invitis per-

une copie de ma Lettre, j'eſpere que vous la trouverez bien ; s'il y a quelque choſe à redire, apprenez-moi donc comment il faut faire pour contenter tout le monde. Il faut ne lui point écrire, me direz-vous ; cela empêchera-t'il qu'on ne me faſſe parler comme on voudra ? cependant je ſuivrai votre avis autant que je le pourrai.

Quant à ce que vous ajoûtez que je dois rappeler dans ma mémoire mes actions paſsées, & ces maximes que j'ai répandues dans mes écrits ; c'eſt par amitié que vous me donnez cet avis, & je vous en ſuis très-obligé ; mais je vois bien que nous jugeons fort differemment, dans cette occaſion, de ce que le devoir & l'honneur demandent de moi. Dans quelque République que ce ſoit, il ne s'eſt jamais trouvé perſonne à la tête des affaires, qui ait fait des fautes auſſi groſſieres que celles de Pompée. Je le plains de n'avoir pas conçu que ſortir de Rome, c'étoit abandonner ſa patrie, pour laquelle & au milieu de laquelle il lui auroit été glorieux de mourir. Vous ne ſentez pas, à ce que je vois, tout ce que nous ſouffrons, parce que vous êtes tran-

ditissimis hominibus esse diutius non potes.

Hoc miserius, hoc turpius quidquam? vagamur egentes cum conjugibus & liberis. In unius hominis, quotannis periculose ægrotantis, anima positas omnes nostras spes habemus, non expulsi, sed evocati è patria, quam non servandum ad reditum nostrum; sed diripiendam, & inflammandam reliquimus. Ita multi nobiscum sunt, non in suburbanis, non in hortis, non in ipsa urbe. Et si nunc sunt, non erunt. Nos interea ne Capuæ quidem, sed Luceriæ: & oram quidem maritimam jam relinquemus; Afranium exspectabimus, & Petreium. Nam in Labieno parum est dignitatis.

Hic tu in me illud; des, id feras. Nihil de me dico: alii vide-

quile chez vous ; mais vous n'y demeurerez qu'autant que le voudront les plus méchans de tous les Citoyens.

Eſt-il rien de plus indigne & de plus déplorable que l'état où nous ſommes? Privés de nos biens, nous errons avec nos femmes & nos enfans ; nos eſperances ne ſont fondées que ſur la vie d'un homme qui, tous les ans, eſt menacé de la mort. Ce n'eſt point par la force des armes que nous avons été contraints d'abandonner notre patrie ; ce ſont nos Chefs mêmes qui nous en ont fait ſortir, non pas pour nous la conſerver, mais pour la livrer à l'avarice & à la fureur de nos ennemis. Tous ces quartiers ſont remplis de Sénateurs ; & Rome, ſes Fauxbourgs, ſes dehors, tout eſt deſert ; ceux qui y ſont encore ſeront bientôt obligés d'en ſortir. On ne nous laiſſe pas même à Capoue, on nous mande à Lucerie ; nous allons abandonner cette côte [1], & nous attendrons Afranius & Petreius [2]; quant à Labienus, il n'en faut rien attendre de conſidérable. [3]

Vous me direz qu'on parlera de moi comme je parle des autres [4], je laiſſe à juger ſi ce ſera avec raiſon ; quoi qu'il

rint. Hic quidem quæ est? domi vestræ estis, & eritis omnes boni. Quis tum se mihi non ostendit? quis nunc adest hoc bello? sic enim jam appellandum est. Vibullii res gestæ sunt adhuc maximæ. Id ex Pompeii litteris cognosces: in quibus animadvertito illum locum, ubi erit [a] διπλῆ : *videbis de Cnæo nostro ipse Vibullius quid existimet.*

a Dipla.

Quo igitur hæc spectat oratio? ego pro Pompeio lubenter emori possum. facio pluris omnium hominum neminem. Sed non ita, uno in eo judico spem de salute Reip. significas enim aliquanto secus, quam solebas: ut etiam Italia si ille cedat, putes cedendum. Quod ego nec Reipub. puto esse utile, nec liberis meis: præterea neque honestum. Sed cur? Poterisne igitur videre tyrannum? quasi intersit, audiam, an videam; aut locupletior mihi sit quærendus auctor,

en ſoit, ne peut-on pas dire la même choſe de tous tant que vous êtes [5]; vous demeurez en repos chez vous, & vous comptez d'y demeurer avec tous nos gens de bien. Qui eſt-ce qui paroît ici pour défendre la République & pour ſoûtenir cette guerre ? car on ne peut plus donner d'autre nom à tous ces mouvemens. C'eſt quelque choſe de fort conſidérable que ce qu'a fait Vibullius [6], vous en jugerez par la Lettre de Pompée que je vous envoie. Vous prendrez garde ſur-tout à cet endroit où il y a une marque [7], & qui vous fera voir ce que Vibullius lui-même penſe de Pompée.

Qu'eſt-ce que je veux conclure de tout cela? le voici. Je ſuis prêt à me ſacrifier pour Pompée, il n'y a perſonne au monde que j'eſtime davantage, mais je ne conviens pas que le ſalut de l'état ſoit attaché à ſa ſeule perſonne. Il ſemble que, contre votre premier ſentiment, vous vouliez que je le ſuive quand même il abandonneroit l'Italie; pour moi je trouve que ce n'eſt ni l'avantage de la République, ni celui de mes enfans. Comment donc? pourrez-vous ſoûtenir la vûe d'un Tyran? comme s'il y avoit une grande différence

quam Socrates; qui cum XXX. *tyranni essent, pedem portæ non extulit. Est mihi præterea præcipua caussa manendi : de qua utinam aliquando tecum loquar.*

Ego XIII *Kalend. cum eadem lucerna hac epistolam scripsissem, quæ inflammaram tuam, Formiis ad Pompeium, si de pace ageretur, præfectus; si de bello, quid ero?*

REMARQUES

SUR LA II. LETTRE.

1. *Nous allons abandonner cette côte.*] Il y a dans le Texte, *oram maritimam ;* mais cela ne se doit entendre que de la Mer, que les Romains appeloient *Inferum* ou *Tyrrhenum ;* Pompée avoit derriere lui la Mer Adriatique, afin d'être toujours le maître de passer en Grece.

2. *Petreius.*] Lieutenant de Pompée en Espagne, aussi-bien qu'Afranius.

3. *Quant à Labienus, il n'en faut rien attendre de considérable.*] Labienus étoit d'une grande considération dans l'armée de César, où il s'étoit fort distingué pendant la guerre des Gaules. Mais, comme il n'avoit d'ailleurs

entre voir ce qu'il fera & l'apprendre. N'ai-je pas un grand exemple en la personne de Socrate, qui ne sortit point d'Athenes pendant la domination des trente Tyrans [8] ? J'ai d'ailleurs une raison qui m'est particuliere, & dont je voudrois bien vous entretenir de vive voix [9].

J'ai écrit cette Lettre à la même lampe à laquelle j'ai brûlé la vôtre, & je pars aujourd'hui, dix-septiéme de Février, de Formies pour aller trouver Pompée. S'il s'agissoit d'un accommodement, je pourrois m'y employer, mais si nous avons la guerre, qu'elle figure y ferai-je ?

---

aucune illustration, & que son changement n'eut point de suites avantageuses pour le parti de Pompée, sa désertion diminua fort l'estime qu'il s'étoit acquise.

fortis in armis
Cæsareis Labienus erat, nunc transfuga vilis.
Lucan. Lib. 5.

Cela fait voir la vérité de ce que dit ailleurs Ciceron, qu'il ne faut point passer dans un autre parti, qu'on n'ait de quoi s'y faire valoir & s'y soûtenir par soi-même. *Neque sine nostris copiis intra alterius præsidia veniendum.* Epist. 20. Lib. 1.

4. *Vous me direz qu'on parlera de moi comme je parle des autres.*] Il y a dans le Texte, *hic tu in me illud : des, id feras.* Ciceron fait allusion au proverbe *quod dedit recepit*, qui est rapporté par Donat sur ces mots du Phormion de Terence, *quod ab ipso allatum est, id sibi relatum putet.*

5. *Ne peut-on pas dire la même chose de tous tant que vous êtes.*] Dans le Texte, *hic quidem quæ est?* supp. *dignitas.* Cela a rapport à ce qu'il a dit une ligne plus haut : *Nam in Labieno parum est dignitatis.* Et on est déterminé au sens que j'ai suivi parce qu'il ajoûte : *Domi vestræ estis, &c.*

EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

MAximis & miserrimis rebus perturbatus, cum coram tecum mihi potestas deliberandi non esset, uti tamen tuo consilio volui. Deliberatio autem omnis hæc est, si Pompeius Italia cedat, quod eum facturum esse suspicor, quid mihi agendum putes : & quo facilius consilium dare possis ; quid in utramque partem mihi in mentem veniat explicabo brevi.

6. *C'est quelque chose de fort considérable que ce qu'a fait Vibullius.*] C'est une ironie ; Vibullius qui avoit été envoyé par Pompée dans le Picenum, trouva César maître de toutes les places, & s'en revint sans rien faire.

7. *Une Marque.*] διπλῆ. Cette marque étoit comme un chevron de côté. >

8. *Pendant la domination des trente Tyrans.*] Lisander s'étant rendu maître d'Athenes, changea la forme du Gouvernement qui étoit entierement populaire, & mit toute l'autorité entre les mains de trente personnes.

9. *J'ai d'ailleurs une raison qui m'est particuliere, & dont je voudrois bien vous entretenir de vive voix.*] C'étoit une raison de famille ; Ciceron appréhendoit, en s'éloignant de l'Italie, de laisser ses affaires entre les mains de sa femme dont il n'étoit pas déja trop content, & qui en effet en usa fort mal à son égard, comme on le verra dans les Lettres de l'onziéme Livre.



LETTRE III.

DAns le trouble où me jette le déplorable état où nous sommes, ne pouvant vous consulter de vive voix, je vais le faire par écrit. Il s'agit de décider si je dois suivre Pompée en cas qu'il abandonne l'Italie, comme il y a toute apparence ; & afin que vous

Cum merita Pompeii ſumma erga ſalutem meam familiaritaſque, quæ mihi cum eo eſt, tum ipſa Reip. cauſſa me adducit, ut mihi vel conſilium meum cum illius conſilio, vel fortuna conjungenda eſſe videatur. Accedit illud: ſi maneo, & illum comitatum optimorum & clariſſimorum civium deſero, cadendum eſt in unius poteſtatem: qui, etſi multis rebus ſignificat ſe nobis eſſe amicum; & ut eſſet à me eſt (tute ſcis) propter ſuſpicionem hujus impendentis tempeſtatis multo ante proviſum: tamen utrumque conſiderandum eſt, & quanta fides ei ſit habenda; & ſi maxime exploratum eum nobis amicum fore, ſitne viri fortis & boni civis, eſse in ea urbe, in qua cum ſummis honoribus imperiiſque uſus ſit, res maximas geſſerit, ſacerdotio ſit ampliſſimo præditus, non futurus ſit ſui juris, ſubeundumque periculum ſit, cum aliquo for-

puissiez plus facilement me déterminer, je vais vous exposer en peu de mots les différentes raisons qui partagent mon esprit.

D'un côté, lorque je trouve en Pompée & mon libérateur & mon ami particulier ; lorsque je considere sur-tout que sa cause est celle de la République, il me semble que je ne puis prendre d'autre parti que le sien, ni suivre d'autre fortune. De plus, si je demeure en Italie, & que je me sépare de tant de Citoyens distingués par leur rang & par leur vertu, il faut que je reconnoisse un Maître. Il est vrai qu'il me donne beaucoup de marques de bienveillance, & que j'ai eu soin, comme vous le savez, de le ménager de longue main dans la crainte de l'orage qui est prêt à tomber sur nous ; il faut néanmoins examiner d'abord si je puis me fier entierement à lui ; & ensuite, quand j'en serois tout-à-fait sûr, si un homme de cœur & un bon Citoyen peut demeurer soumis à un pouvoir arbitraire dans une ville où il a rempli les premieres places, où il a fait des actions éclatantes, & où il est actuellement revêtu

te dedecore, quando Pompeius Rempub. recuperarit. In hac parte hæc sunt. Vide nunc, quæ sint in altera.

Nihil actum est à Pompeio nostro sapienter, nihil fortiter, addo etiam nihil nisi contra consilium auctoritatemque meam. Omitto illa vetera, quod istum in Rempub. ille aluit, auxit, armavit: ille legibus per vim, & contra auspicia ferendis auctor: ille Galliæ ulterioris adjunctor; ille gener; ille in adoptando P. Clodio augur; ille restituendi mei, quam retinendi studiosior, ille provinciæ propagator; ille absentis in omnibus adjutor: idem etiam tertio Consulatu, postquam esse defensor Reipubl. cœpit, contendit, ut decem Tribuni pleb. ferrent, ut absentis ratio haberetur: quod idem ipse sanxit lege quadam sua; Marcoque Marcello Consuli, finienti provincias Gallias Kal. Mart. resistit.

d'une dignité auguste & sacrée [1]. D'ailleurs, je risquerois beaucoup, & ce ne seroit pas sans quelque honte, si Pompée venoit à rétablir les affaires. Voila les raisons qu'on peut alléguer d'une part ; voici maintenant celles qu'on peut leur opposer.

Pompée jusqu'à présent n'a montré ni prudence, ni résolution ; j'ajoûte qu'il n'a eu aucun égard à tous mes avis. Je pourrois rappeler le passé & faire voir que c'est lui qui a donné à César des forces & des armes contre la République [2] ; qu'il lui a inspiré l'audace de se servir de voies de fait pour faire passer des loix sans avoir égard aux Auspices ; qu'il a fait joindre au Gouvernement de César, celui de la Gaule Transalpine ; qu'il a recherché son alliance ; qu'il fit les fonctions d'Augure lorsque Clodius fut adopté par un Plebeien ; que s'il a contribué à mon rappel, il ne s'étoit point opposé à mon éxil ; qu'il a fait continuer à César son Gouvernement, enfin qu'il l'a servi en toute occasion. Et même pendant son troisiéme Consulat, lorsqu'il eut commencé à soûtenir les intérêts de la République, il voulut ab-

Sed, ut hæc omittam, quid fœdius, quid perturbatius hoc ab urbe discessu, sive potius turpissima fuga? quæ conditio non accipienda fuit potius quam relinquenda patria? malæ conditiones erant, fateor: sed num quid hoc pejus? ac recuperabit Rempubl. quando? aut quid ad eam spem est parati? non ager Picenus amissus? Non patefactum iter ad urbem? non pecunia omnis & publica & privata adversario tradita? denique nulla caussa, nullæ vires, nulla sedes, quo concurrant, qui Rempubl. defensam velint. Apulia delecta est, inanissima pars Italiæ, & ab impetu hujus belli remotissima: fuga & maritima opportunitas visa quæri desperatione.

ſolument que les dix Tribuns propoſaſſent le Decret qui permettoit à Céſar de demander le Conſulat ſans venir à Rome, ce qu'il confirma encore par une de ſes loix [3]. Ne s'eſt-il pas opposé depuis à M. Marcellus lorſqu'il voulut, le premier Mars, faire nommer un Gouverneur pour les Gaules ? [4]

Mais, ſans m'arrêter à tout cela, vit-on jamais rien de plus indigne & de plus mal concerté que cette retraite, ou pour mieux dire, cette fuite honteuſe ? Quelles conditions ne devoit-on pas accepter plûtôt que d'abandonner ſa patrie ? Elles étoient fort mauvaiſes, je l'avoue, mais eſt-il rien de pire que l'état où nous ſommes ? Pompée, dira-t'on pourra ſe relever. Quand & comment ſe relevera-t'il ? Quelles meſures a-t'on priſes ? N'avons-nous pas perdu le Picenum ? Le chemin de Rome n'eſt-il pas ouvert à notre ennemi ? Ne lui avons-nous pas livré tout le bien des Particuliers & tout l'argent du Tréſor public ? Enfin, nous n'avons point de parti formé, nous manquons de troupes, nous n'occupons aucun poſte où puiſſent ſe raſſembler ceux qui ſont bien intentionnés. On s'eſt retiré dans

Invite cepi Capuam non quo munus illud defugerem, sed sine caussa; in qua nullus esset ordinum, nullus apertus privatorum dolor: bonorum autem eßet aliquis, sed hebes, ut solet; & , ut ipse sensissem: multitudo & infirmus quisque propensus in alteram partem, multi mutationis rerum cupidi. Dixi ipsi, me nihil suscepturum sine præsidio & sine pecunia. Itaque habui nihil omnino negotii, quod ab initio vidi, nihil quæri præter fugam.

la Pouille, qui eſt la province de toute l'Italie la plus foible & la plus reculée; & l'on a fait voir par là qu'on avoit d'abord perdu toute eſperance, & qu'on n'avoit pensé qu'à ſe ménager une retraite en laiſſant la Mer derriere ſoi.

Je ne pris qu'avec répugnance la commiſſion que Pompée me donna à Capoue; non qu'elle me déplût par elle-même, mais parce que je connoiſſois la foibleſſe de notre parti. Je voyois qu'aucun ordre de l'Etat ne paroiſſoit ſenſible aux malheurs de la République, que les Particuliers ne témoignoient aucune douleur, & que celle d'un petit nombre de bons Citoyens étoit une douleur ſans action & ſans effet, comme il arrive ordinairement, & comme je l'avois prévû; que la multitude & tous les gens obſcurs penchoient du côté de Céſar, & que le plus grand nombre ne cherchoit que le changement & la nouveauté. Je déclarai donc à Pompée que je n'entreprendrois rien à moins qu'il ne me fournit de l'argent & des troupes; & en effet, je ne me ſuis mêlé d'aucune affaire, parce que j'ai vû dès le commencement qu'on ne penſoit qu'à ſortir de l'Italie.

Eam ſi nunc ſequor, quonam? cum illo non: ad quem cum eſſem profectus, cognovi in iis locis eſſe Cæſarem, ut tuto Luceriam venire non poſſem. Infero mari nobis, incerto curſu, hieme maxima navigandum eſt. Age jam, cum fratre, an ſine? cum filio, aut quomodo? in utraque enim re ſumma difficultas erit, ſummus animi dolor. Qui autem impetus illius erit in nos abſentes fortunaſque noſtras? acrior quam in ceterorum; quod putabit fortaſſe in nobis violandis aliquid ſe habere populare.

Age jam has compedes, faſces inquam hos laureatos efferre ex Italia, quam moleſtum eſt? Qui autem locus erit nobis tutus, (ut jam placatis utamur fluctibus) ante quam ad illum venerimus? qua autem, aut quo, nihil ſcimus. At ſi reſtitero, & fuerit nobis in hac parte locus; idem fecero, quod in Cin-

Si j'en ſors comme les autres, où m'embarquer ? Ce ne peut pas être avec Pompée; comme je l'allois joindre à Lucerie, j'ai appris que Céſar étoit de ce côté-la, & que je courois riſque de tomber entre ſes mains ſi je paſſois outre. Il faudra donc, dans le plus fort de l'hiver, m'expoſer à tous les dangers d'une longue navigation [5]. Mais faudra-t'il partir avec mon frere, ou ſans lui ? Dois-je emmener mon fils, & ſi je ne l'emmene pas, comment me réſoudre à le laiſſer ? Quelque parti que je prenne, il ſera très-embaraſſant & très-affligeant pour moi. Si nous ſuivons Pompée, Céſar s'en vengera auſſitôt ſur nos biens, & nous épargnera moins que les autres, parce qu'il pourra croire que cela ſera plaiſir à bien des gens. [6]

D'ailleurs, comment traîner après moi ces faiſceaux entourés de laurier, qui ſont comme autant d'entraves. Et puis, quand ma navigation ſeroit heureuſe, où pourrai-je être en ſûreté juſqu'à ce que j'aie joint Pompée ? Où l'aller trouver ? Quel chemin prendre ? Si je demeure en Italie, & que Céſar m'y laiſſe en liberté, je ne ferai que

næ dominatione Philippus, quod L. Flaccus, quod Q. Mucius; quoquo modo ea res huic quidem cecidit: qui tamen ita dicere ſolebat, ſe id fore videre, quod factum eſt, ſed hoc malle, quam armatum ad patriæ mœnia accedere. Aliter Thraſybulus & fortaſſe melius. Sed eſt certa quædam illa Mucii ratio atque ſententia, eſt illa etiam Thraſybuli; &, cum ſit neceſſe, ſervire tempori, & non amittere tempus, cum ſit datum.

Sed in hoc ipſo habent tamen iidem faſces moleſtiam. Sit enim nobis amicus, quod incertum eſt; ſed ſit: deferet triumphum. Non accipere ne periculoſum ſit, an accipere invidioſum ad bonos? ò rem, inquis, difficilem & inexplicabilem! Atqui explicanda eſt. Qui enim fieri poteſt? ac ne me exiſtimaris ad manendum eſſe propenſiorem, quod plura in eam partem verba fecerim: poteſt fieri: quod fit in multis quæſ-

ce que firent Philippus, L. Flaccus, & Q. Mucius [7] pendant que Cinna fut le Maître. A la vérité, il en coûta la vie à Mucius, mais il s'y étoit attendu, comme il l'avoit déclaré lui-même, & il aima mieux s'exposer à tout que de venir assieger sa patrie. Thrasybule [8] au contraire prit les armes pour sauver la sienne, & peut-être étoit-ce un meilleur parti; mais l'un & l'autre peut avoir ses raisons, & l'on doit se déterminer suivant les conjonctures; il y en a où l'on doit céder pour un tems, & d'autres où il n'y a point de tems à perdre.

Si je demeure en Italie, ces marques de victoire m'embarasseront encore par un autre endroit, car si César m'est favorable, ce qui n'est pas sûr, mais je le suppose; en ce cas il m'offrira sans doute le Triomphe; si je le refuse, il en sera choqué; & si je l'accepte, cela me rendra odieux à tous les bons Citoyens. Quel étrange embarras, me direz-vous, comment se déterminer? il le faut néanmoins, & il n'y a point de milieu. Au reste, ne croyez pas que j'aie plus de penchant à demeurer, parce que je me suis ar-

tionibus, ut res verbosior hæc fuerit, illa verior. Quamobrem ut maxima de re æquo animo deliberanti, ita mihi des consilium velim. Navis & in Cajeta est parata nobis & Brundisii.

Sed ecce nuntii, scribente me hæc ipsa ~~nostra~~ noctu in Caleno, ecce litteræ, Cæsarem ad Corfinium, Domitium Corfinii cum firmo exercitu, & pugnare cupiente. Non puto etiam hoc Cnæum nostrum commißurum, ut Domitium relinquat: etsi Brundisium Scipionem cum Cohortibus duabus præmiserat; legionem Fausto conscriptam in Siciliam sibi placere à Consule duci, scripserat ad Consules. Sed turpe Domitium deserere erit, implorantem e~~rit~~jus auxilium. Est quædam spes mihi quidem non magna, sed in his locis firma, Afranium in Pirenæo cum Trebonio pugnasse,

rêté plus long-tems ſur les raiſons qui pourroient me retenir ; vous ſavez qu'il arrive ſouvent que le ſentiment que l'on appuye le plus n'eſt pas celui qu'on croit le meilleur. Soyez donc perſuadé que je vous conſulte avec une entiere indifference, & que je n'eus jamais plus de beſoin de vos conſeils. J'ai deux vaiſſeaux tout prêts, l'un à Gayette, & l'autre à Brindes.

Mais, comme j'écrivois ceci à Calés avant le jour, voici bien d'autres nouvelles. On me mande que Céſar eſt devant Corfinium, & Domitius dans la place avec un corps aſſez conſidérable de troupes qui ne demandent qu'à combattre. Je ne crois pas que Pompée en vienne juſqu'à abandonner Domitius, quoiqu'il ait déja envoyé Scipion à Brindes avec deux Cohortes, & écrit aux Conſuls qu'il faloit que l'un d'eux paſsât en Sicile avec la Légion que Fauſtus a levée; mais il ſeroit trop honteux pour lui d'abandonner Domitius qui l'appelle à ſon ſecours. On dit encore ici d'autres nouvelles [6] qu'on prétend être très-ſûres, mais qui ne me paroiſſent pas telles ; qu'Afranius a forcé les paſſages des Pirenées qui

pulsum Trebonium, etiam Fabium tuum transisse cum Cohortibus: summa autem, Afranium cum magnis copiis adventare. Id si est, in Italia fortasse manebitur.

Ego autem, cum esset incertum iter Cæsaris, quod vel ad Capuam, vel ad Luceriam iturus putabatur, Leptam ad Pompeium misi, & litteras; ipse ne quo inciderem reverti Formias. Hæc te scire volui, scripsique sedatiore animo, quam proxime scripseram, nullum meum judicium interponens, sed exquirens tuum.

REMARQUES
SUR LA III. LETTRE.

1. *Ou il est actuellement revêtu d'une dignité auguste & sacrée.*] De la dignité d'Augure qui ne se perdoit qu'avec la vie.

2. *Que c'est lui qui a donné à César des forces & des armes contre la République.*] Voyez les Remarques sur les dernieres Lettres du second

étoient gardés par Trebonius, & que même votre ami Fabius est passé avec ses troupes dans notre parti [10], enfin qu'Afranius s'avance avec une grosse armée. Si cela se trouve vrai, nous pourrons bien demeurer en Italie.

Comme on ne savoit point si César iroit du côté de Capoue ou du côté de Lucerie, j'ai envoyé Lepta porter ma réponse à Pompée, & je suis revenu à Formies de peur de tomber entre les mains de l'ennemi. Voilà tout ce que j'ai à vous mander. J'ai écrit avec moins d'agitation la derniere partie de cette Lettre, & j'attens avec une entiere indifference votre décision.

Livre, & sur la huitiéme Lettre du quatriéme Livre.

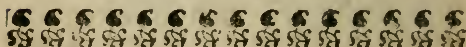
3. *Ce qu'il confirma encore par une de ses Loix.*] Pompée avoit fait renouveler la Loi qui portoit qu'on ne pourroit demander le Consulat qu'en personne; mais il y ajoûta cette exception en faveur de César, *à moins qu'on n'obtienne pour cela une dispense expresse du Peuple.*

4. *Ne s'est-il pas opposé depuis à M. Marcellus lorsqu'il voulut, le premier de Mars, faire nommer un Gouverneur pour les Gaules.*] Cela étoit arrivé l'année précedente.

5. *M'exposer à tous les dangers d'une longue navigation.*] Dans le Texte, *infero mari navigandum est.* Si Ciceron s'étoit embarqué à Brindes, il auroit été moins long-tems sur Mer, & seroit passé plus aisément & plus sûrement en Grece.

6. *César s'en vengera aussitôt sur nos biens, & nous épargnera moins que les autres, parce qu'il pourra croire que cela sera plaisir à bien des gens.*] Ciceron & son frere étoient NOVI HOMINES, *de nouveaux Nobles.* Ils s'étoient élevés par les voies les plus glorieuses; mais il suffit qu'on ne doive qu'à soi-même son élevation pour être exposé à l'envie, quoiqu'on dût naturellement envier bien plûtôt la fortune de ceux à qui elle n'a rien coûté.

7. *Je ne ferai que ce que firent Philippus,*



EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO SAL.

Dionysius quidem tuus potius, quam noster, cujus ego cum satis cognossem mores, tuo tamen potius stabam judicio, quam meo, ne tui quidem testimonii, quod ei sæpe apud me dederas, veritus,

L. Flaccus & Q. Mucius.] Tous trois Consulaires & grands personnages que Ciceron pouvoit se proposer pour exemple. Le Mucius dont il parle ici, c'est le grand Pontife dont nous avons déja parlé.

8. *Thrasybule.*] Qui délivra Athenes des trente Tyrans.

9. *On dit encore ici d'autres nouvelles.*] Toutes ces nouvelles étoient fausses.

10. *Et que même votre ami Fabius a passé avec ses troupes dans notre parti.*] On ne peut donner ici d'autre sens au *transiisse* du Texte, car Ciceron parle de cela comme d'une nouvelle avantageuse au parti de Pompée ; mais elle étoit très-fausse. César avoit envoyé Fabius en Espagne avec trois Légions ; il força les passages qui étoient gardés par les troupes d'Afranius, & s'avança dans le pays.



LETTRE IV.

QUoique je ne connusse que trop le caractere de Dionysius, qui ne mérite pas les bontés que vous avez pour lui, j'avois mieux aimé jusqu'à présent m'en rapporter à ce que vous m'en aviez dit tant de fois, qu'à ce que j'avois lieu d'en penser ; mais il ne s'est pas mis en peine de justifier ce que vous

ſuperbum ſe præbuit in fortuna, quam putavit noſtram fore: cujus fortunæ nos, quantum humano conſilio effici poterit, motum ratione quadam gubernabimus.

Cui qui noſter honos, quod obſequium, quæ etiam ad ceteros contempti cujuſdam hominis commendatio defuit? ut meum judicium reprehendi à Quinto fratre, vulgoque ab omnibus mallem, quam illum non efferre laudibus; Ciceroneſque noſtros meo potius labore ſubdoceri, quam me alium vis magiſtrum quærere. Ad quem ego quas litteras, dii immortales, miſeram? quantum honoris ſignificantes? quantum amoris? Dicæarchum mehercule, aut Ariſtoxenum diceres arceſſi, non unum omnium loquaciſſimum, & minime aptum ad docendum. Sed eſt memoria bona. Me dicet eſſe meliore. Quibus litteris ita reſpondit, ut ego nemini, cujus cauſſam non reciperem. Semper enim, ſi potero, ſi ante ſuſ-

aviez avancé, & il ne m'a plus ménagé dès qu'il a cru que la fortune alloit m'être contraire. Je ferai néanmoins tout ce qu'on pourra faire humainement, pour que la mienne ne ſoit pas auſſi mauvaiſe qu'il ſe l'imagine.

Quelle conſideration, quels égards n'ai-je pas eu pour lui! Avec quel empreſſement ai-je produit cet homme ſans nom? combien l'ai-je fait valoir? quoique je viſſe bien que cela me faiſoit tort dans l'eſprit de mon frere & de tous mes amis. J'ai même ſervi pendant quelque tems de Precepteur à nos enfans, afin de n'en prendre point d'autre que lui. Quelle Lettre, grands Dieux, je lui ai écrite pour le faire revenir! Quelle eſtime, quelle confiance ne lui ai-je pas témoigné! Ne diroit-on pas qu'il s'agit d'appeler auprès de ſoi un Dicæarque ou un Ariſtoxene [1]? & c'eſt un homme qui n'a pour tout mérite que beaucoup de babil, ſans aucun talent pour bien inſtruire; mais il a une fort belle mémoire, je lui ferai voir que je l'ai encore meilleure que lui [2]. Quelle réponſe il m'a faite! Je ſerois bien fâché d'en avoir jamais fait une pareille à aucun de ceux pour qui

cepta caussa non impediar. Numquam reo cuiquam tam humili, tam sordido, tam nocenti, tam alieno, tam præcise negavi, quam hic mihi. Plane sine ulla exceptione præcidit. Nihil cognovi ingratius: in quo vitio nihil mali non inest. Sed de hoc nimis multa.

Ego navem paravi. Tuas litteras tamen exspecto: ut sciam quid respondeant consultationi meæ. Sulmone. C. Attium Pelignum aperuisse Antonio portas, cum essent Cohortes quinque, Q. Lucretium inde effugisse scis. Cnæus noster Brundisium. Deseruit. Confecta res est.

REMARQUES

SUR LA IV. LETTRE.

1. A*Ristoxene.*] Disciple d'Aristote; il avoit aussi étudié sous Xenophile Pythagoricien dont il écrivit la vie. Il nous reste de lui trois Livres sur la Musique.

Athenée Lib. 14. *Aulu-Gell. Lib.* 4. *cap.* 11. *Suidas.*

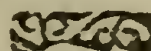
je n'ai pas voulu plaider ; j'ai toujours ajoûté que je le ferois si j'en avois le tems , & si les autres causes dont j'étois chargé me le permettoient. Mais lui , il m'a répondu plus séchement que je n'ai jamais fait au Client le plus vil , le plus criminel , & le moins connu. Jamais on ne vit une pareille ingratitude , & cette mauvaise qualité renferme toutes les autres. N'en voilà que trop sur son sujet.

J'ai un vaisseau tout prêt ; j'attens néanmoins votre réponse sur mes doutes. Vous aurez sû que C. Attius Pelignus [3] a ouvert à Antoine les portes de Sulmone , où il y avoit cinq Cohortes , & que Q. Lucretius s'est sauvé. Pompée marche vers Brindes , il a tout abandonné , c'est une affaire décidée.

---

2. *Je lui ferai voir que je l'ai encore meilleure que lui.*] On voit bien que Ciceron veut faire entendre qu'il n'oubliera jamais le mauvais procedé de Dionysius.

3. *Que C. Attius Pelignus a ouvert à Antoine les portes de Sulmone.*] César ne dit pas tout-à-fait la même chose ; ce furent les habitans qui ouvrirent leurs portes à Antoine malgré Lucretius & Attius ; ce dernier fut pris & mené à César qui le renvoya.





EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

CUm antem lucem IIX Kal. litteras ad te de Dionyſio dediſſem, veſperi ad nos eodem die venit ipſe Dionyſius, auctoritate tua permotus, ut ſuſpicor. Quid enim putem aliud? etſi ſolet eum, cum aliquid furioſe fecit pœnitere: numquam autem certior fuit, quam in hoc negotio. Nam, quod ad te ſcripſeram, poſtea audivi, à tertio miliario tum eum [a] ῥίψαι πολλὰ μάτην κεράεσσιν ἐς ἠέρα θυμήναντα, *Multa, inquam, mala cum dixiſſe, ſuo capiti, ut aiunt.*

Sed ò meam manſuetudinem! Conjeceram in faſciculum una cum tua venientem ad illum epiſtolam:

a Cum fureret, multa cornibus fruſtra in aërem proruiſſe.



LETTRE V.

DIonyſius m'eſt venu trouver le 23 au ſoir, le jour même que je vous avois écrit à ſon ſujet avant le jour. Vous avez ſans doute obtenu cela de lui, que puis-je penſer autre choſe ? Ce n'eſt pas que ſouvent il lui arrive, lorſqu'il s'eſt laiſsé aller à quelque emportement, de revenir bientôt; mais il n'en a pas été de même en cette occaſion, il s'eſt toujours également ſoûtenu. J'ai ſû encore, depuis que je vous ai écrit, qu'il n'étoit pas à trois Milles, lorſqu'il lui prit un de ſes accès, & qu'il avoit fort mal parlé de moi, ce qui ne peut faire tort qu'à lui.

Mais admirez ma bonté ; j'avois mis dans votre paquet une Lettre pour lui, je ſuis bien aiſe qu'il ne la voye pas,

hanc ad me referri volo ; nec ullam ob aliam caussam Pollucem, servum à pedibus meis, Romam misi. Eo autem ad te scripsi, ut, si tibi forte reddita esset, mihi curares referendam ; ne in illius manus perveniret. Novi si quid esset, scripsissem. Pendeo animi exspectatione Corfiniensi, in qua de salute Reip. decernitur. Tu fasciculum, qui est DES M' CURIO *inscriptus, velim cures ad eum perferendum ; Tironemque Curio commendes ; ut ei, ut petii, si quid opus erit in sumtum, eroget.*

REMARQUES

SUR LA V. LETTRE.

1. L*Orsqu'il lui prit un de ses accès.*] Il y a dans le Texte un vers Grec qui faisoit partie de la description d'un taureau en furie ; on ne sait de quel Poëte est tiré ce vers. Catule a dit dans le même sens :

Ne quicquam vanis jactantem cornua ventis.

& j'envoie exprès Pollux à Rome pour la retirer ; je vous prie, si vous l'avez reçûe, de la lui donner. Il n'y a point ici de nouvelles. J'en attens avec impatience de l'affaire de Corfinium, qui décidera du salut de la République. Je vous prie de faire tenir à Curius le paquet qui est à son adresse ; & de lui recommander Tiron, à qui je le prie de fournir tout l'argent dont il aura besoin.

---

2. *Ce qui ne peut faire tort qu'à lui.*] A la lettre, *qu'ils retombent sur sa tête comme l'on dit.* Quand un homme disoit des injures on faisoit des imprécations contre un autre, il lui répondoit *tuo capiti.*

3. *Pollux.*] Il y a dans le Texte, *servum à pedibus meis.* C'étoient des Esclaves dont on se servoit pour les messages & pour porter les Lettres ; car, comme nous l'avons déja dit, il n'y avoit point alors de commodité reglée pour les faire tenir. Je n'ai point traduit ces mots, parce que nous n'avons point de terme pour les rendre exactement ; celui de *valet de pié*, qui semble les exprimer, n'en donneroit pas une idée juste.





EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

OBsignata jam epistola, quam de nocte daturus eram, sicut dedi (nam eam vesperi scripseram) C. Sosius Prætor in Formianum venit ad M. Lepidum, vicinum nostrum, quojus Quæstor fuit; Pompeii litterarum ad Consulem exemplum attulit.

Litteræ mihi à L. Domitio A. D. XIII Kalend. Mart. allatæ sunt: earum exemplum infra scripsi. Nunc, ut ego non scribam, tua sponte te intelligere scio, quanti Reip. intersit, omnes copias in unum locum primo quoque tempore convenire. Tu, si tibi videbitur, dabis operam, quamprimum ad nos venias. Præsidii Capuæ, quantum constitueritis esse satis, relinquas.

LETTRE



LETTRE VI.

APrès que j'eus cacheté ma derniere Lettre que j'avois écrite le ſoir pour la faire partir la nuit, comme j'ai fait, le Préteur C. Soſius vint à Formies voir Mʳ Lepidus dont il a été Queſteur, & lui apporta la copie d'une Lettre de Pompée à l'un des Conſuls ; la voici.

J'ai reçû une Lettre de Domitius datée du dix-ſeptiéme de Février, dont vous trouverez la copie au bas de celle-ci. Vous concevrez aſſez de vous-même combien il eſt important pour la République que nous raſſemblions au plûtôt toutes nos forces. Je vous prie donc de me venir joindre inceſſamment, & de laiſſer à Capoue une garniſon telle que vous la jugerez néceſſaire.

Deinde suppofuit exemplum epiſtolæ Domitii, quod ego ad te pridie miſeram. Dii immortales, qui me horror perfudit! quam ſum ſollicitus quidnam futurum ſit. Hoc tamen ſpero magnum nomen Imperatoris fore, magnum in adventu terrorem. * *Spero etiam, quoniam adhuc nihil nobis obfuit, nihil mutaſſe: nec tegentia hoc, quod cum fortiter & diligenter, tum etiam mehercule: modo enim audivi quartanam à te diſceſſiſſe. Moriar, ſi magis gauderem ſi id mihi accidiſſet. Piliæ dic non eſſe æquum, eam diutius habere, nec id eſſe veſtræ concordiæ. Tironem noſtrum ab altera relictum audio. Sed eum video in ſumtum ab aliis mutuatum. Ego autem Curium noſtrum ſi quid opus eſſet rogaram. Malo Tironis verecundiam in culpa eſſe, quam illiberalitatem Curii.*



Au bas de cette Lettre, étoit la copie de celle de Domitius que je vous ai déja envoyée. Grands Dieux, de quel fremissement j'ai été saisi! que je tremble pour le succès de cette affaire! Il faut esperer néanmoins que le grand nom de Pompée portera avec lui l'épouvante [1], & je ne suis pas fâché maintenant de n'avoir pris encore aucun parti [2] **. Je viens d'apprendre que la fiévre quarte vous a quitté; je puis vous assurer que cela m'a fait autant de plaisir que si j'en avois été délivré moi-même. Vous direz de ma part à Pilia qu'il n'est pas raisonnable qu'elle la garde plus long-tems, & qu'une union aussi parfaite que la vôtre ne le peut permettre. On me mande que Tiron est aussi quitte de celle qu'il avoit [3]; mais j'ai sû qu'il avoit emprunté de l'argent à d'autres qu'à Curius, que j'avois prié de lui en fournir. Je veux croire que cela vient plûtôt de la retenue de l'un, que du peu d'honnêteté de l'autre.



REMARQUES SUR LA VI. LETTRE.

1. *Il faut esperer néanmoins que le grand nom de Pompée portera avec lui l'épouvante.*] Ciceron comptoit que Pompée rassembloit ses troupes pour marcher à Corfinium, & il ne savoit pas encore que c'étoit pour gagner Brindes, & pour passer la Mer.

EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

Unum etiam restat amico nostro ad omne dedecus, ut Domitio non subveniat. At nemo dubitat quin subsidio venturus sit : ego non puto. Deseret igitur talem civem, & eos, quos una scis esse? cum habeat præsertim & ipse cohortes XXX? *nisi me omnia fallunt, deseret. Incredibiliter pertimuit. Nihil spectat nisi fugam.*

2. *Je ne ſuis pas fâché maintenant de n'avoir pris aucun parti.*] C'eſt le ſens le plus raiſonnable que l'on puiſſe tirer de ces mots, *ſpero etiam quoniam adhuc nihil nobis obſuit, nihil mutaſſe*, où l'on entrevoit ce qu'a voulu dire Ciceron, quoique les Manuſcrits ne fourniſſent pas aſſez de ſecours pour rétablir le Texte. La ligne ſuivante eſt ſi corrompue qu'il eſt impoſſible d'en tirer aucun ſens, & je n'ai pas crû devoir la remplacer par les conjectures monſtrueuſes de Boſius.

3. *Que Tiron eſt auſſi quitte de celle qu'il avoit.*] Dans le Texte, *ab altera relictum* ſupp. *quartana.* Nous avons déja dit que les anciens, auſſi-bien que nous, diſtinguoient deux ſortes de fiévres quartes.



LETTRE VII.

IL ne manque plus à Pompée pour ſe perdre entierement de réputation, que de ne pas aller au ſecours de Domitius; auſſi tout le monde croit qu'il ira, pour moi je n'en crois rien. Quoi, il abandonnera un homme de cette conſidération & tant d'autres perſonnes de marque [1], lui qui a trente Cohortes? Il les abandonnera, ou je ſerai trompé;

Cui tu (video enim quid sentias) me comitem putas debere esse. Ego vero quem fugiam habeo; quem sequar non habeo. Quod enim tu meum laudas, & memorandum ducis, malle quod dixerim me cum Pompeio vinci, quam cum istis vincere; ego vero malo, sed cum illo Pompeio, qui tum erat, aut qui mihi esse videbatur: cum hoc vero, qui ante fugit quam scit aut quem fugiat; aut quo, qui nostra tradidit; qui patriam reliquit, Italiam relinquit, si malui; contigit; victus sum. Quod superest, nec ista videre possum, quae numquam timui, ne viderem; nec mehercule istum, propter quem mihi non modo meis, sed memet ipso carendum est.

Ad Philotimum scripsi de viatico, sive à Moneta, (nemo enim

la peur l'a entierement saisi, il ne pense plus qu'à fuir.

Je vois bien que vous croyez que je le dois suivre ; pour moi je sai bien avec qui je ne dois pas être, mais je ne sai avec qui aller. Quant à cet endroit d'une de mes Lettres où je vous disois, que j'aimois mieux être vaincu avec Pompée, que de vaincre avec César, ce qui vous paroît un sentiment très-noble & qui me fait beaucoup d'honneur, il est vrai que j'aurois preferé d'être vaincu avec Pompée, mais avec Pompée tel qu'il étoit alors, ou tel que je me le figurois ; mais non pas avec un homme qui fuit sans savoir, ni pourquoi, ni comment, qui a livré tous nos biens à notre ennemi, qui a abandonné Rome, & qui est prêt à abandonner l'Italie. Mais enfin, quand j'y aurois été résolu, c'est une chose faite, & nous sommes déja vaincus. Du reste, je ne saurois me résoudre à voir des choses [2] ausquelles je ne me serois jamais attendu, ni a aller trouver un homme qui m'empêche de jouir & des miens & de moi-même.

J'ai écrit à Philotime qu'il prit de l'argent pour mon voyage, ou à la

ſolvit) ſive ab Oppiis, tuis contubernalibus. cetera appoſita tibi mandabo.

REMARQUES
SUR LA VII. LETTRE.

1. TANT *d'autres perſonnes de marque.*] Domitius avoit avec lui Lentulus Spinther qui avoit été Conſul, pluſieurs Sénateurs, & un grand nombre de Chevaliers Romains.

EPISTOLA VIII.
CICERO ATTICO SAL.

O Rem turpem, & ea re miſeram! ſic enim ſentio, id demum, aut potius id ſolum eſſe miſerum, quod turpe ſit. Aluerat Cæſarem: eundem repente timere cœperat: conditionem pacis nullam probarat: nihil ad bellum pararat: urbem reliquerat: Picenum amiſe-

monnoye, ou chez les Oppius qui logent chez vous, car on ne peut rien tirer de ſes débiteurs. Je vous manderai dans la ſuite tout ce qu'il ſera à propos que vous ſachiez.

---

2. *Du reſte, je ne ſaurois me réſoudre à voir des choſes, &c.*] Ciceron étoit alors réſolu à ſortir de l'Italie, mais il ne comptoit pas d'aller trouver Pompée.



LETTRE VIII.

PEut-on rien voir de plus honteux & par conſequent de plus miſerable ? car on n'eſt véritablement malheureux que lorſqu'on a quelque choſe à ſe reprocher. Pompée après avoir donné ſi long-tems des forces à Céſar, s'étoit aviſé tout d'un coup de le craindre ; il n'avoit goûté aucune propoſition de paix, & il ne s'étoit point mis en état de ſoûtenir la guerre ; il avoit abandonné Rome, & perdu le Picenum par

rat culpa: in Apuliam se compegerat: ibat in Græciam: omnes nos [a] ἀπροσφωνήτους, *expertes sui tanti tam inusitati consilii relinquebat. Ecce subito litteræ Domitii ad illum, ipsius ad Consules. Fulsisse mihi videbatur* [b] τὸ καλὸν *ad oculos ejus, & exclamaße ille vir, qui esse debuit,*

[c] Πρὸς ταῦθ' ὅ, τι χρὴ καὶ παλαμάσθων,
Καὶ πάντ' ἐπ' ἐμοὶ τεκταινέσθων.
Τὸ γὰρ εὖ μετ' ἐμοῦ.

at ille tibi [d] πολλὰ χαίρειν τῷ καλῷ *dicens, pergit Brundisium. Domitium autem aiunt, re audita, & eos, qui una essent, se tradidisse. O rem lugubrem! itaque intercludor dolore, quo minus ad te plura scribam. Tuas litteras exspecto.*

a Non compellatos. *b* Honestum.
c Adversus hoc quod officium postulat struant quidlibet hoc & in me machinentur, rectum enim à me stat.
d Multam salutem honesto.

ſa faute ; il s'étoit laiſsé acculer dans la Pouille, & il étoit prêt à paſſer en Grece. Nous étions tous étonnés & étourdis d'une ſi étrange réſolution qu'il avoit priſe ſans nous conſulter. Là-deſſus arrive la Lettre de Domitius, Pompée écrit aux Conſuls ; il ſembloit qu'il ſe fut reconnu, & que plein de cette noble confiance qui lui convenoit ſi fort, il ſe fut écrié : *Que mes ennemis entreprennent contre moi tout ce qu'il leur plaira* [1] *; je ne crains point leurs efforts, la juſtice de ma cauſe me raſſure.* Mais ſans ſe mettre en peine de tous ces beaux ſentimens, il eſt actuellement en chemin pour Brindes. Dès que Domitius l'a ſû, il s'eſt rendu avec tous ceux qui étoient dans Corfinium. Quelle triſte nouvelle ; j'en ſuis ſi pénétré, que je ne ſaurois vous entretenir plus long-tems. J'attens de vos nouvelles.



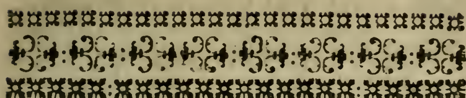
REMARQUE
SUR LA VIII. LETTRE.

1. *QUe mes ennemis entreprennent contre moi tout ce qu'il leur plaira, &c.*] Ciceron accommode ici à son sujet un endroit de la Comédie d'Aristophane intitulée *Acharnès*.



EPISTOLA IX.
CICERO ATTICO SAL.

EPistolam meam quod pervulgatam scribis esse non fero moleste. Quin etiam ipse multis dedi describendam. Ea enim & acciderunt jam & impendent, ut testatum esse velim de pace quid senserim. Cum autem ad eam hortarer eum præsertim hominem, non videbar ullo modo facilius moturus, quam si id, quod eum hortarer, convenire ejus sapientiæ dicerem. Eam si admirabilem dixi, cum eum ad salutem patriæ hortabar; non sum veritus



LETTRE IX.

JE ne ſuis point du tout fâché qu'on ait rendu ma Lettre publique comme vous me le marquez, & je l'avois même déja donnée à copier à pluſieurs perſonnes. Après tout ce que nous avons déja vû arriver & ce que je prévois, je ſuis bien aiſe qu'on ſache que j'ai toujours été pour la paix. Voulant y porter un homme comme Céſar, pouvois-je mieux réuſſir qu'en lui diſant que ce parti étoit digne de ſa ſageſſe ? Si j'ai ajoûté le terme d'admirable, c'eſt que j'ai cru que s'agiſſant de ſauver ma patrie, je pouvois ſans ſcrupule me ſervir des expreſſions les plus fortes ; & pour réuſſir je me ſerois jeté ſans peine à ſes piés. Quant à ces paroles, *prenez quelques momens, &c.* [1] cela n'a point de rapport à la paix ; mais je le prie de conſiderer les engagemens que

ne viderer assentiri; cui tali in re lubenter me ad pedes abjecissem. Qua autem est, aliquid impertias temporis; non est de pace, sed de me ipso, & de meo officio ut aliquid cogitet. Nam quod testificor, me expertem belli fuisse; etsi id re perspectum est, tamen eo scripsi, quo in suadendo plus auctoritatis haberem; eodemque pertinet, quod caussam ejus probo. Sed quid hæc nunc? utinam aliquid profectum esset.

Næ ego istas litteras in concione recitari velim; si quidem ille ipse ad eundem scribens in publico proposuit epistolam illam, in qua, PRO TUIS REBUS GESTIS AMPLISSMIS: *amplioribusne quam suis, quam Africani? ita tempestas ferebat. Si quidem etiam vos duo tales ad quintum miliarium. Quid nunc ipsum unde se recipienti? quid agenti? quid acturo? quanto autem ferocius ille caussæ suæ confidet, cum vos, cum vestri similes non modo*

j'ai en particulier [2]. Si je l'assure que j'ai gardé une parfaite neutralité, c'est qu'outre que cela étoit public, j'esperois par là le disposer à écouter plus volontiers mes avis, & c'est par la même raison que j'ajoûte que ses prétentions me paroissent justes. Mais pourquoi éplucher toutes mes paroles ? Le mal, c'est qu'elles ayent été inutiles.

Je consens volontiers qu'on lise ma Lettre devant le Peuple, puisque Pompée n'a pas craint de rendre publique celle où il dit à César, *en considération de vos grands exploits*; quoi donc sont-ils plus grands que ceux de Pompée même, que ceux de Scipion l'Africain ? nullement, mais la conjoncture demandoit qu'il parlât ainsi. Vous-même & Saufeius, pensant comme vous pensez, vous comptez d'aller à cinq milles au devant de César, d'où viendra-t'il alors ? pourquoi viendra-t'il, & que ne fera-t'il pas ? Quelle sera sa présomption & son audace lorsqu'il vous verra, vous & beaucoup d'autres

frequentes, ſed læto vultu gratulantes viderit? Num igitur peccamus? minime vos quidem. Sed tamen ſigna conturbantur, quibus voluntas à ſimulatione diſtingui poſſet. Quæ vero S C. video? ſed apertius quam propoſueram. Ego Arpini volo eſſe pridie Kal. deinde circum villulas noſtras errare, quas viſurum me poſtea deſperavi.

[a] εὐγενῆ *tua conſilia, & tamen pro temporibus non incauta, mihi valde probantur. Lepido quidem (nam fere* [b] συνδιημερεύομεν *: quod gratiſſimum illi eſt) numquam placuit ex Italia exire, Tullo multo minus. Crebro enim illius litteræ ab aliis ad nos commeant. Sed me illorum ſententiæ minus movebant. Minus multa dederant illi Reip.*

a Generoſa.

b Simul diem conterimus.

perſonnes auſſi diſtinguées, non ſeulement venir en foule au devant de lui, mais encore le feliciter avec des démonſtrations de joie. Vous nous condamnez donc, me direz-vous ? Je ne prétens pas que vous ne puiſſiez garder quelque ménagement ; mais enfin comment démêler les véritables ſentimens, des apparences feintes & étudiées ? Quels Decrets le Sénat ne va-t'il pas faire ? mais je n'avois pas deſſein de m'expliquer ſi fort là-deſſus. Je compte d'aller à Arpinum le dernier de ce mois ; & je viſiterai enſuite toutes mes maiſons de campagne que je n'eſpere plus de revoir.

Je goute fort le conſeil que vous me donnez, il eſt également prudent & généreux. Lepidus[3] n'a jamais pensé à ſortir de l'Italie, Tullus encore moins. Je ſuis preſque tous les jours avec le premier, ce qui lui fait beaucoup de plaiſir, & je vois ſouvent des Lettres que le dernier écrit à differentes perſonnes. Ce n'eſt pas néanmoins ſur leur exemple que je me regle, ils n'ont pas avec la République d'auſſi grands en-

pignora. Tua mehercule auctoritas vehementer movet. Affert enim & reliqui temporis recuperandi rationem, & præsentis tuendi.

Sed, obsecro te, quid hoc miserius, quam alterum plausus in fœdissima caussa quærere, alterum offensiones in optima? alterum existimari conservatorem inimicorum, alterum desertorem amicorum? & mehercule quamvis amemus Cnæum nostrum; ut & facimus, & debemus, tamen hoc, quod talibus viris non subvenit, laudare non possum. Nam sive timuit; quid ignavius? sive, ut quidem putant, meliorem suam caussam illorum cæde fore putavit; quid injustius? Sed hæc omittamus, augemus enim dolorem retractando.

VI *Kalend. vesperi Balbus minor ad me venit, occulta via currens ad Lentulum Cos. missu Cæsaris, cum litteris, cum mandatis, cum promissione provinciæ, Romam*

gagemens que moi ; ce ſont vos conſeils qui me déterminent ; en les ſuivant, je pourrai, & réparer le paſsé, & me ménager pour l'avenir.

Mais, dites-moi un peu, n'eſt-ce pas une choſe déplorable que Céſar avec la plus mauvaiſe cauſe du monde s'attire des applaudiſſemens, pendant que Pompée avec la meilleure ſe rend odieux ? que le premier pardonne à ſes ennemis, pendant que l'autre abandonne ſes amis ? J'ai pour Pompée toute l'amitié que je dois avoir, mais comment l'excuſer d'avoir abandonné tant d'illuſtres Citoyens ? Si c'eſt par crainte, quelle lacheté ! & ſi, comme le prétendent quelques-uns, il a cru que leur mort rendroit ſa cauſe meilleure[4], vit-on jamais une plus cruelle politique ? Mais laiſſons-là ces triſtes idées qui ne ſervent qu'à aigrir ma douleur.

Le vingt-quatre au ſoir, le jeune Balbus paſſa chez moi ; il couroit en diligence & par un chemin détourné, après Lentulus à qui il porte une Lettre de Céſar ; il eſt auſſi chargé de lui promettre un Gouvernement pour l'en-

ut redeat : cui perſuaderi poſſe non arbitror, niſi erit conventus. Idem aiebat, nihil malle Cæſarem, quam ut Pompeium aſſequeretur : id credo; & rediret in gratiam, id non credo; & metuo ne omnis hæc clementia ad unam illam crudelitatem colligatur. Balbus quidem major ad me ſcribit, nihil malle Cæſarem, quam principe Pompeio ſine metu vivere. Tu puto hæc credis.

Sed, cum hæc ſcribebam v *Kal. Pompeius jam Brundiſium veniſſe poterat. Expeditus enim anteceſſerat legiones Luceria. Sed hoc* [a] τέρας *horribili vigilantia, celeritate, diligentia eſt. Plane, quid futurum ſit neſcio.*

[a] Monſtrum.



gager à revenir à Rome [5]. Je ne crois pas qu'on en puiſſe rien obtenir ſans une entrevûe [6]. Le même Balbus m'a dit que Céſar ne ſouhaitoit rien tant que de joindre Pompée, je le crois ſans peine; & de ſe raccommoder avec lui, c'eſt ce que je ne crois pas; & j'ai bien peur qu'il n'ait épargné juſqu'à préſent le ſang de tant d'autres Citoyens que parce qu'il n'en veut qu'à Pompée. Balbus, l'oncle du premier, m'écrit auſſi que Céſar ne penſe qu'à vivre en repos ſans diſputer à Pompée le premier rang; vous croyez cela, n'eſt-il pas vrai?

Pompée doit être arrivé à Brindes aujourd'hui vingt-cinquiéme de Février; car il a devancé, avec peu de troupes, les Légions qu'il avoit à Lucerie. Mais Céſar eſt un prodige de viteſſe, d'activité, & de vigilance; je ne ſai encore ce qui en ſera.



REMARQUES
SUR LA IX. LETTRE.

UN ſavant Suedois * a fort bien remarqué que cette Lettre devoit être partagée en deux, & que la premiere partie qui finit à ces mots, *quas viſurum me poſtea deſperavi*, étoit une Lettre déplacée qui devoit être après l'onziéme du neuviéme Livre.

En liſant avec attention cette premiere partie, on reconnoîtra qu'elle a été écrite dans le tems que Céſar revenoit de Brindes après le départ de Pompée, au lieu que l'autre partie a été écrite dans le tems que Pompée & Céſar marchoient vers Brindes.

* *Rubenius.*

1. *Quant à ces paroles*, prenez quelques momens, &c.] Ces mots, *aliquid impertias temporis* ſont de la Lettre de Ciceron à Céſar. On la trouvera après l'onziéme du neuviéme Livre, & il faut la lire pour bien entendre tout ce que Ciceron en dit.

2. *Les engagemens que j'ai en particulier.*] Avec Pompée, comme il l'explique dans la Lettre que nous venons de citer.

3. *Lepidus.*] C'eſt M' Lepidus Conſulaire, auſſi-bien que Tullus dont il parle enſuite.

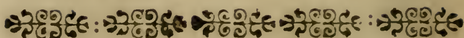
4. *Que leur mort rendroit ſa cauſe meilleure.*] Céſar bien loin de faire mourir aucun de ceux

qui ſe trouverent dans Corfinium, les traita fort honorablement & les renvoya tous. Il étoit ſi perſuadé qu'il gagneroit par-là tous les cœurs, que lorſqu'il eut depuis obligé les ſoldats d'Afranius & de Petreius à mettre bas les armes, il leur fit toutes ſortes de bons traitemens; & leur dit qu'il leur demandoit pour récompenſe, lorſqu'ils auroient joint les troupes de Pompée, de dire à leurs camarades comment Céſar traitoit ſes ennemis.

5. *De lui promettre un Gouvernement pour l'engager à revenir à Rome.*] Céſar ſouhaitoit fort qu'il y eût un Conſul à Rome, afin de garder la forme du Gouvernement; il y avoit déja des Préteurs & des Tribuns.

6. *Sans une entrevûe.*] C'eſt-à-dire, à moins que Balbus ne le joigne & ne traite avec lui de vive voix, je crois que la Lettre de Céſar ne fera pas grand effet.





EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

DIonysius cum ad me præter opinionem meam venisset, locutus sum cum eo liberalissime: tempora exposui: rogavi ut diceret quid haberet in animo: me nihil ab ipso invito contendere. Respondit, se quod in nominibus haberet nescire quo loci esset: alios non solvere, aliorum diem nondum esse, dixit. Etiam alia quædam de servulis suis, quare nobiscum esse non posset. Morem gessi: dimisi à me, ut magistrum Ciceronum, non lubenter; ut hominem ingratum, non invitus. Volui te scire quid ego de ejus facto judicarem.





LETTRE X.

DIonyſius m'étant venu trouver lorſque je m'y attendois le moins, je l'ai reçu avec toute l'honnêteté poſſible; je lui ai repréſenté le beſoin que nous avions de lui dans la conjoncture préſente, & je l'ai prié de me dire naturellement à quoi il étoit réſolu, que je ne prétendois pas le contraindre. Il m'a dit là-deſſus, que ſes affaires n'étoient point reglées, que pluſieurs de ſes débiteurs ne le payoient point, & que les billets des autres n'étoient pas encore échus; qu'il avoit auſſi par rapport à ſes Eſclaves, d'autres affaires qui ne lui pouvoient permettre de nous ſuivre. Il a falu recevoir ſes excuſes & le laiſſer aller. Je ſuis fâché que nos enfans ſoient ſans Precepteur, mais je ſuis bien aiſe d'être défait d'un homme ſi ingrat. Voilà en deux mots ce que je penſe de ſon procedé.





EPISTOLA XI.

CICERO ATTICO SAL.

Quod me magno animi motu perturbatum putas; ſum equidem, ſed non tam magno, quam tibi fortaſſe videor. Levatur enim omnis cura, cum aut conſtitit conſilium, aut cogitando nihil explicatur. Lamentari autem licet. Illud tamen totos dies. Sed vereor ne nihil cum proficiam, etiam dedecori ſim ſtudiis ac litteris noſtris. Conſumo igitur omne tempus, conſiderans quanta ſit illius viri, quem noſtris libris ſatis diligenter, ut tibi quidem videmur, expreſſimus. Teneſne igitur, moderatorem illum Reipubl. quo referre velimus omnia? nam ſic quinto; ut opinor, in libro loquitur Scipio: Ut enim Gubernatori curſus ſecundus, Medico ſalus, Imperatori victoria; ſic



LETTRE XI.

VOus me croyez dans une grande agitation d'eſprit; il en eſt quelque choſe, mais cela ne va pas ſi loin que vous le pourriez croire. L'inquiétude ceſſe, ou lorſqu'on a pris ſon parti, ou lorſqu'on eſt las de ſe tourmenter inutilement. Je me contente donc de gémir, & cela depuis le matin juſqu'au ſoir. J'apprehende néanmoins que toutes ces vaines lamentations ne me faſſent tort, & ne paroiſſent indignes d'un Philoſophe. Je me rappelle ſouvent l'idée de cet homme que vous avez trouvé aſſez bien dépeint dans mes Livres *de la République*; je veux parler des vûes que doit avoir celui qui a en main le gouvernement. Voici, autant que je m'en ſouviens, ce que je fais dire à Scipion dans le cinquiéme Livre. *Comme le Pilote ſe propoſe d'éviter les écueils, le Medecin de guerir ſon malade, & le Général d'armée de vaincre l'ennemi; il faut de même que celui qui eſt à la téte d'une*

huic Moderatori Reip. beata civium vita proposita est; ut opibus firma, copiis locuples, gloria ampla, virtute honesta sit. Hujus enim operis, maximi inter homines atque optimi, illum esse perfectorem volo.

Hoc Cnæus noster cum antea numquam, tum in hac caussa minime cogitavit. Dominatio quæsita ab utroque est: non id actum, beata & honesta civitas ut esset. Nec vero ille urbem reliquit, quod eam tueri non posset; nec Italiam, quod ea pelleretur: sed hoc à primo cogitavit, omnes terras, omnia maria movere, reges barbaros incitare, gentis feras armatas in Italiam adducere, exercitus conficere maximos. Genus illud Sullani regni jam pridem appetitur, multis qui una sunt cupientibus. An censes, nihil inter eos convenire? nullam pactionem fieri potuisse? hodie potest. Sed neutri [a] σκο-

[a] Scopus.

République, se propose pour fin le bonheur des Citoyens, & qu'il travaille à rendre l'Etat puissant, riche, florissant & bien policé. C'est à lui à consommer cet ouvrage, le plus grand & le plus utile dans la société.

Voilà ce que Pompée ne s'est jamais proposé, & dans cette occasion moins que dans aucune autre. Il ne cherche, aussi-bien que César, qu'à se rendre le maître, & non pas à nous rendre heureux, & à établir un bon Gouvernement. S'il a abandonné Rome, ce n'est pas qu'il ne pût la défendre, & ce n'est pas non plus par nécessité qu'il abandonne l'Italie; mais c'est que dès le commencement il a eu dessein de soulever & la terre & la Mer, de faire prendre les armes à des Rois étrangers [1], d'inonder l'Italie de nations Barbares, & d'avoir à sa disposition de puissantes armées. Il pense depuis long-tems à s'élever où étoit monté Sylla, & il a avec lui bien des gens qui le souhaitent. Croyez-vous qu'il ait été impossible de trouver des voies d'accommodement? Cela ne l'est pas encore; mais ces deux concurrens

πῶς est ille, ut nos beati simus; uterque repugnare vult. Hæc à te invitatus breviter exposui. Voluisti enim me quid de his malis sentirem ostendere.

[a] *προθεσπίζω igitur, noster Attice, non ariolans, ut illa, cui nemo credidit, sed conjectura prospiciens;*

Jamque mari magno,

non multo inquam secus possum vaticinari: tanta malorum impendet [b] Ἰλιάς. *Atque hoc nostra gravior est caussa, qui domi sumus, quam illorum, qui una transierunt, quod illi quidem alterum metuunt, nos utrumque. Cur igitur, inquis, remansimus? vel tibi paruimus; vel non occurrimus; vel hoc fuit rectius. Conculcari, inquam, miseram Italiam videbis proxima æstate, & quali utriusque vi mancipiis ex omni genere collectis: nec tam proscriptio pertimescenda, quæ Luceriæ multis sermonibus denuntiata est, quam universæ interi-*

a Præsagio. *b* Ilias.

ne veulent point de paix, & ils ont résolu de nous ſacrifier à leur ambition. Voilà en peu de mots, comme vous l'avez ſouhaité, ce que je penſe des malheurs préſens.

Je puis donc, ſans être inſpiré comme celle dont on ne crut jamais les prédictions [2], vous en faire ici qui ne ſeront pas moins ſûres & moins terribles, tant je prévois de maux tout prêts à nous accabler [3]. Et ceux qui, comme nous, ſont demeurés en Italie, y ſeront bien plus exposés que ceux qui ont paſsé la Mer; ceux-ci n'ont à craindre que d'un côté, au lieu que nous avons à craindre de tous les deux. Pourquoi donc êtes-vous demeuré? me direz-vous; c'eſt & parce que vous me l'avez conſeillé, & parce que je n'ai pû joindre Pompée, ou parce que ce parti me convenoit mieux. Je vous prédis donc que la Campagne prochaine vous verrez l'Italie ravagée & en proie à la fureur de ces deux rivaux, qui en viendront juſqu'à faire prendre les armes aux Eſclaves. Les menaces de proſcription, qui ont fait tant de bruit à Lucerie [4], ne paroiſſent pas tant à craindre pour les Particuliers, que le

tus : tantas in confligendo utriusque vires video futuras. Habes conjecturam meam. Tu autem consolationis fortasse aliquid exspectasti ; nihil invenio ; nihil fieri potest miserius , nihil perditius , nihil fœdius.

Quod quæris quid Cæsar ad me scripserit : quod sæpe : gratissimum sibi esse quod quierim : oratque in eo ut perseverem. Balbus minor hæc eadem mandata. Iter autem ejus erat ad Lentulum Cos. cum litteris Cæsaris , præmiorumque promissis , si Romam revertisset. Verum cum habeo rationem dierum , ante puto transmissurum , quam potuerit conveniri.

Epistolarum Pompeii duarum , quas ad me misit , negligentiam , meamque in scribendo diligentiam volui tibi notam esse. Earum exempla ad te misi. Cæsaris hic per Apuliam ad Brundisium cursus quid efficiat exspecto. Utinam aliquid simile Parthicis rebus. Simul aliquid audiero scribam ad te. Tu ad me velim

ſeront pour la République ces deux Puiſſances formidables dont le choc pourra bien la renverſer. Voilà ce que je prévois. Vous attendez peut-être que je vous donne quelque eſperance, mais je n'en vois aucune; il n'eſt rien de plus indigne & de plus déplorable que l'état où nous ſommes.

Vous me demandez ce que Céſar m'écrit, il ne fait que repeter ce qu'il m'a déja marqué plus d'une fois; qu'il m'eſt fort obligé de ce que je ne me mêle de rien, & il me prie de continuer. Le jeune Balbus étoit chargé de me dire la même choſe. Il porte au Conſul Lentulus une Lettre de Céſar qui lui fait de grandes promeſſes pour l'engager à revenir à Rome; mais, ſelon la ſuputation que j'ai faite, Lentulus aura fait voile avant que Balbus puiſſe le joindre.

Je vous envoie la copie de deux Lettres que Pompée m'a écrites, avec mes réponſes qui ſont auſſi détaillées que ſes Lettres ſont courtes. Céſar marche par la Pouille vers Brindes, il faut voir ce que cela deviendra, je ſouhaite qu'il en arrive comme de l'irruption des Parthes [5]. Dès que j'aurai des nouvelles,

bonorum ſermones. Romæ frequentes eſſe dicuntur. Scio equidem te in publicum non prodire. Sed tamen audire te multa neceſſe eſt. Memini librum tibi afferri à Demetrio Magnete (ad te miſſum ſcio) [a] περὶ Ὁμονοίας. *eum mihi velim mittas. Vides quam cauſsam mediter.*

[a] De concordia.

REMARQUES

SUR LA XI. LETTRE.

1. DEs *Rois étrangers.*] Dans le Texte, *Reges Barbaros ;* on ſait que les Romains traitoient de Barbares tous les Peuples qui n'étoient pas ſoûmis à leur domination.

2. *Comme celle dont on ne crut jamais les prédictions.* Caſſandre fille de Priam.

Jamque mari magno, c'eſt le commencement de la prédiction qu'un ancien Poëte Latin fait faire à Caſſandre, de tous les malheurs dont Troye étoit menacée. On ne ſait de quel Poëte ſont ces vers que Ciceron cite ailleurs plus au long. *Lib. 1. de Divinat.*

3. *Tant je prévois de maux tout prêts à nous accabler.*] Dans le Texte, *tanta malorum im-*

je vous en ferai part. Marquez-moi un peu quels discours tiennent nos gens de bien ; on dit qu'il y en a un grand nombre à Rome. Je sai que vous ne paroissez point en Public, mais vous ne laissez pas d'entendre dire bien des choses. Je me souviens que Demetrius [6] vous a fait présent de son traité sur l'union qui doit être entre les Citoyens, je vous prie de me l'envoyer, vous voyez bien quel sujet je veux traiter.

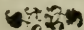
---

pendet ἰλιάς. Comme Homere décrit dans l'Iliade les maux dont les Troyens & les Grecs furent affligés, on dit depuis en proverbe κακῶν ἰλιάς une Iliade de malheurs.

4. *Les menaces de proscription qui ont fait tant de bruit à Lucerie.*] Pompée avoit déclaré qu'il traiteroit comme ennemis tous ceux qui ne le suivroient pas, & qui demeureroient neutres ; & César au contraire déclara qu'il regarderoit, comme étant pour lui, tous ceux qui ne seroient pas contre lui.

5. *Je souhaite qu'il en arrive comme de l'irruption des Parthes.*] Voyez Rem. 4. sur la 26. Lettre du 7. Livre.

6. *Demetrius.*] Voyez Rem. 7. sur l'onziéme Lettre du quatriéme Livre.

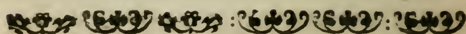




CN. MAGNUS PROCOS. S. D.

M. Ciceroni Imp.

Q. *Fabius ad me venit A. D.* IV *Kalend. Febr. is nuntiat L. Domitium cum ſuis cohortibus* XI, *& cohortibus* XIV, *quas Vibullius adduxit, ad me iter habere: habuiße in animo proficiſci Corfinio, A. D. Id. Febr. C. Hirrum cum* V *cohortibus ſubſequi. Cenſeo ad nos Luceriam venias. Nam te hic tutiſſime puto fore.*



M. CICERO IMP. S. D.

CN. MAGNO PROCOS.

A. *D.* XV *Kalend. Mart. Formiis accepi tuas litteras: ex quibus ea, quæ in agro Piceno geſta*



LETTRE
DE POMPE'E A CICERON.

J'Ai appris le vingt-ſeptiéme de Janvier par Q. Fabius, que L. Domitius devoit ſe mettre en marche pour me joindre avec les onze Cohortes qu'il avoit déja, & les quatorze que Vibullius lui a menées du Picenum ; & qu'il partiroit de Corfinium le treiziéme de Février ; que C. Hirrus le ſuivroit avec cinq Cohortes. Je ſuis d'avis que vous nous veniez joindre à Lucerie, vous ne pouvez être nulle part plus en ſûreté.



LETTRE
DE CICERON A POMPE'E.

J'Ai reçû à Formies le quinziéme de Février votre Lettre, qui m'a fait connoître que ce qui s'eſt paſsé dans le

erant, cognovi commodiora esse multo, quam ut erat nobis nuntiatum: Vibulliique virtutem, industriamque libenter agnovi. Nos adhuc in ea ora, ubi præpositi sumus, ita fuimus, ut navem paratam haberemus. Ea enim audiebamus, & ea verebamur, ut, quodcumque tu consilium præcepisses, id nobis persequendum putaremus. nunc, quoniam auctoritate & consilio tuo in spe firmiore sumus; si teneri posse putas Tarracinam, & oram maritimam, in ea manebo: etsi præsidia in oppidis nulla sunt. Nemo enim nostri ordinis in his locis est, præter M. Eppium, quem ego Minturnis esse volui, vigilantem hominem & industrium. Nam L. Torquatum, virum fortem & cum auctoritate, Formiis non habemus: ad te profectum arbitramur.

Ego omnino, ut proxime tibi placuerat, Capuam veni eo ipso die, quo tu Teano Sidicino es profectus. Volueras enim me cum M. Considio

Picenum eſt beaucoup plus conſidérable qu'on ne nous l'avoit mandé, & j'ai appris avec joie que Vibullius avoit donné des marques de ſon courage & de ſon habileté. Juſqu'à préſent j'ai toujours eu un vaiſſeau prêt ſur la côte où je commande; car, après ce que nous avions déja vû arriver, & ce que nous avions lieu de craindre, j'ai cru devoir me mettre en état de vous ſuivre par tout où vous iriez. Mais, puiſque les meſures que vous avez priſes nous donnent de meilleures eſperances, ſi vous croyez que nous puiſſions défendre Terracine [1] & toute cette côte, j'y demeurerai volontiers, quoiqu'il n'y ait point de garniſons dans les places; il n'y a même dans ces quartiers, de Sénateur que M. Eppius [2] homme fort vigilant & fort entendu; je l'ai mis à Minturnes. Pour L. Torquatus, dont le courage & l'autorité ſeroient ici fort néceſſaires, il n'eſt plus à Formies; apparemment qu'il vous eſt allé trouver.

Je vins à Capoue, comme vous l'aviez ſouhaité, le jour même que vous partites de Teanum Sidicinum [3]; car vous m'aviez chargé, avec M. Conſi-

Proprætore illa negotia tueri. Cum eo venißem, vidi T. Ampium delectum habere diligentissime, ab eo accipere Libonem summa item diligentia, & in illa colonia auctoritate. Fui Capuæ, quoad Consules. Iterum, ut erat dictum ab Consulibus, veni Capuam ad Nonas Februar. cum fuissem triduum, recepi me Formias.

Nunc quod tuum consilium, aut quæ ratio belli sit, ignoro. Si tenendam hanc oram putas, quæ & opportunitatem & dignitatem habet, egregios cives, &, ut arbitror, teneri potest; opus est esse, qui præsit. Sin omnia in unum locum contrahenda sunt; non dubito, quin ad te statim veniam: quo mihi nihil optatius est: idque tecum, quo die ab urbe discessimus, locutus sum. Ego, si cui adhuc videor segnior fuisse, dum ne tibi videar, non laboro: & tamen, si, ut video, bellum gerendum est; confido me omnibus facile satisfactu-

dius Propréteur, de l'inſpection générale des affaires de ces quartiers. Je trouvai que T. Ampius [5] travailloit aux nouvelles levées avec beaucoup de diligence ; & que Libon qui étoit chargé de raſſembler ces nouveaux ſoldats, ſe ſervoit auſſi avec zéle de l'autorité qu'il a dans cette Colonie. Je me tins à Capoue tant que les Conſuls y demeurerent ; & j'y revins le cinq comme ils nous l'avoient marqué. J'y paſſai trois jours, & je revins enſuite à Formies.

Je ne ſai point quelles ſont vos réſolutions, ni quel plan vous vous êtes fait. Si vous voulez conſerver cette côte où il y a un grand nombre de bons Citoyens, & des places conſidérables dont vous pouvez tirer de grands ſecours & où l'on peut, à ce qu'il me paroît, ſe défendre, il faut laiſſer quelqu'un pour y commander. Mais, ſi vous avez deſſein de raſſembler toutes vos forces, je ſuis prêt à vous aller joindre ; & j'ai toujours ſouhaité d'être avec vous, comme je vous le témoignai lorſque nous ſortîmes de Rome. Peut-être que quelques gens trouvent que juſqu'à préſent je n'ai point fait paroître aſſez d'ardeur, mais je m'en mets

rum. M. Tullium, meum necessarium, ad te misi : cui tu, si tibi videretur, ad me litteras dares.

REMARQUES

SUR LA I. LETTRE

DE CICERON A POMPE'E.

1. *SI vous croyez que nous puissions défendre Terracine.*] Rutilius Lupus Préteur étoit dedans avec trois Cohortes, mais il en sortit peu de tems après, & ses soldats ayant rencontré la Cavalerie de César commandée par Bivius Curius, ils passerent du côté des ennemis.

Lib. 1. de Bello Civ.

2. *M. Eppius.*] On ne sait rien de particulier de ce Sénateur. Hirtius, dans son Histoire de la guerre d'Afrique, parle d'un M. Eppius à qui César pardonna après la bataille qu'il gagna contre Scipion ; c'est sans doute le même Sénateur dont Ciceron parle ici.

3. *Teanum Sidicinum.*] Ville de la Campanie, ainsi appelée du nom de ses anciens habitans, & pour la distinguer du Teanum de la Pouille. La premiere s'appelle encore à présent *Tiano.*

4. *M. Considius.*] Celui qui avoit été nommé pour succeder à César dans la Gaule Cisalpine.

fort peu en peine pourvû que vous ne pensiez pas comme eux. Cependant, s'il n'y a plus d'esperance de paix, comme je le crains fort, je me promets de contenter tout le monde. Je vous envoie exprès M. Tullius mon Secretaire [6], par qui vous pourrez me faire reponse, si vous le jugez à propos.

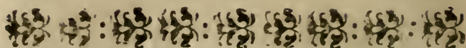
---

5. *T. Ampius.*] Surnommé Balbus. Il fut un des plus ardens contre César, & on l'appeloit *tubam belli civilis.* César ne laissa pas de lui pardonner & de le rappeler.

Epist. 12. *Lib.* 6. *Fam. Sueton. Jul.*

6. *M. Tullius mon Secretaire.*] Il y a dans le Texte, *necessarium*, qui signifie *un homme qui nous est attaché d'une maniere particuliere*; mais comme nous n'avons point de mot en François qui y réponde parfaitement, j'ai mis *Secretaire*, parce qu'en effet Tullius qui étoit Affranchi de Ciceron, avoit été son Secretaire ou Greffier en Cilicie.





CN. MAGNUS PROCOS. S. D.

M. Ciceroni Imp.

S. V. B. E. Tuas Litteras libenter legi. Recognovi enim tuam priſtinam virtutem etiam in ſalute communi. Conſules ad eum exercitum, quem in Apulia habui, venerunt. Magnopere te hortor pro tuo ſingulari perpetuoque ſtudio in Republ. ut te ad nos conferas; ut communi conſilio Reip. afflictæ opem atque auxilium feramus. Cenſeo via Appia iter facias, & celeriter Brundiſium venias.





LETTRE II.

DE POMPE'E A CICERON.

SI vous vous portez bien, je m'en réjouis. J'ai lû avec plaisir votre Lettre, qui m'a fait voir que vous avez toujours le même zéle pour le salut de la Patrie. Les Consuls sont venu joindre les troupes que j'avois dans la Pouille. Je vous conjure par l'attachement inviolable que vous avez toujours eu pour la République, de nous venir trouver, afin que nous puissions de concert prendre des mesures pour remedier aux maux présens. Je suis d'avis que vous veniez en diligence à Brindes par le grand chemin d'Appius.





M. CICERO. IMP. S. D.

CN. MAGNO PROCOS.

Cum ad te Litteras misissem, quæ tibi Canusii redditæ sunt, suspicionem nullam habebam, te Reip. caussa mare transiturum; eramque in spe magna fore ut in Italia possemus aut concordiam constituere, qua mihi nihil utilius videbatur, aut Remp. summa dignitate defendere. Interim, nondum meis litteris ad te perlatis, ex his mandatis, quæ D. Lælio ad Consules dederas, certior tui consilii factus, non exspectavi, dum mihi à te litteræ redderentur: confestimque cum Quinto fratre, & cum liberis nostris iter ad te in Apuliam facere cœpi. Cum Teanum Sidicinum venissem, C. Messius familiaris tuus mihi dixit, aliique complures, Cæsarem iter habere Capuam: & eo ipso die mansu-



LETTRE II.

DE CICERON A POMPE'E.

Lorsque je vous écrivis la Lettre que vous avez reçûe à Canusium [1], je ne m'imaginois pas que nous fussions réduits à passer la Mer ; je comptois que sans sortir de l'Italie, nous pourrions, ou établir une paix solide, ce qui me paroissoit le meilleur parti, ou même soûtenir la guerre avec avantage. Cependant, avant que vous eussiez reçû ma Lettre, je vis par les ordres que vous aviez donnés à D. Lælius [2] pour les Consuls, quelle étoit votre résolution ; & sans attendre votre réponse, je partis aussitôt avec mon frere & nos enfans pour vous aller joindre dans la Pouille. Lorsque je fus arrivé à Teanum Sidicinum, C. Messius [3] votre ami & plusieurs autres personnes m'assûrerent que César s'avançoit du côté de Capoue, & que ce jour-la même il coucheroit à Esernie [4]. Cette

rum eſſe Eſerniæ. Sane ſum commotus ; quod, ſi ita eſſet, non modo iter meum interclusum, ſed meipſum plane exceptum putabam. Itaque tum Cales proceſſi, ut ibi potiſſimum conſiſterem, dum certum nobis ab Eſernia de eo, quod audieram referretur.

At mihi cum Calibus eſſem, affertur litterarum tuarum exemplum, quas tu ad Lentulum Coſ. miſiſſes. Hæ ſcriptæ ſic erant : litteras tibi à L. Domitio A.D. XIII *Kal. Mart. allatas eſſe ; earumque exemplum ſubſcripſeras ; magnique intereſse Reip. ſcripſeras, omnes copias primo quoque tempore in unum locum convenire ; & ut præſidii quod ſatis eſſet Capuæ relinqueret. His ego litteris lectis in eadem opinione fui, qua reliqui omnes, te cum omnibus copiis ad Corfinium eſse venturum : quo mihi, cum Cæſar ad oppidum caſtra haberet, tutum iter eſſe non arbitrabar.*

nouvelle

nouvelle m'allarma fort ; je voyois que ſi elle étoit véritable, non ſeulement je ne pourrois pas vous joindre, mais que cela nous ôteroit même toute communication avec vous. J'allai donc à Calés, pour y attendre qu'on eût eu des nouvelles certaines d'Eſernie.

Pendant que j'y étois, on m'apporta une copie de votre Lettre au Conſul Lentulus, a qui vous marquiez que vous en aviez reçû une de L. Domitius, datée du dix-ſeptiéme de Février, dont la copie étoit au bas de la votre ; que les affaires demandoient que vous raſſemblaſſiez au plûtôt toutes vos troupes ; qu'il laiſsât ſeulement à Capoue une garniſon telle qu'il la jugeroit néceſſaire. Là-deſſus je crus, comme tous les autres, que vous marchiez à Corfinium avec toutes vos forces ; Céſar étant campé à la vûe de cette place, ç'auroit été trop m'expoſer que d'aller de ce côté-la.

Cum res in summa exspectatione esset, utrumque simul audimus, & quæ Corfinii acta essent, & te iter Brundisium facere cœpisse: cumque nec mihi, nec fratri meo dubium esset quin Brundisium contenderemus, à multis qui è Samnio Apuliaque veniebant, admoniti sumus, ut caveremus ne exciperemur à Cæsare; quod is in eadem loca, quæ nos petebamus, profectus, celerius etiam quam nos possemus eo, quo intenderat, venturus esset. Quod cum ita esset; nec mihi, nec fratri meo, nec cuiquam amicorum placuit committere, ut temeritas nostra non solum nobis, sed etiam Reipub. noceret; cum præsertim non dubitaremus, quin, si etiam tutum nobis iter fuisset, te tamen jam consequi non possemus. Interim accepimus tuas litteras, Canusio A. D. x. Kalend. Mart. datas, quibus nos hortaris, ut celerius Brundisium veniamus: quas cum accepissemus A. D. iii. Kalend. Mart.

Comme nous étions dans une grande attente sur le succès de cette affaire, nous apprîmes en même tems ce qui s'étoit passé à Corfinium, & que vous marchiez vers Brindes. Nous résolûmes aussi-tôt, mon frere & moi, de vous suivre; mais differentes personnes, qui venoient du Samnium & de la Pouille, nous avertirent de prendre garde d'être coupés; que César marchoit du même côté que nous, & qu'il faisoit une si grande diligence que nous ne pourrions jamais arriver avant lui. Cela nous fit changer de dessein; il nous parut, & ce fut aussi l'avis de tous nos amis, que par rapport à la République, aussi-bien que par rapport à nous, il ne falloit pas nous exposer à tomber entre les mains de l'ennemi, persuadés surtout, comme nous l'étions, que nous ne serions plus à tems pour vous joindre quand même le chemin auroit été libre. Cependant je reçûs votre Lettre datée de Canusium le vingtiéme de Février, dans laquelle vous me marquiez de venir en diligence à Brindes; mais comme je ne la reçûs que le vingt-sept, nous ne doutâmes point que uvos n'y fussiez déja arrivé. Nous sçavions

non dubitabamus, quin tu jam Brundisium pervenisses: nobisque iter illud omnino interclusum videbatur: neque minus nos esse captos, quam qui Corfinium venissent. Neque enim eos solos arbitrabamur capi, qui in armatorum manus incidissent, sed eos nihilo minus, qui regionibus exclusi intra præsidia, atque intra arma aliena venissent.

Quod cum ita sit, maxime vellem primum semper tecum fuisse; quod quidem tibi ostenderam, cum à me Capuam rejiciebam: quod feci non vitandi oneris causa, sed quod videbam teneri illam urbem sine exercitu non posse. Accidere autem mihi nolebam, quod doleo viris fortissimis accidisse. Quando autem tecum ut essem non contigit, utinam tui consilii certior factus essem. Nam suspicione assequi non potui; quod omnia prius arbitratus sum fore, quam ut hæc Reip. caussa in Italia non posset duce te consistere. Neque ve-

que ce chemin nous étoit entierement fermé, & nous nous trouvâmes autant à plaindre que ceux qui ont été pris dans Corfinium ; car c'est l'être véritablement que de se voir entouré de tous côtés de troupes ennemies, sans pouvoir pénétrer par aucun endroit.

Cela ne me feroit point arrivé si j'avois été avec vous dès le commencement, comme je le souhaitois, & comme je vous le témoignai lorsque je ne me chargeai qu'avec répugnance de commander à Capoue ; non que je cherchasse à éviter la peine & l'embarras, mais parce que je voyois bien qu'on ne pourroit garder cette Place si l'on n'avoit pas un corps d'armée de ce côté-la. Je ne voulois pas qu'il m'arrivât la même chose que nous avons eu la douleur de voir arriver à tant de braves gens. Mais, si je n'ai pas été assez heureux pour me trouver avec vous, j'aurois du moins souhaité de sçavoir quel étoit votre dessein. Je ne pouvois pas le deviner, & j'étois bien

ro nunc consilium tuum reprehendo, sed fortunam Reipub. lugeo: nec, si ego quid tu sis secutus non perspicio, idcirco minus exstimo, te nihil nisi summa ratione fecisse.

Mea quæ semper fuerit sententia, primum de pace vel iniqua conditione retinenda, deinde de urbe, (nam de Italia quidem nihil mihi unquam ostenderas) meminisse te arbitror. Sed mihi non sumo, ut meum consilium valere debuerit: secutus sum tuum; neque id Reipub. caussa, de qua desperavi, quæ & nunc afflicta est, nec excitari sine civili perniciosissimo bello potest: sed te quærebam; tecum esse cupiebam: neque ejus rei facultatem, si qua erit, prætermittam.

Ego me in hac omni caussa facile intelligebam pugnandi cupidis ho-

éloigné de croire que ſous un Chef tel que vous, l'on ne pût ſauver les affaires qu'en abandonnant l'Italie. Ce n'eſt pas que je condamne le parti que vous avez pris, je plains ſeulement la République; & quoique je ne voye pas les raiſons que vous avez pû avoir, je ne doute point que vous n'en ayez eu de fort bonnes.

Vous pouvez vous ſouvenir que j'ai toûjours été d'avis qu'il falloit acheter la paix à quelque prix que ce fût, & ne point abandonner Rome; je ne parle point de l'Italie, vous ne m'aviez point marqué que vous euſſiez deſſein d'en ſortir. Mais je n'ai point la préſomption de croire que mon avis devoit l'emporter; je me ſuis fait un devoir de ſuivre le votre, non par rapport à la République dont le ſalut me paroît déſeſperé, & à qui il ne reſte plus qu'un remede auſſi funeſte que l'eſt une guerre civile. C'étoit vous uniquement qui me déterminiez, je ne voulois point me ſeparer de vous, & je ne manquerai pas de vous aller joindre dès que j'en trouverai l'occaſion.

Je ſçai bien que ceux qui ne veulent point d'accommodement, n'ont

minibus non ſatisfacere. Primum enim præ me tuli, me nihil malle quam pacem; non quin eadem timerem, quæ illi: ſed ea bello civili leviora ducebam. Inde ſuſcepto bello, cum pacis conditiones ad te afferri, à teque ad ea honorifice & large reſponderi viderem, duxi meam rationem, quam tibi facile me probaturum pro tuo in me beneficio arbitrabar. Memineram me eſſe unum, qui pro meis maximis in Rempubl. meritis ſupplicia miſerrima & crudeliſſima pertuliſſem: me eſſe unum, qui, ſi offendiſſem ejus animum, cui tum, cum jam in armis eſſemus, Conſulatus tamen alter, & triumphus ampliſſimus deferebatur, ſubjicerer eiſdem præliis: ut mea perſona ſemper ad improborum civium impetus aliquid videretur habere populare. Atque hæc non ego prius ſum ſuſpicatus, quam mihi palam denunciata ſunt: neque ea tam pertimui, ſi ſubeun-

garde d'être contens de moi ; je me déclarai d'abord pour la paix; ce n'eſt pas que je ne craigne les mêmes choſes qu'ils apprehendent, mais c'eſt que je les trouve moins à craindre qu'une guerre civile. Enſuite, la guerre étant déja commencée, lorſque Céſar vous eut fait propoſer un accommodement, & que je vis que vous lui aviez répondu d'une maniere ſi honorable pour lui, & que vous lui offriez des conditions ſi avantageuſes, je crus devoir penſer à moi ; & les obligations que je vous ai, me firent eſperer que vous entreriez dans mes vûes. Je me ſouvenois que pour avoir trop bien ſervi la République, je m'étois vû expoſé aux traitemens les plus cruels & les plus indignes. Je conſidérai que ſi je ne ménageois pas un homme, à qui même depuis que nous avons pris les armes, on offroit un ſecond Conſulat & le Triomphe, j'aurois à ſoûtenir les mêmes épreuves ; car il ſemble que je ſois deſtiné particulierement à être en bute aux coups des méchans Citoyens, & que ce ſoit pour bien des gens un agréable ſpectacle. Ce ne ſont pas-là de vains ſoupçons & de fauſſes allar-

da essent, quam declinanda putavi, si honeste vitare possem.

Quam brevem illius temporis, dum in spe pax fuit, rationem nostram vides; reliqui facultatem res ademit. Iis autem, quibus non satisfacio facile respondeo. Neque enim ego amicior C. Cæsari unquam fui, quam illi: neque illi amiciores Reipub. quam ego. Hoc inter me, & illos interest; quod, cum & illi cives optimi sint, & ego ab ista laude non absim, ego conditionibus, quod idem te intellexeram velle, illi armis disceptari maluerunt. Quæ quoniam ratio vicit; perficiam profecto, ut neque Respubl. civis à me animum, neque tu amici desideres.

mes, je ne vous dis rien dont on ne m'ait hautement menacé ; & quoique je me sentisse assez de courage pour soûtenir ce que je ne pourrois éviter, j'ai crû qu'il étoit de la prudence de m'en garantir, pourvû que je le fisse sans interesser mon honneur.

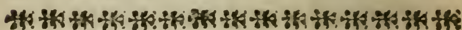
Voilà les raisons que j'ai eûes de me ménager pendant le peu de tems qu'on a parlé de paix ; depuis, je n'ai pas été le maître de faire ce que j'aurois souhaité. Pour ceux qui me condamnent, voici ce que j'ai à leur répondre, je n'ai jamais été plus uni qu'eux avec César, & ils n'ont jamais été plus attachés que moi à la République. Toute la difference qu'il y a entre nous, c'est que, quoiqu'ils soient de très-bons Citoyens, & que je ne sois pas tout-à-fait indigne de ce nom, nous avons été au même but par des voies differentes, eux par celle des armes, & moi par celle d'un accommodement, auquel vous me paroissiez vous-même porté. Mais, puisque leur sentiment a prévalu, vous pouvez compter que je ne manquerai point à ce que je dois à la République comme Citoyen, & à vous comme ami.

REMARQUES SUR LA II. LETTRE DE CICERON A POMPE'E.

1. CAnusium.] Sur les confins de la Pouille.

2. D. Lælius.] Il commanda depuis une flote sur les côtes d'Asie.

Lib. 3. de Bello Civil.



EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

MIhi molestior lippitudo erat quam ante fuerat. Dictare tamen hanc epistolam malui, quam Gallo Fabio, amantissimo utriusque nostrum, nihil ad te litterarum dare. Nam pridie quidem, quoquo modo potueram, scripseram ipse eas litteras, quarum vaticinationem falsam esse cupio. Hujus autem epistolæ non solum ea caussa est, ut ne quis à me dies intermittatur, quin dem ad te litteras; sed

3. *C. Messius.*] Voyez Rem. 9. sur la premiere Lettre, & Rem. 29. sur la quinziéme Lettre du quatriéme Livre.

4. *Esernie.*] Dans le pays des Samnites près de la source du Vulturne.





LETTRE XII.

J'Ai plus mal aux yeux que jamais; j'ai mieux aimé néanmoins me servir d'un Secretaire que de laisser partir Gallus Fabius notre ami commun sans profiter de cette occasion. Pour ma Lettre d'hier, où vous trouverez des prédictions qui ne seront peut-être que trop vraies, je l'ai écrite moi-même le mieux que j'ai pû, non seulement pour ne laisser passer aucun jour sans vous donner de mes nouvelles, mais beaucoup plus encore afin de vous engager à prendre quelques momens (car

etiam hæc justior, ut à te impetrarem, ut sumeres aliquid temporis; quo quia tibi perexiguo opus est, explicari mihi tuum consilium plane volo, ut penitus intelligam.

Omnia sunt integra nobis. Nihil prætermissum est, quod non habeat sapientem excusationem, non modo probabilem. Nam certe neque tum peccavi, cum imparatam jam Capuam, non solum ignaviæ delectus, sed etiam perfidiæ suspicionem fugiens, accipere nolui; neque cum post conditiones pacis per L. Cæsarem & Fabatum allatas cavi, ne animum ejus offenderem, cui Pompeius jam armatus armato Consulatum triumphumque deferret. Nec vero hæc extrema quisquam potest jure reprehendere, quod mare non transirem. Id enim, etsi erat deliberationis, tamen obire non potui. Ne-

il ne vous en faut pas davantage) pour éxaminer ce que je dois faire dans la conjoncture présente. Je vous prie donc de me marquer bien positivement ce que vous pensez là-dessus.

Je suis encore à tems pour me déterminer, & je n'ai rien fait jusqu'à présent que je ne puisse justifier par des raisons, je ne dis pas apparentes, mais solides. Si je n'ai pas voulu commander à Capoue, c'est que cette Place étoit sans défense, & qu'on auroit pû s'en prendre à moi de la négligence avec laquelle se faisoient les nouvelles levées; ou même me soupçonner de quelque intelligence avec les Ennemis. N'avois-je pas aussi raison, lorsque César eut fait proposer un accommodement par Lucius César & par Fabatus [1], de garder quelque ménagement avec un homme, à qui Pompée, même depuis qu'on avoit pris les armes de part & d'autre, offroit un second Consulat & le Triomphe? On peut encore moins me reprocher de n'avoir pas, en dernier lieu, suivi Pompée à Brindes; outre que cela demandoit que j'y pensasse plus d'une fois, je n'en ai pas été

que enim suspicari debui; præsertim cum ex ipsius Pompeii litteris, idem quod video te existimasse non dubitarim, quin is Domitio subventurus esset. Et plane quid rectum, & quid faciendum mihi esset, diutius cogitare malui.

Primum igitur, hæc qualia tibi esse videantur, etsi significata sunt à te, tamen accuratius mihi perscribas, velim: deinde aliquid etiam in posterum prospicias, fingasque, quem me esse deceat, & ubi me plurimum prodesse Reip. sentias; ecquæ pacifica persona desideretur; an in bellatore sint omnia. Atque ego, qui omnia officio metior, recordor tamen tua consilia; quibus si paruissem, tristitiam illorum temporum non subiissem. Memini, quid mihi tum suaseris per Theophanem, per Culleonem: idque sæpe ingemiscens sum recordatus. Quare nunc saltem ad illos calculos revertamur, quos tum abjecimus; ut non

le maître. Etois-je obligé de deviner que Pompée ſongeoit à paſſer la Mer ; & ne devois-je pas naturellement, ſur la Lettre qu'il écrivit au Conſul Lentulus, croire qu'il iroit au ſecours de Domitius, comme cette même Lettre vous l'avoit fait croire ? d'ailleurs, j'ai été bien-aiſe de penſer un peu à loiſir au parti que je dois prendre.

Vous m'avez déja fait entendre ce que vous penſez là-deſſus, mais je vous prie de me le marquer plus poſitivement, & de me donner des conſeils pour l'avenir. Faites-moi un plan de conduite, & éxaminez où je pourrai être plus utile à la République ; ſi on ne la peut ſervir qu'en prenant les armes ; ou s'il ne vaudroit pas mieux que quelqu'un ſe réſervât pour ménager un accommodement ? Quoique mon devoir ſoit pour moi une regle inviolable, je ne laiſſe pas de me ſouvenir des conſeils que vous me donniez avant mon exil ; ſi je les avois ſuivis, j'aurois évité tous mes malheurs. Je me ſouviens de ce que vous me fites dire alors par Theophane & par Culeon [2], & je me ſuis reproché ſouvent de n'en avoir pas profité. Il faut du moins que

ſolum glorioſis conſiliis utamur, ſed etiam paullo ſalubribus. Sed nihil præſcribo. Accurate velim perſcribas tuam ad me ſententiam.

Volo etiam exquiras, quam diligentiſſime poteris (habebis autem, per quos poſſis) quid Lentulus noſter, quid Domitius agat, quid acturus ſit, quemadmodum nunc ſe gerant, num quem accuſent, num cui ſuccenſeant. Quid dico, num cui? num Pompeio? omnino culpam omnem Pompeius in Domitium confert: quod ipſius litteris cognoſci poteſt: quarum exemplum ad te mitto. Hæc igitur videbis; & quod ad te ante ſcripſi, Demetrii Magnetis librum, quem ad te miſit de concordia, velim mihi mittas.



l'expérience me rende ſage ; & qu'en penſant à ce que l'honneur demande de moi, je n'oublie pas entierement mes intérêts. Mais je ne prétends point prévenir votre jugement, & je vous prie de me marquer précisément votre déciſion.

Je vous prie auſſi de vous informer avec ſoin (& vous ne manquez pas de gens pour cela) je vous prie, dis-je, de tâcher de découvrir ce que font Lentulus [3] & Domitius, ce qu'ils prétendent devenir, comment ils ſe conduiſent maintenant, à qui ils attribuent leur malheur, ou plûtôt s'ils ne l'attribuent pas à Pompée. Ce dernier prétend que c'eſt abſolument la faute de Domitius, comme vous le pourrez voir par les Lettres dont je joins ici la copie. Penſez à tout cela ; & n'oubliez pas de m'envoyer le traité de Demetrius Magnés, que je vous ai demandé.



REMARQUES
SUR LA XII. LETTRE.

1. F*Abatus*.] L. Roſcius Fabatus dont parlent Dion & Céſar ; il en eſt auſſi fait mention dans une Lettre d'Aſinius Pollo , & l'on trouve ce nom ſur une medaille d'argent.

CN. MAGNUS PROCOS. M.

MARCELLO , L. LENTULO COSS. S. D.

EGo, quod exiſtimabam, diſperſos nos, neque Reip. utiles, neque nobis præſidio eſſe poſſe, idcirco ad L. Domitium litteras miſi, primum uti ipſe cum omni copia ad nos veniret : ſi de ſe dubitaret, ut cohortes XIX *, quæ ex Piceno ad me iter habebant, ad nos mitteret. Quod veritus ſum, factum eſt, ut Domitius implicaretur; neque ipſe ſatis firmus eſſet ad caſtra facienda : quod meas* XIX *, & ſuas* XII *cohortes tribus in*

Ainsi il ne faut point lire ici avec quelques Critiques, *Fabius* au lieu de *Fabatus*. Il étoit alors Préteur.

2. *Theophane & Culeon.*] Nous en avons déja parlé ; ils étoient tous deux amis & creatures de Pompée.

3. *Lentulus.*] Il avoit été pris dans Corfinium ; & César l'avoit renvoyé comme tous les autres, quoiqu'il eût plus de sujet de se plaindre de lui à cause de leur ancienne liaison. C'est ce Lentulus qui étant Consul, avoit eu tant de part au rappel de Ciceron ; & c'est pour cela qu'il dit ici *noster Lentulus.*

LETTRE

DE POMPE'E AUX CONSULS.

COmme j'étois persuadé que tant que nous serions separés, nous ne pourrions, ni servir la République, ni tenir contre nos ennemis, j'avois écrit à L. Domitius de me venir joindre avec toutes ses troupes ; ou que s'il ne jugeoit pas à propos de se mettre en marche, il m'envoyât du moins les dix-neuf Cohortes qui me venoient du Picenum. Ce que j'appréhendois est arrivé ; Domitius se trouve au milieu des Ennemis ; il n'a pas assez de troupes pour former un camp, parce qu'il a mis

oppidis distributas haberet : (nam partim Albæ, partim Sulmone collocavit) neque si vellet expedire posset. Nunc scitote, me esse in summa sollicitudine. Nam & tot & tales viros periculo obsidionis liberare cupio : neque subsidio ire possum; quod his duabus legionibus non puto esse committendum, ut illuc ducantur; ex quibus tamen non amplius XIV *cohortes contrahere potui : quod Brundisium præsidium misi : neque Canusium sine præsidio, dum abessem, putavi esse dimittendum.*

D. Lælio mandaram, quod majores copias sperabam nos habituros, ut, si vobis videretur, alteruter vestrum ad me veniret: alter in Siciliam cum ea copia, quam Capuæ, & circum Capuam comparastis; & cum iis militibus, quos Faustus legit, proficisceretur; Domitius cum XII *suis cohortibus eodem adjungeretur; reliquæ copiæ omnes Brundisium co-*

dans Albe [1] & dans Sulmone une partie des douze Cohortes qu'il avoit déja, & des dix-neuf qu'on m'amenoit du Picenum ; & quand il voudroit à présent me venir joindre, il trouveroit les passages fermés. Cela m'afflige fort. Je voudrois bien aller au secours de tant de personnes considérables, mais je me trouve hors d'état de le faire ; car, outre qu'il seroit dangereux de mener de ce côté-la nos deux Légions [2], je n'en ai pû rassembler que quatorze Cohortes ; j'en ai envoyé une partie à Brindes, & je n'ai pas voulu laisser Canusium entierement dégarni.

Comme je croyois que nous aurions beaucoup plus de troupes, j'avois chargé D. Lælius de vous dire que, si vous le jugiez à propos, il seroit bon que l'un de vous deux vînt me joindre, & que l'autre passât en Sicile avec les troupes que vous avez ramassées à Capoue & aux environs, & avec celles que Faustus a levées, ausquelles Domitius joindroit ses douze Cohortes ; & que toutes les autres se rassembleroient à

gerentur : & inde navibus Dyrrachium transportarentur. Nunc, cum hoc tempore nihilo magis ego, quam vos subsidio Domitio ire possim, se per montes explicare ; non est nobis committendum, ut ad has XIV *cohortes, quas ego dubio animo habeo, hostis accedere aut in itinere me consequi possit. Quamobrem placitum est mihi, ac ita video censeri Marcello, & ceteris nostri ordinis, qui hic sunt, ut Brundisium ducerem hanc copiam, quam mecum habeo. Vos hortor, ut quodcumque militum contrahere poteritis, contrahatis, & eodem veniatis quamprimum. Arma, quæ ad me missuri eratis, iis, censeo, armetis milites, quos vobiscum habetis. Quæ arma superabunt, ea si Brundisium jumentis deportaritis, vehementer Reip. profueritis. De hac re vellem nostros certiores faciatis. Ego ad P. Lupum, & C. Coponium Prætores misi, ut se nobis conjungerent ; & militum quod haberent ad vos deducerent.*

EPISTOLA

Brindes pour paſſer à Dyrrachium. Maintenant, puiſqu'il m'eſt impoſſible auſſi-bien qu'à vous d'aller au ſecours de Domitius, & qu'il ne peut plus ſe ſauver par les défilés des montagnes [3], il faut du moins empêcher que l'ennemi ne me joigne, & qu'il n'approche de ces quatorze Cohortes, dont je ne ſuis gueres aſſûré. Ainſi j'ai crû, auſſi-bien que Marcellus & tous les autres Sénateurs qui ſont avec nous, qu'il faloit mener ces troupes à Brindes. Vous en amaſſerez de votre côté le plus que vous pourrez, & vous vous y rendrez en diligence. Pour les armes que vous deviez m'envoyer, vous n'avez qu'à les diſtribuer à vos ſoldats; s'il y en a de reſte, il ſeroit fort important de les faire porter à Brindes ſur des bêtes de ſomme. Je vous prie de faire ſavoir à tous ceux de notre parti les réſolutions que nous avons priſes. J'ai écrit aux Préteurs P. Lupus [4] & C. Coponius [5] de vous venir joindre avec leurs troupes.



REMARQUES
SUR LA LETTRE DE POMPE'E
AUX CONSULS.

1. A*lbe.*] Colonie Romaine dans le pays des Marses ; il ne la faut pas confondre avec l'autre Albe surnommée la longue, qui étoit dans le Latium.

2. *Nos deux Légions.*] C'étoient celles qu'on avoit ôtées à César sous prétexte de la guerre des Parthes, comme nous l'avons déja dit.

CN. MAGNUS PROCOS. S. D.
DOMITIO PROCOS.

MIror te ad me nihil scribere, & potius ab aliis, quam à te de Repub. me certiorem fieri. Nos, disjecta manu, pares adversariis esse non possumus. Contractis nostris copiis, spero nos & Reip. & communi saluti prodesse. Quamobrem cum constituisses, ut Vibullius mihi scripserat A. D. v Id. Feb Corfinio pro-

3. *Et qu'il ne peut plus se sauver par les défilés des Montagnes.*] Le Texte est ici imparfait. Grævius après Junius croit qu'après *possim* il faut lire *isque*, & sousentendre *non possit.* En effet, Ciceron a dit plus haut dans cette même Lettre, *neque si vellet expedire posset.*

4. *P. Lupus.*] Il étoit alors à Terracine ; mais il ne suivit point Pompée, & retourna à Rome peu de tems après.

Cæsar. Lib. I. *de Bell. Civil. Epist.* I. *Lib.* I.

5. *C. Coponius.*] Il passa la Mer avec Pompée, & eut dans la suite le commandement de la flote de Rhodes.

Lib. 3. *de Bell. Civ. de Divinat. Lib.* I.

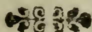
LETTRE I.

DE POMPE'E A DOMITIUS.

JE suis surpris de ne point recevoir de vos Lettres, & d'apprendre par d'autres que par vous, l'état des affaires. Tant que nous serons séparés, nous n'aurons point de forces suffisantes à opposer aux ennemis ; il est absolument nécessaire pour le bien de la République & pour notre propre sûreté, de rassembler toutes nos troupes. Vibullius m'avoit mandé dans sa Let-

ficisci cum exercitu, & ad me venire; miror quid causæ fuerit, quare consilium mutaris. Nam illa causa, quam mihi Vibullius scribit, levis est, te propterea moratum esse, quod audieris Cæsarem Firmo progressum in Castrum Truentinum venisse. Quanto enim magis appropinquare adversarius cœpit, eo tibi celerius agendum erat, ut te mecum conjungeres prius, quam Cæsar aut tuum iter impedire, aut me abs te excludere posset. Quamobrem etiam & etiam te rogo & hortor, id quod non destiti superioribus litteris à te petere, ut primo quoque die Luceriam advenires ante quam copiæ, quas instituit Cæsar contrahere, in unum locum coactæ nos à nobis distrahant. Sed si erunt, qui te impediant, ut villas suas servent, æquum est me à te impetrare ut cohortes, quæ ex Piceno & Camerino venerunt, quæ fortunas suas reliquerunt, ad me missum facias.

tre du neuviéme de Février, que vous étiez résolu à partir de Corfinium pour me venir joindre, & je ne vois pas ce qui a pû vous faire changer de dessein. Vibullius me marque bien que vous avez differé de partir, parce que vous avez appris que César s'étoit avancé de Firmum [1] à Truentum [2]; mais cela ne devoit pas vous arrêter. Au contraire plus l'ennemi s'approchoit, plus vous deviez faire de diligence pour le prévenir avant qu'il pût, ou empêcher votre marche, ou vous couper. Je vous conjure donc, comme j'ai fait dans toutes mes autres Lettres, de vous rendre au plûtôt à Lucerie avant que César, qui rassemble toutes ses troupes, puisse vous ôter la communication avec cette place. S'il y a des gens qui veuillent vous retenir pour mettre leur pays à couvert [3], il n'est pas juste du moins d'exposer les troupes du Picenum & de Camerinum [4], qui ont quitté leurs familles & leurs biens pour servir la République.



REMARQUES

SUR LA I. LETTRE

DE POMPE'E A DOMITIUS.

1. F*Irmum.*] Ville du Picenum.

2. *Truentum.*] A l'embouchure du fleuve de même nom, dans le Picenum. Ciceron l'appelle *Castrum Truentinum*, parce que c'étoit en effet une place forte.

Sil. Ital. Lib. 8.



CN. MAGNUS PROCOS. S. D.

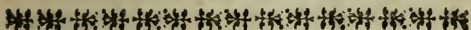
DOMITIO PROCOS.

Litteras abs te M. Calenius ad me attulit A. D. XIV *Kalend. Mart. in quibus litteris scribis, tibi in animo esse observare Cæsarem; &, si secundum mare ad me ire cœpisset, confestim in Samnium ad me venturum: sin autem ille circum istæc loca commoraretur, te ei, si propius accessisset, resistere*

Quique Truentinas servant cum flumine arces.

3. *Pour mettre leur pays à couvert.*] Je ſui ici la conjecture de Grævius qui lit *villas ſuas*, au lieu de *illas ſuas*. En conſervant néanmoins cette derniere leçon, cela feroit à peu près le même ſens; & après *illas ſuas*, il faudroit ſouſentendre *cohortes* qui eſt dans la ligne ſuivante. S'il y a des gens, dit Pompée, qui ne veuillent pas que vous m'ameniez les Cohortes que vous avez levées à Corfinium, parce qu'ils veulent les garder pour mettre leur pays à couvert, envoyez-moi du moins celles du Picenum, &c.

4. *Camerinum.*] Sur les confins du Picenum & de l'Ombrie.



LETTRE II.

DE POMPE'E A DOMITIUS.

M. Calenius m'a rendu le ſeiziéme de Février votre Lettre, dans laquelle vous me marquez que vous allez obſerver la marche de Céſar; & que ſi pour venir à moi, il prend du côté de la Mer, vous viendrez auſſitôt me joindre dans le Samnium; mais que, s'il s'arrêtoit dans les quartiers où vous êtes, vous étiez réſolu, en cas qu'il

velle. Te animo magno & forti istam rem agere existimo : sed diligentius nobis est videndum, ne distracti pares esse adversario non possimus ; cum ille magnas copias habeat & majores brevi habiturus sit. Non enim pro tua prudentia debes illud solum animadvertere, quot in præsentia cohortes contra te habeat Cæsar, sed quantas brevi tempore equitum & peditum copias contracturus sit. Cui rei testimonio sunt litteræ, quas Bussenius ad me misit ; in quibus scribit, id quod ab illis quoque mihi scribitur, præsidia Curionem, quæ in Umbria & Tuscis erant, contrahere, & ad Cæsarem iter facere. Quæ si copiæ in unum locum fuerint coactæ, ut pars exercitus ad Albam mittatur, pars ad te accedat ; ut non pugnet, sed locis suis repugnet, hærebis : neque solus cum ista copia tantam multitudinem sustinere poteris, ut frumentatum eas. Quamobrem te magnopere, hortor,

s'approchât, de lui faire tête. Je reconnois en cela votre grandeur d'ame & votre courage; mais il eſt à craindre que tant que nous ſerons ſéparés, nous ne puiſſions pas tenir contre un ennemi dont les forces ſont déja grandes & augmentent tous les jours. Un homme auſſi habile que vous, ne doit pas ſeulement conſiderer combien Céſar a actuellement de troupes; il faut faire attention que dans peu il aura une armée très-forte en Cavalerie & en Infanterie. C'eſt ce que j'ai appris par les Lettres de Buſſenius & de pluſieurs autres perſonnes, qui me mandent que Curion raſſemble toutes les garniſons de l'Ombrie & de la Toſcane pour les mener à Céſar. Quand toutes ces forces ſeront une fois réunies; ſi Céſar fait avancer une partie de ſon armée vers Albe, & qu'il marche avec l'autre à Corſinium; & que ſans vous attaquer, il vous ſerre de tous côtés, vous ne pourrez plus faire aucun mouvement, ni envoyer au fourrage à la vûe d'une ſi groſſe armée. Ainſi je vous exhorte fort à venir ici au plûtôt avec toutes vos troupes; les Conſuls s'y rendront auſſi.

ut quamprimùm cum omni copia huc venias. Consules constituerunt idem facere.

Ego Metuscilio ad te mandata dedi, providendum eße, ne duæ legiones sine Picentinis cohortibus in conspectum Cæsaris committerentur. Quamobrem nolito commoveri, si audieris me regredi, si forte Cæsar ad me veniet. Cavendum enim puto esse, ne implicatus hæream. Nam neque castra, propter anni tempus & militum animos, facere possum: neque ex omnibus oppidis contrahere copias expedit; ne receptum amittam. Itaque non amplius XIV *cohortes Luceriam coëgi. Consules præsidia omnia deducturi sunt, aut in Siciliam ituri. Nam aut exercitum firmum habere oportet, quo confidamus perrumpere nos posse; aut regiones ejusmodi obtinere, è quibus repugnemus. Id quod neutrum nobis hoc tempore contingit: quod & magnam partem Italiæ Cæsar occupavit; & nos non*

J'avois chargé Metuſcilius de vous dire, qu'il ſeroit dangereux de laiſſer approcher de l'armée ennemie nos deux Légions ſans les troupes du Picenum ; & qu'en cas que Céſar marchât à moi, il ne faloit point que vous fuſſiez alarmé de me voir reculer. Je dois prendre garde de m'engager trop avant ; car dans la ſaiſon où nous ſommes, & avec des troupes dont je ſuis ſi peu ſûr, je ne puis pas former un camp ; & je n'ai pas voulu non plus dégarnir toutes nos places, de peur qu'il ne me reſtât plus de retraite ; ainſi je n'ai raſſemblé à Lucerie que quatorze Cohortes. Les Conſuls m'ameneront les troupes qu'ils auront tirées des places que nous occupions, ou ils paſſeront en Sicile. Pour demeurer en Italie, il faudroit ou que nous fuſſions en état de forcer les ennemis, ou que nous occupaſſions des poſtes qu'ils ne puſſent forcer. L'un & l'autre nous manque ; Céſar eſt déja maître de preſque toute l'Italie, & ſon armée eſt fort ſupérieure à la nôtre ; il faut donc prendre

habemus exercitum tam amplum, neque tam magnum, quam ille. Itaque nobis providendum eſt, ut ſummam Reip. rationem habeamus. Etiam atque etiam te hortor, ut cum omni copia quamprimùm ad me venias. Poſſumus etiam nunc Remp. erigere, ſi communi conſilio negotium adminiſtrabimus: ſin diſtrahemur, infirmi erimus. Mihi hoc conſtitutum eſt.

His litteris ſcriptis, Sica à te mihi litteras attulit & mandata. Quod me hortare, ut iſtuc veniam, id me facere non arbitror poſſe; quod non magnopere his legionibus confido.

****

CN. MAGNUS PROCOS. S. D.

DOMITIO PROCOS.

L*Itteræ mihi à te redditæ ſunt A. D.* XIII *Kal. Mart. in quibus ſcribis, Cæſarem apud Corfinium caſtra poſuiſſe. Quod putavi*

garde de ne point trop expoſer la République. Je vous conjure encore une fois de venir au plûtôt nous joindre avec toutes vos troupes. Nous pouvons rétablir les affaires pourvû que nous ſoyons tous enſemble ; ſi nous nous ſéparons, nous ſerons trop foibles ; voilà le plan que je me ſuis fait.

Depuis que j'ai écrit cette Lettre, Sica m'a rendu la vôtre & m'a expoſé ſa commiſſion. Je voudrois bien pouvoir m'avancer vers Corfinium, comme vous le ſouhaitez ; mais il faudroit pour cela que je fuſſe plus ſûr de mes troupes.

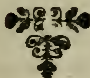
LETTRE III.

DE POMPE'E A DOMITIUS.

J'Ai reçu le dix-ſeptiéme de Février, votre Lettre dans laquelle vous me marquez que Céſar eſt campé à la vûe de Corfinium. Voilà ce que j'avois prévû, & ce que je vous avois prédit. Sans

& præmonui, fit, ut nec in præsentia committere tecum prœlium velit; &, omnibus copiis conductis, te implicet, ne ad me iter expeditum tibi sit; atque istas copias conjungere optimorum civium possis cum his legionibus, de quarum voluntate dubitamus: quo etiam magis tuis litteris sum commotus. Neque enim eorum militum, quos mecum habeo, voluntati satis confido, ut de omnibus fortunis Reip. dimicem: neque etiam, qui ex delectibus conscripti sunt à Consulibus, convenerunt. Quare da operam, si ulla ratione etiam nunc efficere potes, ut te explices, huc quamprimùm venias, ante quam omnes copiæ adversariûm conveniant. Neque enim celeriter ex delectibus huc homines convenire possunt: &, si convenirent, quantum iis committendum sit, quod inter se ne noti quidem sunt, contra veteranas legiones, non te præterit.

doute qu'il ne veut point en venir aux mains, mais ſeulement vous ſerrer de tous côtés pour vous empêcher de joindre vos troupes qui ſont fort affectionnées à la République, aux miennes dont la fidélité m'eſt fort ſuſpecte. Cela eſt d'autant plus fâcheux que je ne puis avec des troupes dont je ſuis ſi peu ſûr, hazarder un combat qui décideroit du ſalut de la République, & que je n'ai point ici celles que les Conſuls ont levées. Il faut donc, s'il en eſt encore tems, que vous tâchiez de trouver quelque paſſage pour venir ici au plûtôt, avant que les ennemis ayent raſſemblé toutes leurs forces. Nous ne pouvons pas raſſembler aſſez à tems les nouvelles levées; & quand cela ſeroit poſſible, quelle apparence d'oppoſer à des vieilles Légions, des gens qui ne ſe connoiſſent que d'un jour.





EPISTOLA XIII.

CICERO ATTICO SAL.

Lippitudinis meæ signum tibi sit librarii manus, & eadem caussa brevitatis: etsi nunc quidem, quod scriberem nihil erat. Omnis exspectatio nostra erat in nuntiis Brundusinis. Si nactus hic esset Cnæum nostrum, spes dubia pacis: sin ille ante tramisisset, exitiosi belli metus. Sed videsne, in quem hominem inciderit Resp. quam acutum, quam vigilantem, quam paratum? si mehercule neminem occiderit, nec cuiquam quidquam ademerit, ab his, qui eum maxime timuerant, maxime diligetur. Multum mecum municipales homines loquuntur, multum rusticani. Nihil prorsus aliud curant nisi agros, nisi villulas, nisi nummulos suos. Et vide, quam conversa res est. Illum, quo antea



LETTRE XIII.

VOus verrez bien que j'ai toujours mal aux yeux puiſque je me ſers d'un Secretaire, & par la même raiſon ma Lettre ſera courte. D'ailleurs je n'ai aucune nouvelle à vous mander, tout dépend de celles qui viendront de Brindes. Si Céſar joint Pompée, peut-être pourrons-nous avoir la paix; mais ſi Pompée paſſe une fois la Mer, il faut nous attendre à une guerre funeſte. Voyez, je vous prie, à quel homme la République a affaire. Quelle pénétration! quelle activité! que de prévoyance! S'il ne fait paroître ni cruauté, ni avarice, il aura bientôt l'affection de ceux qui le redoutoient le plus. J'entens ſouvent raiſonner les Bourgeois de ces quartiers & les gens de la campagne; ils ne ſe mettent en peine que de leurs champs, de leurs métairies, & de leur petit bien. Quel changement! ils craignent maintenant celui

confidebant, metuunt; hunc amant, quem timebant. Id quantis nostris peccatis vitiisque evenerit, non possum sine molestia cogitare. Quæ autem impendere putarem scripseram ad te; & jam tuas litteras exspectabam.



EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

NOn dubito quin tibi odiosæ sint epistolæ quotidianæ, cum præsertim neque nova de re aliqua certiorem te faciam, neque novam denique jam reperiam scribendi ullam sententiam. Sed si, dedita opera, cum caussa nulla esset, tabellarios ad te cum inanibus epistolis mitterem, facerem inepte. Euntibus vero, domesticis præsertim, ut nihil ad te dem litterarum, facere non possum: & simul (crede mihi) requiesco paulum in his miseriis, cum quasi

qu'ils regardoient comme leur défenseur, & ils aiment celui qu'ils redoutoient comme leur ennemi. C'eſt bien par notre faute que cela eſt arrivé, & je ne puis penſer ſans douleur à toutes celles que nous avons faites. Je vous ai déja prédit les malheurs dont nous ſommes menacés; j'attens votre réponſe.



LETTRE XIV.

JE m'imagine que vous vous laſſez de recevoir tous les jours de mes Lettres, ſur-tout depuis que je n'ai plus de nouvelles à vous mander, & que j'ai épuiſé toutes les réflexions. En effet, ſi n'ayant rien à vous apprendre, je vous envoyois des exprès, cela ſeroit ridicule; mais lorſque je trouve quelqu'un qui va à Rome, & que ce ſont ſur-tout des gens à moi, je ne puis m'empêcher de profiter de ces occaſions. Et puis, vous devez compter que dans le triſte état où nous ſommes, je n'ai du ſoulagement que lorſ-

tecum loquor: cum vero tuas epiſtolas lego, multo etiam magis. Omnino intelligo, nullum fuiſſe tempus poſt has fugas & formidines, quod magis debuerit mutum eſſe à litteris: propterea quod neque Romæ quidquam auditur novi: nec in his locis; quæ à Brundiſio abſunt propius quam tu biduum, aut triduum. Brundiſii autem omne certamen vertitur hujus primi temporis. Qua quidem exſpectatione torqueor. Sed omnia ante nos ſciemus.

Eodem enim die video Cæſarem à Corfinio poſt meridiem profectum eſſe, id eſt, Feralibus, quo Canuſio mane Pompeium: eo modo autem ambulat Cæſar, & iis diariis militum celeritatem incitat, ut timeam, ne citius ad Brundiſium, quam opus ſit, acceſſerit. Dices: Quid igitur proficis, qui anticipes ejus rei moleſtiam, quam triduo ſciturus ſis? nihil equidem. Sed, ut ſupra dixi, tecum perlibenter loquor.

Et ſimul ſcito, labare meum con-

que je m'entretiens avec vous, & encore plus lorſque je lis ce que vous m'écrivez. Depuis ces derniers troubles, il n'y a point eu de tems plus ſtérile en nouvelles. Vous n'en avez aucune à Rome, & nous n'en avons pas plus ici, quoique nous ſoyons moins éloignés de Brindes de deux ou trois journées. Ce qui s'y paſſe maintenant décidera des affaires pour cette campagne. J'en attens des nouvelles avec une extrême inquiétude, mais nous en aurons plûtôt que vous.

J'ai ſû que Céſar & Pompée étoient partis tous deux le même jour [1], celui-ci de Canuſium le matin, & l'autre de Corfinium l'après-midi. Mais Céſar marche avec tant de diligence, & il fait alors de ſi grandes largeſſes à ſes ſoldats, que j'appréhende fort qu'il n'arrive à Brindes plûtôt que nous ne voudrions. Pourquoi, me direz-vous, ſe tourmenter par avance ſur une choſe qu'on ſaura au vrai dans deux ou trois jours? Vous avez raiſon; mais, comme je vous l'ai déja dit, je me fais un plaiſir de m'entretenir avec vous.

Vous ſaurez encore que j'ai preſque

ſilium, illud quod ſatis jam fixum videbatur: non mihi ſatis idonei ſunt auctores ii, qui à te probantur. Quod enim umquam eorum in Rep. forte factum exſtitit? aut quis ab his ullam rem laude dignam deſiderat? nec mehercule laudandos exiſtimo, qui trans mare belli parandi cauſſa profecti ſunt: (quamquam hæc ferenda non erant) video enim quantum id bellum, & quam peſtiferum futurum ſit. Sed me movet unus vir; cujus fugientis comes, Remp. recuperantis ſocius videor eſſe debere. Totieſne igitur ſententiam mutas? ego tecum, tamquam mecum loquor. Quis autem eſt tanta quidem de re quin varie ſecum ipſe diſputet? ſimul & elicere cupio ſententiam tuam; ſi manet, ut firmior ſim; ſi mutata eſt, ut tibi aſſentiar.

Omnino ad id, de quo dubito, pertinet, me ſcire, quid Domitius acturus ſit, quid noſter Lentulus. De

abandonné le dessein auquel je me croyois déterminé ; je trouve que les gens que vous me proposez pour exemple [2], ne m'en doivent pas servir. Ont-ils donné quelque marque de courage pendant qu'ils ont été en place, & attend-t'on d'eux aucune action de vigueur ? Ce n'est pas que j'approuve ceux qui ont passé la Mer pour porter dans tout l'Empire une guerre funeste (quoique d'ailleurs on ne pût guéres souffrir les attentats de César) c'est Pompée seul qui me détermine, je me crois obligé à partager avec lui la bonne & la mauvaise fortune. Quoi ! m'allez-vous dire, vous changez encore de résolution ? Je m'entretiens avec vous comme je pourrois faire avec moi-même ; & qui est-ce qui délibérant sur des affaires de cette importance, ne panche pas plusieurs fois de différens côtés ? Je veux aussi vous engager par-là à me dire votre avis, afin que si vous êtes toujours dans la même pensée, je m'y tienne ; & que si vous en avez quelqu'autre, je la suive.

Pour me déterminer il est essentiel que je sache quel parti prendront Lentulus & Domitius. Il court ici diffé-

Domitio varia audimus, modo esse in Tiburti haud lepide: quo cum Lepidum accessisse ad urbem: quod item falsum video esse. Ait enim Lepidus, eum nescio quo penetrasse itineribus; occultandi sui causa, an maris apiscendi, ne id quidem scit. Ignorat enim de filio. Addit illud, sane molestum; pecuniam Domitio satis grandem, quam is Corfinii habuerit, non esse redditam. De Lentulo autem nihil audimus. Hæc velim exquiras, ad meque perscribas.

REMARQUES

SUR LA XIV. LETTRE.

1. *QUe Pompée & César sont partis le même jour.*] Il y a dans le Texte, *feralibus.* C'étoit une Fête en l'honneur des Dieux Manes. On voit par cet endroit qu'elle se célébroit du tems de Ciceron le vingt-deuxiéme de Février, car Pompée partit ce jour-la, comme on le voit dans la premiere Lettre du neuviéme Livre. Mais depuis le changement que Jules-César & Auguste firent au Calendrier,

rens bruits ſur ce dernier. Les uns diſent qu'il eſt à Tibur dans la maiſon de campagne de Lepidus [3], d'autres qu'il s'eſt approché de Rome avec lui ; mais je juge que l'un n'eſt pas plus vrai que l'autre : car Lepidus aſſûre que Domitius a pris des chemins détournés, ſoit pour aller dans quelqu'endroit écarté, ſoit pour gagner la Mer, car il n'en ſait rien de certain. Il ne ſait pas non plus où eſt Domitius le fils. Il ajoûte encore une choſe fâcheuſe pour le pere, c'eſt qu'on ne lui a pas rendu une ſomme d'argent conſidérable qu'il avoit à Corfinium [4]. Pour Lentulus nous n'en avons aucune nouvelle. Tâchez, je vous prie, de m'en faire avoir.

---

drier, on la célébra trois jours plûtôt. Cette Fête s'appeloit ſelon Varron FERALIA *à ferendo*, parce qu'on portoit ce jour-la des viandes ſur les tombeaux des morts ; uſage qui a demeuré quelque tems parmi les Chrétiens, quoique l'Egliſe le condamnât ; les Evêques n'ont pas eu peu de peine à l'abolir.

Varro Lib. 5. de Ling. Lat. Macrob. Lib. 1. *Saturn. cap.* 3.

2. *Les gens que vous me propoſez pour exemple.*] Manius Lepidus & Volcatius tous deux

Consulaires ; nous en avons déja parlé.

3. *A Tibur dans la maison de Lepidus.*] Le Texte est ici corrompu, *in Tiburti haud Lepide* est une correction de Grævius. Je lis avec Junius *in Tiburtino Lepidi ;* non que je prétende assûrer que ce soit la véritable leçon ; mais parce que dans la grande variété qui se trouve ici, les Manuscrits étant tous défigurés en cet endroit, tout ce qu'on peut faire c'est d'en choisir une qui fasse un sens raisonnable. Au reste, il s'agit ici de M' Lepidus dont nous



EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

A*D.* v *Non. Mart. epistolas mihi tuas Egypta reddidit, unam veterem* IV *Kal. quam te scribis dedisse Pinario, quam non vidimus ; in qua exspectas, quidnam præmissus agat Vibullius ; qui omnino non est visus à Cæsare : (in altera epistola video te scire ita esse) & quemadmodum redeuntem excipiam Cæsarem ; quem omnino vitare cogito : & aut Hæmonis fu-*

avons parlé dans la Remarque précedente ; ce qui paroît par ce que Ciceron ajoûte, *quo cum Lepidum accessisse ad urbem ;* ce qui ne peut s'entendre de M. Lepidus qui étoit partisan déclaré de César, & qui n'avoit point quitté Rome.

4. *Qu'on n'a pas rendu à Domitius une somme d'argent considérable qu'il avoit à Corfinium.*] Il y a lieu de croire que Lepidus n'étoit pas bien informé. César assûre qu'il fit rendre à Domitius cet argent, quoiqu'il fût bien persuadé qu'on le lui avoit fourni du Trésor public pour les frais de la guerre.



LETTRE XV.

ÆGypta me rendit le troisiéme de Mars plusieurs de vos Lettres. Vous aviez donné la premiere du vingt-sixiéme de Février, à Pinarius, mais je ne l'ai point vûe. Vous me marquez dans cette Lettre que vous attendez comment Pompée recevra les propositions dont Vibullius est chargé ; mais Vibullius n'a pas seulement vû César, comme vous l'avez sû depuis [1]. Vous êtes aussi en peine sur mon entrevûe avec ce dernier ; mais je compte de

gam intendis commutationemque vitæ tuæ; quod tibi puto esse faciendum: & ignoras, Domitius cum fascibusne sit: quod cum scies, facies ut sciamus.

Habes ad primam epistolam. Secutæ sunt duæ pridie Kal. ambæ datæ, quæ me convellerunt de pristino statu, jam tamen, ut ante ad te scripsi, labantem. Nec me movet, quod scribis, JOVI IPSI INIQUUM. *Nam periculum in utriusque iracundia positum est: victoria autem ita incerta, ut deterior caussa paratior mihi esse videatur: nec me Consules movent, qui ipsi pluma aut folio facilius moventur. Officii me deliberatio cruciat, cruciavitque adhuc. Cautior certe est mansio: honestior existimatur trajectio. Malo interdum, multi me non caute, quàm pauci non honeste fecisse existiment. De Lepido & Tullo quod quæris; illi*

l'éviter. J'approuve fort le dessein où vous êtes de vous retirer en Epire [2]. Vous me dites encore que vous ne savez pas si Domitius a gardé ses faisceaux [3]; ayez soin, je vous prie, de vous en informer & de me le faire savoir.

Voilà tout ce que j'ai à répondre à votre premiere Lettre. Les deux suivantes, écrites l'une & l'autre le dernier de Février, m'ont fait abandonner entierement cette résolution à laquelle je ne tenois plus gueres, comme je vous l'avois déja mandé. Ce n'est point que j'appréhende le ressentiment de Pompée qui, pour parler comme vous, s'en prendra aux Dieux & aux hommes; César ne sera peut-être pas moins à craindre; & quoique la victoire soit incertaine, elle semble néanmoins beaucoup plus assûrée au parti le moins juste. Je ne me regle pas non plus sur les Consuls, ils ont un caractere trop peu solide & changent comme le vent; c'est la seule vûe de mon devoir qui m'a jeté & qui me tient encore dans de si grandes perplexités. Sans doute qu'il seroit plus sûr pour moi de demeurer en Italie, mais cela seroit

vero non dubitant, quin Cæsari præsto futuri, in Senatumque venturi sint.

Recentissima tua est epistola Kal. data; in qua optas congressum, pacemque non desperas. Sed ego, cum hæc scribebam, nec illos congressuros, nec, si congressi essent, Pompeium ad ullam conditionem accessurum putabam. Quod videris non dubitare, si Consules transeant, quid nos facere oporteat; certe transeunt: vel, quo modo nunc est, transierunt. Sed memento præter Appium, neminem esse fere, qui non jus habeat transeundi. Nam aut cum imperio sunt, ut Pompeius, ut Scipio, Sefenas, Fannius, Voconius, Sestius, ipsi Consules; quibus more majorum concessum est vel omnes adire

moins généreux ; & je me dis de tems en tems qu'il faut laiſſer croire au plus grand nombre que j'ai manqué de prudence, plûtôt que de donner lieu à quelques autres de penſer que j'ai manqué de courage. Pour Tullus & Lepidus dont vous me parlez, ils comptent de ſe rendre aux ordres de Céſar & de ſe trouver au Sénat.

Dans votre derniere Lettre, qui eſt du premier de Mars, vous me marquez que vous ne deſeſperez pas de la paix ſi Pompée accepte l'entrevûe que Céſar lui propoſe ; mais je vous aſſûre par avance qu'il ne l'acceptera pas ; & quand même il l'accepteroit, qu'il ne voudra jamais rien conclure. Il ſemble que vous ne doutiez point du parti que je dois prendre, au cas que les Conſuls paſſent la Mer ; ils la paſſeront ſans doute, & même je les crois déja paſſés. Mais je vous prie de remarquer que de toutes les perſonnes de diſtinction qui ſont avec eux, il n'y a qu'Appius qui n'ait point droit de ſortir de l'Italie. Tous les autres ont des commandemens, comme Pompée [4], Scipion [5], Setenas [6], Fannius [7], Voconius [8], & Seſtius [9]. Les Conſuls mêmes ont droit

provincias : aut legati sunt eorum. Sed nihil differo. Quid placeat tibi, & quid propemodum rectum sit, intelligo. Plura scriberem, si ipse possem. Sed, ut mihi videor, postero biduo.

Balbi Cornelii litterarum exemplum, quas eodem die accepi, quo tuas, misi ad te, ut meam vicem doleres, cum me derideri videres.

REMARQUES

SUR LA XV. LETTRE.

1. *Vibullius n'a pas seulement vû César comme vous l'avez sû depuis.*] Ciceron & Atticus n'avoient pas été bien informés. Vibullius avoit été pris dans Corfinium ; apparemment que César l'avoit chargé dès-lors de proposer un accommodement à Pompée, comme il l'en chargea depuis lorsqu'il le prit une seconde fois en Espagne. Corradus croit que, *qui omnino non est visus à Cæsare*, signifie que Vibullius n'étoit point revenu trouver César ;

ſelon l'ancienne coûtume de viſiter les Provinces; les autres ſont Lieutenans de ceux que j'ai nommés. Mais je n'héſite plus; je vois bien quel eſt votre ſentiment, & même quel eſt mon devoir. Ma Lettre auroit été plus longue ſi je n'avois pas été obligé de me ſervir d'un Secretaire; j'eſpere que je n'en aurai plus beſoin dans deux jours.

Voici une Lettre de Balbus que j'ai reçûe en même tems que les vôtres; vous me plaindrez ſans doute, quand vous verrez comme on ſe moque de moi. [10]

---

mais il n'a pas fait attention que lorſque Ciceron écrivoit cette Lettre, à peine Vibullius avoit-il eu le tems de joindre Pompée.

2. *Le deſſein où vous êtes de vous retirer en Epire.*] Le Texte eſt corrompu en cet endroit, mais on ne laiſſe pas d'y entrevoir que Ciceron parle du deſſein qu'avoit Atticus de ſe retirer en Epire, comme il paroît par pluſieurs autres endroits des Lettres que Ciceron écrivit dans ces premiers tems de la guerre civile. Je me ſuis donc contenté d'exprimer le ſens, & je n'entreprends point de rétablir le Texte; ce que pluſieurs Critiques ont tenté ſans ſuccés. La conjecture la plus ſuportable, c'eſt celle de Grævius, qui au lieu de *& aut Hæmonis fugam*

intendis, lit *& an tu ad Chaoniam ſugam intendis ?* La Chaonie étoit une petite Province d'Epire, où étoient les terres d'Atticus, comme nous l'avons dit ſur la troiſiéme Lettre du ſixiéme Livre.

3. *Si Domitius a gardé ſes faiſceaux.*] Il étoit nommé pour ſucceder à Céſar dans la Gaule Tranſalpine, & les Gouverneurs faiſoient marcher leurs *Licteurs* devant eux dès qu'ils étoient hors de Rome. Si Domitius avoit quitté ſes faiſceaux, ç'auroit été une marque qu'il vouloit ménager Céſar, & c'eſt pour cela que Ciceron prie Atticus de s'en informer.

4. *Les autres ont des commandemens, comme Pompée, &c.*] On lui avoit donné le droit de commander dans toutes les Provinces, même au-deſſus des Gouverneurs; & de plus il avoit le Gouvernement d'Eſpagne.

5. *Scipion.*] Il étoit nommé Gouverneur de Syrie.

6. *Setenas.*] Pighius croit avec aſſez de vraiſemblance qu'il faut lire ici *Suſenas*. Il avoit été Préteur, comme tous les autres que Ciceron nomme ici après lui. *Suſenas* étoit un ſurnom de la famille *Nonia ;* mais *Setenas* eſt un nom inconnu chez les Romains.

7. *Fannius.*] Il avoit été nommé pour commander en Sicile, en attendant que Caton y paſſât.

Epiſt. 15. Lib. 7. & Ep. 6. Lib. 11.

8. *Voconius.*] Surnommé Saxa, d'une maiſon Plébéienne; il ſuivit Pompée en qualité de Propréteur.

9. *Seſtius.*] Nommé pour Gouverneur de Cilicie, comme le dit Plutarque dans la vie de

Brutus, où il faut lire χιλιχίαν au lieu de σικελίαν. On peut voir la ſeptiéme Lettre de l'onziéme Livre à Atticus, & la vingtiéme du cinquiéme Livre des Familieres, par leſquelles il paroît que Seſtius commandoit l'année ſuivante dans une Province d'Aſie.

10. *De quelle maniere on ſe moque de moi.*] Ciceron dit que Balbus ſe moquoit de lui, parce qu'il vouloit lui faire accroire que Céſar ſouhaitoit véritablement la paix.





BALBUS CICERONI IMP. S.

OBsecro te Cicero, suscipe curam & cogitationem dignissimam tuæ virtutis, ut Cæsarem & Pompeium, perfidia hominum distractos, rursus in pristinam concordiam reducas. Crede mihi, Cæsarem non solum fore in tua potestate, sed etiam maximum beneficium te sibi dedisse judicaturum, si huc te rejicis: velim, idem Pompeius faciat: qui ut adduci tali tempore ad ullam conditionem possit, magis opto, quam spero. Sed cum constiterit, & timere desierit, tum incipiam non desperare tuam auctoritatem plurimum apud eum valituram.

Quod Lentulum Cos. meum voluisti hic remanere, Cæsari gratum,



LETTRE

DE BALBUS A CICERON.

JE vous conjure, mon cher Ciceron, de travailler à rapprocher César & Pompée que la perfidie de certaines gens a éloignés l'un de l'autre; c'eſt une entrepriſe digne d'un homme de votre mérite. Je vous répons que non ſeulement vous ne trouverez point d'oppoſition du côté de Céſar, mais qu'il vous ſera même fort obligé ſi vous vous chargez de cette affaire. Je voudrois que Pompée fût dans les mêmes diſpoſitions; mais, pour le préſent je ſouhaite plus que je n'eſperé qu'il veuille entendre à aucun accommodement. Quand il ſe ſera arrêté quelque part, & qu'il ſera revenu de ſa terreur, alors on pourra eſperer quelque choſe du pouvoir que vous avez ſur ſon eſprit.

Céſar vous eſt fort obligé de ce que vous avez été d'avis que Lentulus ne

mihi vero gratissimum mediusfidius fecisti. Nam illum tanti facio, qui non Cæsarem magis diligam: qui si passus esset, nos secum, ut consueramus, loqui; & non se totum etiam & etiam ab sermone nostro avertisset, minus miser, quam sum, essem. Nam cave putes hoc tempore plus me quemquam cruciari, quod eum, quem ante me diligo, video in Consulatu quidvis potius esse, quam Consulem. Quod si voluerit tibi obtemperare, & nobis de Cæsare credere, & Consulatum reliquum Romæ peragere, incipiam sperare, etiam consilio Senatus, auctore te, illo relatore, Pompeium & Cæsarem conjungi posse. Quod si factum erit, me satis vixiße putabo.

Factum Cæsaris de Corfinio totum te probaturum scio. Quo modo in hujusmodi re, commodius cadere non potuit, quam ut res sine sanguin ecconficeret. Balbi mei tuique

ſortît point de l'Italie, & je vous en ai en mon particulier toute l'obligation poſſible; car je ne ſuis pas moins dévoué à ce Conſul qu'à Céſar même. S'il avoit voulu écouter mes conſeils comme il faiſoit autrefois, & qu'il n'eût pas affecté de m'éviter, je n'aurois pas tant de chagrin. Je puis vous aſſûrer qu'on ne peut en avoir plus que j'en ai, de voir qu'un homme, dont les intérêts me ſont plus chers que les miens, ſoûtienne ſi mal ſa dignité, & n'ait que le nom de Conſul. Que s'il vouloit ſuivre vos conſeils, & s'en rapporter à nous ſur les intentions de Céſar, & qu'il demeurât à Rome pendant le reſte de ſon Conſulat, je ne deſeſpererois pas alors qu'il ne pût par vos avis & en faiſant agir le Sénat, venir à bout de raccommoder Pompée avec Céſar. Si j'étois aſſez heureux pour voir réuſſir cette affaire, je mourrois ſans regret.

Je ne doute nullement que vous n'approuviez tout ce que Céſar a fait à Corfinium; c'eſt beaucoup qu'une telle affaire ſe ſoit paſſée ſans répandre de ſang. Je ſuis ravi que la viſite de mon neveu vous ait fait plaiſir. Vous pou-

adventu delectatum te valde gaudeo. Is quæcumque tibi de Cæsare dixit, quæque Cæsar scripsit, scio re tibi probabit, quæcumque fortuna ejus fuerit, verissime scripsisse.



EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

O*Mnia mihi provisa sunt, præter occultum, & tutum iter ad mare superum. Hoc enim mari uti non possumus hoc tempore anni. Illuc autem, quo spectat animus, & quo res vocat, qua veniam? cedendum enim est celeriter; ne forte qua re impediar, atque alliger. Nec vero ille me ducit qui videtur: quem ego hominem* [a] ἀπολιτικώτατον *omnium jam ante cognoram; nunc vero etiam* [b] ἀστρατηγικώτατον. *Non*

a Civilis gubernationis omnino imperitum.
b Artis Imperatoriæ maxime ignarum.

vez compter que ce qu'il vous a dit de la part de César, & ce que César vous a écrit lui-même, est très-sincere; & qu'il vous en donnera des marques effectives, de quelque maniere que les choses tournent.



LETTRE XVI.

J'Ai pris toutes mes mesures, & il ne me reste plus qu'à trouver un chemin sûr & détourné pour gagner la Mer Adriatique; car dans la saison où nous sommes [1], il n'y a pas d'apparence de s'embarquer sur celle de Toscane. Mais comment exécuter mon dessein, & comment arriver où je veux aller? Il faut partir au plûtôt, de peur que je n'en sois plus le maître. Ce n'est point Pompée qui me détermine, comme on le pourroit croire; je n'ai pas pour cela assez bonne opinion de lui. Je savois qu'il n'entendoit point du tout le Gouvernement, & je vois bien qu'il n'entend pas mieux la guerre. Ce n'est donc

me igitur is ducis, ſed ſermo hominum, qui ad me à Philotimo ſcribitur. Is enim me ab optimatibus ait conſcindi. Quibus optimatibus, dii boni? qui nunc quo modo autem ſe venditant Cæſari?

Municipia vero Deum: nec ſimulant, ut cum de illo ægroto vota faciebant. Sed plane quidquid mali hic Piſiſtratus non fecerit, tam gratum, quam ſi alium facere prohibuerit. Hunc propitium ſperant, illum iratum putant. Quas fieri cenſes [a] ἀπαντήσεις *ex oppidis? quos honores? metuunt, inquies: credo; ſed mehercule illum magis. Hujus inſidioſa clementia delectantur: illius iracundiam formidant. Judices* DCCCL. *qui præcipue Cnæo noſtro delectabantur, ex quibus quotidie aliquem video, neſcio quas ejus Lucerias horrent.*

a Obviam itiones.

pas lui qui me détermine ; ce ſont les diſcours de nos gens de bien qui, à ce que me mande Philotime, me déchirent cruellement. Quels gens de bien, bon Dieu ! des gens qui vont tous au-devant de Céſar, qui ſe donnent, qui ſe livrent à lui.

Pour les Villes de l'Italie, elles le reçoivent comme un Dieu ; & cela d'auſſi bon cœur que lorſqu'elles faiſoient des vœux pour la ſanté de Pompée [2]. Enfin, on tient compte à ce nouveau Piſiſtrate de tout le mal qu'il ne fait pas, comme s'il empêchoit les autres de le faire ; & l'on eſpere autant de ſa clémence, que l'on redoute la colere de Pompée. Quelle foule vient par-tout au-devant de lui ! quels honneurs ne lui rend-t'on pas ? C'eſt qu'on le craint, me direz-vous ; cela peut être, mais l'on craint encore plus Pompée. La modération du premier, quoiqu'étudiée & dangereuſe, ne laiſſe pas de raſſûrer ; & les menaces de l'autre allarment tout le monde. Je vois tous les jours quelques-uns de ces huit cens cinquante Juges [3] qui lui étoient ſi dévoués, les bruits de proſcription, qui ont couru à Lucerie, les ont entierement alienés.

Itaque quæro qui ſint iſti optimates, qui me exturbent, cum ipſi domi maneant. Sed tamen, quicumque ſunt, [a] αἰδέομαι Τρῶας. Etſi, qua ſpe proficiſcar, video; conjungoque me cum homine magis ad vaſtandum Italiam quam ad vincendum parato: demum quem exſpecto, & quidem, cum hæc ſcribebam VI. *Nonas jam exſpectabam aliquid à Brundiſio. Quid autem aliquid? quam inde turpiter fugiſſet, & victor hic qua ſe referret, & quo. Quod ubi audiſſem; ſi ille Appia veniret, ego Arpinum cogitabam.*

a Timeo Trojanos.

REMARQUES

SUR LA XVI. LETTRE.

1. D*Ans la ſaiſon où nous ſommes.*] On étoit alors dans le plus fort de l'hiver quoiqu'au mois de Mars; car l'Equinoxe ne fut cette année que vers le mois de Mai, comme on le verra dans la ſuite.

Je voudrois donc ſavoir qui ſont ces gens de bien qui trouvent mauvais que je ſois encore en Italie, pendant qu'ils ſe tiennent tranquilement à Rome. Mais enfin, quels qu'ils ſoient, il faut les contenter; cependant je vois bien à quoi je m'expoſe; & que celui dont je ſui la fortune, a fait des projets plus propres à perdre l'Italie qu'à nous ſauver. Qu'attens-je donc? j'attens aujourd'hui même, quatriéme de Mars, des nouvelles de Brindes; mais hélas, quelles nouvelles! La maniere honteuſe dont Pompée aura pris la fuite, & de quel côté ira le Vainqueur. Quand je le ſaurai, ſi Céſar vient par le grand chemin d'Appius, je m'en irai à Arpinum.

---

2. *Lorſqu'elles faiſoient des vœux pour la ſanté de Pompée.*] Ce fut l'année d'après ſon troiſiéme Conſulat qu'étant tombé dangereuſement malade, toutes les villes d'Italie firent des prieres publiques pour le rétabliſſement de ſa ſanté. C'eſt là-deſſus que Juvenal dit qu'il auroit été à ſouhaiter pour la gloire de Pompée, qui étoit alors montée au plus haut degré, que les vœux qu'on faiſoit pour lui ne fuſſent pas exaucés.

——— *Magno dederat Campania febres optandas, &c.*

Velleius Paterculus avoit fait, avant ce Poëte, la même réflexion.

3. *Ces huit cens cinquante Juges.*] Quelques Critiques voudroient qu'on lût CCCLX au lieu de DCCCL, parce que Pompée ne nomma, pendant son troisiéme Consulat, que trois cens soixante Juges, comme le disent Velleius Paterculus & Plutarque. Mais on peut conserver la leçon du Texte, & l'entendre de tous les Juges tirés des trois ordres de l'Etat. Il y en avoit trois cens tirés du Sénat, comme il paroît par la septiéme Lettre du huitiéme Livre des Fam. & comme le dit Plutarque dans la vie des Gracques. Le reste étoit pris parmi les Chevaliers & les Gardes du Trésor. Peut-être faut-il lire DCCCC au lieu de DCCCL, car Pline dit qu'on appeloit les Juges *Nongentos*, Lib. 33. cap. 2.



LETTRES DE CICERON A ATTICUS.

LIVRE NEUVIE'ME.



M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM

LIBER NONUS.

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.



TSI, cum tu has litteras legeres, putabam fore ut ſcirem jam quid Brundiſii actum eſset; (nam Canuſio VIII *Kal. profectus erat Cnæus; hæc autem ſcribebam pridie Nonas* XIV *die poſtquam ille Canuſio moverat) tamen angebar ſingularum horarum exſpectatione: mirabarque nihil*

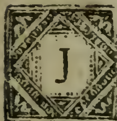
LETTRES



LETTRES DE CICERON A ATTICUS

LIVRE NEUVIE'ME.

LETTRE I.



E compte que lorſque vous recevrez cette Lettre, j'aurai eu des nouvelles de Brindes; car Pompée eſt parti de Canuſium le vingt-deuxiéme de Février, & nous ſommes aujourd'hui au ſixiéme de Mars qui fait le quatorziéme jour [1]. Je ne laiſſe pas néanmoins d'être dans une inquiétude & une impatience extrême. Je ne puis comprendre comment il n'eſt encore rien venu de ce côté-la, pas même le moindre bruit;

allatum esse ne rumoris quidem. Nam erat mirum silentium. Sed hæc fortasse [a] κενόσπουδα *sunt: quæ tamen jam sciantur necesse est.*

Illud molestum, me adhuc investigare non posse, ubi P. Lentulus noster sit, ubi Domitius. Quæro autem, quo facilius scire possim, quid acturi sint; iturine ad Pompeium; &, si sunt, qua quandove ituri sunt. Urbem quidem jam refertam esse optimatium audio; Sosium & Lupum, quos Cnæus noster ante putabat Brundisium venturos esse quam se, jus dicere. Hinc vero vulgo vadunt. Etiam M' Lepidus, quocum diem conterere solebam, cras cogitabat. Nos autem in Formiano morabamur, quo citius audiremus: deinde Arpinum volebamus. Inde, iter qua maxime [b] ἀναπάντητον *esset, ad mare superum, remotis, sive omnino missis lictoribus. Audio enim bonis*

a Vanæ curæ plena.
b Remotum ab omni occursu.

ce ſilence à quelque choſe d'extraordinaire. Peut-être que je me tourmente inutilement, mais celà ne peut pas aller loin.

Ce qui me fait encore de la peine, c'eſt de ne pouvoir découvrir où ſont P. Lentulus & Domitius. Je m'en informe pour ſavoir enſuite quel eſt leur deſſein; s'ils iront joindre Pompée? & en cas qu'ils y ſoient réſolus, quand ils doivent partir, & quelle route ils prendront? On dit que Rome eſt déja toute remplie de nos gens de bien, & que les Préteurs Soſius & Lupus qui, à ce que Pompée croyoit, devoient arriver à Brindes avant lui, exercent les fonctions de leur Charge [2]. Il part auſſi pluſieurs perſonnes de ces quartiers pour s'y rendre; & M' Lepidus, que je voyois tous les jours, part demain. Pour moi je demeurerai à Formies afin d'avoir plûtôt des nouvelles de Brindes. J'irai enſuite à Arpinum, d'où je gagnerai la Mer Adriatique par les chemins les plus détournés; j'envoirai devant moi mes Licteurs, ou je m'en déferai. Car enfin, il faut bien contenter ces bons Citoyens, en qui la Républi-

viris, qui & nunc, & ſæpe antea magno præſidio Reip. fuerunt, hanc cunctationem noſtram non probari, multaque in me, & ſevere in conviviis tempeſtivis quidem diſputari.

Cedamus igitur; &, ut boni cives ſimus, bellum Italiæ terra marique inferamus: & odia improborum rurſus in nos, quæ jam exſtincta erant, incendamus; & Lucceii conſilia, ac Theophani perſequamur. Nam Scipio vel in Syriam proficiſcitur ſorte; vel cum genero honeſte, vel Cæſarem fugit iratum. Marcelli quidem, niſi gladium Cæſaris timuiſſent, manerent. Appius & eodem timore, & inimicitiarum recentium; & tamen præter hunc, & C. Caſſium, reliqui legati; Fauſtus Proquæſtor: ego unus, cui utrumvis liceret.

Frater accedet; quem ſocium hu-

que a trouvé de tout tems & trouve encore tant de reſſource. J'apprens qu'ils trouvent mauvais que je ne ſois pas encore parti, & qu'ils raiſonnent fort gravement ſur mon ſujet dans leurs longs feſtins. [3]

Hé bien partons, & pour ne pas manquer à la République, armons contre l'Italie la terre & la Mer; rallumons contre nous la haine des méchans Citoyens; ſuivons enfin l'exemple de Lucceius & de Theophane [4]; car tous les autres ont des raiſons ou des prétextes. Scipion peut dire qu'il s'en va dans ſon Gouvernement de Syrie, ou qu'il ne peut honnêtement ſe ſéparer de ſon gendre, ou qu'il a lieu de craindre le reſſentiment de Céſar. C'eſt cette raiſon ſeule qui a empêché les Marcellus de demeurer. La même crainte a déterminé Appius qui s'eſt attiré depuis peu en particulier l'inimitié de Céſar. D'ailleurs, hors Appius & C. Caſſius, tous les autres ſont Lieutenans, & Fauſtus eſt Proqueſteur [5]. Il n'y a que moi à qui il auroit été libre de paſſer la Mer ou de demeurer en Italie.

Mon frere m'accompagnera; quoi-

jus fortunæ esse non erat æquum : cui magis etiam Cæsar irasceretur. Sed impetrare non possum ut maneat. Dabimus hoc Pompeio, quod debemus. Nam me quidem alius nemo movet ; non sermo bonorum, qui nulli sunt ; non caussa, quæ acta timide est, agetur improbe. Uni, uni hoc damus, ne id quidem roganti, nec suam caussam (ut ait) agenti, sed publicam. Tu quid cogites de transeundo in Epirum scire sane velim.

REMARQUES
SUR LA I. LETTRE.

1. NOus sommes aujourd'hui au sixiéme de Mars qui fait le quatorziéme jour.] On voit ici par le compte de Ciceron, que l'année fut Bissextile, & que le mois de Février eut vingt-neuf jours.

2. *Que les Préteurs Sosius & Lupus exercent les fonctions de leur Charge.*] Il étoit faux qu'ils fussent retournés à Rome. Il est sûr du moins que Lupus passa en Grece ; Pompée l'envoya l'année suivante dans l'Achaye, dont il se rendit le maître.

qu'il ne ſoit gueres juſte que pour ſuivre ma fortune, il s'expoſe au reſſentiment de Céſar qui aura plus de ſujet de ſe plaindre de lui que d'un autre [5]. Mais je ne puis le faire changer de deſſein ; les obligations que nous avons à Pompée l'emportent ſur toutes les autres conſidérations. C'eſt le ſeul motif qui me détermine ; & non pas les diſcours de nos prétendus gens de bien, non plus que la bonté de notre cauſe qu'on a juſqu'à préſent ſi mal défendue, & qu'on ne ſoûtiendra qu'en perdant la République. C'eſt à Pompée, & à Pompée ſeul, que je ſacrifie tous mes intérêts ; quoiqu'il ne m'en tienne aucun compte, & qu'il prétende que cette affaire n'eſt point la ſienne, mais uniquement celle de la République. Mandez-moi ſi vous ſongez toujours à paſſer en Epire.

---

3. *Dans leurs longs feſtins.*] Il y a dans le Texte, *in conviviis tempeſtivis*. On appeloit ainſi les repas qui commençoient avant l'heure ordinaire.

4. *Suivons enfin le parti de Lucceius & de Theophane.*] Nous avons déja parlé pluſieurs fois du pouvoir que Theophane avoit ſur l'eſprit de Pompée. Lucceius n'en avoit pas moins,

& César dit que Pompée ne faisoit rien sans le consulter.

5. *La même crainte a déterminé Appius, qui s'est attiré depuis peu en particulier l'inimitié de César.*] Appius s'étoit chargé, l'année précedente, de l'odieuse commission d'aller redemander à César les deux Légions qu'on lui ôta sous prétexte de la guerre des Parthes. Et à son retour il n'oublia rien pour diminuer la grande idée que l'on avoit de la puissance de César; ce fut lui plus que personne, qui don-



EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

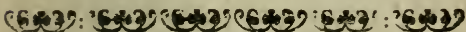
ETsi Nonis Mart. die tuo, ut opinor, exspectabam epistolam à te longiorem; tamen ad eam ipsam brevem, quam III Nonas [a] *ὑπὸ τὴν διάληψιν dedisti, rescribendum putavi. Gaudere ais te, mansisse me; & scribis in sententia te manere, mihi autem superioribus litteris videbare non dubitare, quin cede-*

a Sub ipsam accessionem febris.

nâ à Pompée cet excès de confiance qui lui fit perdre l'Italie.

6. *Proqueſteur.*] On appeloit ainſi ceux qui faiſoient dans les Provinces, la fonction de Queſteur, ſans en avoir le titre.

7. *Quoiqu'il ne ſoit gueres juſte que pour ſuivre ma fortune, il s'expoſe au reſſentiment de Céſar, qui aura plus de ſujet de ſe plaindre de lui que d'un autre.*] Il parle de ſon frere qui avoit des obligations particulieres à Céſar, de qui il avoit été Lieutenant dans les Gaules, comme on l'a vû dans les dernieres Lettres du quatriéme Livre.



LETTRE II.

QUoique je doive avoir une Lettre de vous le ſeptiéme de Mars qui, à ce que je crois, eſt votre mauvais jour, je ne laiſſerai pas de répondre à cette petite Lettre que vous m'avez écrite le cinq un peu avant votre accès. Vous me dites que vous êtes bien-aiſe que je ne ſois pas encore parti, & que vous êtes toujours là-deſſus de même avis. Il me paroiſſoit néanmoins par vos autres Lettres que vous ne doutiez point que je ne dûſſe ſuivre Pompée, pour-

rem, ita, si & Cnæus bene comitatus conscendisset, & Consules transissent. Utrum hoc tu parum commeministi, an ego non satis intellexi, an mutasti sententiam? Sed aut ex epistola, quam exspecto, perspiciam, quid sentias; aut alias abs te litteras eliciam.

Brundisio nihil dum erat allatum. O rem difficilem, planeque perditam! quam nihil prætermittis in consilio dando! quam nihil tamen quod tibi placeat explicas! non esse me una cum Pompeio gaudes: ac proponis quam sit turpe me adeße, cum quid de illo detrahatur, nec fas esse approbare. Certe contra igitur? dii, inquis, averruncent. Quid ergo fiet, si in altero scelus est, in altero supplicium? Impetrabis, inquis, à Cæsare, ut tibi abesse liceat, & esse otioso. Supplicandum igitur! miserum. Quid si non impetraro?

vû qu'il s'embarquât avec un nombre de troupes raiſonnable, & que les Conſuls paſſaſſent auſſi la Mer. Auriez-vous oublié ce que vous m'écriviez alors, ne l'aurois-je pas bien compris, ou auriez-vous changé de ſentiment ? Mais la Lettre que j'attens m'éclaircira, ou je vous en demanderai une ſeconde.

Il n'eſt encore venu aucune nouvelle de Brindes. Quel étrange embarras ! & par où s'en tirer ? Vous m'expoſez avec la derniere exactitude toutes les raiſons qui peuvent me partager, mais ſans rien conclure. Vous êtes bien-aiſe que je ne ſois pas avec Pompée ; d'un autre côté vous me faites comprendre qu'il ſeroit honteux pour moi de me trouver au Sénat lorſqu'on y fera des Decrets contre lui, & que l'honneur ne peut me permettre d'y avoir part. Il faudra donc m'y oppoſer ? donnez-vous-en bien de garde ; que faire dans une ſituation où je ne puis éviter la peine que par le crime ? Céſar me permettra, dites-vous, de m'abſenter & de ne me mêler d'aucune affaire ; il faudra donc m'abaiſſer à lui demander cela comme une grace ? Comment m'y

Et de triumpho erit, inquis, integrum. Quid ſi hoc ipſo premar? accipiam? quia fœdius? negem? repudiari ſe totum, magis etiam quam olim in XX viratu putabit. Ac ſolet, cum ſe purgat, in me conferre omnem illorum temporum culpam: ita me ſibi inimicum, ut ne honorem quidem à ſe accipere vellem. Quanto nunc hoc idem accipiet aſperius? tanto ſcilicet, quanto & honor hic illo eſt amplior, & ipſe robuſtior.

Nam quod negas te dubitare, quin magna in offenſa ſim apud Pompeium hoc tempore, non video cauſſam, cur ita ſit, hoc quidem tempore. Qui enim omiſſo Corfi-

résoudre ? Mais que sera-ce s'il me refuse ?

En demeurant, me dites-vous encore, vous vous conservez la liberté de demander le Triomphe ; mais, si César me l'offre lui-même, quel parti prendre ? L'accepter ? quelle honte pour moi ! Le refuser ? il se persuadera encore plus fortement que lorsque je ne voulus point de place dans son *Vigintivirat* [1], c'est par éloignement pour tout ce qui vient de lui. Toutes les fois qu'il est entré avec moi dans quelque éclaircissement sur nos anciennes brouilleries, il n'a pas manqué de me reprocher ce refus, & de me dire que je lui avois été opposé jusqu'à ne vouloir pas tenir de lui une place honorable. Combien trouvera-t'il maintenant plus mauvais que je refuse le Triomphe ? Il en sera plus choqué à proportion de ce que l'honneur est plus considérable, & qu'il est lui-même plus puissant.

Quant à ce que vous me dites, que je dois compter que Pompée est fort fâché contre moi, je ne vois pas que je lui en aye donné lieu jusqu'à présent. Lui qui ne m'a fait savoir sa résolution qu'après la prise de Corfinium,

nio denique certiorem me sui consilii fecit, is queretur Brundisium me non venisse, cum inter me & Brundisium Cæsar esset? Deinde etiam scit suam esse in ea caussa querelam [a] ἀπαῤῥησίαστον; *me putat de municipiorum imbecillitate, de delectibus, de pace, de urbe, de pecunia, de Piceno occupando plus vidisse, quam se. Sin cum potuero non venero, tum erit inimicus: quod ego non eo vereor, ne mihi noceat; (quid enim faciet?*

[b] Τίς δ' ἐστὶ δοῦλος, τοῦ θανεῖν ἄφροντις ὤν;)

sed quia ingrati animi crimen horreo. Confido igitur adventum nostrum illi, quoquo tempore fuerit, ut scribis, [c] ἀσμενιστὸν *fore.*

a Reprehendendi libertate carentem.
b Quisnam est servus mortem non timens?
c Gratissimum.

Nam quod ais, si hic temperantius egerit, consideratius consilium

comment auroit-il voulu que je le fusse allé joindre à Brindes, puisque César étoit alors entre Brindes & moi? D'ailleurs, il sent bien qu'il lui siéroit mal de faire des reproches aux autres, maintenant qu'on en a tant à lui faire. Il reconnoît que j'avois raison de dire qu'on ne pouvoit tirer que de foibles secours des villes de l'Italie & des nouvelles levées; qu'il faloit faire la paix à quelque prix que ce fût; qu'on ne devoit point abandonner Rome, & encore moins y laisser l'argent du Trésor public, & qu'il faloit commencer par s'emparer des places du Picenum. Si je ne vas pas joindre Pompée lorsque j'en aurai la liberté, il pourra m'en vouloir du mal. J'en serois fâché, non que je craigne son ressentiment (que me peut-il faire? quand on ne craint point la mort, on n'a plus rien à craindre [2].) mais c'est que tout ce qui ressent l'ingratitude, me fait horreur. Je me flatte donc, comme vous en convenez vous-même, que quand j'irai le trouver, il me verra toujours avec plaisir.

Vous me dites que si César agit avec modération, vous ne vous presserez

te daturum, qui hic poteſt ſe gerere non perdite? vita, mores, ante facta, ratio ſuſcepti negotii, ſocii, vires bonorum, aut etiam conſtantia.

Vix dum epiſtolam tuam legeram, cum ad me currens ad illum Poſtumus Curtius venit, nihil niſi claſſes loquens & exercitus: eripiebat Hiſpanias: tenebat Aſiam, Siciliam, Africam, Sardiniam: confeſtim in Græciam perſequebatur. Eundum igitur eſt, nec tam ut belli, quam ut fugæ ſocii ſimus. Nec enim ferre potero ſermones iſtorum quicumque ſunt. Non ſunt enim certe, ut appellantur, boni. Sed tamen idipſum ſcire cupio, quid loquantur; idque ut exquiras, meque certiorem facias, te vehementer rogo. Nos adhuc quid Brundiſii actum eſſet

pas ſi fort de me déterminer. Mais quelle modération peut-on attendre d'un homme du caractere de Céſar? Sa conduite paſſée, la fin qu'il ſe propoſe, la maniere dont il s'y eſt pris, les perſonnes dont il ſe ſert, la fermeté & les oppoſitions qu'il pourra trouver de la part des bons Citoyens; tout cela le portera ſans doute aux dernieres extrémités.

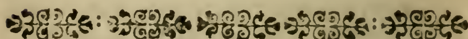
Comme j'achevois de lire votre Lettre, j'ai vû arriver chez moi Poſtumus Curtius [3] qui s'en va en diligence trouver Céſar. Il ne parle que de flotes & d'armées formidables. A l'entendre, l'Eſpagne ne peut pas tenir contre Céſar; il s'emparera avec la même facilité de l'Aſie, de la Sicile, de l'Afrique, & de la Sardaigne, & il va pourſuivre ſon ennemi en Grece. Il faut donc partir, moins pour combattre que pour fuir avec Pompée; auſſi-bien je ne pourrois pas ſoûtenir les diſcours de ces gens, quels qu'ils puiſſent être, qui prennent ſi fauſſement le nom de gens de bien. Je ſerois bien-aiſe néanmoins de ſavoir ce qu'ils diſent de moi; je vous prie inſtamment de vous en informer & de me l'écrire. Il n'eſt en-

plane nesciebamus. Cum sciemus, tum ex re, & ex tempore consilium capiemus; sed utemur tuo.

REMARQUES
SUR LA II. LETTRE.

1. *Lorsque je ne voulus point de place dans son* Viginti-virat.] Voyez la septiéme Remarque sur la sixiéme Lettre du second Livre.

2. *Quand on ne craint point la mort, on n'a*



EPISTOLA III.
CICERO ATTICO SAL.

Domitii filius transiit Formias VIII *Id. currens ad matrem Neapolim, mihique nuntiari jussit, patrem ad urbem esse; cum de eo curiose quæsisset servus noster Dionysius. Nos autem audieramus eum profectum sive ad Pompeium, sive*

core venu aucune nouvelle de Brindes ; quand j'en aurai eu je prendrai alors des meſures ſelon l'état des affaires & les occurrences ; mais je ne ferai rien ſans vous conſulter.

---

plus rien à craindre.] Il y a dans le Texte un vers que Plutarque cite ſous le nom d'Euripide, dans le Traité de la lecture des Poëtes. Virgile a fait dire à Didon dans le même ſens, *quem timui moritura.*

3. *Poſtumus Curtius.*] Creature de Ciceron, qui l'avoit quelques années auparavant recommandé à Céſar.

Epiſt. 13. *Lib.* 2. *ad Quint. Fr.*



LETTRE III.

Domitius le fils paſſa le huit à Formies ; il alloit en diligence trouver ſa mere à Naples. Dionyſius l'un de mes gens l'ayant fort preſſé pour ſavoir des nouvelles de ſon pere, il me fit dire qu'il étoit auprès de Rome. On nous avoit dit qu'il étoit déja par-

in Hispaniam. Id cujusmodi sit scire sane velim. Nam ad id, quod delibero, pertinet, si ille certe nusquam discessit, intelligere Cnæum, non esse faciles nobis ex Italia exitus, cum ea tota armis, præsidiisque teneatur, hieme præsertim. Nam, si commodius anni tempus esset, vel infero mari liceret uti. Nunc nihil potest nisi supero tramitti; quo iter interclusum est. Quæres igitur & de Domitio & de Lentulo.

A Brundisio nulla adhuc fama venerat: & erat hic dies VII *Id. quo die suspicabamur, aut pridie Brundisium venisse Cæsarem. Nam Kal. Arpis manserat. Sed si Postumum audire velles, persecuturus erat Cnæum. Transisse enim jam putabat, conjectura tempestatum ac dierum. Ego nautas eum non putabam habiturum: ille confidebat, & eo magis, quod audita naviculariis*

ti, ſoit pour aller joindre Pompée, ſoit pour paſſer en Eſpagne. Je voudrois bien ſavoir ce qui en eſt; car, s'il n'eſt pas encore parti, je ſerai bien-aiſe que Pompée puiſſe juger par-là qu'il eſt fort difficile de ſortir de l'Italie, dont tous les poſtes ſont occupés par les troupes de Céſar. La ſaiſon où nous ſommes eſt encore un obſtacle; ſi l'on n'étoit pas en hiver, je pourrois m'embarquer ſur la Mer de Toſcane, au lieu qu'il faut que je gagne la Mer Adriatique, & tous les paſſages ſont fermés de ce côté-la. Tâchez donc, je vous prie, d'avoir des nouvelles de Domitius & de Lentulus.

Il n'en eſt encore venu aucune de Brindes; nous voilà au neuviéme de Mars, & Céſar a dû y arriver aujourd'hui, ou même hier, car il coucha le premier de ce mois à Arpi *. Mais ſi l'on en veut croire Poſtumus, il pourſuivra Pompée qui, ſelon ſa ſupputation, devoit être embarqué, le vent ayant été favorable. Je ne crois pas que Céſar puiſſe avoir des matelots. Poſtumus au contraire s'en flatte, ſurtout à cauſe de la grande réputation

* Dans la Pouille, entre Licerie & Siponte.

hominis liberalitas esset. Sed tota res Brundisina jam quo modo habeat se diutius nescire non possum.



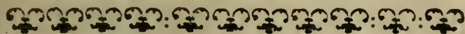
EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO SAL.

EGo etsi tamdiu requiesco, quam diu aut ad te scribo, aut tuas litteras lego: tamen & ipse egeo argumento epistolarum, & tibi idem accidere certo scio. Quæ enim soluto animo familiariter scribi solent, temporibus his excluduntur. Quæ autem sunt horum temporum, ea jam contrivimus. Sed tamen, ne me totum ægritudini dedam, sumsi mihi quasdam tanquam [a] θέσεις, *quæ & politicæ sunt, & temporum horum; ut & abducam animum ab querelis, & in eo ipso, de quo agitur, exercear. Eæ sunt ejusmodi.*

a Quæstiones.

de libéralité que César s'eſt faite. Mais je ſerai inceſſamment inſtruit de tout ce qui ſe ſera paſſé à Brindes.



LETTRE IV.

JE ne ſuis tranquile que lorſque je vous écris, ou que je lis vos Lettres; mais la matiere commence à me manquer, & je ne doute point qu'elle ne vous manque auſſi; car nous ne ſommes pas dans un tems à nous entretenir de bagatelles, & nous avons épuiſé tout ce qu'on pouvoit dire ſur les affaires préſentes. Cependant, afin de ne me pas abandonner entierement à mon chagrin, je m'exerce ſur quelques queſtions de Politique qui ont rapport à la ſituation où je me trouve, & pour n'être pas toujours ſur un ton plaintif, & parce que c'eſt de leur déciſion que dépend le parti que je dois prendre. Les voici.

Εἰ μενετέον ἐν τῇ πατρίδι τυραννουμένῃ. Τυραννουμένης δ' αὐτῆς, εἰ παντὶ τρόπῳ τυραννίδος κατάλυσιν πραγματευτέον, κἂν μέλλῃ διὰ τοῦτο περὶ τῶν ὅλων ἡ πόλις κινδυνεύσειν. Εἰ εὐλαβητέον τὸν καταλύοντα, μὴ αὐτὸς αἴρηται. Εἰ πειρατέον ἀρήγειν τῇ πατρίδι τυραννουμένῃ καιρῷ καὶ λόγῳ μᾶλλον, ἢ πολέμῳ. Εἰ πολιτικὸν τὸ ἡσυχάζειν, ἀναχωρήσαντά ποι, τῆς πατρίδος τυραννουμένης. Εἰ διὰ παντὸς ἰτέον κινδύνου τῆς ἐλευθερίας πέρι. Εἰ πόλεμον ἐπακτέον τῇ χώρᾳ, καὶ πολιορκητέον ταύτην τυραννουμένην. Εἰ καὶ μὴ δοκιμάζοντα τὴν διὰ πολέμου κατάλυσιν τῆς τυραννίδος, συναπογραπτέον ὅμως τοῖς ἀρίστοις. Εἰ τοῖς εὐεργέταις, καὶ φίλοις συγκινδυνευτέον ἐν τοῖς πολιτικοῖς κἂν μὴ δοκῶσιν εὖ βεβουλεῦσθαι περὶ τῶν ὅλων. Εἰ ὁ μεγάλα τὴν πατρίδα εὐεργετήσας, δι' αὐτό τε τοῦτο ἀνήκεστα παθὼν, καὶ φθονηθεὶς, κινδυνεύσειεν ἂν ἐθελοντὴς ὑπὲρ τῆς πατρίδος. Εἰ ἐφετέον αὐτῷ ἑαυτοῦ πότε, καὶ τῶν οἰκειοτάτων ποιεῖσθαι

Si

Si l'on peut demeurer dans ſon pays lorſqu'il eſt tombé ſous la puiſſance d'un Tyran ? ſi l'on doit employer toutes ſortes de moyens pour le délivrer de la tyrannie, quand même cela l'exposeroit à une entiere ruine ? Si l'on ne doit pas prendre garde que celui qu'on oppoſe au Tyran, ne s'éleve lui-même trop haut ? Si l'on ne peut pas attendre quelque circonſtance favorable pour ſervir ſa patrie, & tenter plûtôt des voies d'accommodement que la voie des armes ? s'il eſt permis à un bon Citoyen pendant ces tems de troubles, de ſe retirer dans quelque lieu écarté ? Si pour recouvrer ſa liberté, on doit s'expoſer aux plus grands périls? Si pour délivrer ſon pays d'un Tyran on doit y allumer la guerre, & venir même aſſiéger ſa patrie ? Si ceux qui ſont d'un ſentiment contraire doivent néanmoins s'engager avec ceux du bon parti ? Si dans les diſſenſions publiques on doit ſuivre la fortune de ſes amis & de ſes bienfaiteurs, lors même qu'ils ont fait des fautes eſſentielles & déciſives ? Si un homme qui, pour avoir rendu à ſa patrie de grands ſervices, s'eſt vû expoſé à la haine, à

πρόνοιαν ἀφεμένῳ τὰς πρὸς τοὺς ἰσχύοντας διὰ πολιτείας. [a]

In his ego me consultationibus exercens, disserens in utramque partem tum Græce, tum Latine, & abduco parumper animum à molestiis, [b] τῶν προὔργου τι delibero. Sed vereor ne tibi [c] ἄκαιρος sim. Si enim

b De iis quæ ad rem pertinent.

c Importunus.

---

a An manendum in patria tyrannide oppressa: ea vero tyrannide oppressa an quovis modo tyrannidis eversio tentanda est, etiam si civitas propter id de summa rerum periculum subitura sit? Utrum cavendum ne, qui tyrannidem evertit, ipse evertatur? An tentandum sit opem ferre patriæ tyrannide oppressæ verbis & tempore potius quam bello? An boni civis sit, secedentem aliquo, quiescere oppressa à tyranno patria? An periculum quodvis subeundum pro libertate? An bellum inferen-

la jalousie & aux traitemens les plus indignes, doit s'exposer une seconde fois à des maux qu'il peut éviter? ou si, après avoir tant fait pour sa patrie, il ne peut pas faire quelque chose pour lui-même & pour sa famille, laissant à ceux qui sont en place, le soin du Gouvernement?

Voilà les questions que j'examine, & sur lesquelles je m'exerce pour & contre, en Grec & en Latin; cela m'aide à dissiper mon chagrin, & je m'en fais en même-tems l'application. Mais je crains que cette Lettre n'arri-

---

dum patriæ, eaque sit obsidenda si à tyranno opprimatur? An etiam is qui non probet ut bello tyrannis evertatur, tamen nomen dare cum bonis debeat? An cum bene meritis & amicis subeunda pericula in Rep. etiam si minus recte de summa rerum consuluisse videantur? Utrum de patria bene meritus, ob eamque causam gravissima quæque passus & invidia oppressus, ultro pro patria discrimen subire debeat? An permittendum ei ut sui ipsius tandem & familiæ rationem habeat, dimissis adversus potentes concertationibus pro Republica?

recte ambulaverit is, qui hanc epistolam tulit, in ipsum tuum diem incidit.



EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

NAtali die tuo scripsisti epistolam ad me plenam consilii, summæque cum benivolentiæ, tum etiam prudentiæ: eam mihi Philotimus postridie quam à te acceperat reddidit. Sunt ista quidem quæ disputas difficillima, iter ad superum, navigatio infero, discessus Arpinum, ne hunc fugisse; mansio Formiis, ne obtulisse nos gratulationi videamur: sed miserius nihil quam ea videre, quæ tamen jam, jam inquam videnda erunt. Fuit apud me Postumus: scripsi ad te quam gravis. Venit ad me etiam Q. Fusius, quo vultu! quo spiritu! pro-

ve mal à propos ; car si celui qui en est chargé ne perd point de tems, vous la recevrez le jour de votre accès.



LETTRE V.

LA Lettre que vous m'avez écrite le jour de votre naissance, & que Philotime m'a rendue le lendemain, est pleine de reflexions très-judicieuses, & j'y ai reconnu votre affection autant que votre prudence. Toutes les affaires sur lesquelles vous raisonnez sont très-embarassantes. Il m'est aussi difficile de gagner la Mer Adriatique qu'il seroit dangereux de m'embarquer sur celle de Toscane. Si je vais à Arpinum, César croira que je l'évite ; & si je demeure à Formies, on ne manquera pas de dire que je l'attends pour lui faire ma cour. Mais ce seroit encore une bien plus grande peine pour moi, de voir des choses qu'il faudroit néanmoins que je visse dans peu de tems. J'ai eu chez moi Postumus Curtius, & je vous ai marqué combien il faisoit l'homme important. Quintus Fusius

perans Brundisium, scelus accusans Pompeii, levitatem & stultitiam Senatus. Hæc qui in mea villa non feram, Curtium in curia potero ferre? Age, finge me quamvis [a] εὐστομάχως *hæc ferentem: quid illa* DIC M. TULLI, *quem habebunt exitum? Et omitto caussam Reip. quam ego amissam puto cum vulneribus suis, tum medicamentis iis, quæ parantur. de Pompeio quid agam?*

a Bono stomacho.

Cui plane (quid enim hoc negem) succensui. Semper enim caussæ eventorum magis movent, quam ipsa eventa. Hæc igitur mala, (quibus majora esse quæ possunt?) considerans, vel potius judicans ejus opera accidisse & culpa, inimicior eram huic, quam ipsi Cæsari. Ut majores nostri funestiorem diem eße voluerant Aliensis pugnæ, quam urbis captæ; quod hoc malum ex illo; itaque alter religiosus etiam nunc dies,

a paſſé depuis ici ; il s'en alloit en diligence à Brindes. Quel air ! quelle inſolence ! il ne parle que des attentats de Pompée, de la légereté & de la folie du Sénat. Moi donc qui en particulier ne puis ſouffrir ces hauteurs, je verrois Curtius parler ainſi dans le Sénat ? Mais quand je pourrois prendre aſſez ſur moi pour cela, comment me tirerai-je d'affaire lorſqu'il s'agira d'opiner, je ne dis pas ſur les affaires de la République, je la crois perdue ſans reſſource autant par les remedes dont on veut ſe ſervir que par les plaies profondes qu'elle a reçûes ; je veux parler du parti qu'il me faudra prendre, lorſqu'on propoſera quelque Decret contre Pompée.

J'avoue que j'ai été pendant quelque tems fort refroidi à ſon égard. Vous ſavez qu'on s'attache plus à la cauſe des évenemens qu'aux évenemens mêmes. Ainſi, comme il me paroiſſoit, ou plûtôt comme j'étois convaincu que c'étoit par la faute de Pompée que nous étions tombés dans un état ſi déplorable, je m'en prenois à lui plus qu'à Ceſar. C'eſt par ce principe que nos Ancêtres ont regardé le jour de la

alter in vulgus ignotus : ſic ego , decem annorum peccata recordans , in quibus inerat ille etiam annus , qui nos , hoc non defendente , ne dicam gravius , afflixerat ; præſentiſque temporis cognoſcens temeritatem , ignaviam , negligentiam , ſuccenſebam. Sed ea jam mihi exciderunt. Beneficia ejuſdem cogito ; cogito etiam dignitatem. Intelligo ſerius equidem quam vellem , propter epiſtolas ſermoneſque Balbi ; ſed video plane nihil aliud agi ; nihil actum ab initio , quam ut hunc occideret. Ego igitur ; ſi quis apud Homerum cum ei & mater & dea dixiſſet ,

[a] Αὐτίκα γάρ τοι ἔπειτα μεθ᾽ ἕκτορα πότμος ἑτοῖμος.

matri ipſe reſpondit ,

[b] Αὐτίκα τεθναίην , ἐπεὶ οὐκ ἄρ᾽ ἔμελλον ἑταίρῳ.

a Statim enim tibi deinde poſt Hectorem mors parata. *b* Utinam ſtatim moriar , quandoquidem ſodali cum interficeretur , non eram opem laturus.

bataille d'Allia [2] comme plus funeste que celui de la prise de Rome, parce que ce dernier malheur ne fut qu'une suite du premier [3]. Et à présent encore le jour de cette bataille est compté au nombre des jours funestes, au lieu que le Peuple ne connoît pas seulement l'autre. De même, lorsque je rappelois dans mon esprit toutes les fautes que Pompée a faites pendant ces dix années, parmi lesquelles est comprise celle, où pour ne rien dire de plus fort, il me vit opprimer sans me défendre; lorsque je considerois le peu de conduite qu'il vient de faire paroître, sa foiblesse, sa négligence, je me sentois plein d'indignation. Mais tout cela m'a passé, je ne considere plus que les obligations que je lui ai, & le rang qu'il tient dans la République. Je reconnois enfin plus tard que je n'aurois souhaité, que je me suis laissé tromper par Balbus, & que César en veut & en a toujours voulu à la vie de Pompée. Si donc dans Homere, lorsque Thetis prédit à son fils que sa mort suivra de près celle d'Hector, il lui répond: Je voudrois être déja mort, puisque je n'ai pû sauver la vie à mon

Κτεινομένῳ ἐπαμῦναι: *quid si non* [a] ἑταίρῳ *solum, sed etiam* [b] εὐεργέτῃ? *adde, tali viro, talem caussam agenti: & ego vero hæc officia mercanda vita puto.*

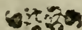
a Sodali. *b* Bene merito.

Optimatibus vero tuis nihil confido, nihil jam ne inservio quidem. Video ut se huic dent; ut daturi sint. Quidquam tu illa putas fuisse de valetudine decreta municipiorum præ his de victoria gratulationibus? timent, inquies. At ipsi tum se timuisse dicunt. Sed videamus quid actum sit Brundisii. Ex eo fortasse mea consilia nascentur, aliæque litteræ.



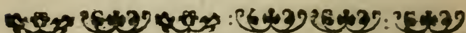
ami ; que ne dois-je pas faire pour un homme qui eſt & mon ami & mon bienfaiteur ? ajoûtez encore pour un ſi grand perſonnage, & qui ſoûtient une ſi bonne cauſe. Je trouve pour moi que l'on doit acheter aux dépens de ſa vie, l'honneur de remplir de pareils devoirs.

Pour vos prétendus gens de bien, je crois qu'on ne doit gueres compter ſur eux, & je me mets fort peu en peine d'être bien ou mal dans leur eſprit. Combien y en a-t'il qui ſe ſont déja donnés à Céſar, & combien d'autres ſont prêts à les imiter ? Qu'eſt-ce que c'étoit que les prieres qu'on fit pour le rétabliſſement de la ſanté de Pompée, au prix de cette maniere indigne dont on va faciliter le vainqueur ? C'eſt la crainte qui les fait agir, me direz-vous ; ils diſent que c'étoit cette même crainte qui leur faiſoit rendre tant d'honneur à Pompée. Mais attendons que nous ayons appris ce qui ſe ſera paſſé à Brindes ; cela me déterminera, ou me fournira du moins matiere pour d'autres Lettres.



REMARQUES SUR LA V. LETTRE.

1. Q. *Fusius.*] Surnommé Calenus, qui fut depuis l'un des plus zélés partisans d'Antoine; il en a été parlé plusieurs fois dans les Lettres des deux premiers Livres.



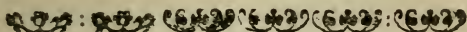
EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

Nos adhuc Brundisio nihil. Roma scripsit Balbus, putare jam Lentulum Cos. transmisisse, nec eum à minore Balbo conventum; quod is hoc jam Canusii audisset: inde ad se eum scripsisse, cohortesque sex, quæ Albæ fuissent, ad Curium via Municia transisse: id Cæsarem ad se scripsisse, & brevi tempore eum ad urbem futurum. Ego utar tuo consilio; neque me Arpinum hoc

2. *Allia.*] Petite riviere du pays des Sabins, qui tombe dans le Tibre, & auprès de laquelle les Romains furent entierement défaits par les Gaulois.

3. *Ce dernier malheur ne fut qu'une ſuite du premier.*] Rome fut priſe le lendemain de la bataille d'Allia.



LETTRE VI.

NOus n'avons eu encore aucune nouvelle de Brindes. Balbus m'a ſeulement écrit de Rome qu'il croyoit que le Conſul Lentulus étoit embarqué, que ſon neveu ne l'avoit pû joindre, & qu'il avoit appris cette nouvelle à Canuſium d'où il lui écrivoit. Balbus ajoûte que les ſix Cohortes qui étoient à Albe, ſe ſont jointes à Curius [1] ſur le grand chemin de Minucius [2]; que c'eſt Céſar qui lui mande cette nouvelle, & qu'il ſera bientôt à Rome. Je ſuivrai votre conſeil, & je n'irai point maintenant à Arpinum, quoiqu'ayant deſſein d'y donner la robe virile à mon fils, j'aurois pû me ſervir

tempore abdam: etsi Ciceroni meo togam puram cum dare Arpini vellem, hanc eram ipsam excusationem relicturus ad Cæsarem. Sed fortasse in eo ipso offendetur, cur non Romæ potius. Sed tamen si est conveniendus, hic potissimum. Tum reliqua videbimus, id est, & quo, & qua, & quando.

Domitius, ut audio, in Cosano, & quidem, ut aiunt, paratus ad navigandum: si in Hispaniam, non probo: si ad Cnæum, laudo: quovis potius certe, quam ut Curtium videat; quem ego patronus aspicere non possum. Quid alios? sed, opinor, quiescamus; ne nostram culpam coarguamus; qui, dum urbem, id est patriam, amamus, dumque rem conventuram putamus, ita nos gessimus, ut plane interclusi captique simus.

Scripta jam epistola, Capua litteræ sunt allatæ hoc exemplo. Pompeius mare transiit cum omnibus militibus, quos secum habuit. Hic numerus est

de ce prétexte ; mais peut-être que César trouveroit mauvais que je ne fisse pas cette cérémonie à Rome. Après tout, si j'ai à le voir, il vaut mieux que ce soit ici que dans aucun autre endroit. Nous penserons ensuite à tout le reste, c'est-à-dire, où je dois aller, quel chemin & quel tems je dois prendre.

On dit que Domitius est à sa maison de Cose[3], & qu'il est prêt à s'embarquer. Si c'est pour aller en Espagne, je n'approuve pas son dessein ; si c'est pour aller joindre Pompée, je l'approuve fort. Mais qu'il aille s'il le faut jusqu'au bout du monde pour ne point voir Curtius que je ne puis plus voir, moi qui suis son Patron, que sera-ce des autres ? N'en disons pas davantage de peur de faire sentir ma faute ; pour avoir trop aimé ma Patrie, & pour m'être flaté de l'esperance d'un accommodement, je me suis mis hors d'état de disposer de moi, & tous les chemins me sont fermés.

J'avois déja écrit ce que vous venez de lire, lorsque j'ai reçû de Capoue une Lettre dont voici la copie. » Pom-» pée s'est embarqué avec toutes ses

hominum milia XXX. *Et Consules duo, & Tribuni pl. & Senatores, qui fuerunt cum eo, omnes cum uxoribus & liberis. Conscendisse dicitur A. D.* IV *Nonas Mart. ex ea die fuere Septemtriones venti. Naves, quibus usus non est, omnes aut præcidisse, aut incendisse dicunt. De hac re litteræ L. Metello Trib. pleb. Capuam allatæ sunt ab Clodia socru, quæ ipsa transiit.*

Ante sollicitus eram & angebar, sicut res scilicet ipsa cogebar, cum consilio explicare nihil possem: nunc autem, postquam Pompeius & Consules ex Italia exierunt, non angor, sed ardeo dolore: [a] οὐδέ μοι ἦτορ Ἔμπεδον, ἀλλ' ἀλαλύκτημαι: *non sum, inquam, mihi crede, mentis compos; tantum mihi dedecoris admisisse videor. Me non primum cum Pompeio, qualicumque consilio uso, deinde cum bonis esse,*

a Neque mihi cor firmum, sed mente conturbor.

» troupes au nombre de trente mille
» hommes. Les deux Consuls, les Tri-
» buns du Peuple, & les Sénateurs qui
» étoient à Brindes se sont aussi em-
» barqués avec leurs femmes & leurs
» enfans. Ils ont fait voile le quatrié-
» me de Mars [4], & depuis ce jour-la le
» vent du Septentrion a toujours souflé.
» On dit qu'il a fait mettre en pieces
» ou brûler tous les vaisseaux qui res-
» toient dans le Port. Ces nouvelles
» ont été mandées ici à L. Metellus
» Tribun du Peuple, par Clodia sa
» belle mere qui s'est aussi embarquée.

Jusqu'à présent, je n'avois ressenti que du trouble & de l'agitation, & cela étoit fort naturel dans l'extrême embarras où je me trouvois. Mais, à présent que Pompée & les Consuls ont quitté l'Italie, ce n'est plus une simple agitation, c'est une douleur mortelle & un vrai desespoir; je suis tout hors de moi [5], & je me trouve deshonoré. Pourquoi n'ai-je pas été d'abord avec Pompée quelques fautes qu'il ait pû faire, & pourquoi ne suis-je pas maintenant avec les gens du bon parti, quoique leurs mesures fussent mal prises; surtout puisque ceux mêmes pour qui je

quamvis caußa temere instituta? præsertim cum ii ipsi, quorum ego caussa timidius me fortunæ committebam, uxor, filia, Cicerones pueri, me illud sequi mallent? hoc turpe, & me indignum putarent? nam Quintus quidem frater quidquid mihi placeret id rectum se putare aiebat, id animo æquissimo sequebatur.

Tuas nunc epistolas à primo lego. Hæ me paullum recreant. Primæ monent & rogant, ne me projiciam, proximæ te gaudere ostendunt, me remansisse. Eas cum lego, minus mihi turpis videor, sed tam diu dum lego: deinde emergit rursum dolor. Et [a] αἰσχρῦ φαντασία. *Quamobrem obsecro te, mi Tite, eripe mihi hunc dolorem, aut minus saltem, aut consolatione, aut consilio, aut quacumque re potes.*

a Turpitudinis imago.

me ſuis ménagé, trouvoient qu'il ſeroit honteux & indigne de moi de ne pas ſuivre Pompée? Je parle de ma femme, de ma fille, de mon fils, & de notre neveu. Pour mon frere, il a toujours paru indifférent, & prêt à ſuivre ſans répugnance le parti que je prendrois.

Je relis toutes vos Lettres les unes après les autres, & j'y trouve quelque conſolation. Dans les premieres, vous me conſeillez, vous me priez même de ne me point engager trop vîte; & dans les dernieres, vous me marquez que vous êtes bien-aiſe que je ne ſois pas parti. Quand je les lis, j'ai moins honte de moi-même; mais dès que je les ai quittées, ma douleur reprend le deſſus, & mes ſcrupules reviennent. Je vous conjure donc, mon cher Atticus, de me délivrer de cette peine cruelle, ou du moins de la diminuer, ſoit en me conſolant, ſoit en m'aidant de vos conſeils, enfin de quelque maniere que ce puiſſe être. Mais hélas! que pourriez-vous faire maintenant

Quid tu autem possis? aut quid homo quisquam? vix jam Deus.

Equidem illud molior, quod tu mones sperasque fieri posse, ut mihi Cæsar concedat ut absim, cum aliquid in Senatu contra Cnæum agatur. Sed timeo ne non impetrem. Venit ab eo Furnius (ut quidem scias, quos sequamur) Q. Titinii filium cum Cæsare esse nuntiat; sed illum majores mihi gratias agere, quam vellem. Quid autem me roget, (paucis ille quidem verbis,) [a] ἐν δυνάμει *cognosce ex ipsius epistola.*

Me miserum, quod tu non valuisti. Una fuissemus: consilium certe non defuisset,

[b] Σύντε δύ' ἐρχομένω.

sed acta ne agamus: reliqua paremus. Me adhuc hæc duo fefellerunt, initio spes compositionis, qua facta volebam uti populari vita, & sol-

a Cum vi & efficacia.
b Duobusque simul euntibus. V. Not.

pour moi, & quel homme au monde pourroit me ſecourir ? les Dieux le pourroient à peine.

Je travaille, comme vous me l'avez conſeillé, à obtenir de Céſar la liberté de m'abſenter lorſqu'on propoſera dans le Sénat quelque Decret contre Pompée; vous eſperez qu'il me l'accordera, mais j'appréhende fort le contraire. Furnius eſt venu ici de ſa part, & (afin que vous ſachiez quels gens il nous faudra ſuivre,) il m'a dit que le fils de Q. Titinius [6] étoit avec Céſar. Ce dernier me fait plus de remercîmens que je ne voudrois. Vous verrez ce qu'il ſouhaite de moi par la Lettre qu'il m'écrit; elle dit beaucoup en peu de mots.

Pourquoi faut-il que vous ayez été malade dans cette conjoncture ? ſans cela je vous aurois eu avec moi, je n'aurois point manqué de bons conſeils, & en cauſant, en nous promenant enſemble [7], nous aurions pû prendre de juſtes meſures; mais laiſſons-là le paſſé & ne ſongeons qu'à l'avenir. Voici les deux choſes qui m'ont abuſé juſqu'à cette heure. D'abord j'eſperai qu'on pourroit faire quelque accommodement; & en ce cas je comptois de paſ-

licitudine senectutem nostram liberari : deinde bellum crudele, & exitiosum suscipi à Pompeio intelligebam. Melioris medius fidius civis, & viri putabam, quovis supplicio affici, quam illi crudelitati non solum praeesse, verum etiam interesse. Videtur vel mori satius fuisse, quam esse cum iis. Ad haec igitur cogita, mi Attice, vel potius excogita. Quemvis eventum fortius feram quam nunc dolorem.

REMARQUES
SUR LA VI. LETTRE.

1. *Que les six Cohortes qui étoient à Albe se sont jointes à Curius.*] L. Manlius Préteur, qui étoit dans Albe avec six Cohortes, ayant appris que Pompée marchoit vers Brindes, sortit de la place avec ses troupes pour l'aller joindre. Mais ses soldats n'eurent pas plûtôt apperçû la cavalerie de César commandée par Bivius Curius, qu'ils se rangerent sous ses Enseignes, & abandonnerent leur Commandant.

Lib. 1. Bel. civ.

ſer le reſte de mes jours hors du tumulte & de l'embarras des affaires. Je vis enſuite que Pompée alloit allumer une guerre cruelle & funeſte, & je crus qu'un bon Citoyen devoit s'expoſer à tout plûtôt que d'avoir part à ce deſſein ſanguinaire, bien loin de le conduire. Maintenant je trouve qu'il valoit mieux mourir que de me trouver avec ceux du parti contraire. Méditez là-deſſus, mon cher Atticus, & ne me laiſſez pas plus long-tems dans l'agitation où je ſuis ; il n'y a point de maux qui ne me fuſſent plus ſupportables.

---

2. *Chemin de Minutius.*] Qui menoit par le pays des Sabins, le Samnium & la Pouille juſqu'à Brindes.

3. *Coſe.*] Ville de Toſcane. Domitius y faiſoit conſtruire & armer des vaiſſeaux avec leſquels il paſſa peu de tems après dans les Gaules.

4. *Ils ont fait voile le quatriéme de Mars.*] Les Conſuls s'étoient en effet embarqués, mais Pompée ne partit que le quinze.

Epiſt. 17. h. Lib.

5. *Je ſuis tout hors de moi.*] οὐδέ μοι ἦτορ, &c. c'eſt ce que dit Agamemnon à Neſtor dans le dixiéme Livre de l'Iliade.

6. *Q. Titinius.*] Ami commun d'Atticus & de Ciceron.

Epiſt. 21. Lib. 5.

7. *En causant, en nous promenant ensemble.*] Ciceron fait ici allusion à ce que dit, dans le dixiéme Livre de l'Iliade, Diomede, lorsqu'il demande un compagnon pour



CÆSAR IMP. S. D.

CICERONI IMP.

CUm Furnium nostrum tantum vidissem; neque loqui, neque audire meo commodo potuissem; properarem, atque essem in itinere, præmissis jam legionibus; præterire tamen non potui, quin & scriberem ad te, & illum mitterem, gratiasque agerem: & si hoc & feci sæpe, & sæpius mihi facturus videor; ita de me mereris. In primis à te peto, quoniam confido me celeriter ad urbem venturum, ut te ibi videam; ut tuo consilio, gratia, dignitate, ope omnium rerum uti possim. Ad propositum revertar: festinationi meæ,

aller

aller observer la nuit ce qui se passoit dans le camp des Troyens. *Deux hommes qui vont ensemble sont plus assûrés, l'un voit ce qui échape à l'autre.*



LETTRE

DE CESAR A CICERON.

COmme je marche en diligence pour joindre mon armée à laquelle j'ai fait prendre les devans, je n'ai pû voir Furnius qu'en passant, & je n'ai pas eu le tems de l'entretenir. Quoique je sois si pressé, j'ai pris néanmoins quelques momens pour vous écrire, & j'envoie exprès Furnius pour vous faire des remercîmens de ma part. Ce n'est pas la premiere fois que je vous en ai fait; & la maniere dont vous en agissez à mon égard, me fait esperer que ce ne sera pas la derniere. Le plus grand plaisir que vous puissiez me faire maintenant, c'est de vous rendre à Rome où j'espere être bientôt. Vos conseils, votre crédit, votre rang & votre autorité m'y seront d'un grand secours.

brevitatique litterarum ignosces. Reliqua ex Furnio cognosces.

EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

SCripseram ad te epistolam, quam darem IV *Id. sed eo die is, cui dare volueram, non est profectus. Venit autem eo ipso die ille celeripes, quem Salvius dixerat: attulit uberrimas tuas litteras, quæ mihi quiddam quasi animulæ restillarunt. Recreatum enim me non queo dicere. Sed plane* [a] τὸ συνέχον *effecisti. Ego enim non jam id ago, mihi crede, ut prosperos exitus consequar: sic enim video, nec duobus his vivis, nec, hoc uno, nos unquam Remp. habituros. Ita neque de otio nostro spero jam, nec ullam acerbitatem recuso. unum illud extimescebam, ne quid turpiter facerem, vel, dicam,*

a Proximum.

Pour finir par où j'ai commencé, je vous prie de m'excuſer ſi je ne vous en dis pas davantage, Furnius y ſuppléra.

LETTRE VII.

J'Avois écrit une Lettre que je comptois de vous envoyer le douze, mais celui qui s'en devoit charger n'eſt pas parti. Le Coureur dont Salvius m'avoit parlé, eſt arrivé ce jour-la, & m'a rendu de votre part une Lettre très-remplie & qui m'a fort ſoulagé. Je ne puis pas dire que je ſois entierement remis, mais vous avez operé quelque choſe d'approchant. Je ne m'attens plus à aucun dénouement heureux ; je ſuis perſuadé que tant que Pompée & Céſar ſeront en vie, ou même le dernier ſeul, la République ne ſe relevera point. Ainſi je ne penſe plus à me ménager une honnête retraite, & je ſuis préparé aux plus fâcheux évenemens. La ſeule choſe que j'appréhendois, c'étoit de faire, ou plûtôt que je n'euſſe fait quel-

jam effecissem. Sic ergo habeto, salutaris te mihi litteras misisse: neque solum has longiores, quibus nihil potest esse explicatius, nihil perfectius; sed etiam illas breviores, in quibus hoc mihi jucundissimum fuit, consilium factumque nostrum à Sexto probari: pergratumque mihi tu fecisti, à quo diligi me, & quid rectum sit intelligi scio.

Longior vero tua epistola non me solum, sed meos omnes ægritudine levavit. Itaque utar tuo consilio, & ero in Formiano; ne aut ad urbem [a] ἀπάντησις *mea animadvertatur; aut si nec hic nec illic eum videro, devitatum se à me putet. Quod autem suades ut ab eo petam, ut mihi concedat, ut idem tribuam Pompeio, quod ipsi tribuerim: id me jam pridem agere intelliges ex litteris Balbi & Oppii, quarum exempla tibi misi: misi etiam Cæ-*

a Occursus.

que chose qu'on pût me reprocher. Je puis donc vous assûrer que vos Lettres m'ont rendu la vie ; je ne parle pas seulement de cette grande Lettre, où vous m'exposez d'une maniere si nette & si précise ce que vous pensez ; je veux aussi parler de cette autre plus courte, où vous me marquez que Peduceus approuve la maniere dont je me suis conduit jusqu'à présent, ce qui me fait d'autant plus de plaisir que je sai qu'il n'a pas moins de lumieres que d'amitié pour moi.

Votre grande Lettre a été fort consolante pour toute ma famille aussi-bien que pour moi. Je demeurerai donc à Formies comme vous me le conseillez, de peur que si je m'approchois de Rome, je ne fusse trop remarqué lorsque j'irai au-devant de César ; ou que si je ne le voyois ni là ni ici, il ne crût que j'ai évité sa rencontre. Quant au conseil que vous me donnez, de faire en sorte qu'il me permette d'avoir pour Pompée les mêmes ménagemens que j'ai eus pour lui, j'y travaille depuis plusieurs jours, comme vous le pourrez voir par les Lettres de Balbus & d'Op-

ſaris ad eos ſana mente ſcriptas, quomodo in tanta inſania. Sin mihi Cæſar hoc non concedat; video tibi placere illud, me [a] πολίτευμα *de pace ſuſcipere: in quo non extimeſco periculum. Cum enim tot impendeant, cur non honeſtiſſimo depeciſci velim? ſed vereor ne Pompeio quid oneris imponam;*

[b] Μή μοι γοργείην κεφαλὴν δεινοῖο πελώρου

intorqueat. Mirandum enim in modum Cnæus noſter Sullani regni ſimilitudinem concupivit. [c] εἰδώς σοι λέγω. *Nihil ille umquam minus obſcure tulit. Cum hocne igitur, inquies, eſſe vis? beneficium ſequor, mihi crede, non cauſſam, ut in Milone, ut in. Sed hæc hactenus. Cauſſa igitur non bona eſt? immo optima: ſed agetur (memento) fœdiſ-*

a Actionem publicam. *b* Ne mihi Gorgoneum caput horrendi monſtri. *c* Sciens tibi dico.

pius, dont je vous envoie des copies, avec celle que César leur a écrite, & où il paroît autant de modération qu'on en peut avoir avec une ambition si démesurée. Que si César ne veut pas me laisser la liberté que je demande, vous me conseillez de m'entremettre pour négocier la paix. Quoique cette commission pût être délicate & dangereuse, ce ne seroit pas ce qui me retiendroit; puisque nous sommes exposés de toutes parts à tant de périls, pourquoi ne me déterminerois-je pas à celui qui peut me faire le plus d'honneur? mais j'appréhenderois que cela n'embarassât Pompée, & qu'il ne me reçût fort mal [1]. Il pense depuis long-tems à s'élever où étoit monté Sylla; je sai ce que je dis, & il ne l'a lui-même que trop laissé voir. Et après cela, me direz-vous, vous voulez le suivre? C'est uniquement par reconnoissance; ce fut le même motif qui me fit agir dans l'affaire de Milon [2] de .... mais n'en disons pas davantage [3]. Vous ne trouvez donc pas sa cause bonne? Je trouve au contraire qu'elle ne peut être meilleure; mais, souvenez-vous de ce que je vous dis, on se servira pour la

ſime. Primum conſilium eſt ſuffocare urbem & Italiam fame; deinde agros vaſtare, urere, pecuniis locupletum non abſtinere. Sed cum eadem metuam ab hac parte; ſi illinc beneficium non ſit, rectius putem quidvis domi perpeti. Sed ita meruiſſe illum de me puto ut [a] ἀχαριστίας *crimen ſubire non audeam. Quamquam à te ejus quoque rei juſta defenſio eſt explicata.*

a Ingrati animi.

De triumpho tibi aſſentior: quem quidem totum facile & libenter abjecero. Egregie probo fore ut, dum agamus, [b] ὁ πλοῦς ὡραῖος *obrepat: ſi modo, inquis, ſatis ille erit firmus. Eſt firmior etiam quam putabamus. De iſto licet bene ſperes. Promitto tibi, ſi valebit, tegulam illum in Italia nullam relicturum. Tene igitur ſocio? contra mehercule meum*

b Navigatio tempeſtiva.

soûtenir, des plus mauvaises voies. Ils vont commencer par affamer Rome & l'Italie; ils ravageront la campagne, porteront par-tout le fer & le feu, & n'épargneront pas sur-tout les gens riches. Il est vrai qu'en sortant de l'Italie j'aurai les mêmes choses à craindre du parti contraire; j'aimerois mieux, après tout, attendre ici ce que la fortune nous prépare, si les obligations que j'ai à Pompée me le permettoient; je lui en ai de si grandes, que je ne veux pas m'exposer à passer pour ingrat; quoique ce que vous me dites pour me mettre en repos là-dessus soit fort raisonnable.

Je suis de votre avis sur mon Triomphe, j'y renoncerai sans peine s'il le faut. J'entre fort dans ce que vous me dites que pendant que j'agirai auprès de César [4], la belle saison viendra insensiblement & que je pourrai alors m'embarquer, pourvû toutefois, ajoûtez-vous, que Pompée ait un parti assez fort. Il ne le sera que trop, n'en soyez pas en peine; je vous répons que s'il a l'avantage, il ne laissera pas en Italie pierre sur pierre. Et vous voulez vous joindre à lui? C'est contre

judicium, & contra omnium antiquorum auctoritatem: nec tam ut illa adjuvem, quam ut hæc ne videam, cupio discedere. Noli enim putare tolerabiles horum, insanias, nec uniusmodi fore. Etsi quid te horum fugit? legibus, judiciis, Senatu sublato, libidines, audacias, sumtus, egestates tot egentissimorum hominum, nec privatas posse res, nec Remp. sustinere.

Abeamus igitur inde qualibet navigatione: etsi id quidem, ut tibi videbitur: sed certe abeamus. Sciemus enim id quod exspectas, quid Brundisii actum sit. Bonis viris quod ais probari, quæ adhuc fecerimus, scirique ab iis nos non profectos, valde gaudeo; si est nunc ullus gaudendi locus. De Lentulo investigabo diligentius: id mandavi Philotimo, homini forti, ac nimium optimati.

mon inclination & contre le ſentiment de tous ceux qui nous ont précedés [5]; auſſi n'eſt-ce pas tant pour avoir part à ce que fera Pompée, que pour ne pas voir ce que vont faire ceux du parti de Céſar. Vous pouvez compter que leur inſolence ſera ſans meſure, & que tout le monde ſe reſſentira de leur fureur. Mais vous le concevez auſſi-bien que moi; & il eſt aſſez viſible que les Loix n'ayant point de force, & le Sénat point d'autorité, les profuſions, la débauche, la licence de tant de perſonnes déja accablées de dettes abſorberont, non-ſeulement tous les biens des Particuliers, mais la République même.

Embarquons-nous donc quelque part que ce puiſſe être, ce ne ſera pas néanmoins ſans prendre votre avis; mais nous aurons bientôt des nouvelles de Brindes, & vous n'attendez que cela pour me déterminer. Quant à ce que vous me dites que les gens de bien approuvent la maniere dont je me ſuis conduit juſqu'à préſent, & qu'ils ſavent que je ne ſuis pas encore parti, cela me fait beaucoup de plaiſir, ſi toutefois l'on en peut maintenant avoir. Je ferai de nouvelles diligences

Extremum est, ut tibi argumentum ad scribendum fortasse jam desit. Nec enim alia de re nunc ulla scribi potest; & de hac quid jam amplius inveniri potest? sed quoniam & ingenium suppeditat, (dico mehercule, ut sentio) & amor, quo & meum ingenium incitatur; perge, ut facis, & scribe quantum potes. In Epirum quod me non invitas, comitem non molestum subirascor: sed vale. Nam, ut tibi ambulandum, ungendum, sic mihi dormiendum. Etenim litteræ tuæ mihi somnum attulerunt.

REMARQUES
SUR LA VII. LETTRE.

1. QU'*il ne me reçût fort mal.*] Il y a dans le Texte un vers de l'onziéme Livre de l'Odyssée, qui signifie à la lettre, *de peur qu'il ne me présente la tête de Meduse*, ce qui ne si-

pour découvrir où eſt Lentulus ; j'en ai chargé Philotime, homme plein de courage & partiſan outré du bon parti. [6]

Je fais reflexion en finiſſant, qu'apparemment vous manquez de matiere pour m'écrire ; car on ne peut maintenant parler que des affaires de la République, & nous avons épuiſé ce ſujet. Mais comme votre eſprit vous fournit beaucoup (je ne vous dis point cela par compliment) & que l'amitié qui rend le mien plus abondant, fait ſans doute ſur vous le même effet, je vous prie de continuer de m'écrire le plus ſouvent que vous pourrez. Je ſuis un peu en colere de ce que vous ne m'offrez pas de m'emmener avec vous en Epire, je ne ſerois pas pour vous une compagnie embaraſſante. Mais je vous quitte ; car, comme vous avez à vous promener & à vous faire frotter [7], il eſt tems auſſi que je me couche ; je ſens que votre Lettre me fera dormir.

---

gnifie ici autre choſe que, *de peur qu'il ne me faſſe mauvaiſe mine, & qu'il ne me regarde de travers.* Il ſemble que Ciceron fait alluſion au γοργὸν βλέπειν des Grecs.

2. *Ce fut le même motif qui me fit agir dans l'affaire de Milon.*] Ciceron avoit plaidé pour Milon, quoiqu'il sût bien qu'il étoit véritablement coupable de la mort de Clodius.

3. *De Milon de .... mais n'en disons pas davantage.*] Ciceron s'arrête tout court ; il vouloit apparemment parler de Sestius pour qui il avoit aussi plaidé par reconnoissance ; & de Gabinius & de Vatinius pour qui il avoit plaidé à la recommandation de Pompée, quoiqu'ils fussent auparavant ses ennemis.

4. *Pendant que j'agirai auprès de César..*] Pour obtenir de lui qu'il lui laissât la liberté de demeurer neutre. *Voyez le commencement de la neuviéme Lettre.*



BALBUS ET OPPIUS S. D. M. CICERONI.

NEdum hominum humilium, ut nos sumus, sed etiam amplissimorum virorum consilia ex eventu, non ex voluntate, à plerisque probari solent. Tamen freti tua humanitate, quod verissimum nobis videbitur, de eo, quod ad nos scripsisti, tibi consilium dabimus : quod

5. *Contre le ſentiment de tous ceux qui nous ont précedés.*] Voyez ce que Ciceron a dit dans la troiſiéme Lettre du huitiéme Livre, de Philippus, de L. Flaccus & de Q. Mucius Conſulaires qui demeurerent à Rome pendant que Cinna y fut le maître.

6. *Philotime, homme plein de courage & partiſan outré du bon parti.*] Il ſe moque de ſon Affranchi qui faiſoit l'homme important & le zélé Républiquain. Ciceron dit ailleurs de lui, *quam ſæpe pro Pompeio mentientis.*
Epiſt. 9. Lib. 10.

7. *Comme vous avez à vous promener & à vous faire frotter.*] Atticus avoit alors la fiévre-quarte, & c'étoit le régime qu'on lui faiſoit obſerver.



LETTRE
DE BALBUS ET D'OPPIUS
A CICERON.

LA plûpart des hommes jugent moins par l'intention que par l'évenement, des conſeils qu'on leur donne; même lorſqu'ils viennent de perſonnes conſidérables, & à plus forte raiſon lorſqu'ils viennent de gens obſcurs tels que nous. Cependant, comme nous ſavons que

si non fuerit prudens, at certe ab optima fide & optimo animo proficiscetur. Nos nisi id, quod nostro judicio Cæsarem facere oportere existimamus, ut simul Romam venerit agat de reconciliatione gratiæ suæ & Pompeii, id eum facturum ex ipso cognovissemus, te hortari desineremus, ut velles iis rebus interesse, quo facilius, & majore cum dignitate per te, qui utrinque es conjunctus, res tota confieret: aut, si ex contrario putaremus Cæsarem id non facturum, & eum velle cum Pompeio bellum gerere, sciremus; numquam tibi suaderemus contra hominem optime de te meritum arma ferres; sicuti te semper oravimus, ne contra Cæsarem pugnares. Sed cum etiamnum quid facturus Cæsar sit magis opinari, quam scire possimus: non possumus nisi hoc; non videri eam tuam esse dignitatem, neque fidem omnibus cognitam, & contra alterutrum, cum utrique sis maxime ne-

vous êtes équitable, nous vous dirons naturellement notre avis ſur l'affaire dont vous nous avez écrit; nous pouvons nous tromper, mais nous n'aurons du moins rien à nous reprocher du côté de la ſincerité & de la droiture. Si Céſar ne nous avoit pas marqué que dès qu'il ſeroit à Rome il travailleroit à trouver des voies d'accommodement avec Pompée, comme nous ſommes perſuadés qu'il le doit faire, nous ne vous exhorterions pas à vous y rendre; mais nous concevons qu'étant ami de l'un & de l'autre, & ayant d'ailleurs beaucoup d'autorité, vous êtes plus propre que perſonne pour cette médiation. Que ſi au contraire nous étions perſuadés que Céſar ne penſe point à la paix, nous n'aurions garde de vous propoſer de prendre les armes contre un homme qui vous a rendu de grands ſervices; & nous vous avons de même prié de ne vous point déclarer contre Céſar. Mais comme nous ne ſommes point entierement ſûrs de ce qu'il fera, tout ce que nous pouvons vous dire maintenant, c'eſt qu'ayant avec lui & avec Pompée des engagemens ſi publics, & étant connu pour un ſi par-

cessarius arma feras : & hoc non dubitamus quin Cæsar pro sua humanitate maxime sit probaturus. Nos tamen (si tibi videbitur) ad Cæsarem scribemus, ut nos hac re certiores faciat quid acturus sit : à quo si erit nobis rescriptum, statim quæ sentiemus ad te scribemus : & tibi fidem faciemus nos ea suadere, quæ nobis videntur tuæ dignitati, non Cæsaris actioni esse utilissima : & hoc Cæsarem pro sua indulgentia in suos probaturum putamus.



BALBUS CICERONI

Imperatori S.

S. *V. B. E: Postea quam litteras communes cum Oppio ad te dedi, ab Cæsare epistolam accepi, cujus exemplum tibi misi; ex quibus perspicere poteris, quam cupiat concordiam, & Pompeium reconciliare, & quam remotus sit ab omni crudeli-*

fait ami, vous ne pouvez honnêtement prendre parti ni contre l'un ni contre l'autre; César est trop raisonnable pour souhaiter de vous autre chose. Si vous voulez néanmoins, nous lui écrirons pour savoir quelles sont ses intentions par rapport à la paix; & sur sa réponse, nous vous marquerons notre sentiment. Vous pouvez compter que nous considererons uniquement ce que l'honneur peut vous permettre, & nullement ce qui seroit avantageux à César; il est trop équitable ami pour le trouver mauvais.



LETTRE

DE BALBUS A CICERON.

DEpuis que nous vous avons écrit en commun, Oppius & moi [1], j'ai reçû une Lettre de César dont je vous envoie la copie. Vous verrez combien il souhaite de faire la paix, & de s'accommoder avec Pompée; & en général, combien il a d'éloignement pour ce qui pourroit ressentir la cruauté. J'ai

tate: quod eum ſentire, ut debeo, valde gaudeo. De te & tua fide, & pietate idem mehercule, mi Cicero, ſentio quod tu; non poſſe tuam famam & officium ſuſtinere, ut contra eum arma feras, à quo tantum beneficium te accepiſſe prædices. Cæſarem hoc idem probaturum, exploratum pro ſingulari hujus humanitate habeo: eique cumulatiſſime ſatisfacturum te certe ſcio, cum nullam partem belli contra eum ſuſcipias, neque ſocius ejus adverſariis fueris. Atque hoc non ſolum in te, tali & tanto viro, ſatis habebit, ſed etiam mihi ipſe ſua conceſſit voluntate, ne in iis caſtris eſſem, quæ contra Lentulum, aut Pompeium futura eſſent; quorum beneficia maxima haberem: ſibique ſatis eſſe dixit, ſi rogatus urbana officia ſibi præſtitiſſem; quæ etiam illi id, ſi vellem, præſtare poſſem. Itaque nunc Romæ omnia negotia Lentuli procuro, ſuſtineo; meumque officium, fidem, pietatem his præſto.

une joie infinie de le voir dans ces ſentimens. J'entre fort dans tout ce que vous me dites ſur vos engagemens avec Pompée ; je conçois que ni l'honneur ni le devoir ne peuvent vous permettre de prendre les armes contre un homme à qui vous prétendez avoir de ſi grandes obligations. Céſar eſt trop raiſonnable & trop honnête pour éxiger cela de vous, & je ſuis ſûr qu'il ſera très-content pourvû que vous ne preniez point les armes, & que vous ne vous joigniez point à ſes ennemis. Comment n'auroit-il pas cet égard pour une perſonne de votre rang & de votre mérite, puiſque de lui-même il m'a dit qu'il n'éxigeoit point de moi que je ſerviſſe contre Pompée ni contre Lentulus à qui j'ai de très-grandes obligations ; qu'il ſe contentoit que j'euſſe ſoin à Rome des affaires dont il me chargeroit, & qu'il me laiſſoit la liberté de rendre les mêmes ſervices à Lentulus & à Pompée. Je fais ici les affaires du premier, & je conſerve à l'un & à l'autre la fidelité & la reconnoiſſance que je leur dois.

Sed mehercule rursum jam abjectam compositionis spem non desperatissimam esse puto; quoniam Cæsar est ea mente, qua optare debemus. Hac re mihi placet, si tibi videtur, te ad eum scribere, & eo præsidium petere, ut petisti à Pompeio, me quidem approbante, temporibus Milonianis. Præstabo (si Cæsarem bene novi) eum prius tuæ dignitatis, quam suæ utilitatis rationem habiturum. Hæc quam prudenter tibi scribam nescio: sed illud certe scio, me ab singulari amore ac benevolentia, quæcumque scribo, tibi scribere: quod te, ita incolumi Cæsare moriar, tanti facio, ut paucos æque ac te caros habeam. De hac re cum aliquid constitueris, velim mihi scribas. Nam non mediocriter laboro, ut utrique, ut vis, tuam benevolentiam præstare possis: quam mehercule te præstaturum confido. Fac ut valeas.

Mais après tout, il me ſemble qu'on ne doit pas deſeſperer de la paix, puiſque Céſar eſt dans des diſpoſitions telles que nous les pouvions ſouhaiter; ainſi je crois que vous ferez bien de lui écrire, & de le prier de vous ſoûtenir comme vous le demandâtes à Pompée dans l'affaire de Milon [2], ce que j'approuvai fort. Je vous répons (ou je connois mal Céſar) qu'il aura plus d'égard à ce que l'honneur demande de vous, qu'à ſes propres intérêts. Je ne ſai ſi je m'avance trop, mais je puis du moins vous aſſûrer que c'eſt uniquement l'amitié & l'attachement que j'ai pour vous qui me font parler comme je fais; & je vous jure par le ſalut de Céſar [3], qu'il y a très peu de perſonnes au monde qui me ſoient auſſi cheres que vous. Quand vous vous ſerez déterminé, je vous prie de me mander votre réſolution; je ſouhaite très-fort que vous puiſſiez vous ménager également avec Pompée & avec Céſar, & j'eſpere que vous y réuſſirez. Ayez ſoin de votre ſanté.



REMARQUES

SUR LA LETTRE

DE CICERON A POMPE'E.

1. D*Epuis que nous vous avons écrit en commun Oppius & moi.*] Il parle de la Lettre qui commence par *Nedum*, & qui dans les éditions ordinaires est après celle-ci. J'ai mis aussi celle de Césàr après celle de Balbus, parce que dans cette derniere il est fait mention de l'autre. J'ai placé ces trois Lettres après la septiéme à Atticus, avec laquelle Ciceron les envoya, & non pas avec la huitiéme après laquelle elles sont placées dans les autres éditions.

Ex litteris Balbi & Oppii quarum exempla tibi misi; misi etiam Cæsaris ad eos. Epist. 7. h. Lib.

2. *De le prier de vous soûtenir comme vous le demandâtes à Pompée dans l'affaire de Milon.*] Lorsqu'on jugea Milon, Pompée qui étoit alors Consul, fit border la place publique de soldats armés, sous prétexte d'empêcher le désordre; mais cette précaution étoit prise plûtôt contre Milon que pour lui. Ciceron ne fit pas semblant de le voir, il en prit au contraire avantage. *Illa arma, Centuriones,*

Centuriones, Cohortes, non periculum nobis ſed præſidium denuntiant, dit-il dans ſon Oraiſon *pro Milone*. Balbus ſe ſert ici du même mot *præſidium ;* & il rappelle adroitement une des occaſions où Ciceron avoit eu lieu de ſe plaindre de Pompée.

3. *Je vous jure par le ſalut de Céſar.*] Cette formule de ſerment fut depuis fort en uſage ſous les Empereurs ; du vivant même de Céſar le Sénat ordonna qu'on s'en ſerviroit.

Dio Lib. 44.





CÆSAR OPPIO,

CORNELIO S.

Gaudeo mehercule vos significare litteris, quam valde probetis ea, quæ apud Corfinium sunt gesta. Consilio vestro utar libenter, & hoc lubentius, quod mea sponte facere constitueram, ut quam lenissimum me præberem; & Pompeium darem operam ut reconciliarem. Tentemus hoc modo, si possumus omnium voluntates recuperare, & diuturna victoria uti: quoniam reliqui crudelitate odium effugere non potuerunt, neque victoriam diutius tenere, præter unum L. Sullam, quem imitaturus non sum. Hæc nova sit ratio vincendi; ut misericordia & liberalitate nos muniamus. Id quemadmodum fieri possit, non nulla mi in mentem veniunt, & multa reperiri possunt. De his rebus rogo vos ut cogitationem suscipiatis.



LETTRE

DE CESAR A OPP. ET A BALB.

J'Apprens avec beaucoup de plaisir, que vous approuvez la maniere dont s'est passée l'affaire de Corfinium. Je suivrai vos conseils d'autant plus volontiers que je suis de moi-même porté à la douceur, & que je cherche à me raccommoder avec Pompée. Tâchons du moins de regagner tous les cœurs, si cela est possible, & de jouir long-tems de notre victoire, puisque ceux qui, avant nous, se sont rendus odieux par leur cruauté, n'ont pû se soûtenir long-tems[1], hors Sylla seul que je n'ai garde d'imiter[2]. Suivons d'autres maximes, & assûrons-nous le fruit de notre victoire par la modération & la générosité. J'ai déja imaginé quelques expédiens pour y réussir, & l'on en peut trouver plusieurs autres; pensez-y de votre côté.

Cn. Magium, Pompeii præfectum, deprehendi. Scilicet meo instituto usus sum, & eum statim missum feci. Jam duo præfecti fabrum Pompeii in meam potestatem venerunt, & à me missi sunt. Si volent grati esse debebunt Pompeium hortari, ut malit mihi esse amicus, quam his, qui & illi, & mihi semper fuerunt inimicissimi: quorum artificiis effectum est, ut Resp. in hunc statum perveniret.

REMARQUES
SUR LA LETTRE DE CESAR
A OPPIUS ET A BALBUS.

IL y a dans l'inscription *Cornelio*. Balbus ayant été fait Citoyen Romain, avoit pris le nom de famille de Lentulus son patron; les Etrangers à qui on accordoit le droit de Bourgeoisie, faisoient comme les Affranchis qui avec la permission de leurs maîtres, prenoient leur nom de famille qu'ils joignoient à leur surnom.

1. *Puisque ceux qui avant nous se sont ren-*

Cn. Magius Intendant des ouvriers dans l'armée de Pompée, eſt tombé entre mes mains. J'ai ſuivi la regle que je me ſuis faite, & je l'ai renvoyé auſſitôt; c'eſt le ſecond Intendant des ouvriers de Pompée que j'ai relâché. S'ils en ont quelque reconnoiſſance, ils devroient bien lui faire concevoir, qu'il eſt de ſon intérêt de préferer mon amitié à celle de gens qui ont toujours été autant ſes ennemis que les miens [3] & qui par leurs artifices ont fait tomber la République dans l'état où elle eſt.

---

dus odieux par leur cruauté, n'ont pû ſe ſoûtenir long-tems.] Il veut parler des deux Marius & de Cinna.

2. *Hors Sylla ſeul que je n'ai garde d'imiter.*] Céſar avoit été fort attaché à Marius & à Cinna. Le premier avoit épouſé ſa tante, & il avoit épouſé la fille du ſecond. Sylla ne s'étoit réſolu qu'avec beaucoup de peine à le laiſſer vivre; il dit à ceux de ſes amis qui lui parloient pour Céſar, qu'un jour ils retrouveroient dans ce jeune homme pluſieurs Marius.

3. *Qui ont toujours été autant ſes ennemis que les miens.*] Céſar vouloit parler de Domitius, de Caton, de Bibulus & de pluſieurs autres du même parti, qui avoient été fort oppoſés à Pompée pendant qu'il étoit uni avec Céſar.

EPISTOLA VIII.

CICERO ATTICO SAL.

COenantibus II *Idus nobis, ac noctu quidem, Statius à te epistolam brevem attulit. De L. Torquato quod modo quæris, non modo Lucius, sed etiam Aulus profectus est; alter multos dies. De Reatinorum corona quod scribis, moleste fero: In agro Sabino sementem fieri proscriptionis, senatores multos esse Romæ, nos quoque audieramus; ecquid potes dicere cur exierint? In his locis opinio est, conjectura magis, quam nuntio, aut litteris, Cæsarem Formiis A. D.* XI *Kal. Apr. fore. Hic ego vellem habere Homeri illam Minervam simulatam Mentori, cui dicerem:*

[a] Μέντορ πῶς τ' ἄρ ἴω, πῶς τ' ἄρ προσπλύξομαι αὐτὸν;

a Mentor quonam modo adeam, quonam modo amplexabor illum.



LETTRE VIII.

COmme nous soupions le quatorze la nuit étant déja commencée, Statius me rendit de votre part une Lettre assez courte. Pour y répondre je vous dirai d'abord, que non-seulement L. Torquatus est parti, mais aussi Aulus [1], celui-la plusieurs jours avant l'autre. Je suis fâché des bruits qu'on fait courir à Reaté [2]; je savois déja qu'on parloit de proscription dans le pays des Sabins, & qu'il y avoit à Rome un grand nombre de Sénateurs; me diriez-vous bien pourquoi ils en sont sortis [3]? On croit dans ces quartiers plûtôt par conjecture que sur aucune nouvelle ou aucune Lettre, que César sera à Formies le vingt-deuxiéme de Mars. Je voudrois bien avoir alors à mes côtés cette Minerve qui accompagnoit Telemaque sous la figure de Mentor [4], pour lui demander *comment l'aborderai-je? que lui dirai-je?*

nullam rem umquam difficiliorem cogitavi. Sed cogito tamen; nec ero, ut in malis, imparatus. Sed cura ut valeas. Puto enim diem tuum heri fuisse.

REMARQUES

SUR LA VIII. LETTRE.

1. *QUe non-seulement L. Torquatus est parti, mais aussi Aulus.*] Le premier avoit été Consul. Aulus est le nom propre d'un autre Torquatus qui avoit été Préteur. Après la guerre civile il fut éxilé à Athenes, & Ciceron lui écrivit alors les Lettres de consolation que l'on trouve dans le sixiéme des *Familieres.*

2. *Des bruits qu'on fait courir à Reaté.*] Il y a dans le Texte, *de Reatinorum corona.* Ce dernier mot se prend souvent dans Ciceron pour un cercle, une assemblée; & il est ici déterminé à ce sens par ce qui suit immédiatement, des bruits de proscription qui couroient dans le pays des Sabins, où étoit la Ville de Reaté.

3. *Me direz-vous bien pourquoi ils en sont sortis?*] Ciceron veut faire entendre que les Sénateurs dont il parle, n'étoient sortis de Rome que pour aller au-devant de César.

4. *Cette Minerve qui accompagnoit Telemaque*

Jamais rien ne m'a parû plus embaraſſant ; je ne laiſſe pas de me préparer, & c'eſt toujours quelque choſe que de n'être pas ſurpris. Mais je me ſouviens que c'étoit hier le jour de votre accès ; faites enſorte, je vous prie, de vous défaire de cette fiévre.

ſous la figure de Mentor.] Lorſqu'il alla chez les Princes de la Grece, pour apprendre des nouvelles de ſon pere. Le vers Grec qui eſt ici dans le Texte, eſt du troiſiéme de l'Odyſſée.





EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

TRis epistolas tuas accepi postridie Idus. Erant autem IV, III pridie Idus datæ. Igitur antiquissimæ cuique primum respondebo. Assentio tibi ut in Formiano potissimum commorer; etiam de supero mari; palpaboque, ut antea ad te scripsi, ecquonam modo possim voluntate ejus nullam Reip. partem attingere. Quod laudas, quia oblivisci me scripsi ante facta & delicta nostri amici: ego vero ita facio. Quin ea ipsa, quæ à te commemorantur secus ab eo in me ipsum facta esse, non memini: tanto plus ad me valere beneficii gratiam, quam injuriæ dolorem volo. Faciamus igitur, ut censes, colligamusque nos. [a] σοφιστεύω enim,

[a] Fictas causas ago.



LETTRE IX.

J'Ai reçû le ſeize, trois de vos Lettres qui ſont du douze, du treize, & du quatorze; j'y vais répondre ſuivant l'ordre de leur date. Je crois, comme vous, que je ferai bien de demeurer à Formies, & de ne me point embarquer ſur la Mer Adriatique. Je vais auſſi, comme je vous l'ai déja mandé, tâcher de faire trouver bon à Céſar que je ne me mêle point des affaires du Gouvernement. Vous me louez ſur ce que je vous ai marqué que j'oubliois toutes les fautes qu'a fait notre ami; oüi je les oublie, & je veux même oublier de plus tous les ſujets de plainte qu'il m'a pû donner, & dont vous me rappelez le ſouvenir; tant il eſt vrai que je ſuis plus ſenſible aux bienfaits qu'aux injures. Suivons donc votre avis, & revenons à nos premiers ſentimens; c'eſt à quoi je rêve dans mes promenades, je m'exer-

ſimul ut rus decurro, atque in decurſu [a] θέσεις *meas commentari non deſino. Sed ſunt quædam earum perdifficiles ad judicandum.*

De optimatibus ſit ſane ita ut vis: ſed noſti illud, [b] Διονύσιος ἐν Κορίνθῳ. *Titinii filius apud Cæſarem eſt. Quod autem quaſi vereri videris; ne mihi tua conſilia diſpliceant, me vero nihil delectat aliud, niſi conſilium & litteræ tuæ. Quare fac, ut oſtendis, ne deſtiteris ad me, quidquid tibi in mentem venerit, ſcribere. Mihi nihil poteſt eſſe gratius.*

a Quæſtiones.

b Dionyſius Corinthi.

Venio ad alteram nunc epiſtolam. Recte non credis de numero militum. Ipſo dimidio plus ſcripſit Clodia. Falſum etiam de corruptis navibus. Quod Conſules laudas; ego quoque animum laudo, ſed conſilium reprehendo. Diſperſu enim illorum actio de pace ſublata eſt; quam quidem

ce continuellement ſur les queſtions que je vous ai propoſées, mais il y en a quelques-unes bien embaraſſantes.

Je veux croire ce que vous me mandez de nos gens de bien, mais vous ſavez le proverbe *Denys à Corinthe* [1]. Le fils de Titinius eſt avec Céſar. Il ſemble que vous appréhendiez de me donner des conſeils qui ne me plaiſent pas; vous ne pouvez au contraire me faire plus de plaiſir qu'en me diſant naturellement ce que vous penſez. Continuez donc, je vous prie, comme vous me le promettez, & écrivez-moi tout ce qui vous viendra dans l'eſprit; je vous en ſerai très-obligé.

Venons maintenant à votre ſeconde Lettre. Vous n'avez pas eu de bonnes nouvelles ſur le nombre des ſoldats que Pompée a avec lui, il eſt plus grand de la moitié, ſuivant ce que marquoit Clodia; il n'eſt pas vrai non plus qu'on ait brûlé ce qui reſtoit de vaiſſeaux dans le port. Quant aux louanges que vous donnez aux Conſuls, je loue auſſi leur zele & leur bonne intention. Mais je ne puis approuver le parti qu'ils ont pris; en ſe ſéparant de Pompée, ils rompent tou-

ego meditabar. Itaque postea Demetrii librum de concordia tibi remisi, & Philotimo dedi.

Nec vero dubito, quin exitiosum bellum impendeat, cujus initium ducetur à fame. Et me tamen doleo non interesse huic bello; in quo tanta vis sceleris futura est, ut, cum parentis non alere nefarium sit, nostri principes antiquissimam & sanctissimam parentem patriam fame necandam putent. Atque hoc non opinione timeo, sed interfui sermonibus. Omnis hæc classis Alexandria, Colchis, Tyro, Sidone, Arado, Cypro, Pamphylia, Lycio, Rhodo, Chio, Bizantio, Lesbo, Smyrna, Mileto, Coo, ad intercludendos commeatus Italiæ, & ad occupandas frumentarias provincias comparatur. At quam veniet iratus! & iis quidem maxime, qui eam maxime salvam

tes les meſures qu'on pouvoit prendre pour la paix [2]. Ainſi je ne penſe plus à l'ouvrage que je méditois, & je vous renvoie par Philotime le traité que Demetrius a fait ſur cette matiere.

Je vois la République à la veille d'une guerre funeſte que Pompée commencera en affamant l'Italie, & je ſuis fâché néanmoins de n'être point avec ceux qui ont formé un deſſein ſi barbare. En effet, ſi c'eſt un crime que de laiſſer dans le beſoin ſon pere & ſa mere, comment appelerons-nous le deſſein qu'ont formé nos Chefs, de faire périr par la faim leur patrie qui doit être encore plus ſacrée & plus reſpectable ? Ce ne ſont point là de vaines terreurs & de ſimples conjectures, je le ſai de nos Chefs mêmes. Ces vaiſſeaux qu'on raſſemble de tous côtés, d'Alexandrie, de la Colchide [3], de Tyr, de Sidon, d'Arade [4], de Chypre, de la Pamphilie, de la Lycie, de Rhodes, de Chio, de Bizance, de Smyrne, de Milet, de Cos; c'eſt pour empêcher qu'il ne paſſe du blé en Italie, ou pour ſe rendre maître de toutes les Provinces d'où elle en tire. Mais lorſque Pompée y viendra deſcendre, qu'il ſe-

volebant, quaſi relictus ab iis quos reliquit. Itaque mihi dubitanti, quid me facere par ſit, permagnum pondus affert benevolentia erga illum; qua dempta perire melius eſſet in patria, quam patriam ſervando evertere.

De Septemtrione plane ita eſt. Metuo ne vexetur Epirus. Sed quem tu locum Græciæ non direptum iri putas? prædicat enim palam & militibus oſtendit, ſe largitione ipſa ſuperiorem quam hunc fore. Illud me præclare admones, cum illum videro, ne nimis indulgenter, & ut cum gravitate potius loquar. Plane ſic faciendum. Arpinum cum eum convenero cogito, ne forte aut abſim cum veniet, aut curſem huc illuc via deterrima. Bibulum, ut ſcribis, audio veniſſe, & rediſſe pridie Idus.

ra paroître de colere ! ſur-tout contre ceux qui avoient le plus à cœur de la ſauver, comme s'il avoit été abandonné par ceux qu'il a abandonnés lui-même. Ainſi lorſque je délibere ſur le parti que j'ai à prendre, c'eſt particulierement l'inclination que j'ai pour Pompée qui me détermine à le ſuivre ; ſans cela j'aimerois mieux mourir dans le ſein de ma patrie, que de la détruire ſous prétexte de la défendre.

Il eſt très-ſûr que les Conſuls ſont partis par un vent de Nort. J'appréhende auſſi-bien que vous que l'Epire ne ſe ſente fort de cette guerre ; mais quelle province de la Grece ne s'en ſentira pas ? Pompée lui-même dit hautement & promet à ſes ſoldats qu'il fera de plus grandes largeſſes que César. Je ſuis fort résolu, comme vous me le conſeillez, à ne point mollir dans mon entrevûe avec ce dernier, & de lui parler avec vigueur. Je n'irai à Arpinum qu'après que je l'aurai vû, de peur de ne me pas trouver ici lorſqu'il y paſſera, ou d'être obligé pour le joindre de courir de côté & d'autre par de fort mauvais chemins. J'ai oüi dire,

Philotimum, ut ais epistola tertia, exspectabas: at ille Idib. à me profectus est. Eo serius ad tuam illam epistolam, cui ego statim rescripseram, redditæ sunt meæ litteræ. De Domitio ut scribis, ita opinor esse, ut & in Cossano sit, & consilium ejus ignoretur. Iste omnium turpissimus & sordidissimus, qui Consularia comitia à Prætore ait haberi posse, est ille quidem, qui semper in Rep. fuit. Itaque nimirum hoc illud est, quod Cæsar scribit in ea epistola, cujus exemplum ad te misi, se velle uti consilio meo: age, esto hoc commune: gratia: ineptum id quidem; sed, puto hoc simulat ad quasdam Senatorum sententias: dignitate, fortaße sententia Consularis. Illud extremum est, ope omnium rerum. Id ego suspicari cœpi tum ex tuis litteris, aut hoc ipsum esse, aut non multo secus. Nam permagni

comme vous me le marquez, que Bibulus étoit arrivé & qu'il étoit reparti le quatorze. [5]

Vous me dites dans votre troisiéme Lettre que vous attendez Philotime, mais il n'est parti d'ici que le quinze; & c'est pour cela que vous n'avez pas reçû plûtôt ma réponse à la Lettre qu'il m'avoit apportée, quoique je l'eusse faite sur le champ. Je crois, comme vous, que Domitius est auprès de Cose, mais on ne sait point ce qu'il prétend faire. L'indigne homme que celui qui prétend qu'un Préteur peut tenir l'assemblée pour l'élection des Consuls [6]! On ne devoit pas attendre autre chose d'un si méchant Citoyen. Je vois bien que c'est par rapport à cela que César, dans la Lettre dont je vous ai envoyé une copie, me dit qu'il a besoin *de mes conseils*, encore passe pour cela; *de mon crédit*, j'en ai beaucoup en effet; apparemment qu'il veut me faire entendre que je peux lui gagner quelque Sénateur; *de mon autorité*, c'est peut-être parce que le suffrage d'un Consulaire est d'un plus grand poids; enfin, ajoûte-t'il, *de tout le pouvoir que j'ai*. Dès que j'ai eu lû votre

ejus intereſt, rem ad interregnum non venire. Id aſſequitur, ſi per Prætorem Conſules creantur. Nos autem in libris habemus non modo Conſules à Prætore, ſed ne Prætores quidem creari jus eſſe, idque factum eſſe numquam. Conſules, eo non eſſe jus, quod majus imperium à minore rogari non ſit jus: Prætores autem cum ita rogentur ut collegæ conſulum ſint, quorum eſt majus imperium. Aberit non longe quin hoc à me decerni velit, neque ſit contentus Galba, Scævola, Caſſio, Antonio.

— [a] τότε μοι χάνοι εὐρεῖα χθών.

Sed quanta tempeſtas impendeat vides.

a Tunc mihi dehiſcat lata tellus.

Qui tranſierint Senatores ſcribam ad te, cum certum habebo. De re

Lettre, il m'eſt venu dans l'eſprit que c'étoit cela, ou quelque choſe de fort approchant, qu'il avoit en vûe. Il eſt très-important pour lui qu'il n'y ait point d'interregne, & il n'y en aura point ſi un Préteur peut tenir l'aſſemblée pour l'élection des Conſuls [7]. Mais dans nos Livres d'Augures nous trouvons qu'un Préteur ne peut préſider ni à l'élection des Conſuls, ni même à celle des Préteurs, & qu'il n'y en a point d'exemple. Il ne peut point préſider à l'élection des Conſuls, parce qu'un Magiſtrat inférieur ne peut pas préſider à l'élection d'un ſuperieur; ni à celle des Préteurs, parce qu'on les a toujours regardés comme Collegues des Conſuls, & que leur élection ſe fait avec les mêmes cérémonies [8]. Vous verrez que Céſar a deſſein de ſe ſervir de moi pour faire décider que cela ſe peut, & qu'il voudroit bien ne s'en pas tenir à l'autorité de Galba, de Scevola, de Caſſius, & d'Antoine [9]; je me réſoudrois plûtôt à la mort, mais vous voyez quel orage ſe prépare.

Lorſque je ſaurai au juſte les noms & le nombre des Sénateurs qui ont paſſé la Mer, je vous le manderai.

frumentaria recte intelligis; quæ nullo modo administrari sine vectigalibus potest, nec sine caussa & eos, qui circum illum sunt, omnia postulantes, & bellum nefarium times. Trebatium nostrum, etsi, ut scribis, nihil bene sperat, tamen videre sane velim: quem fac horteris, ut properet. Opportune enim ad me ante adventum Cæsaris venerit.

De Lanuino statim ut audivi Phameam mortuum, optavi, si modo esset futura Respublica, ut id aliquis emeret meorum: neque tamen de te, qui maxime meus, cogitavi. Sciebam enim te quoto anno, & quantum in solo, solere quærere: neque solum Romæ, sed etiam Deli tuum digamma videram. Verumtamen ego illud, quamquam est bellum, minoris æstimo, quam æstimabatur Marcellino Consule, cum ego istos hortulos propter domum Antii, quam tum habeam, jucundioris mi-

Vous avez raiſon de croire que Pompée ne pourra faire ſubſiſter ſon armée qu'en levant des ſubſides extraordinaires ; & vous jugez fort bien par le caractere de ceux qu'il a avec lui & par leur avidité inſatiable, que cette guerre ne peut être que très-funeſte. Quoique Trebatius, à ce que vous me mandez, n'ait aucune bonne eſperance, je ne laiſſe pas d'avoir fort envie de le voir ; preſſez-le, je vous prie, je ſerois bien-aiſe de l'entretenir avant que Céſar arrive.

Dès que je ſûs la mort de Phameas, je ſouhaitai que ſi la République ſubſiſtoit, quelqu'un de mes amis achetât ſa maiſon de Lanuvium ; cependant, quoique vous ſoyez mon meilleur ami, je n'avois point du tout penſé à vous. Je ſavois comment vous placiez votre argent, & j'avois vû à Rome & à Delos vos Livres de compte [10]. Au reſte, quoique cette maiſon de campagne ſoit très-agréable, je crois qu'on l'aura à aſſez bon marché, & je ne voudrois pas en donner maintenant ce que j'en offris ſous le Conſulat de Marcellinus. Comme elle étoit fort à ma bienſéance à cauſe de celle

hi fore putabam, & minore impensa, quam si Tusculanum refecissem. Volui H-S. Q. egi per prædem. Illi daret Antii cum haberet venale: noluit. Sed nunc omnia ista jacere puto propter nummorum caritatem. Mihi quidem erit aptissimum, vel nobis potius, si tu emeris. Sed ejus dementias cave contemnas. Valde est venustum. Quamquam mihi ista omnia jam addicta vastitati videntur. Respondi epistolis tribus: sed expecto alias. Nam me adhuc tuæ litteræ sustentarunt. D. Liberalibus.

REMARQUES
SUR LA IX. LETTRE.

1. VOus *savez le proverbe* Denys à Corinthe.] Denys Tyran de Syracuse, ayant été chassé, se retira à Corinthe, & se vit réduit pour subsister, à tenir de petites écoles. Cet exemple de la vicissitude des choses humaines passa depuis en proverbe. Philippe de Macédoine ayant écrit aux Lacedemoniens une Lettre pleine de hauteur & de menaces, ils y répondirent par ces deux mots *Denys à Corinthe*.

que j'ai à Antium, & que je voyois qu'il m'en coûteroit davantage pour rebâtir celle de Tuſculum que pour acheter celle-ci, j'en fis offrir cinq cens mille ſeſterces à Phameas qui étoit alors à Antium pour la vendre. Il ne voulut pas la donner à ce prix, mais elle ſera maintenant à beaucoup meilleur marché à cauſe de la rareté de l'argent. Si vous l'achetiez, ce ſeroit un fort grand agrément pour moi, ou plûtôt pour nous. Et ne comptez pas pour rien les folles dépenſes qu'on y a faites, ces ornemens l'ont fort embellie; mais hélas! tout cela ſera peut-être bientôt abandonné au pillage. Voilà tout ce que j'avois à répondre à vos trois Lettres; mais j'en attends d'autres, & c'eſt maintenant ma ſeule conſolation. Le 17. de Mars.

Corinthe. Voici maintenant l'application que Ciceron fait de ce proverbe. Vous me marquez, dit-il, que les gens de bien qui ſont à Rome, trouvent que j'ai bien fait de demeurer en Italie; c'eſt parce que Céſar eſt maintenant le plus fort; mais vous ſavez combien la fortune eſt inconſtante; & ſi elle venoit à ſe déclarer en faveur de Pompée, quelle honte

alors pour moi de ne l'avoir pas suivi ! Il s'explique là-dessus dans d'autres endroits, comme dans la troisiéme Lettre du huitiéme Livre : *Subeundumque periculum sit, cum aliquo forte dedecore, quando Pompeius Rempublicam recuperarit.* Il s'explique encore plus clairement & plus au long dans la huitiéme Lettre du dixiéme Livre. J'ose assûrer que les Commentateurs n'ont point compris le sens de cet endroit. Ils font dire à Ciceron qu'il appréhende qu'on ne lui reproche qu'il mene une vie oisive & obscure. Le proverbe *Denys à Corinthe*, n'a jamais été pris en ce sens, & a toujours été appliqué à l'inconstance de la fortune.

2. *En se séparant de Pompée, ils rompent toutes les mesures qu'on pouvoit prendre pour la paix.*] En effet, César ayant fait faire de nouvelles propositions à Pompée avant qu'il passât la Mer, il répondit qu'il n'avoit pas avec lui les Consuls, & qu'il ne pouvoit sans eux entendre à aucun accommodement.

Lib. I. *Bel. civ.*

3. *De la Colchide.*] C'étoit la flote du Pont dont parle César ; la Colchide étoit une dépendance de ce Royaume, & l'on y trouvoit en abondance toutes les matieres propres à construire des vaisseaux.

Cæsar Lib. 3. *Bell. civil. Strabo*, *Lib.* II.

4. *Arade.*] Ville de Phenicie. Je ne parle point de tous les autres lieux que Ciceron nomme ici. Ils sont très-connus, & il suffit de savoir que c'étoit des Provinces, des Villes maritimes, ou des Isles du côté de l'Orient, qui avoit été le Théâtre de la gloire de Pompée.

5. *Que Bibulus est arrivé, & qu'il est reparti le quatorze.*] Il revenoit de son Gouvernement de Syrie. Pompée lui donna le Commandement général de sa flote.

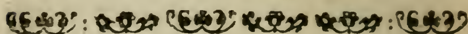
6. *L'indigne homme que celui qui prétend qu'un Préteur peut tenir l'assemblée pour l'élection des Consuls !*] Il y a beaucoup d'apparence que Ciceron parle de Lepidus depuis Triumvir, qui étoit alors Préteur, & qui se livra entierement à César.

7. *Il est très-important pour lui qu'il n'y ait point d'interregne ; & il n'y en aura point, si un Préteur peut tenir l'assemblée pour l'élection des Consuls.*] L'élection des Magistrats ne se pouvoit faire que dans Rome ; ainsi les Consuls étant absens elle ne pouvoit se faire cette année, à moins que les Préteurs, qui étoient demeurés à Rome, n'y présidassent ; & il étoit important pour César de se faire désigner Consul le plûtôt qu'il pourroit. Il n'osa pas néanmoins faire tenir l'assemblée par les Préteurs ; mais après qu'il se fut rendu maître de l'Espagne, Lepidus le fit nommer Dictateur, & en cette qualité il présida à l'élection.

8. *Parce qu'on a toujours regardé les Préteurs comme Collegues des Consuls, & que leur élection se fait avec les mêmes cérémonies.*] Dans les premiers tems de la République, les Consuls suffisoient & pour commander les armées & pour rendre la justice. Mais lorsque les Romains eurent de plus grandes guerres à soûtenir, on créa deux Préteurs pour servir comme d'Ajoints & de Collegues aux Consuls, & l'on en avoit augmenté depuis le nombre jusqu'à huit. On les élisoit dans une assemblée par Centuries comme les Consuls, & les mê-

mes Auſpices ſervoient pour les deux élections. Les Magiſtrats inférieurs n'avoient pas le *Majus Imperium* dont parle Ciceron, parce que *minora erant eorum auſpicia.* Tout cela eſt expliqué dans le quinziéme chapitre du treiziéme Livre d'Aulu-Gelle.

9. *Et qu'il voudroit bien ne s'en pas tenir à l'autorité de Galba, de Scevola, de Caſſius & d'Antoine.*] Qui étoient apparemment Augures comme Ciceron. Antoine l'étoit certainement,



EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

NIhil habebam quod ſcriberem. Neque enim novi quidquam audieram; & ad tuas omnes reſcripſeram pridie. Sed cum me ægritudo non ſolum ſomno privaret, verum ne vigilare quidem ſine ſummo dolore pateretur, tecum ut quaſi loquerer, in quo uno acquieſco, hoc neſcio quid, nullo argumento propoſito, ſcribere inſtitui. Amens mihi fuiſſe videor à principio, & me una

10. *Lanuvium.*] Auprès d'Aricie, ſur une colline d'où l'on découvroit la côte d'Antium.

11. *J'avois vû à Rome & à Delos vos Livres de compte.*] Il y a dans le Texte, *tuum Digamma.* Ciceron appelle les Livres où Atticus écrivoit les ſommes qu'il prêtoit à intérêt *Digamma*, parce que le *Digamma* des Eoliens avoit la même figure qu'une *F* Latine qui eſt la premiere lettre du mot *fœnus* uſure. Cette conjecture de Turnebe a été ſuivie par les plus ſavans Critiques. Ce qui eſt ſûr, c'eſt qu'il s'agit ici de la maniere dont Atticus faiſoit valoir ſon argent, comme il paroît par ce qui précede, & par ce qui ſuit.



LETTRE X.

JE répondis hier à toutes vos Lettres, & il n'eſt venu depuis aucune nouvelle, ainſi je n'ai rien à vous mander; mais comme le chagrin, non-ſeulement m'ôte le ſommeil, mais ne me laiſſe même aucun repos pendant le jour, & que je n'ai du ſoulagement que lorſque je m'entretiens avec vous, j'ai pris la plume ſans ſavoir préciſément ce que je vais vous dire. Je trouve que j'ai

hæc res torquet, quod non omnibus in rebus labentem, vel potius ruentem Pompeium tanquam unus manipularis ſecutus ſim. Vidi hominem XIV *Kalend. Febr. plenum formidinis. Illo ipſo die ſenſi quid ageret. Numquam mihi poſtea placuit; nec umquam aliud in alio peccare deſtitit. Nihil interim ad me ſcribere, nihil niſi fugam cogitare. Quid quæris? ſicut* [a] ἐν τοῖς ἐρωτικοῖς *alienant immundæ, inſulſæ, indecoræ: ſic me illius fugæ negligentiæque deformitas avertit ab amore. Nihil enim dignum faciebat, quare ejus fugæ comitem me adjungerem. Nunc emergit amor; nunc deſiderium ferre non poſſum; nunc mihi nihil libri, nihil litteræ, nihil doctrina prodeſt: ita dies & noctes tanquam avis illa mare proſpecto, evolare cupio. Do, do pœnas temeritatis meæ: etſi quæ fuit illa temeritas? quid feci non conſideratiſſime?*

a In rebus amatoriis.

été aveugle dès le commencement, & je me reproche ſans ceſſe de n'avoir pas ſuivi par-tout Pompée, comme un ſoldat ſuit ſon drapeau, quoiqu'il marchât, ou plûtôt qu'il courût à ſa perte. Je le vis le dix-huitiéme de Janvier; la peur l'avoit déja ſaiſi, & je connus dès-lors quel étoit ſon deſſein. Je n'en ai pas été plus content depuis, il n'a fait qu'entaſſer fautes ſur fautes, il ne m'écrivoit point, & méditoit une fuite honteuſe. Que voulez-vous? comme en amour les femmes mal-propres, ſottes & de mauvaiſe grace nous dégoûtent, de même la foibleſſe de Pompée & toutes ſes négligences avoient changé mon cœur à ſon égard, & je me croyois diſpenſé de le ſuivre. Maintenant l'amitié reprend le deſſus, & je ne puis plus vivre ſéparé de lui. Mes livres, mes études, ma philoſophie, ſont pour moi de foibles ſecours; je ſuis comme un oiſeau qui cherche à s'envoler, & je regarde ſans ceſſe du côté de la Mer. Me voilà puni de mon imprudence; mais après tout qu'ai-je à me reprocher, & combien de raiſons me juſtifient?

Si enim nihil præter fugam quæreretur, fugissem libentissime: sed genus belli crudelissimi & maximi, quod nondum vident homines quale futurum sit, perhorrui. Quæ minæ municipiis? quæ nominatim viris bonis? quæ denique omnibus, qui remansissent? quam crebro illud Sulla potuit, ego non potero? mihi autem hæserunt illa: male Tarquinius qui Porsenam, qui Octavium Mamilium contra patriam; impie Coriolanus, qui auxilium petiit à Volscis: recte Themistocles, qui mori maluit; nefarius Hippias, Pisistrati filius, qui in Marathonia pugna cecidit, arma contra patriam ferens. At Sulla, at Marius, at Cinna. recte, immo jure fortasse. Sed quid eorum victoria crudelius? quid funestius?

S'il ne s'étoit agi que de fuir avec Pompée, je m'y ſerois déterminé ſans peine ; mais j'ai eu une juſte horreur d'une guerre qui ſera plus funeſte & plus cruelle qu'on ne ſe l'imagine. Quelles menaces n'a-t'il pas fait aux Villes de l'Italie, à pluſieurs perſonnes du bon parti en particulier, & en général à tous ceux qui ne le ſuivroient pas ? Combien de fois lui eſt-il échappé de dire : Sylla a bien fait telle choſe, pourquoi n'en ferai-je pas autant ? Voici ce qui eſt demeuré profondément gravé dans mon eſprit ; on ne peut excuſer Tarquin, d'avoir armé contre ſa patrie Porſenna [1] & Octavus Mamilius ; ç'a été une impiété à Cariolan de ſe mettre à la tête de l'armée des Volſques ; Themiſtocles s'eſt acquis une gloire immortelle en ſe faiſant mourir, pour n'être point obligé à ſervir contre les Grecs ; & la mémoire d'Hippias [2] fils de Piſiſtrate qui fut tué à la bataille de Marathon en combattant contre ſa patrie, ſera à jamais odieuſe. Pour Sylla, Marius & Cinna, on ne peut pas leur reprocher la même choſe [3] ; on peut dire même qu'ils avoient quelque ſorte de raiſon [4] ; mais leur victoire en fut

Hujus belli genus fugi ; & eo magis, quod crudeliora etiam cogitari, & parari videbam. Me, quem nonnulli conservatorem istius urbis, quem parentem esse dixerunt, Getarum, & Armeniorum, & Colchorum copias ad eum adducere ? me meis civibus famem, vastitatem inferre Italiæ ? Hunc primum mortalem esse, deinde etiam multis modis posse extingui cogitabam : urbem autem, & populum nostrum servandum ad immortalitatem quantum in nobis esset putabam ; & tamen spes quædam me obtentabat fore, ut aliquid conveniret potius, quam aut hic tantum sceleris, aut ille tantum flagitii admitteret.

Alia res nunc tota est, alia mea. Sol, ut est in tua quadam epistola, excidisse mihi è mundo videtur. Ut ægroto dum anima est spes esse dicitur ; sic ego, quoad Pompeius in

elle moins cruelle & moins funeste?

Je n'ai point voulu avoir de part à une pareille guerre, d'autant plus que je voyois que les desseins & les mesures qu'on prenoit, auroient des suites encore plus funestes. Moi, à qui on a donné les titres glorieux de pere & de libérateur de ma patrie, j'armerai contre elle les Getes [5], les Armeniens & la Colchide? je viendrai affamer Rome & ravager l'Italie? Je considerois que Pompée étoit un homme sujet à la mort comme tous les autres, & qu'une infinité d'accidens pouvoient avancer la sienne; qu'aucontraire la durée de Rome & de l'Empire pouvant être éternelle, nous devions plûtôt travailler pour sa conservation que pour celle d'un particulier. J'avois d'ailleurs quelqu'esperance qu'on en viendroit à un accommodement, & que César ne pourroit se résoudre à soûtenir un pareil attentat, ni Pompée à suivre un dessein si funeste.

Les choses sont maintenant changées, & je les vois aussi avec d'autres yeux. Il me semble, pour me servir de l'expression d'une de vos Lettres, qu'il n'y ait plus de soleil dans le monde. Comme on ne desespere pas absolument d'un

Italia fuit, ſperare non deſtiti. Hæc, hæc me fefellerunt; &, ut verum loquar, ætas jam à diuturnis laboribus devexa ad otium domeſticarum rerum delectatione molliit. Nunc, ſi vel periculo experiundum erit, experiar certe ut hinc avolem. Ante oportuit fortaſſe, ſed ea quæ ſcripſi me tardarunt, & auctoritas maxime tua.

Nam cum ad hunc locum veniſſem, evolvi volumen epiſtolarum tuarum, quod ego ſub ſigno habeo, ſervoque diligentiſſime. Erat igitur in ea, quam X *Kalend. Febr. dederas, hoc modo,* Sed videamus & Cnæus quid agat, & illius rationes quorſum fluant. Quod ſi iſte Italiam relinquet, faciet omnino male, &, ut ego exiſtimo, [a] ἀλογίστως. Sed tum demum conſilia

[a] Abſque ratione.

malade tant qu'il a un ſoufle de vie, de même tant que Pompée a été en Italie, j'ai eu quelqu'eſperance de paix. Voilà, voilà ce qui m'a trompé; & pour ne vous rien diſſimuler, cet âge où la nature épuiſée par de longues fatigues ſe tourne vers le repos, m'a rendu plus foible en me rendant plus ſenſible à mes intérêts domeſtiques. Maintenant je ſuis réſolu, à quelque prix que ce ſoit, de m'échaper. Peut-être l'aurois-je dû faire plûtôt, mais j'ai été retenu par les raiſons que je viens de vous marquer, & encore plus par vos conſeils.

Quand j'en ai été en cet endroit, je me ſuis mis à lire vos Lettres que je tiens cachetées, & que j'enferme avec ſoin. Voici ce que vous me dites dans celle du vingt-deuxiéme de Janvier: *Voyons auparavant ce que fera Pompée & quelles meſures il prendra; s'il abandonne l'Italie, il ne peut faire une plus grande faute, & qui ait moins d'apparence de raiſon; mais il faudra alors nous faire un autre plan.* Vous m'écrivîtes cette Lettre quatre jours après que nous fûmes ſortis de Rome. Dans une autre Lettre du vingt-quatriéme de Janvier, je trouve

noſtra commutanda erunt. *Hoc ſcribis poſt diem quartum quam ab urbe diſceſſimus. Deinde* VIII *Kalend. Febr.* Tantummodo Cnæus noſter, ne, ut urbem [a] ἀλογίστως reliquit, ſic Italiam relinquat. *Eodem die das alteras, quibus mihi conſulenti planiſſime reſpondes. Eſt enim ſic,* Sed venio ad conſultationem tuam. Si Cnæus Italia cedit, in urbem redeundum puto: quæ enim finis peregrinationis? *hoc mihi plane hæſit: & nunc ita video, infinitum bellum junctum miſerrima fuga; quam tu peregrinationem* [b] ὑποκορίζῃ.

Sequitur [c] χρησμός VI *Kalend. Feb.* Ego, ſi Pompeius manet in Italia, nec res ad pactionem venit, longius bellum puto fore: ſin Italiam relinquit, ad poſterum bellum [d] ἄσπονδον ſtrui exiſtimo. *Hujus igitur belli ego particeps &*

a Abſque ratione. *b* Leni vocabulo appellas. *c* Oraculum. *d* Implacabile.

ces mots ; *pourvû néanmoins que Pompée, comme il a abandonné Rome contre toute apparence de raiſon, n'abandonne pas auſſi l'Italie.* Dans une autre du même jour, vous déterminez la choſe abſolument : *Je viens*, dites-vous, *à l'affaire ſur laquelle vous me conſultez ; ſi Pompée ſort de l'Italie, je crois que vous ferez bien de revenir à Rome ; quelle apparence de le ſuivre juſqu'au bout du monde !* Cela m'eſt demeuré dans l'eſprit, & je vois maintenant que cette fuite honteuſe, que vous appelez par adouciſſement une retraite [6], ſera ſuivie d'une guerre qui ne finira point.

[6] C'eſt la prédiction que vous faites dans une Lettre du vingt-ſixiéme de Janvier : *Si Pompée demeure en Italie & que les affaires ne s'accommodent point, la guerre durera fort long-tems ; mais s'il paſſe la Mer, nous n'en verrons point la fin.* Faut-il donc que j'entre dans de pareils deſſeins, & que j'aie part à une guerre éternelle, & contre des Romains ? Ayant enſuite été informé du projet de Pom-

ſocius & adjutor eſſe cogor; quod & [a] ἄσπονδον *& cum civibus. Deinde* VII *Idus Febr. cum jam plura audires de Pompeii conſilio, concludis epiſtolam quandam hoc modo,* Ego quidem tibi non ſim auctor, ſi Pompeius Italiam relinquit, te quoque profugere, ſummo enim periculo facies, nec Reip. proderis, cui quidem poſterius poteris prodeſſe, ſi manſeris. *Quem* [b] φιλόπατριν, *ac* [c] πολιτικὸν *hominis prudentis & amici, tali admonitu, non moveret auctoritas.*

Deinceps tertio Idus Februarias iterum mihi reſpondes conſulenti ſic, Quod quæris à me, fugamne fidam, an moram deſerendam utiliorem putem, ego vero in præſentia ſubitum diſceſſum, & præcipitem profectionem cum tibi, tum ipſi Cnæo inutilem, & periculoſam puto: & ſatius eſſe exiſti-

a Implacabile, *b* Studioſum patriæ. *c* Reip. deditum.

pée, voici comme vous finiſſez une Lettre du ſeptiéme de Février : *Je ne vous conſeille point du tout de ſuivre Pompée s'il ſort de l'Italie; ce parti ſeroit très-dangereux pour vous, & ne ſeroit d'aucun avantage pour la République, au lieu qu'en demeurant, vous pourrez dans la ſuite lui être utile.* Comment un Citoyen zelé pour ſa patrie ne s'en tiendroit-il pas à l'autorité d'un homme auſſi prudent & auſſi bon ami que vous, qui lui donne un pareil conſeil ?

Dans une autre Lettre du onziéme de Février, voici ce que vous me dites ſur le doute que je vous avois propoſé : *Vous me demandez ſi vous devez maintenant fuir avec Pompée, ou ſi vous ferez mieux d'attendre quelque tems* [7] *; pour moi je crois que dans la conjoncture préſente vous ne devez rien précipiter; & qu'en partant ſi ſubitement, vous vous expoſez ſans pouvoir être utile à Pompée. Je trouve qu'il vaut mieux que vous vous partagiez pour obſerver l'ennemi; mais en vérité il eſt honteux de penſer à prendre la*

mo, vos diſpertitos, & in ſpeculis eſſe. Sed medius fidius turpe nobis puto eſſe de fuga cogitare. *Hoc turpe Cnæus noſter biennio ante cogitavit, ita ſullaturit animus ejus, & proſcripturit diu. Inde, ut opinor, cum tu ad me quædam* [a] γενικώτερον *ſcripſiſſes, & ego mihi à te quædam ſignificari putaſſem, ut Italia cederem; deteſtaris hoc diligenter* XI *Kalendas Martias*, Ego vero nulla epiſtola ſignificavi, ſi Cnæus Italia cederet, ut tu una cederes: aut ſi ſignificavi; non dico fui inconſtans, ſed demens. *In eadem epiſtola alio loco*, Nihil relinquitur niſi fuga: cui te ſocium neutiquam puto eſſe oportere, nec unquam putavi. *Totam autem hanc deliberationem evolvis accuratius in litteris* IIX *Kalendas Martias datis*: Si M' Lepidus, & L. Volcatius remanent, manendum puto, ita ut, ſi ſalvus ſit Pom-

a Generalius.

fuite. Ce que vous trouvez ſi honteux, Pompée l'avoit médité il y a déja deux ans, tant il a envie de marcher ſur les traces de Sylla [8] & de ramener le tems des proſcriptions. Quelques jours depuis, comme je m'imaginai ſur une de vos Lettres où vous m'exhortiez en général à montrer du courage, que vous vouliez me faire comprendre que je ne devois point demeurer en Italie, vous rejetez cela fort loin dans votre Lettre du dix-neuviéme de Février. *Je n'ai*, dites-vous, *prétendu nulle part vous conſeiller de ſuivre Pompée, en cas qu'il ſorte de l'Italie; ce ne ſeroit pas ſimplement avoir changé d'avis, ce ſeroit vous en donner un fort peu ſenſé.* Et dans un autre endroit de la même Lettre; *il ne reſte plus que de fuir avec Pompée, mais je ne ſuis point du tout de ce ſentiment, & je n'en ai jamais été.* Vous examinez cette affaire encore plus à fond dans votre Lettre du vingt-deuxiéme de Février. *Si M' Lepidus & Volcatius demeurent, je crois que vous pourrez ſuivre leur exemple. Cependant ſi Pompée échape à Céſar, & qu'il ceſſe enfin de fuir devant lui, vous ferez bien de quitter une compagnie ſi indigne; & vous devez choiſir*

peius, & conſtiterit alicubi, hanc [a] νεκύιαν relinquas, & te in certamine vinci cum illo facilius patiaris, quam cum hoc, in ea, quæ perſpicitur futura colluvie regnare. *Multa diſputas huic ſententiæ convenientia. Inde ad extremum.* Quid ſi, *inquis*, Lepidus, & Volcatius diſcedunt? plane [b] ἀπορῶ. Quod evenerit igitur, & quod egeris, id [c] στερκτέον putabo. *Si tum dubitaras, nunc certe non dubitas iſtis manentibus.*

Deinde in ipſa fuga v *Kalendas Martias*, Interea non dubito quin in Formiano manſurus ſis. Commodiſſime enim [d] τὸ μέλλον ibi [e] καραδοκήσεις *Ad Kalendas Martias, cum ille quintum jam diem Brundiſii eſſet*, Tum poterimus deliberare, non ſcilicet integra re, ſed certe minus infracta,

a Mortuorum turbam. v. Not. *b* Dubito.
c Probandum. *d* Quod futurum eſt.
e Expectabis.

de mourir plûtôt les armes à la main avec Pompée, que de regner avec César au milieu du desordre & de la licence qu'il est aisé de prévoir. Vous ajoûtez plusieurs autres choses qui reviennent à cela, & vous concluez ainsi : *Mais si Lepidus & Volcatius suivent Pompée ? Je ne sai que vous dire là-dessus ; en ce cas, je croirai que le parti que vous aurez pris étoit le meilleur.* Si vous aviez alors quelque doute, Lepidus & Volcatius étant demeurés, il ne vous en reste plus.

Dans une autre Lettre du vingt-cinquiéme de Février, Pompée étant déja parti pour Brindes ; *Je ne doute point*, me dites-vous, *que vous ne demeuriez en attendant à Formies, où vous pourrez mieux que dans aucun autre endroit, observer comment les affaires tourneront.* Et le premier de Mars, Pompée étant déja à Brindes depuis cinq jours : *Nous pourrons alors nous déterminer ; & si vous n'êtes pas entierement libre sur l'un ou l'autre parti, les choses seront toujours beaucoup moins engagées que si vous précipitiez votre départ.* Le quatriéme de Mars, quoique vous ne m'ayez écrit qu'en

quam ſi una projeceris te. *Deinde* IV *Nonas Martias*, [a] ὑπὸ τὴν λῆψιν *cum breviter ſcriberes, tamen ponis hoc*, Cras ſcribam plura, & ad omnia: Hoc tamen dicam non pœnitere me conſilii de tua manſione, &, quamquam magna ſollicitudine, tamen, quia minus mali puto eſſe, quam in illa profectione, maneo in ſententia, & gaudeo te manſiſſe. *Cum vero jam angerer, & timerem, ne quid à me dedecoris eſſet admiſſum*, III *Nonas Martias*, Tamen te non eſſe una cum Pompeio non fero moleſte. Poſtea ſi opus fuerit, non erit difficile; & illi, quoquo tempore fiet, erit, [b] ἀσμενιστόν. Sed hoc ita dico, ſi hic, qua ratione initium fecit, eadem cetera aget, ſincere, temperate, prudenter; valde videro, & conſideratius utilitati noſtræ conſuluero. VII

a Sub ipſam febris acceſſionem.
b Gratiſſimum.

peu de mots, parce que c'étoit un peu avant votre accès, voici néanmoins ce que vous me dites : *Je vous répondrai demain en détail ſur ce que vous me propoſez, mais je vous dirai toujours en attendant, que je ne me repens point de vous avoir conſeillé de ne point partir; & quoique l'inquiétude & l'agitation où vous êtes ſoient un mal, comme il me paroît que votre départ en ſeroit encore un plus grand, je ne change point d'avis, & je ſuis bien-aiſe que vous ne ſoyez point parti.* Enſuite, ſur ce que je vous avois témoigné l'inquiétude où j'étois que l'on n'eût quelque choſe à me reprocher, voici ce que vous me dites dans votre Lettre du cinquiéme de Mars. *Je ne ſuis point fâché néanmoins que vous ne ſoyez pas maintenant avec Pompée; ſi cela eſt à propos dans la ſuite, vous pourrez aiſément l'aller joindre, & il vous verra toujours avec plaiſir. J'ajoûterai même que, ſi Céſar ne ſe dément point, & qu'il faſſe toujours paroître autant de droiture, de modération & de prudence, il faudra alors conſiderer avec une nouvelle attention ce qui nous conviendra le mieux.* Vous me marquez encore dans votre Lettre du neuviéme de Mars, que Peduceus

Idus Martias scribis Peduceo quoque nostro probari, quod quierim, cujus auctoritas multum apud me valet.

His ego tuis scriptis me consolor, ut nihil à me adhuc delictum putem, tu modo auctoritatem tuam defendito; adversus me nihil opus est: sed consciis egeo aliis. Ego, si nihil peccavi, reliqua tuebor. Ad ea tute hortare, & me omnino tua cogitatione adjuva. Hic nihil dum de reditu Cæsaris audiebatur. Ego his litteris hoc tamen profeci; perlegi omnes tuas, & in eo acquievi.

REMARQUES

SUR LA X. LETTRE.

1. *POrsenna.*] Roi d'Etrurie. Son Histoire est assez connue, aussi-bien que celle de Coriolan & de Themistocle.

2. *Hippias.*] Après que son frere Hipparque eut été tué par Harmodius & Aristogiton, il se réfugia chez le Roi de Perse, & l'engagea à faire la guerre aux Grecs.

3. *Pour Sylla, Marius & Cinna, on ne peut*

trouve que j'ai bien fait de me tenir ici ; rien n'étoit plus propre pour me rassûrer que son jugement.

Je me console ainsi en lisant vos Lettres qui me servent de justification ; c'est à vous à soûtenir ce que vous avez avancé, non pas pour me mettre en repos, mais pour me mettre bien dans l'esprit des autres. Si je n'ai fait aucune faute jusqu'à présent, je répons de l'avenir. Encouragez-moi de votre côté, & sur-tout aidez-moi de vos conseils. On ne parle point encore ici du retour de César. Quand cette Lettre n'auroit servi qu'à me donner occasion de relire les vôtres, c'est toujours beaucoup, & cela m'a fort calmé.

---

peut pas leur reprocher la même chose.] C'est-à-dire, d'avoir appelé à leur secours des étrangers.

4. *On peut dire même qu'ils avoient quelque sorte de raison.*] On sait à quelles extrémités Marius avoit été réduit par Sylla. Sylla de son côté pendant qu'il combattoit heureusement contre Mithridate, & qu'il étendoit les limites de l'Empire, avoit été proscrit à Rome, & l'on avoit fait mourir cruellement ses amis & ses créatures ; ainsi l'on pouvoit dire qu'ils poursuivoient une vengeance juste en quelque

ſorte. La cauſe de Cinna étoit la même que celle de Marius.

5. *Les Getes.*] Peuples originaires de Scytie; ils occupoient les deux rives du Danube vers ſon embouchure. Ciceron veut apparemment parler ici des troupes de Cotus Roi de Thrace, de qui les Getes pouvoient alors dépendre; Ciceron à mieux aimé dire les Getes, parce que c'étoit un pays plus reculé. On peut voir dans le troiſiéme Livre des Commentaires de Céſar, *de la guerre civile*, l'énumération des troupes auxiliaires que Pompée tira de l'Orient.

6. *Que vous appelez par adouciſſement une retraite.*] Il y a dans le Texte, *peregrinationem*, un voyage; mais retraite fait une oppoſition plus juſte avec fuite, & rend également la penſée d'Atticus.

7. *Si vous devez maintenant fuir avec Pompée, ou ſi vous ferez mieux d'attendre quelque tems.*] Le Texte eſt corrompu en cet endroit. Quelques Critiques ont vainement tenté de le rétablir, & les plus judicieux n'ont pas voulu y toucher. Mais on entrevoit aſſez par la réponſe d'Atticus, ce que Ciceron lui avoit propoſé, quoiqu'on ne ſache pas au juſte de quels termes il s'étoit ſervi.

8. *Tant il a envie de marcher ſur les traces de Sylla.*] Ciceron prétendoit que Pompée ne ſortoit de l'Italie que pour traîner la guerre en longueur. Il s'eſt expliqué plus clairement là-deſſus dans l'onziéme Lettre du huitiéme Livre: *Hoc à primo cogitavit omnes terras, omnia maria movere, reges barbaros incitare, gentis feras in Italiam adducere, exercitus conficere maximos, genus illud Sullani regni jampridem appetitur.*

9. *Une compagnie ſi indigne.*] Il y a dans le Texte, *hanc* νεκυίαν. Il fait alluſion à cette multitude d'ombres de toute eſpece qui vint autour d'Ulyſſe lorſqu'il parut dans les enfers ; & cela ſignifie ici la même choſe que le *collu-vies* qui ſuit. Ciceron déſigne ainſi le parti de Céſar, parce qu'il étoit compoſé de tout ce qu'il y avoit de méchans Citoyens, & de gens accablés de dettes.





EPISTOLA XI.

CICERO ATTICO SAL.

Lentulum nostrum scis Puteolis esse: quod cum è viatore quodam esset auditum, qui se diceret eum in Appia, cum is paullum lecticam aperuisset, cognosse; etsi vix verisimile, misi tamen Puteolos pueros, qui pervestigarent, & ad eum litteras. Inventus est vix in hortis suis se occultans, litterasque mihi remisit; mirifice gratias agens Cæsari: de suo autem consilio C. Cæcio mandata ad me dedisse: eum ego hodie exspectabam, id est XIII *Kal. April. Venit etiam ad me Matius Quinquatribus, homo mehercule, ut mihi visus est, temperatus & prudens; existimatus quidem est semper auctor otii. Quam ille hæc non probare mihi quidem visus est!*



LETTRE XI.

SAvez-vous que Lentulus eſt à Pouzzoles? Un homme qui paſſoit ici ayant aſſûré qu'il l'avoit rencontré ſur le grand chemin d'Appius, & que Lentulus ayant entr'ouvert ſa litiere, il l'avoit fort bien reconnu; quoique cela ne me parût gueres vraiſemblable, j'envoyai néanmoins quelques-uns de mes gens à Pouzzoles pour s'en informer, & je leur donnai une Lettre pour lui. Ils le trouverent enfin dans ſa maiſon de campagne où il ſe tenoit caché. Il ſe loue fort de Céſar dans la réponſe qu'il m'a faite, & me marque que Cecius me rendra compte de ſes réſolutions, je l'attens aujourd'hui vingtiéme de Mars. J'ai vû chez moi Matius le dix-neuf [1]; c'eſt, à ce qu'il m'a paru, un homme très-moderé & très-prudent, & l'on a toujours été perſuadé qu'il portoit Céſar à la paix. Que j'ai bien vû qu'il n'approuve point ce que

quam illam [a] *νεκυίαν, ut tu appellas, timere!*

Huic ego in multo sermone epistolam ad me Cæsaris ostendi, eam, cujus exemplum ad te antea misi; rogavique, ut interpretaretur, quid esset quod ille scriberet, consilio meo se uti velle, gratia, dignitate, ope rerum omnium. Respondit se non dubitare quin & opem & gratiam meam ille ad pacificationem quæreret. Utinam aliquod in hac miseria Reipub. [b] *πολιτικὸν opus efficere & navare mihi liceat. Matius quidem & illum in ea sententia esse confidebat, & se auctorem fore pollicebatur. Pridie autem apud me Crassipes fuerat, qui se pridie Nonas Mart. Brundisio profectum, atque ibi Pompeium reliquisse dicebat: quod etiam qui* IIX *Idus illinc profecti erant nuntiabant: illa vero omnes, in quibus etiam Crassipes, qui pru-*

a Mortuorum turbam. v. Not. in epist. 10.
b Rep. utile.

fait César, & qu'il appréhende fort tous les gens qui l'environnent!

En parlant avec lui de différentes choses, je lui ai montré cette Lettre de César dont je vous ai envoyé une copie; & je l'ai prié de me dire ce que signifie cet endroit, où il me marque qu'il veut se servir de mes conseils, de mon crédit, de mon autorité, & de mon pouvoir. Matius m'a dit qu'il ne doutoit point que ce ne fût pour ménager un accommodement. Plût aux Dieux que dans ces malheureux tems je pusse travailler si utilement pour la République! Matius est persuadé que César pense véritablement à la paix, & il m'a promis de proposer lui-même cette affaire. J'avois vû le jour d'auparavant Crassipes, qui me dit qu'il étoit parti pour Brindes le six, & que Pompée y étoit encore. Ceux qui en sont partis le huit, l'y ont aussi laissé. Ils disent tous, & Crassipes comme les autres, que ceux qui sont avec Pompée menacent hautement tout le monde, même les gens du bon parti & les Villes de l'Italie, (jugez par-là de leur prudence [2]) qu'ils ne parlent que de proscription, qu'enfin on croit être

dentia potis attendere, ſermones minacis, inimicos optimatium, municipiorum hoſtis, meras proſcriptiones, meros Sullas: quæ Lucceium loqui? quæ totam Græciam? quæ vero Theophanem? & tamen omnis ſpes ſalutis in illis eſt: & ego excubo animo, nec partem ullam capio quietis; & ut has peſtis effugiam cum diſſimillimis noſtri eſſe cupio. Quid enim tu illic Scipionem, quid Fauſtum, quid Libonem prætermiſſurum ſceleris putas? quorum creditores convenire dicuntur. Quid eos autem, cum vicerint, in civis effecturos?

Quam vero [a] μακροψυχίαν *Cnæi noſtri eſſe nuntiant? Egyptum, & Arabiam* [b] εὐδαίμονα, & [c] Μεσοποταμίαν *cogitare, Hiſpaniam abjeciſſe. Monſtra narrant; quæ falſa eſſe poſſunt. Sed certe & hæc perdita ſunt, & illa non ſalutaria. Tuas litteras jam deſidero. Poſt fugam*

a Vaſtum animum.
b Felicem. *c* Meſopotamiam.

au tems de Sylla. Avec quelle hauteur parle Lucceius, aussi-bien que tous ces Grecs qui sont à la suite de Pompée, & principalement Theophane! Voilà néanmoins les gens de qui dépend le salut de la République. C'est par rapport à eux que mon esprit est dans une agitation qui ne me laisse aucun repos; & pour fuir ces pestes publiques qui sont dans l'autre parti, je me vois réduit à souhaiter d'être avec des gens qui me ressemblent si peu. Qu'est-ce que Scipion, Faustus, & Libon ne se croiront pas permis sous Pompée, eux qui sont d'ailleurs accablés de dettes[3]; avec quelle insolence abuseroient-ils de leur victoire?

Mais admirez, je vous prie, les grands & vastes projets de Pompée[4]; il ne pense plus, dit-on, à passer en Espagne, & il va chercher du secours dans l'Egypte, dans l'Arabie heureuse & dans la Mesopotamie; est-il rien de plus incompréhensible? Mais cela est peut-être faux. Ce qui est sûr, c'est qu'autant que les entreprises de César sont funestes à la République, autant les mesures de Pompée sont mal prises, & pour elle & pour lui. J'attens de vos

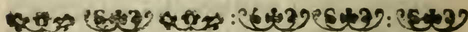
nostram numquam jam nostrum earum intervallum fuit. Misi ad te exemplum litterarum mearum ad Cæsarem; quibus me aliquid profecturum puto.

REMARQUES
SUR LA XI. LETTRE.

1. LE *dix-neuf.*] Dans le Texte, *Quinquatribus ;* cette Fête se célébroit à l'honneur de Minerve, & étoit ainsi appelée selon Varron, parce qu'elle commençoit le cinquiéme jour après les Ides de Mars.

2. *Jugez par-là de leur prudence.*] Je lis ici avec Grævius, *qua prudentia potes attendere.*

3. *Qui sont d'ailleurs accablés de dettes.*] A la lettre, *dont les créanciers s'assemblent pour faire décreter leurs biens.*



CICERO IMP. S. D.
CÆSARI IMP.

UT legi tuas litteras, quas à Furnio nostro acceperam, quibus mecum agebas, ut ad urbem es-

nouvelles avec impatience ; vous en avez reçû tous les jours des miennes depuis que je ſuis parti de Rome. Je vous envoie la copie de la Lettre que j'ai écrite à Céſar, j'eſpere qu'elle aura quelque effet.

---

4. *Les grands & vaſtes projets de Pompée.*] μακροψυχίαν. Strabon s'eſt ſervi à peu près dans le même ſens de μακροθυμία ; & je ne ſai pourquoi quelques Critiques voudroient qu'on lût ici μικροψυχίαν *Puſillum animum*. L'autre ſens renferme une raillerie beaucoup plus fine, & s'accorde parfaitement avec ce qui ſuit. Cela a rapport à ce que Ciceron a déja dit de Pompée dans l'onziéme Lettre du huitiéme Livre. *Hoc à primo cogitavit, omnes terras, omnia maria movere, reges barbaros incitare, gentis feras armatas in Italiam adducere.*



LETTRE

DE CICERON A CESAR.

QUand j'ai lû la Lettre que vous m'avez écrite par Furnius, pour m'engager à revenir à Rome, je n'ai pas été ſurpris d'y trouver que vous

ſem; te velle uti conſilio & dignitate mea, minus ſum admiratus: de gratia, & de ope quid ſignificares mecum ipſe quærebam? ſpe tamen deducebar ad eam cogitationem, ut te pro tua admirabili ac ſingulari ſapientia de otio, de pace, de concordia civium agi velle arbitrarer: & ad eam rationem exiſtimabam ſatis aptam eſſe & naturam & perſonam meam. Quod ſi ita eſt; & ſi qua de Pompeio noſtro tuendo, & tibi ac Reip. reconciliando cura te attingit, magis idoneum, quam ego ſum, ad eam cauſſam profecto reperies neminem: qui & illi ſemper, & Senatui, cum primum potui, pacis auctor fui; nec, ſumtis armis belli ullam partem attigi, judicavique eo bello te violari, contra cujus honorem, populi Romani beneficio conceſſum, inimici atque invidi niterentur. Sed ut eo tempore non modo ipſe fautor dignitatis tuæ fui, verum etiam ceteris auctor ad te adjuvandum;

vouliez vous ſervir de mes conſeils, & de la conſidération que je puis avoir; mais je n'ai pas bien compris ce que vous ajoûtez, que vous avez auſſi beſoin de mon crédit, & de tout ce qui dépend de moi. Cependant comme je connois votre admirable prudence, je me ſuis porté naturellement à croire que vous vouliez rétablir la paix & la tranquilité publique; & il m'a paru que cela convenoit aſſez à mon caractere & à la ſituation où je me trouve. S'il eſt donc vrai que vous penſiez à vous raccommoder avec Pompée & à le rendre à la République, vous ne trouverez certainement perſonne qui ſoit plus propre que moi pour ménager cette affaire; car je l'ai toujours porté à la paix, & j'ai parlé de même dans le Sénat dès que j'en eus l'occaſion. Depuis qu'on a pris les armes j'ai gardé une exacte neutralité, perſuadé qu'on vous faiſoit une injuſtice, & que c'étoit par animoſité & par jalouſie qu'on vouloit vous ôter le privilege que le Peuple Romain vous avoit accordé. Mais comme, lorſque vous le demandâtes, je ne me contentai pas de favoriſer vos prétentions, & que je mis

ſic me nunc Pompeii dignitas vehementer movet : aliquot enim ſunt anni, cum vos duo delegi, quos præcipue colerem, & quibus eßem, ſicut ſum amiciſſimus.

Quamobrem à te peto, potius omnibus precibus oro & obteſtor, ut in tuis maximis curis aliquid impertias temporis huic quoque cogitationi, ut tuo beneficio bonus vir, gratus, plus denique eſſe in maximi beneficii memoria poſſim; quæ ſi tantum ad me ipſum pertinerent, ſperarem me à te tamen impetraturum. Sed, ut arbitror, & ad tuam fidem, & ad Rempub. pertinet, me è paucis, & ad utriuſque veſtrum, & ad civium concordiam, per te quam accommodatiſſimum conſervari.

encore plusieurs personnes dans vos intérêts, il est juste aussi que j'aie quelques égards pour un homme d'un rang aussi distingué que Pompée; car depuis quelques années, je m'étois attaché à vous deux d'une maniere particuliere, & j'étois lié, comme je le suis encore avec l'un & l'autre, d'une amitié très-étroite.

Je vous prie donc, ou plûtôt je vous conjure, de prendre quelques momens sur vos grandes occupations pour penser comment vous pourrez me laisser les moyens & la liberté de m'acquitter de ce qu'un honnête homme doit à un ami qui lui a rendu des services qu'on ne peut oublier sans crime. Quand il ne s'agiroit que de ma propre satisfaction, je me flate que vous voudriez bien avoir pour moi cet égard. Mais il me paroît même que pour le bien de la République, & pour faire voir que vous souhaitez véritablement la paix, vous devez me laisser dans une situation où je puisse ménager un accommodement entre vous deux & entre tous les Citoyens, ce qui convient à peu de personnes aussi-bien qu'à moi.

Ego, cum antea tibi de Lentulo gratias egissem, cum ei saluti, qui mihi fuerat, fuisses: tamen lectis ejus litteris, quas ad me gratissimo animo de tua liberalitate beneficioque misit, eandem me salutem à te accepisse putavi, quam ille: in quem si me intelligis esse gratum; cura, obsecro, ut etiam in Pompeium esse possim.



EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

LEgebam tuas litteras XIII *Kalend. cum mihi epistola affertur à Lepta, circumvallatum eße Pompeium, ratibus etiam exitus portus teneri. Non medius fidius præ lacrimis possum reliqua nec cogitare, nec scribere. Misi ad te exemplum. Miseros nos, cur non omnes fatum illius una exsecuti sumus? ecce autem à Matio & Trebatio eadem:*

Je vous ai déja remercié de ce que vous avez bien voulu conſerver la vie à Lentulus mon libérateur. Mais depuis qu'il m'a marqué lui-même avec combien d'honnêteté & de douceur vous l'avez traité, j'y ai été auſſi ſenſible que ſi j'avois reçû de vous le même bienfait. Si vous approuvez ma reconnoiſſance à ſon égard, permettez-moi, je vous prie, de n'en avoir pas moins pour Pompée.



LETTRE XII.

COmme je liſois votre Lettre le vingtiéme de Mars, j'en ai reçû une de Lepta qui me mande que Brindes eſt bloqué, & que Céſar a fait fermer l'entrée du port avec des radeaux [1]. Je ſuis ſi accablé de cette nouvelle, que je ne puis vous en faire le détail ; je vous envoie une copie de la Lettre de Lepta. Malheureux que nous ſommes, pourquoi n'avons-nous pas couru la même fortune que Pom-

quibus Minturnis obvii Cæsaris tabellarii. Torqueor infelix ut jam illum Mucianum exitum exoptem.

At quam honesta, at quam expedita tua consilia, quam evigilata tuis cogitationibus, qua itineris, qua navigationis, qua congressus, sermonisque cum Cæsare? omnia tum honesta, tum cauta. In Epirum vero invitatio quam suavis, quam liberalis, quam fraterna!

De Dionysio sum admiratus: qui apud me honoratior fuit quam apud Scipionem Panætius: à quo impurissime hæc nostra fortuna despecta est. Odi hominem, & odero: utinam ulcisci possem: sed illum ulciscentur mores sui.

pée ? Je viens d'avoir encore la confirmation de cette nouvelle par une Lettre de Matius & de Trebatius, qui ont rencontré à Minturnes ceux que César avoit dépêchés. Ma douleur est à un point que je souhaiterois d'avoir le même sort que Mucius. [2]

Mais, pour revenir à votre Lettre, combien de générosité, de lumiere, de pénétration dans les conseils que vous me donnez sur le chemin que je dois prendre, sur mon embarquement, & sur mon entrevûe avec César ! la prudence y paroît sans foiblesse & sans lâcheté. Que la maniere dont vous m'offrez votre maison d'Epire, est honnête & obligeante, & pleine d'une tendre amitié !

Pour Dionysius, je vous avoue que j'ai été fort surpris de son procedé, lui qui a été auprès de moi sur un meilleur pié que Panetius n'étoit auprès de Scipion, me traiter si indignement parce que je me trouve dans une fâcheuse conjoncture. J'en suis outré & je ne lui pardonnerai jamais : que ne puis-je le lui faire sentir ! mais des gens de ce caractere trouvent en eux-mêmes leur châtiment.

Tu, quæso, nunc vel maxime quid agendum nobis sit cogita. Populi Romani exercitus Cn. Pompeium circumsidet; fossa & vallo septum tenet; fuga prohibet; nos vivimus, & stat urbs ista? Prætores jus dicunt? Ædiles ludos parant? viri boni usuras perscribunt? ego ipse sedeo? coner illuc ire ut insanus? implorare fidem municipiorum? boni non sequentur; leves irridebunt; rerum novarum cupidi, victores præsertim & armati, vim & manus afferent. Quid censes igitur? ecquinam est tui consilii ad finis hujus miserrimæ vitæ? nunc doleo, nunc torqueor, cum quibusdam aut sapiens videor, quod una non ierim, aut felix fuisse. Mihi contra. Numquam enim illius victoriæ socius esse volui; calamitatis mallem fuisse. Quid ego nunc tuas litteras, quid tuam prudentiam, aut benevolentiam implorem? actum est. Nulla re jam possum juvari, qui ne quid optem quidem jam

C'eſt maintenant qu'il faut que vous penſiez plus ſérieuſement que jamais à ce que je dois faire. Une armée Romaine tient Pompée aſſiégé, on craint qu'il n'échape, on en veut à ſa perſonne, & nous vivons encore? Tout va à Rome comme à l'ordinaire, les Préteurs donnent audience, les Ediles préparent des jeux, nos gens de bien ne penſent qu'à faire valoir leur argent, & moi je demeure ſans action? Que faire? Tenterai-je en deſeſperé de pénetrer juſqu'à Brindes, & de ſoulever les villes de l'Italie? Nos gens de bien ne me ſuivront pas, les gens indifférens ſe moqueront de moi, & je ſerai expoſé aux violences de ceux qui ne penſent qu'à brouiller, qui ont la force en main, & qui ſont inſolens de leur victoire. Que faut-il donc que je faſſe, & à quoi me réſoudre dans une ſi cruelle ſituation? Ma douleur eſt plus vive que jamais, pendant que pluſieurs perſonnes trouvent que j'ai été ou prudent ou heureux de n'avoir pas ſuivi Pompée. Pour moi, j'en juge tout autrement; je n'ai jamais ſouhaité d'avoir part à ſa victoire, & je voudrois partager avec lui la mauvaiſe fortune. De

habeo, nisi ut aliqua inimici misericordia liberetur.

[a] Οὐκ ἔςτ' ἔτυμος λόγος, *ut opinor, ille de ratibus. Quid enim est, quod Dolabella his litteris, quas* III *Idus Mart. à Brundisio dedit, hanc* [b] εὐημερίαν *quasi Cæsaris scriberet, Pompeium in fuga esse? eumque primo vento navigaturum? quod valde discrepat ab iis epistolis, quarum exempla antea ad te misi. Hic quidem mera scelera loquuntur. Sed non erat nec recentior auctor, nec hujus rei quidem melior Dolabella.*

a Non est verus sermo.
b Prosperitatem.



quel secours peuvent m'être maintenant vos Lettres, votre prudence & votre amitié ? C'en est fait, je n'ai plus aucune esperance, & je ne vois pas même ce que je pourrois souhaiter, sinon que Pompée trouve grace devant son ennemi.

Il faut qu'il ne soit pas vrai [3] que César ait fermé le port de Brindes ; car Dolabella, dans une Lettre qu'il m'écrit du treiziéme de Mars devant cette place, me marque comme une chose fort avantageuse pour César, que Pompée pense à s'embarquer & qu'il fera voile au premier bon vent ; cela ne s'accorde point du tout avec ces autres Lettres dont je vous ai envoyé des copies. Les partisans de César parlent ici avec beaucoup d'insolence ; mais ils ne peuvent avoir des nouvelles ni plus sûres ni plus fraîches que celles que j'ai eues par Dolabella.



REMARQUES
SUR LA XII. LETTRE.

1. Que *César a fermé l'entrée du port avec des radeaux.*] Il y faisoit en effet travailler, comme il l'explique en détail dans le premier Livre de la guerre civile. Mais cet ouvrage ne put pas être achevé assez



EPISTOLA XIII.
CICERO ATTICO SAL.

Tuas XI *Kalend. accepi litteras, quibus omnia consilia differs in id tempus, cum scierimus, quid actum sit : & certe ita est : nec interim potest quidquam statui, sed ne cogitari quidem. Quamquam hæ mihi litteræ Dolabellæ jubent ad pristinas cogitationes reverti. Fuit enim*

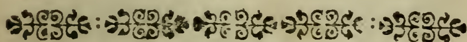
tôt,

tôt, & Pompée mit à la voile auparavant.

2. *Le même sort que Mucius.*] Q. Mucius Scævola qui fut tué par l'ordre du jeune Marius.

3. *Les gens indifférens.*] Il y a dans le Texte, *leves*, mais ce mot est ici déterminé à ce sens par son opposition avec les gens du bon parti, & ceux du parti de César.

4. *Il faut qu'il ne soit pas vrai, &c.*] C'est ici le commencement d'une nouvelle Lettre écrite depuis que Ciceron avoit reçû celle de Dolabella, & même depuis que la sienne étoit partie; ce qui paroît par ces mots, *quod valde discrepat ab iis epistolis quarum exempla antea ad te misi.*



LETTRE XIII.

J'Ai reçû le vingt-deuxiéme de ce mois la Lettre dans laquelle vous me marquez, que vous attendez pour me déterminer que nous sachions ce qui se sera passé à Brindes. Il est très-vrai qu'on ne peut jusques-là prendre aucun parti, & qu'il seroit même fort inutile d'y penser. Cependant ce que Dolabella me marque [1] doit, ce me semble, me faire revenir à mon pre-

pridie Quinquatrus egregia tempestas, qua ego illum usum puto. [a] Συναγωγὴ *consiliorum tuorum non est à me collecta ad querelam, sed magis ad consolationem meam. Nec enim me tam hæc mala angebant quàm suspicio culpæ, ac temeritatis meæ: eam nullam puto esse; quoniam cum consiliis tuis mea facta & consilia consentiunt.*

a Collectio.

Quod mea prædicatione factum esse scribis magis, quam illius merito, ut tantum ei debere viderer; est ita. Ego illa extuli semper, & eo quidem magis, ne quid ille superiorum meminisse me putaret: quæ si maxime meminissem; tamen illius temporis similitudinem jam sequi deberem. Nihil me adjuvit, cum posset: & postea fuit amicus, etiam valde: ecquam ob caussam plane nescio. Ergo ego quoque illi. Quin etiam illud par in utroque nostrum, quod ab

mier dessein; car le vent a été fort bon le dix-huit, apparemment que Pompée en aura profité. Si j'ai ramassé les endroits de vos Lettres où vous m'avez donné des conseils, ce n'étoit pas pour vous faire des reproches; je ne cherchois qu'à me consoler. Je ne souffrois pas tant des maux présens, que de la crainte où j'étois que je ne me fusse mal conduit, & je suis maintenant rassûré puisque je n'ai fait que suivre vos avis.

Quant à ce que vous me dites, que les obligations que j'ai à Pompée ne sont devenues considérables, que parce que j'ai fait trop valoir ses services; il est vrai que j'ai fort relevé ce qu'il a fait pour moi; & je l'ai fait principalement pour le bien persuader que je ne me souvenois plus des sujets de plaintes que j'avois eus contre lui. Mais, quand je ne les aurois pas oubliés, je devrois toujours me regler sur la maniere dont il en a agi à mon égard. Il est vrai qu'il ne m'a pas soûtenu lorsqu'il le pouvoit, mais il s'est depuis déclaré pour moi, & avec beaucoup de chaleur, sans que je puisse deviner les raisons d'une conduite si op-

eisdem illecti sumus. Sed utinam tantum ego ei prodesse potuissem quantum mihi ille potuit. Mihi tamen quod fecit gratissimum: nec ego nunc eum juvare qua re possim scio: nec, si possem, cum tam pestiferum bellum pararet, adjuvandum putarem. Tantum offendere animum ejus hic manens nolo. Nec mehercule ista videre, quæ tu potes jam animo providere, nec interesse istis malis possem.

Sed eo tardior ad discedendum fui, quod difficile est de discessu voluntario sine ulla spe reditus cogitare. Nam ego hunc ita paratum video peditatu, equitatu, classibus, auxiliis Gallorum, quos Matius [a] ἐλάπιζεν *ut puto; sed certe dicebat, peditum* CC I ƆƆ, *equitum sex*

a Inaniter jactabat.

posée ; je dois donc me déclarer aussi pour lui. Nous avons même cela de commun que nous avons été trompés par les mêmes personnes [2]. Je voudrois maintenant lui être aussi utile qu'il me l'a été autrefois ; quoiqu'il n'ait pas fait pour moi tout ce qu'il pouvoit faire, je ne laisse pas de lui avoir beaucoup d'obligation. Mais je ne vois pas en quoi je pourrois le servir ; & quand je le pourrois, je ne croirois pas devoir lui aider à allumer une guerre si funeste. Je veux seulement sortir de l'Italie pour lui ôter tout sujet de plainte ; aussi-bien je ne pourrois pas me résoudre à voir tout ce que vont faire ici les partisans de César, ce que vous pouvez aisément vous figurer par avance.

Si j'ai differé si long-tems, c'est qu'on a bien de la peine à se condamner soi-même à l'éxil lorsqu'on ne voit aucune esperance de retour. J'en juge par les grandes forces qu'a César en Infanterie, en Cavalerie & sur Mer, sans compter les troupes que les Gaulois doivent lui fournir. Ils lui offrent, à ce que dit Matius, dix mille hommes d'Infanterie & six de Cavalerie, qu'ils

polliceri ſumtu ſuo annos decem. Sed ſit hoc [a] λάπισμα. *Magnas habet certe copias : & habebit non ut ille vectigal , ſed civium bona. Adde confidentiam hominis ; adde imbecillitatem bonorum virorum ; qui quidem , quod illum ſibi merito iratum putant , oderunt , ut tu ſcribis , ludum : ac vellem , ſcribis , quiſnam hic ſignificaſſet. Sed & iſte , quia plus oſtenderat , quam fecit ; & vulgo illum qui amarunt non amant. municipia vero , & ruſtici Romani illum metuunt , hunc adhuc diligunt. Quare ita paratus eſt , ut , etiam ſi vincere non poſſit , quo modo tamen ipſe vinci poſſit non videam.*

a Jactatio.

Ego autem non tam [b] γοητείαν *hu-*

b Præſtigias.

entretiendront à leurs dépens pendant dix années. Je crois bien qu'il y a là un peu d'exagération; mais il est toujours sûr qu'il a beaucoup de troupes; & qui plus est, il ne levera pas seulement des subsides comme Pompée, il sera maître du bien de tous les Citoyens. Joignez à cela son humeur hardie & entreprenante, & la foiblesse de nos gens de bien qui, comme vous le remarquez, ne sont fâchés de cette guerre [3] que parce qu'ils se sont attiré l'inimitié de César; mais je voudrois que vous m'eussiez marqué en particulier ceux dont vous voulez parler [4]. D'ailleurs César a gagné les esprits, parce qu'il a fait paroître plus de modération que les commencemens n'en sembloient promettre; & au contraire ceux qui étoient affectionnés à Pompée, sont fort refroidis. Les villes de l'Italie & les gens de la campagne craignent ce dernier, & jusqu'à présent ils paroissent contens de l'autre. César a donc un parti si puissant que, quand on pourroit lui résister, je ne vois pas comment on pourroit l'abattre.

Pour ce qui me regarde, je ne

jus timeo, quam [a] πιθανάγκην. αἱ γὰρ τῶν τυράννων δεήσεις, *inquit* Πλάτων, οἶσθ' ὅτι μεμιγμέναι ἀνάγκαις. *Illa* [b] ἀλίμενα *video tibi non probari; quæ ne mihi quidem placebant: sed habebam in illis & occultationem, &* [c] ὑπηρεσίαν *fidelem: quæ si mihi Brundisii suppetunt, mallem. Sed ibi occultatio nulla est. Verum ut scribis; cum scierimus.*

a Suasionem violentam, nam tyrannorum preces, inquit Plato, permistæ sunt, ut scis, necessitatibus.

b Loca portu carentia.

c Ministerium.

Viris bonis me non nimis excuso. Quas enim eos cœnas & facere & obire scripsit ad me Sextus? quam lautas? quam tempestivas? sed sint quamvis boni, non sunt meliores quam nos: moverent me, si essent fortiores.

De Lanuino Phameæ erravi:

crains pas de me laisser séduire par ses caresses trompeuses, j'appréhende plûtôt qu'en me voulant persuader il ne me force ; car, comme dit Platon, les prieres des Tyrans ne laissent gueres la liberté du refus. Je vois bien que vous ne jugez pas à propos que je me retire dans une Ville où il n'y ait point de port ; je sens bien cet inconvénient ; mais d'un autre côté, je pourrois plus aisément m'y tenir caché, & j'y serois servi plus fidelement. Si je pouvois l'être de même a Brindes, je m'y trouverois beaucoup mieux, quoiqu'il me seroit toujours impossible d'y demeurer caché ; mais, comme vous me le dites, il faut attendre des nouvelles de ce qui se passe.

Je me mets fort peu en peine de ce que pensent de moi vos gens de bien. Quelle description Peduceus me fait de la longueur & de la délicatesse de leurs soupés ! Mais je veux qu'ils ayent véritablement du zéle pour la République, je n'en ai pas moins qu'eux ; s'ils avoient plus de courage, je pourrois me mettre en peine de leur censure.

Pour cette maison de Phameas, je

Trojanum ſomniabam. Id ego volui Q. ſed pluris eſt. Iſtud tamen cuperem emeres, ſi ullam ſpem fruendi viderem. Nos quæ monſtra quotidie intelligamus, ex illo libello, qui in epiſtolam conjectus eſt. Lentulus noſter Puteolis eſt [a] ἀδημονῶν, *ut Cæcius narrat. Quid agat?* [b] διατροπὴν *Corſinienſem reformidat: Pompeio nunc putat ſatisfactum: beneficio Cæſaris movetur; ſed tamen movetur magis perſpecta re.*

a Mœroris plenus. *b* Infamiam.

Tene hæc ferre poſſe? omnia miſera, ſed hoc nihil miſerius; Pompeius M. Magium de pace miſit; & tamen oppugnatur; quod ego non credebam: ſed habeo à Balbo litteras, quarum ad te exemplum miſi: lege quæſo, & illud infimum caput ipſius Balbi, optimi, cui Cnæus noſter locum ubi hortos ædificaret

m'étois trompé ; je croyois que c'étoit celle qui eſt auprès de Troye [5] dont j'ai offert autrefois cinq cens mille ſeſterces ; celle-ci vaut davantage, je ſouhaiterois néanmoins que vous l'achetaſſiez ſi l'on pouvoit eſperer d'en jouir. Vous verrez par les nouvelles que je joins à ma Lettre, combien il en vient ici d'extraordinaires. Cecius m'a dit que Lentulus étoit toujours à Pouzzoles, où il s'abandonne à ſon chagrin. Que voulez-vous ? Il appréhende qu'il ne lui arrive encore quelque affaire comme celle de Corfinium ; il croit avoir aſſez fait pour Pompée ; il eſt touché de la maniere dont Céſar l'a traité, & encore plus, à ce que je crois, des progrés qu'il fait tous les jours.

Eſt-il rien de plus indigne que ce que je viens d'apprendre ? Quoique nous ſoyons accoûtumés aux plus fâcheuſes nouvelles, ne ſerez-vous pas outré de celle-ci ? Pompée a envoyé M. Magius à Céſar pour lui propoſer un accommodement, & cependant on le tient toujours aſſiégé. Cela m'a fort ſurpris, mais je le ſai par une Lettre de Céſar même que Balbus m'a envoyée, & dont je joins ici la copie.

dedit : quem cui nostrum non sæpe prætulit ? itaque miser torquetur. Sed, ne bis eadem legas, ad ipsam te epistolam rejicio. Spem autem pacis habeo nullam. Dolabella suis litteris, Idibus Mart. datis, merum bellum loquitur. Maneamus ergo in illa eadem sententia misera & desperata, quando hoc miserius esse nihil potest.

REMARQUES
SUR LA XIII. LETTRE.

1. CE *que Dolabella me marque.*] Que Pompée feroit voile au premier bon vent.

Epist. 12.

2. *Nous avons été trompés tous deux par les mêmes personnes.*] Par Bibulus, Lucceius, & plusieurs autres de ceux qu'on appeloit *optimates*, qui, à ce que Ciceron prétendoit, l'avoient mal défendu contre Clodius par un motif de jalousie, & qui depuis avoient fait en sorte de brouiller Pompée avec César. *Voyez les Lettres du* 3. *Livre.*

3. *Cette guerre.*] Il y a dans le Texte, *ludum.* Horace en parlant de cette même guerre a dit *ludum fortunæ* ; & dans un autre endroit,

Remarquez ſur-tout, je vous prie, la fin de celle de Balbus ce parfaitement honnête homme à qui Pompée a donné une place pour y bâtir une maiſon de plaiſance, & qu'il a traité en mille occaſions avec plus de diſtinction que nous tous : auſſi le pauvre homme eſt dans une agitation cruelle ; mais afin que vous ne liſiez pas deux fois la même choſe, je vous renvoïe à ſa Lettre. Je n'eſpere nullement que la paix ſe faſſe. Dolabella me parle fort ſur ce ton dans ſa Lettre du quinziéme de Mars. Il faudra donc m'en tenir à mon premier deſſein, quoique ce ſoit une cruelle extrémité ; mais c'en ſeroit encore une plus grande pour moi de demeurer ici.

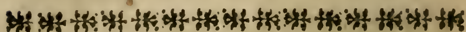
---

fortuna ſævo læta negotio, & ludum inſolentem ludere pertinax.

4. *Que vous m'euſſiez marqué en particulier ceux dont vous voulez parler.*] Je lis ici avec Grævius, *ac vellem quinam hi ſignificaſſes. Scribis* eſt ſans doute une répétition inutile du *ſcribis* qui eſt trois mots auparavant, & c'eſt une brouillerie de quelque Copiſte.

5. *Auprès de Troye.*] Dans l'endroit où Enée s'établit d'abord en arrivant en Italie entre Ardea, Laurentum, & Antium.

6. *Eſt-il rien de plus indigne, &c.*] Cela n'a point rapport à ce qui précede, comme l'ont crû quelques Commentateurs, mais à ce qui



BALBUS CICERONI

IMPERATORI S.

CÆſar nobis litteras perbreves miſit, quarum exemplum ſubſcripſi. Brevitate epiſtolæ ſcire poteris eum valde eſſe diſtentum, qui tanta de re tam breviter ſcripſerit. Si quid præterea novi fuerit, tibi ſcribam.



CÆSAR OPPIO,

CORNELIO S.

AD. VII Id. Mart. Brundiſium veni: ad murum caſtra poſui. Pompeius eſt Brundiſii. Miſit ad me N. Magium de pace. Quæ viſa ſunt reſpondi. Hoc vos

ſuit ; & Manuce a eu raiſon de croire que la derniere partie de cette Lettre, ne fut écrite qu'après que Ciceron eut reçû celle de Balbus.



LETTRE

DE BALBUS A CICERON.

NOus avons reçû une Lettre de Céſar dont vous trouverez ici la copie ; elle eſt fort courte ; & il faut qu'il ſoit bien occupé, puiſqu'il nous écrit en ſi peu de mots ſur une affaire de cette importance.



LETTRE

DE CESAR A OPP. ET A BAL.

» JE ſuis arrivé le neuviéme de Mars
» devant Brindes, & je l'ai inveſtie.
» Pompée eſt dans la Place ; il m'a en-
» voyé N. Magius pour me propoſer
» un accommodement ; je lui ai répon-
» du comme je l'ai jugé à propos. J'ai

ſtatim ſcire volui. Cum in ſpem venero de compoſitione aliquid me conficere, ſtatim vos certiores faciam.

Quomodo me nunc putas, mi Cicero, torqueri, poſt quam rurſus in ſpem pacis veni, ne qua res eorum compoſitionem impediat? namque, quod abſens facere poſſum, opto. Quod ſi una eßem, aliquid fortaſſe poſſem videri. Nunc exſpectatione crucior.



EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

Miſeram ad te IX *Kalend. exemplum epiſtolæ Balbi ad me, & Cæſaris ad eum, ecce tibi eodem die Capua litteras accepi ab Q. Pedio, Cæſarem ad ſe pridie Idus Mart. miſiſſe hoc exemplo.*

» été bien-aiſe de vous apprendre cette
» nouvelle, dès que je verrai quelque
» eſperance de pouvoir convenir, je
» vous le manderai. «

Imaginez-vous, mon cher Ciceron, dans quelle inquiétude je ſuis depuis que j'ai vû ce nouveau jour à la paix, & combien j'appréhende que l'affaire ne ſe rompe. Je ne puis de ſi loin que faire des ſouhaits; ſi j'étois ſur les lieux, peut-être que je ferois quelque choſe de plus; maintenant je ſuis dans une cruelle agitation.



LETTRE XIV.

JE vous envoyai, le vingt-quatre, une copie de la Lettre de Balbus, & de celle qu'il avoit reçûe de Céſar. Le même jour, j'en reçûs une autre de Q. Pedius [1], qui me mande que Céſar lui écrit ces mots, du quatorziéme de Mars.

Pompeius ſe oppido tenet. Nos ad portas caſtra habemus: conamur opus magnum & multorum dierum, propter altitudinem maris. Sed tamen nihil eſt quod potius faciâmus. Ab utroque portus cornu moles jacimus, ut aut illum quamprimum trajicere quod habet Brundiſii copiarum cogamus, aut exitu prohibeamus.

Ubi eſt illa pax, de qua Balbus ſcripſerat torqueri ſe? ecquid acerbius? ecquid crudelius? atque eum loqui quidam [a] αὐθεντικῶς *narrabant; Cn. Carbonis, M. Bruti ſe pœnas perſequi, omniumque eorum, in quos Sulla crudelis hoc ſcio fuißet: nihil Curionem ſe duce facere quod non hic Sulla duce feciſſet: ad ambitionem, quibus exilii pœna ſuperioribus legibus non fuiſſet; ab illo patriæ proditores de exilio reductos eſſe: queri de Milone per vim ex-*

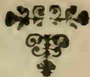
[a] Certo auctore.

» Pompée eſt dans Brindes, & je ſuis
» campé devant la place. Je fais faire
» une digue des deux côtés du Port ;
» c'eſt un ouvrage difficile, & qui ne
» pourra pas être achevé en peu de
» jours, parce que la Mer eſt fort pro-
» fonde en cet endroit-la. Mais je ne
» pouvois prendre un meilleur parti ;
» par-là ou j'obligerai Pompée à s'em-
» barquer au plûtôt avec le reſte de
» ſes troupes, ou je lui fermerai le
» paſſage. «

Où ſont ces eſperances de paix qui tenoient Balbus dans une ſi grande attente ? Eſt-il rien de plus triſte & de plus cruel ? Quelques perſonnes aſſûrent même que Céſar dit hautement qu'il vient venger les Manes de Cn. Carbon [2], de M. Brutus [3], & de tous ceux contre qui Sylla avoit exercé tant de cruautés, dont Pompée avoit été le miniſtre ; qu'il ne faiſoit rien faire à Curion que Sylla n'eût fait faire à Pompée ; que ceux qu'il rappeleroit avoient été condamnés à un éxil perpetuel par une affectation de ſévérité contraire aux anciennes loix [4], & que Sylla avoit rappelé des traîtres & des ennemis de la République ; qu'enfin

pulso : neminem tamen se violaturum, nisi qui arma. Hæc contra Bæbius quidam à Curione III *Id. profectus homo non infans, sed quis, ulli non dicat. Plane nescio quid agam. Illim equidem Cnæum profectum puto. Quidquid est biduo sciemus. A te nihil, ne Anteros quidem, qui à te, litterarum : nec mirum. Quid enim est quod scribamus? ego tamen nullum diem prætermitto.*

Scripta epistola, litteræ mihi ante lucem à Lepta Capua redditæ sunt Idib. Mart. Pompeium à Brundisio conscendisse, at Cæsarem A. D. VII *Kalend. Apr. Capuæ fore.*



Pompée s'étoit servi de voies de fait pour faire bannir Milon [5]; que pour lui il ne traiteroit comme ennemis que ceux qu'il trouveroit les armes à la main. Un certain Bebius, que Curion a envoyé ici le treize, parle tout autrement sur César; mais on ne peut gueres compter sur ce que dit un homme si obscur [6]. Je ne sai à quoi me déterminer; sans doute que Pompée est embarqué maintenant, mais nous en aurons des nouvelles certaines dans deux jours. Comment ne m'avez-vous point écrit, pas même par Anteros? Après tout, j'ai tort d'en être surpris; qu'avons-nous à présent à nous dire? je ne laisse pas de vous écrire tous les jours.

Depuis que j'ai écrit ma Lettre, j'en ai reçû avant le jour une de Lepta qui me mande de Capoue que Pompée a fait voile le quinze, & que César sera à Capoue le vingt-six de ce mois.



REMARQUES
SUR LA XIV. LETTRE.

1. Q. *Pedius.*] L'un des Lieutenans de César.

2. *Cn. Carbon.*] Il fut tué en Sicile par l'ordre de Pompée.

3. *M. Brutus.*] Le pere du fameux Brutus qui fut depuis le chef de la conjuration contre César ; Pompée avoit fait tuer le pere après qu'il lui eut rendu Modene.

4. *Que ceux qu'il rappelleroit avoient été condamnés à l'éxil par une affectation de sévérité contraire aux anciennes loix.*] Le Texte est ici fort concis, s'il n'est pas même corrompu. On ne laisse pas d'entrevoir ce que vouloit dire César. Il avoit dessein de rappeler ceux qui avoient été bannis sous le troisiéme Consulat de Pompée, qui avoit alors fait passer une Loi qui condamnoit à un éxil perpétuel ceux qui seroient convaincus de *Brigue*. Quand César dit que les Loix précedentes ne condamnoient pas à l'éxil ceux qui étoient convaincus de *Brigue*, cela ne doit s'entendre que d'un éxil perpétuel ; car plusieurs années auparavant Ciceron en avoit publié une qui les condamnoit à un éxil de dix ans. Il est vrai qu'on a lieu de juger par les recherches que fit Pompée, que la Loi de Ciceron n'avoit pas été exécutée à la rigueur.

5. *Qu'il s'étoit servi de voies de fait pour*

faire bannir Milon.] La place publique étoit pleine de ſoldats lorſque Ciceron plaida pour lui, comme nous l'avons déja dit. Céſar en fait un crime à Pompée ; quoique d'ailleurs il ne s'intéreſsât nullement pour Milon, qu'il ne rappela point lorſqu'il fut le maître des affaires.

6. *Mais on ne peut gueres compter ſur ce que dit un homme ſi obſcur.*] Il y a dans le Texte, *ſed quis, ulli non dicat ;* à la lettre, *c'eſt un homme qui ne pourroit pas dire qui il eſt.* Ciceron parlant ailleurs d'un homme auſſi obſcur que ce Bebius dont il parle ici, dit, *cui tamen dixi ... oro te quis tu es.*

Epiſt. 16. Lib. 7. Fam.





EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

Cum dedissem ad te litteras, ut scires Cæsarem Capuæ VII *Kalend. fore, allatæ mihi Capua sunt litteræ eum in Albano apud Curionem* V *Kalend. fore. Eum cum videro Arpinum pergam. Si mihi veniam, quam peto, dederit, utar illius conditione: Sin minus, impetrabo aliquid à me ipso. Ille, ut ad me scripserit, legiones singulas posuit Brundisii, Tarenti, Siponti. Claudere mihi videtur maritimos exitus: & tamen ipse Græciam spectare potius, quam Hispanias. Sed hæc longius absunt. Me nunc & congressus hujus stimulat; (is vero adest) & primas ejus actiones horreo. Volet enim credo S-C. facere: volet Augurum decretum; rapiemur, aut absentes vexabimur: vel ut Consules*

LETTRE



LETTRE XV.

DEpuis que je vous ai mandé que César seroit le vingt-six à Capoue, on m'a écrit de cette ville qu'il coucheroit le 28. à Albe chez Curion. Dès que je l'aurai vû, je m'en irai à Arpinum. S'il me laisse la liberté que je lui demande, j'accepterai ce parti, sinon, je saurai bien prendre le mien. Il m'écrit qu'il a laissé trois Légions; l'une à Brindes, l'autre à Tarente, & l'autre à Siponte; c'est apparemment pour empêcher qu'on ne sorte de l'Italie; du reste, je croi qu'il pense plûtôt à passer en Grece qu'à aller en Espagne [1]. Mais cela est encore loin; ce qui m'inquiéte à présent c'est notre entrevûe, car j'y touche déja, & les affaires qu'il proposera dès qu'il sera à Rome. Il voudra sans doute avoir un Decret du Sénat & une décision des Augures [2]; il exigera de moi que je le suive à Rome; & si je le refuse, il s'en vengera sur mes biens. Il fera déclarer qu'un Préteur peut présider à l'é-

get Prætor, vel Dictatorem dicat: quorum neutrum jus est. Sed si Sulla potuit efficere ab Interrege ut Dictator diceretur, cur hic non possit? nihil expedio, nisi ut aut ab hoc, tamquam Q. Mucius, aut ab illo, tamquam L. Scipio.

Cum tu hæc leges ego illum fortasse convenero [a] τέτλα, κύντερον. *Ne illud quidem nostrum proprium. Erat enim spes propinqui reditus; erat hominum querela. Nunc exire cupimus; qua spe reditus mihi quidem numquam in mentem venit. Non modo autem nulla querela est municipalium hominum, ac rusticorum, sed contra metuunt ut crudelem, iratum. Nec tamen mihi quidquam est miserius, quam remansisse; nec optatius quam evolare, non tam ad belli, quam ad fugæ societatem. Sed tu omnia consilia differebas in id tem-*

a Perfer, gravius. v. Not.

lection des Consuls ou à celle d'un Dictateur, quoique l'un & l'autre soit également contre les loix. Mais, puisque Sylla s'est bien fait nommer Dictateur pendant un Interregne, pourquoi César ne le fera-t'il pas? Je ne sai que dire de tout cela, si-non que je cours risque d'être traité ou par celui-ci comme Scevola, ou par Pompée comme L. Scipion. [3]

Quand vous recevrez cette Lettre peut-être que j'aurai déja vû César. Il faut, me direz-vous, s'armer de constance, vous avez soûtenu de plus grandes épreuves [4]; non, mon éxil n'en étoit pas une si grande. L'esperance d'un prompt retour, les plaintes & les murmures de tous les bons Citoyens, pouvoient me consoler; mais à présent je suis obligé de me bannir, & je ne vois pas que nous puissions esperer de revenir jamais. Bien loin que les villes de l'Italie & les gens de la campagne plaignent Pompée, ils le regardent au contraire comme un homme cruel dont ils doivent craindre le ressentiment. Cependant je suis inconsolable d'être demeuré, & je ne souhaite rien tant que de l'aller joindre, moins pour com-

pus, cum sciremus, quæ Brundisii acta essent. Scimus nempe: hæremus nihilo minus.

Vix enim spero mihi hunc veniam daturum, etsi multa affero justa ad impetrandum. Sed tibi omnem illius meumque sermonem, omnibus verbis expressum, statim mittam. Tu nunc omni amore enitere, ut nos cura tua & prudentia juves, ita subito accurrit, ut ne T. Rebilum quidem, ut constitueram, possim videre. Omnia nobis imparatis agenda. Sed tamen,

—— [a] ἄλλα μὲν αὐτὸς. *ut ait ille,*
Ἄλλα δὲ καὶ δαίμων ὑποθήσεται,

quidquid egero continuo scies, Mandata Cæsaris ad Consules & ad Pompeium, quæ rogas, nulla habeo; quæ Egypta attulit, illa è via misi ad te ante: è quibus mandata

a Alia quidem ipse, alia vel Deus suggeret.

battre que pour fuir avec lui. Vous attendiez pour me déterminer, que nous sussions ce qui se seroit passé à Brindes; nous le savons, & nous ne sommes pas moins incertains qu'auparavant.

Il n'y a gueres d'apparence que César veuille me permettre de ne me mêler d'aucune affaire, quoique j'aie bien des raisons à lui alleguer; mais je vous rendrai compte mot pour mot de notre conversation dès que je l'aurai vû. C'est maintenant que j'ai besoin plus que jamais des conseils d'un ami aussi zélé & aussi prudent que vous. César vient si vîte, que je ne pourrai pas même voir T. Rebilus [5] avant son arrivée. Je n'ai pas le tems de me reconnoître; mais, comme dit Mentor à Telemaque, ma raison & les Dieux m'inspireront dans ce moment. De quelque maniere que je m'en tire, vous le saurez aussi-tôt. Je n'ai point vû ces propositions que César a fait faire à Pompée & aux Consuls; mais, avant que d'arriver ici, je vous ai envoyé un mémoire qu'Egypta m'avoit apporté, par où l'on peut voir ce que

puto intelligi posse. Philippus Neapoli est, Lentulus Puteolis. De Domitio ut facis sciscitare ubi sit, quid cogitet.

Quod scribis asperius me, quam mei patiantur mores, de Dionysio scripsisse, vide quam sim antiquorum hominum. Te medius fidius hanc rem gravius putavi laturum esse quam me. Nam præterquam quod te moveri arbitror oportere injuria, quæ mihi à quoquam facta sit; præterea, te ipsum quodam modo hic violavit, cum in me tam improbus fuit? sed tu id quanti æstimes tuum judicium est. Nec tamen in hoc tibi quidquam oneris impono. Ego autem illum male sanum semper putavi, nunc etiam impurum & sceleratum puto: nec tamen mihi inimiciorem, quam sibi Philargyro bene curasti; certe caussam habuisti & veram & bonam; relictum esse me potius, quam reliquisse.

c'étoit que ces propoſitions. Philippus eſt à Naples & Lentulus à Pouzzoles. Informez-vous toujours, je vous prie, où eſt Domitius, & à quoi il eſt réſolu.

Quant à ce que vous me dites, que je vous ai écrit ſur Dionyſius d'une maniere trop dure, & qui n'eſt point de mon caractere ; voyez combien je ſuis du vieux tems ? j'ai crû, en vérité, que vous prendriez cette affaire plus vivement que moi. Il me ſembloit que vous deviez être ſenſible à toutes les injures que je reçois, de quelque part qu'elles me viennent ; & je trouvois d'ailleurs que la maniere indigne dont Dionyſius en a uſé à mon égard, retomboit en quelque maniere ſur vous ; mais c'eſt à vous à en juger, & je ne prétens point vous obliger à entrer dans mon reſſentiment. En mon particulier, j'avois toujours connu Dionyſius pour un homme ſans jugement, maintenant j'ajoûte ſans honneur & ſans probité ; mais il s'eſt fait plus de tort qu'il ne m'en a voulu faire. Vous avez fort bien répondu à Philargyrus ; & il eſt vrai en effet, que c'eſt lui qui m'a quitté, & non pas moi qui l'ai renvoyé.

Cum dedissem jam litteras A. D. IIX Kalend. quos cum Matio pueri, & Trebatio miseram, epistolam mihi attulerunt hoc exemplo.

REMARQUES

SUR LA XV. LETTRE.

JE *crois qu'il pense plûtôt à passer en Grece, qu'à aller en Espagne.*] En effet, le dessein de César avoit été d'abord de suivre Pompée en Grece, & de le combattre avant qu'il eut pû rassembler toutes ses forces. Mais, comme il ne se trouva point de vaisseaux dans les ports de l'Italie, il aima mieux aller en Espagne, où les Lieutenans de Pompée avoient une armée considérable avec laquelle ils auroient pû passer dans les Gaules, & de-là en Italie.

Lib. 1. de bell. civ.

2. *Il voudra sans doute avoir un Decret du Sénat & une décision des Augures.*] Qui déclarent qu'un Préteur peut présider à l'élection des Consuls. Cette élection ne pouvoit se faire sans y appeler les Augures, comme nous l'avons déja dit ailleurs.

3. *Scevola & L. Scipion.*] Qui furent proscrits, l'un par Marius & l'autre par Sylla.

4. *Il faut s'armer de constance, vous avez soutenu de plus grandes épreuves.*] C'est le sens d'un vers d'Homere dont Ciceron ne met ici que deux mots.

Ma Lettre du vingt-cinq étoit déja partie, lorſque j'en ai reçû une de Trebatius & de Matius par les gens que j'ai envoyés avec ce dernier [6]. En voici la copie.

τέτλαθι δὴ κραδίη, καὶ κύντερον ἄλλό ποτ' ἔτλης. Odiſſ. 2.

5. *T. Rebilus.*] Céſar l'avoit chargé vers ce tems-la de faire faire des propoſitions de paix à Pompée par Libon.

6. *Par les gens que j'avois envoyés avec ce dernier.*] Il y a dans le texte : *quos cum Matio pueri & Trebatio miſeram.* Comme Ciceron n'avoit point vû Trébatius, quelques Critiques ont voulu retrancher le *cum* ; mais cela n'eſt point néceſſaire. Matius après avoir vû Ciceron, étoit allé rejoindre Trebatius ; & Ciceron avoit envoyé avec le premier, quelques-uns de ſes gens pour lui rapporter des nouvelles de l'un & de l'autre.





MATIUS ET TREBATIUS
Ciceroni Imp. S. D.

Cum Capua exissemus, in itinere audiimus Pompeium Brundisio a. d. XVI *Kalend. April. cum omnibus copiis, quas habuerit, profectum esse: Cæsarem postero die in oppidum introisse; concionatum esse; inde Romam contendisse; velle ante Kalend. eße ad urbem, & paucos dies ibi commorari, deinde in Hispanias proficisci. Nobis non alienum visum est, quoniam de adventu Cæsaris pro certo habebamus, pueros ad te remittere, ut id tu quamprimum scires. Mandata tua nobis curæ sunt, eaque, ut tempus postularit, agemus. Trebatius Scævola facit ut antecedat.*

Epistola conscripta, nuntiatum



LETTRE

DE MATIUS ET DE TREBATIUS

A CICERON.

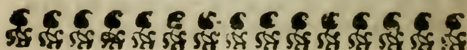
COmme nous ſortions de Capoue, nous avons appris que Pompée avoit fait voile le dix-ſeptiéme de Mars avec toutes les troupes qui étoient dans Brindes; que Céſar y étant entré le lendemain, avoit harangué le Peuple, & qu'il étoit parti auſſi-tôt après pour Rome, où il veut être avant le premier d'Avril; qu'il n'y demeurera que quelques jours, & qu'il partira enſuite pour l'Eſpagne. Comme ces nouvelles ſont très-ſûres, & que nous avons crû que vous ſeriez bien-aiſe d'être averti de l'arrivée de Céſar, nous vous avons renvoyé vos gens exprès. Nous penſerons à ce que vous nous avez recommandé [1], & nous agirons pour cela dès que nous en trouverons l'occaſion. Trebatius Scevola [2] prend les devants.

Nous venons d'apprendre que Céſar

est nobis, Cæsarem a. d. VIII *Kalend. April. Beneventi mansurum, a. d.* VII *Capuæ, a. d.* VI *Sinuessæ. Hoc pro certo putamus.*

REMARQUES
SUR LA LETTRE DE MATIUS
ET DE TREBATIUS.

1. *NOus penserons à ce que vous nous avez recommandé.*] De parler à César, afin qu'il dispensât Ciceron de se trouver au Sénat. *Epist.* 17.



EPISTOLA XVI.
CICERO ATTICO SAL.

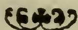
CUm quod scriberem ad te nihil haberem, tamen ne quem diem intermitterem has dedi litteras. A. D. VI *Kal. Cæsarem Sinueßæ mansurum nuntiabant. Ab eo mihi litte-*

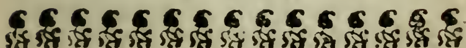
sera le vingt-cinq à Benevent, le vingt-six à Capoue, & le vingt-sept à Sinuesse [3]; vous pouvez compter là-dessus.

---

2. *Trebatius Scevola.*] On lui avoit donné ce surnom, à cause de la grande connoissance qu'il avoit du droit, dans laquelle les deux Mutius surnommés Scevola, le grand Pontife & l'Augure, avoient excellé. Le surnom ordinaire de Trebatius étoit *Testa.*

3. *Sinuesse.*] Sur la côte de la Campanie.





LETTRE XVI.

Je ne vous écris aujourd'hui que parce que je ne veux pas être un seul jour sans vous écrire. On mande ici que César couchera le 27. à Sinuesse. J'ai reçû le 26. une de ses Lettres, où il me marque encore & d'une maniere plus forte, qu'il a besoin de tout ce

ræ redditæ ſunt a. d. VII *Kal. quibus jam opes meas, non, ut ſuperioribus litteris, opem, exſpectat. Cum ejus clementiam Corfinienſem illam per litteras collaudaviſsem, reſcripſit hoc exemplo.*

REMARQUE

SUR LA XVI. LETTRE.

1. *OU il me marque encore, & d'une maniere plus forte, qu'il a beſoin de tout ce qui dépend de moi.*] Dans une autre Lettre Cé-

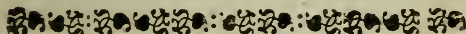


CÆSAR IMP. CICERONI IMPERATORI S. D.

RECte auguraris de me, (bene enim tibi cognitus ſum) nihil à me abeſse longius crudelitate. Atque ego cum ex ipſa re magnam ca-

qui dépend de moi [1]. Sur ce que je louois dans ma Lettre, la modération qu'il a fait paroître dans l'affaire de Corfinium, voici ce qu'il me répond.

ſar avoit dit *ope*, & il dit dans celle-ci *opibus*, ce qui eſt dans le fond la même choſe ; mais comme *opes* au plurier ſignifie auſſi les biens, Ciceron joue ſur cette double ſignification, & fait entendre à Atticus que Céſar ne lui demande plus ſon credit, mais ſon bien. Il n'étoit pas poſſible de conſerver cette équivoque dans la traduction.



LETTRE

DE CESAR A CICERON.

VOus jugez fort bien de moi (auſſi vous me connoiſſez depuis longtems) rien n'eſt moins de mon caractere que ce qui reſſent la cruauté. J'agis ainſi par inclination, & j'en ſuis trop bien récompenſé, puiſque vous

pio voluptatem : tum meum factum probari ab te triumpho gaudio : neque illud me movet, quod ii, qui à me dimissi sunt, discessisse dicuntur, ut mihi rursus bellum inferrent : nihil enim malo quam & me mei similem esse, & illos sui. Tu velim mihi ad urbem præsto sis, ut tuis consiliis, atque opibus, ut consuevi, in omnibus rebus utar. Dolabella tuo nihil scito mihi esse jucundius. Hanc adeo habebo gratiam illi : neque enim aliter facere poterit, tanta ejus humanitas, is sensus, ea in me est benivolentia.

EPISTOLA XVII.

CICERO ATTICO SAL.

T*Rebatium* V *Kal. quo die has litteras dedi, exspectabam. Ex ejus nuntio, Matiique litteris meditabor, quo modo cum illo loquar. O tempus miserum! nec du-*

approuvez ma conduite. Je ne me repens point de ce que j'ai fait, quoique j'apprenne que ceux à qui j'ai donné la vie & la liberté ſont déja allés rejoindre mes ennemis. Comme je n'ai point envie de me démentir, je ſuis bien-aiſe auſſi qu'ils ne ſe démentent point. Je vous prie de vous rendre à Rome, afin que je puiſſe, à mon ordinaire, profiter de vos avis, & faire uſage de tout ce qui dépend de vous. Perſonne ne m'eſt plus cher que Dolabella votre gendre, je compte de lui avoir cette obligation. Il ne peut pas manquer de me ſervir auprès de vous, lui qui eſt ſi obligeant, ſi bon ami, & en particulier ſi plein d'affection pour moi.



LETTRE XVII.

Trebatius doit arriver ici aujourd'hui vingt-huit. Selon ce qu'il me dira, & ce que me mandera Matius, je verrai de quelle maniere je dois parler à Céſar. Quelle triſte ſituation! Je ne doute point qu'il ne me preſſe fort

bito quin à me contendat, ad urbem veniam. Senatum enim Kalend. velle se frequentem adesse, etiam Formiis proscribi jussit. Ergo ei negandum est? sed quid præripi? statim ad te perscribam omnia. Ex illius sermone statuam Arpinumne mihi eundum sit, an quo alio. Volo Ciceroni meo togam puram dare. Istim puto. Tu, quæso, cogita quid deinde. Nam me hebetem molestiæ reddiderunt.

A Curio velim scire ecquid ad te scriptum sit de Tirone. Ad me enim ipse Tiro ita scripsit, ut verear quid agat. Qui autem veniunt inde id modo nuntiant. Sane in magnis curis etiam hæc me sollicitat. In hac enim fortuna perutilis ejus & opera & fidelitas esset.



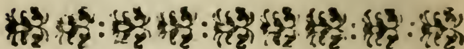
de venir à Rome, car il a fait publier à Formies qu'il ſouhaitoit que le Sénat fût fort nombreux le premier d'Avril. Il faut donc le refuſer ? Mais pourquoi me tourmenter avant le tems ? Auſſitôt après mon entrevûe, je vous en manderai le détail ſelon ce qu'il me dira, je verrai ſi je dois aller à Arpinum, ou dans quelqu'autre endroit. Je penſe à faire prendre la robe virile à mon fils, & Arpinum me convient fort pour cela ; penſez un peu à ce que je dois faire enſuite, car le chagrin m'à entierement émouſſé l'eſprit.

Je voudrois bien ſavoir ſi Curius ne vous a rien mandé de Tiron. Tiron lui-même m'écrit d'une maniere qui me fait appréhender que ſa ſanté ne ſoit pas bien rétablie. Ceux qui viennent de Patres n'ont pû m'en rien dire d'aſſûré [1]. C'eſt pour moi un très-grand ſurcroît de chagrin ; car dans l'état où ſont mes affaires, j'aurois fort beſoin d'un homme ſi entendu & ſi fidele.



REMARQUE
SUR LA XVII. LETTRE.

1. *CEux qui viennent de Patres n'ont pû m'en rien dire d'assûré*] Le texte est ici imparfait ; & il y a dans les Manuscrits, des



EPISTOLA XVIII.
CICERO ATTICO SAL.

UTrumque ex tuo consilio. Nam & oratio fuit ea nostra, ut bene potius ille de nobis existimaret, quam gratias ageret : & in eo mansimus, ne ad urbem. Illa fefellerunt, facilem quod putaramus. Nihil vidi minus. Damnari se nostro judicio, tardiores fore reliquos, si nos non venerimus, dicere. Ego, dissimilem illorum esse

leçons fort differentes qui n'ont pas fourni aux Critiques de fort grandes lumieres. Grævius croit que Ciceron avoit écrit *qui autem veniunt inde modo, nuntiant fere ſanum;* mais il n'a pas trouvé cette conjecture aſſez ſûre pour la mettre dans ſon texte. Je me ſuis contenté d'exprimer en général le ſens auquel ce qui précede & ce qui ſuit, me conduiſoit.





LETTRE XVIII.

J'Ai obſervé les deux choſes que vous m'aviez recommandées; j'ai parlé à Céſar d'une maniere plus propre à m'en faire eſtimer qu'à m'attirer des remercîmens, & je lui ai refuſé conſtamment d'aller à Rome. Mais j'avois eu grand tort de croire qu'il recevroit bien mes excuſes, il ne pouvoit les recevoir plus mal. M'abſenter, dit-il, c'eſt le condamner hautement, & donner lieu à pluſieurs autres perſonnes de ſuivre mon exemple; je lui ai dit là-deſſus,

caussam. Cum multa; veni igitur, & age de pace. Meone, inquam, arbitratu? an tibi, inquit, ego præscribam? sic, inquam, agam, Senatui non placere in Hispanias iri, nec exercitus in Græciam transportari; multaque, inquam, de Cnæo deplorabo. Tum ille, ego vero ista dici nolo. Ita putabam, inquam: sed ego eo nolo adesse, quod aut sic mihi dicendum est, multaque quæ nullo modo possem silere, si adessem, aut non veniendum. Summa fuit, ut ille quasi exitum quærens, ut deliberarem. Non fuit negandum. Ita discessimus. Credo igitur hunc me non amare. At ego me amavi: quod mihi jam pridem usu non venit.

qu'ils n'avoient pas les mêmes raiſons que moi. Enfin après bien des choſes de part & d'autre, il m'a propoſé de venir à Rome pour travailler à un accommodement. Mais, lui ai-je dit, pourrai-je parler avec liberté? Croyez-vous donc, m'a-t'il répondu, que je prétende vous dicter ce que vous direz? Hé bien, ai-je repris, je tâcherai de perſuader au Sénat qu'il ne faut point porter la guerre en Eſpagne, ni faire paſſer des troupes en Grece, & j'ajoûterai beaucoup d'autres choſes ſur le triſte état où eſt réduit Pompée. Je ne veux point, m'a-t'il dit, qu'on parle de la ſorte. Je m'en étois bien douté, lui ai-je répondu, auſſi eſt-ce pour cela que je ne veux point aller à Rome, car je ne pourrois pas me diſpenſer de m'expliquer ainſi, & de dire pluſieurs autres choſes qui ne vous plairoient pas davantage. Enfin pour ſe tirer d'affaire par quelque endroit, il s'eſt réduit à me prier d'y penſer encore; cela ne pouvoit pas ſe refuſer; je le lui ai donc promis, & nous nous ſommes ſéparés là-deſſus. Je ſuis perſuadé qu'il eſt fort mécontent; mais en récompenſe, je ſuis fort content de

Reliqua, ô dii, qui comitatus! quæ, ut tu ſoles dicere, [a] νεκύια! in qua erat Eros Celeris. O rem perditam! ô copias deſperatas! quid, quod Servii filius? quod Titinii? quot in his caſtris fuerunt quibus Pompeius circumſideretur? ſex legiones. Multum vigilat, audet: nullum video finem mali. Nunc certe promenda tibi ſunt conſilia. Hoc fuerat extremum. Illa tamen [b] κατακλεὶς *illius eſt odioſa, quam pæne præterii; ſi ſibi conſiliis noſtris uti non liceret, uſurum, quorum poſſet, ad omniaque eſſe deſcenſurum.*

a Mortuorum turba. v. Not. 9. Epiſt. 10. h. L. *b* Clauſula.

Vidiſti igitur virum, ut ſcripſeras: ingemuiſti? certe. Cedo reliqua quid? continuo ipſe in Pedanum, ego Arpi-
moi,

moi, ce qui ne m'étoit point arrivé depuis long-tems.

Au reste, grands Dieux! quels gens il a avec lui, l'étrange assemblage! on y voit entre autres Eros l'affranchi de Celer [1]. Que ne doit-on pas craindre de tant de méchans Citoyens ainsi réunis? N'est-ce pas une chose indigne que l'on voye parmi eux le fils de Servius & de Titinius? Mais il y en avoit bien d'autres dans le camp devant Brindes; dès-lors César avoit six Légions: on ne peut être ni plus actif, ni plus entreprenant. Je n'ai plus aucune esperance, & il est tems que vous me déterminiez; nous n'attendions pour cela que le succès de mon entrevûe avec César. Mais voici ses dernieres paroles que j'ai pensé oublier, & qui m'ont fait plus de peine que tout le reste. Si vous ne voulez pas, m'a-t'il dit, que je me serve de vos conseils, je serai obligé d'en prendre d'autres, & d'en venir peut-être à de fâcheuses extrémités.

Vous l'avez donc vû, me disiez-vous dans une de vos Lettres, & vous avez gémi? oui sans doute. Et après cela? il est allé à Pedum [2] & moi à Arpi-

num. Inde exſpecto quidem [a] λαλαγεῦσαν *illam tuam. Tu (malum) inquies, actum ne agas. Etiam illum ipſum, quem ſequimur, multa fefellerunt. Sed ego tuas litteras exſpecto. Nihil eſt enim jam, ut antea, videamus hoc quorſum evadat. Extremum fuit de congreſſu noſtro: quo quidem non dubito quin iſtum offenderim. eo maturius agendum eſt. Amabo te epiſtolam, &* [b] πολιτικήν. *Valde tuas litteras nunc exſpecto.*

a Garrientem *ſupp.* hirundinem.

b Quæ ſit viri Reip. periti.

REMARQUES

SUR LA XVIII. LETTRE.

1. E*Ros l'Affranchi de Celer.*] C'eſt celui dont nous avons parlé ſur la troiſiéme Lettre du ſixiéme Livre. Celer, c'eſt Q. Pilius Celer frere ou couſin de la femme d'Atticus.

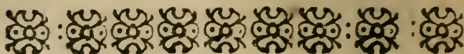
2. *Pedum.*] Ville du Latium entre Tibur, Preneſte, & Tuſculum.

num, ou ſuivant votre avis, j'attendrai les hirondelles. Si vous n'êtes pas parti plûtôt, me direz-vous, il ne faut plus y penſer ; c'eſt une affaire faite, & c'eſt-là le mal[3] ; mais celui que je vais ſuivre a fait bien d'autres fautes. J'attens votre déciſion ; il ne s'agit plus de voir comment les affaires tourneront ; il n'y avoit que cette entrevûe qui nous arrêtât, & je ne doute point que Céſar ne ſoit fort fâché contre moi ; ainſi je dois prendre au plûtôt mon parti. Je vous demande donc une Lettre, mais bien raiſonnée ; jamais je n'en attendis avec plus d'impatience.

---

3. *C'eſt une choſe faite, & c'eſt là le mal.*] Nous voyons dans le livre de l'amitié que ***actum agere*** étoit une expreſſion paſſée en proverbe qui ſignifioit ſe tourmenter inutilement ſur une choſe à laquelle il n'y a plus de remede ; & cela paroît auſſi par cet endroit de la quatriéme Lettre de ce Livre, *ſed acta ne agamus*, ***reliqua paremus*** ; laiſſons là le paſſé & penſons à l'avenir. Nous diſons de même, ***c'eſt une affaire faite***, c'eſt-à-dire, à laquelle il n'y a point de remede. C'eſt à ce ſens qu'a rapport le ***malum*** qui eſt ici en parentheſe dans le texte, & qui ſignifie *& c'eſt-là le mal*, comme dans la vingtiéme Lettre du cinquié-

me Livre : *Qui (malum) isti Pendenissæ ?* Qu'est ce que cette ville de Pindenisse (que vous avez prise) & c'est là le mal qu'elle soit si peu connue. Ciceron dit ici, *& c'est le mal*



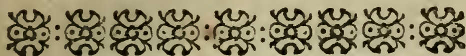
EPISTOLA XIX.

CICERO ATTICO SAL.

EGo meo Ciceroni, quoniam Roma caremus, Arpini potissimum togam puram dedi, idque municipibus nostris fuit gratum. Etsi omnes, & illos, & qua iter feci, mœstos afflictosque vidi : tam tristis & tam atrox est [a] ἀναθεώρησις *hujus ingentis mali. Delectus habentur : in hiberna deducuntur. Ea, quæ etiam cum à bonis viris, cum justo in bello, cum modeste fiunt, tamen ipsa per se molesta sunt, quam censes acerba nunc esse, cum à perdi-*

a Conspectus.

que ce soit une chose faite, & qu'il n'y ait plus de remede. Ce n'est pas qu'il ne pût toujours aller trouver Pompée ; mais il sentoit bien qu'on ne lui en sauroit aucun gré, & qu'il avoit manqué le moment où cela auroit pû lui faire honneur.



LETTRE XIX.

J'Ai crû que n'allant point à Rome, je devois choisir Arpinum préferablement à tout autre endroit, pour donner la robe virile à mon fils, & cela a fait beaucoup de plaisir à mes compatriotes ; quoique dans cette ville & dans toutes les autres où j'ai passé, la tristesse & la consternation soient générales ; aussi n'est-il point de spectacle plus horrible que l'image des maux présens. On leve de tous côtés des troupes que l'on met en quartier d'hiver. Si ces levées, lors même qu'elles se font avec modération, & pour une guerre juste & nécessaire, ne laissent pas d'être à charge, que doit-ce être mainte-

tis in civili nefario bello petulantissime fiant.

Cave autem putes, quemquam hominem in Italia turpem esse, qui hinc absit. Vidi ipse Formiis universos: neque mehercule umquam homines putavi; & noram omnes; sed numquam uno loco videram. Pergamus igitur quo placet, & nostra omnia relinquamus. Proficiscamur ad eum, cui gratior noster adventus erit, quam si una fuissemus, Tum enim eramus in maxima spe; nunc, ego quidem, in nulla: nec præter me quisquam Italia cessit, nisi qui hunc inimicum sibi putaret. Nec mehercule hoc facio Reip. caussa, quam funditus deletam puto: sed ne quis me putet ingratum in eum, qui me levavit iis incommodis quibus idem affecerat, & simul quod ea quæ fiunt, aut quæ certe futura sunt, videre non possum.

Etiam equidem S C. facta quædam jam puto; utinam in Volcatii

nant qu'elles ſe font avec violence, & pour une guerre ſi funeſte ?

Vous pouvez compter qu'il n'y a pas en Italie un ſeul homme décrié qui ne ſoit avec Céſar. Je les ai tous vûs à Formies ; & quoique je les connuſſe déja pour ce qu'ils ſont, je l'ai ſenti encore mieux en les voyant ainſi raſſemblés. Partons donc, abandonnons tous nos biens ; & allons trouver Pompée, qui m'en ſaura encore meilleur gré que ſi je l'avois ſuivi dès le commencement ; car alors nous avions de grandes eſperances, & il ne nous en reſte plus ; d'ailleurs tous les autres ne l'ont ſuivi que parce qu'ils craignoient le reſſentiment de Céſar. Je ne prens point ce parti par rapport à ce que je dois à la République, je la crois perdue ſans reſſource ; mais pour ne point paroître ingrat à l'égard d'un homme à qui, après tout, je n'ai d'autre obligation que d'avoir réparé le mal qu'il m'avoit fait ; & auſſi pour n'avoir point la douleur de voir ce que l'on fait, & tout ce qu'on va faire à Rome.

Je crois qu'on aura déja fait quelques Decrets, pourvû du moins qu'on ait ſuivi l'avis de Volcatius [1] ; après

ſententiam. Sed quid refert? eſt enim una ſententia omnium. Sed erit injuſtiſſimus Servius, qui filium miſit ad affligendum Cn. Pompeium, aut certe capiendum, cum Pontio Titiniano. Etſi hic quidem timoris cauſſa; ille vero? ſed ſtomachari deſinamus, & aliquando ſententiam; ut nihil novi, niſi id, quod minimum vellem, ſpiritum reliquum eſſe. Nos, quoniam ſuperum mare obſidetur, infero navigabimus; &, ſi Puteolis erit difficile, Crotonem petemus, ut Thurios; & boni cives, amantes patriæ, mare infeſtum habebimus. Aliam rationem hujus belli gerendi nullam video. In Ægyptum nos abdimus. Exercitu pares eſſe non poſſumus. Pacis fides nulla eſt. Sed hæc ſatis deplorata ſunt.

Tu velim litteras Cephalioni des de omnibus rebus actis; denique etiam de ſermonibus hominum; niſi plane obmutuerunt. Ego tuis conſi-

tout, cela eſt aſſez égal; il n'y aura qu'un ſeul avis. Mais Servius ſera le plus ardent [2], lui qui a envoyé ſon fils à Brindes avec Pontius Titianus, pour ôter à Pompée, ou la vie, ou du moins la liberté [3]. Encore pour Titianus [4], c'eſt la crainte qui l'a fait agir; mais Servius! laiſſons-là ces mouvemens d'indignation, & prenons enfin notre parti...... [5]. Puiſque les Ports de la Mer Adriatique ſont fermés, je m'embarquerai ſur celle de Toſcane; & ſi je trouve trop de difficulté à Pouzzoles, j'irai à Crotone ou à Thurii [6]. Nous allons donc, nous autres bons Citoyens, faire le métier de Pirates [7], c'eſt la ſeule reſſource qui nous reſte. Pompée va ſe cacher en Egypte, il n'a pas aſſez de troupes pour tenir contre Céſar, & on nous amuſe par de fauſſes eſperances de paix; mais c'eſt aſſez déplorer nos malheurs.

Je vous prie de m'écrire par Cephalion tout ce qui ſe paſſe à Rome & tout ce que l'on y dit, mais peut-être que l'on n'oſe plus y rien dire. J'ai ſuivi fidelement vos avis, ſur-tout en

liis usus sum, maximeque quod gravitatem in congressu nostro tenui, quam debui; & ad urbem ut non accederem perseveravi. Quod superest, scribe, quæso quam accuratissime, (jam enim extrema sunt) quid placeat, quid censeas: etsi jam nulla dubitatio est. Tamen si quid, vel potius quidquid veniet in mentem, scribas velim.

REMARQUES

SUR LA XIX. LETTRE.

1. *POurvû du moins que l'on suive l'avis de Volcatius.*] C'étoit le plus ancien des Consulaires, & il étoit d'un caractere fort moderé.

2. *Servius sera le plus ardent.*] Il y a dans le texte *injustissimus*, mais l'on sait que ce mot ne signifie pas toujours *injuste*. Quelquefois c'est la même chose que *durus*, *immitis*, aussi bien que *iniquus* qui a encore plus souvent cette derniere signification, comme *æquus* signifie souvent favorable. Ciceron jugeoit fort mal de Servius Sulpitius qui peu de tems après suivit Pompée en Grece.

3. *Lui qui a envoyé son fils à Brindes pour*

parlant à César avec la dignité qui me convenoit, & en lui refusant constamment d'aller à Rome. Achevez de me conduire, puisqu'il faut enfin que je me détermine; quoiqu'il n'y ait plus à hésiter. Mais s'il vous vient quelque chose dans l'esprit, marquez-le moi, ou plûtôt dites-moi tout ce qui vous viendra dans l'esprit.

ôter à Pompée, ou la vie, ou du moins la liberté.] Cela ne signifie autre chose, sinon que Servius Sulpitius avoit envoyé son fils servir dans l'armée de César pendant qu'elle étoit devant Brindes.

4. *Pontius Titianus.*] C'est le fils de Titinius dont Ciceron a déja parlé; & qui s'appeloit ainsi, parce qu'il avoit été adopté par Pontius.

5. *Prenons enfin notre parti.....*] Il y a ici une ligne si corrompue qu'on n'en peut tirer aucun sens raisonnable, & Grævius a eu raison de n'être pas content de celui que quelques Commentateurs y ont voulu donner. Je me suis déterminé d'autant plus aisément à passer cette ligne, qu'elle n'est nullement nécessaire pour lire ce qui précede & ce qui suit.

6. *Thurii.*] C'est la même chose que Sybaris dans le Golphe de Tarente du côté du Midi, on l'appeloit aussi *Copiæ.*

7. *Nous allons donc, nous autres bons Ci-*

toyens, faire le métier de Pirates.] Ciceron veut dire que la ſeule reſſource qui reſtoit à Pompée, qui avoit beaucoup de vaiſſeaux, c'étoit de croiſer ſur les côtes de l'Italie pour empêcher qu'il n'y vînt du blé. Voyez ce qu'il a dit là-deſſus dans l'onziéme Lettre du huitiéme Livre, & dans l'onziéme & douziéme de ce Livre.



LETTRES DE CICERON A ATTICUS.

LIVRE DIXIE'ME.

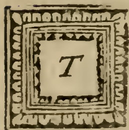


M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM

LIBER DECIMUS.

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.



ERTIO Nonas cum in Laterium fratris venissem, accepi litteras, & paullum respiravi: quod post has ruinas mihi non acciderat. Per enim magni æstimo tibi firmitudinem animi nostri, & factum nostrum probari. Sexto enim nostro quod scribis probari, ita lætor,



LETTRES DE CICERON A ATTICUS

LIVRE DIXIE'ME.

LETTRE I.



OMME j'étois le troisiéme d'Avril à la campagne chez mon frere [1], j'y reçûs votre Lettre & je commençai un peu à respirer, ce qui ne m'étoit point arrivé depuis ces derniers troubles. Je compte pour beaucoup que vous soyez content du parti que j'ai pris, & de la fermeté que j'ai fait paroître. Je suis aussi ravi d'apprendre que Peduceus pense comme vous ; & cela ne me fait pas moins de plaisir que si c'étoit son

ut me quasi patris ejus, cui semper uni plurimum tribui, judicio comprobari putem: qui mihi, quod sæpe soleo recordari, dixit olim, Nonis illis, illis Decembribus, cum ego, Sexte, quidnam ergo?

[a] Μὴ μὰν, *inquit ille*, ἀσπουδεί γε καὶ ἀκλειῶς ἀπολοίμην,
Ἀλλὰ μέγα ῥέξας τι, καὶ ἐσσομένοισι πυθέσθαι.

ejus igitur mihi vivit auctoritas; & simillimus ejus filius eodem est apud me pondere, quo fuit ille: quem salvere velim jubeas plurimum.

Tu tuum consilium etsi non in longinquum tempus differs, (jam enim illum emptum pacificatorem perorasse puto, jam actum aliquid esse in consessu Senatorum; Senatum enim non puto) tamen suspensum me inde tenes, sed eo minus, quod non dubito, quid nobis agendum putes. Quid

a Ne ignaviter & inglorie peream, sed magno aliquo facinore edito quod audiatur à posteris.

pere même, pour qui j'avois toute l'eſtime & la déference poſſible. Il me revient ſouvent dans la mémoire que le cinquiéme de Décembre, jour a jamais glorieux pour moi [2], lorſque je le conſultai, il me dit avec Homere, *Je ne mourrai point d'une mort obſcure* [3], *mais je me ſignalerai par quelque grande action qui rendra mon nom immortel.* Il me ſemble donc que je l'entens encore; & les ſentimens d'un fils ſi digne d'un tel pere, ſont pour moi du même poids. Ne manquez pas de lui faire mes complimens.

Ce que vous attendez pour me déterminer ne peut pas aller loin; car je crois que cet Orateur gagé, qui devoit parler de la paix [4], aura déja harangué; & qu'on aura fait quelque Decret, je ne dis pas dans le Sénat, mais dans cette aſſemblée de Sénateurs. Cela laiſſe néanmoins mon eſprit en ſuſpens, quoique d'un autre côté je voye bien à quoi vous voulez que je me détermine. Vous me le faites aſſez entendre, lorſque vous me dites que l'on envoie dès à préſent Flavius en Sicile avec une Légion [5]. Combien d'autres

enim Flavio legionem & Siciliam dari ſcribas, & id jam fieri? quæ tu ſcelera partim parari, & jam cogitari, partim ex tempore futura cenſes? Ego vero Solonis, popularis tui, ut puto, etiam mei, legem negligam, qui capite ſanxit; ſi qui in ſeditione non alterius utrius partis fuiſſet; niſi tu aliter cenſes; & hinc abero & filii. Sed alterum mihi eſt certius: nec præripiam tamen; exſpectabo tuum conſilium & eas litteras, niſi alias jam dediſti, quas ſcripſi ut Cephalioni dares.

Quod ſcribis, non quo alicunde audieris, ſed te ipſum putare, me attractum iri ſi de pace agatur: mihi omnino non venit in mentem, quæ poſſit actio eſſe de pace, cum illi certiſſimum ſit ſi poſſit, exſpoliare exercitu & provincia Pompeium: niſi forte iſte ſummarius ei poteſt perſuadere, ut, dum oratores eant, & redeant, quieſcat. Nihil video quod ſperem, aut quid jam putem fieri

Decrets plus injuſtes médite-t'on ? & combien en fera-t'on d'autres dans la ſuite ? Pour moi je n'aurai point d'égard à cette loi de Solon votre compatriote, & je puis dire auſſi le mien [6], qui condamne à la mort ceux qui dans les diſſenſions publiques ne prendront pas un parti ; ainſi, à moins que vous ne ſoyez d'un autre avis, je me retirerai dans quelque endroit neutre, & j'emmenerai avec moi nos jeunes gens ; je ne ſuis pas néanmoins déterminé ſur ce dernier article comme ſur le premier. Mais je ne ferai rien que je ne ſache votre ſentiment, & que je n'aie reçû la Lettre que je vous ai prié de m'écrire par Cephalion ; peut-être même que vous m'aurez déja écrit par quelqu'autre voie.

Quant à ce que vous me marquez que vous ne doutez point, quoique vous n'en ayez rien entendu dire, qu'on ne m'appelle à Rome ſi l'on travaille à un accommodement, je ne vois pas comment on pourroit traiter cette affaire, puiſque Céſar va marcher pour ſe rendre maître du Gouvernement de Pompée & de ſes troupes ; à moins que cet Orateur gagé [7] ne lui perſuade de

posse; sed tamen hominis hoc ipsum probi est, & magnum [a] *τῶν πολιτικωτάτων σκεμμάτων, veniendumne sit in consilium tyranni, si is aliqua de re bona deliberaturus sit. Quare si quid ejusmodi evenerit ut arcessamur: (quod equidem non curo: quid enim essem de pace dicturus dixi; ipse valde repudiavit) sed tamen si quid acciderit, quid censeas mihi faciendum utique scribito. Nihil enim mihi adhuc accidit quod majoris consilii esset. Trebatii, boni viri & civis, verbis te gaudeo delectatum: tuaque ista crebra* [b] *ἐκφώνησις ὑπέρευ me sola adhuc delectavit. Litteras tuas vehementer exspecto, quas quidem credo jam datas esse.*

a Propositorum quæ ad Remp. pertinent.
b Exclamatio egregiè.

Tu cum Sexto servasti gravitatem eandem, quam mihi præcipis. Celer tuus disertus magis est, quam

ne point agir pendant que les Députés iront & reviendront ; mais je ne vois rien à esperer de ce côté-la. Au reste, ce seroit une grande question si un bon Citoyen peut entrer dans le conseil d'un Tyran, lors même qu'on y doit déliberer sur une affaire avantageuse à la République. S'il arrivoit donc qu'on m'y appelât, ce que je ne crois pas devoir appréhender, car j'ai dit à César de quelle maniere je parlerois, & il n'en a point du tout été content ; mais si cela venoit à arriver, marquez-moi ce que je devrois faire, je ne me suis point encore trouvé dans une conjoncture si embarassante. Je suis ravi que vous ayez été satisfait de ce que vous a dit Trebatius, qui est un honnête homme & un bon Citoyen ; & ce *fort bien*, que vous répetez si souvent, est la seule chose qui m'ait fait depuis long-tems quelque plaisir. J'attens avec impatience votre Lettre que je crois déja partie.

Vous avez conservé, vous & Peduceus, cette dignité que vous me recommandez de garder. Votre ami Celer a plus d'esprit que de conduite. Ce que ma fille vous a dit de nos jeunes

sapiens. De juvenibus quæ ex Tullia audisti vera sunt. M. Antonii istud, quod scribis; non mihi videtur tam re esse triste quam verbo. Hæc est [a] ἄλη, *in qua nunc sumus, mortis instar. Aut enim mihi libere inter malos* [b] πολιτευτέον *fuit, aut vel periculose cum bonis. Aut nos temeritatem bonorum sequamur: aut audaciam improborum insectemur. Utrumque periculosum est. At hoc quod agimus, nec turpe, nec tamen tutum.*

a Anxietas. *b* In Rep. versandum.

Istum; qui filium Brundisium de pace misit, (de pace idem sentio quod tu; simulationem esse apertam, parari autem bellum acerrime) legatum iri non arbitror; cujus adhuc, ut optavi, mentio facta nulla sit. Eo minus habeo necesse scribere, aut etiam cogitare quid sim facturus, si acciderit ut leger.

gens eſt véritable. Ce que vous me mandez d'Antoine [8], eſt dans le fond moins fâcheux qu'offenſant. L'incertitude dans laquelle je ſuis, eſt pour moi plus cruelle que la mort ; je devois, ou parler avec liberté devant les méchans Citoyens, ou aller joindre ceux du bon parti, quelque danger qu'il pût y avoir. Il faloit, ou ſuivre aveuglément la fortune de ces derniers, ou m'oppoſer à l'audace des premiers ; l'un & l'autre étoit dangereux, je l'avoue ; mais le parti que je vais prendre [9], s'il n'eſt pas honteux, n'eſt pas auſſi entierement ſûr.

Quant à ces propoſitions de paix, je crois comme vous que ce n'eſt qu'une pure feinte, & que nous allons avoir une guerre cruelle. Quoi qu'il en ſoit, je crois qu'on députera celui qui a déja envoyé ſon fils à Brindes pour ménager un accommodement [10], & qu'on ne penſera point à moi [11] ; je ſuis bien-aiſe qu'on n'en ait point parlé : ainſi il eſt inutile que je vous demande & que j'examine ce qu'en ce cas je devrois faire.



REMARQUES

SUR LA I. LETTRE.

1. A *La campagne chez mon frere.*] Dans le texte *in Laterium fratris.* C'étoit la maiſon qu'il avoit auprès d'Arpinum.

Epiſt. 7. *lib.* 4.

2. *Le cinquiéme de Décembre, jour à jamais glorieux pour moi.*] Pour avoir étouffé la conjuration de Catilina en faiſant arrêter & exécuter ſes principaux complices.

3. *Je ne mourrai point d'une mort obſcure, &c.*] C'eſt ce qu'Homere fait dire à Hector pendant qu'il combat contre Achille.

4. *Cet Orateur gagé qui doit parler de la paix.*] Corradus croit que Ciceron veut parler de Volcatius ou de Sulpitius; il eſt vrai que l'un & l'autre ſouhaitoient que les affaires s'accommodaſſent, mais on ne voit point pourquoi Ciceron diroit de l'un ou de l'autre *emptum pacificatorem.* Un autre Commentateur l'entend de Curion; & il eſt vrai que Céſar l'avoit gagné à force d'argent; mais, à en juger par ſon caractere, il n'y a pas d'apparence qu'il inſpirât à Céſar des ſentimens moderés. Si Æmilius Paulus étoit alors à Rome, cela lui convient mieux; nous avons déja dit que Céſar lui avoit donné une ſomme d'argent conſiderable pour l'engager pendant qu'il étoit Conſul, à garder une eſpece de neutralité.

5. *Que*

5. *Que l'on envoie dès à présent Flavius en Sicile avec une Légion.*] Pour en chasser Caton qui y commandoit. Ciceron conclut de-là que César ne pensoit point sérieusement à la paix, & qu'ainsi il n'avoit que faire de différer son départ pour voir à quoi aboutiroient ces propositions d'accommodement qu'on avoit faites dans le Sénat.

6. *Solon votre compatriote, & je puis dire aussi le mien.*] Par l'affection particuliere qu'ils avoient l'un & l'autre pour la ville d'Athenes, comme on l'a déja vû plus d'une fois. *Voyez Remarque 7. sur la 1. Lettre du 2. Livre.*

7. *Cet Orateur gagé.*] Il y a ici une grande varieté dans les Manuscrits & dans les conjectures des Critiques. J'ai suivi, après Grævius, celle de Manuce qui lit *nummarius* au lieu de *summarius ;* & il y a en effet beaucoup d'apparence que celui qu'il désigne ici, est le même que celui qu'il a appelé plus haut *emptum pacificatorem.*

8. *Ce que vous me mandez d'Antoine.*] On ne trouve rien dans les Historiens qui puisse faire deviner de quelle affaire Atticus parloit à Ciceron. Il n'est pas même bien sûr qu'il s'agisse d'Antoine. Dans les Manuscrits il n'y a point *M. Antonii*, mais dans les uns *Macum*, & dans d'autres *Maconi*, d'où vient apparemment le *M. Antonii* des Editions.

9. *Le parti que je vais prendre.*] De se retirer dans quelque Ville neutre.

10. *Je crois qu'on députera celui qui a déja envoyé son fils à Brindes, pour ménager un accommodement.*] Manuce & Grævius croient qu'il s'agit ici de Cornelius Balbus qui avoit

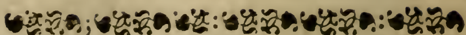
envoyé à Brindes le jeune Balbus ſon neveu, & ſon fils par adoption. D'autres l'entendent de Servius Sulpitius, qui peut-être pour s'excuſer de ce que ſon fils avoit été devant Brindes, diſoit qu'il l'y avoit envoyé pour porter Céſar à la paix. Peut-être auſſi qu'il faut lire, *qui filium Brunduſium miſit, de pace*, & que ces deux derniers mots n'ont pas rapport à *miſit*, mais à *legatum iri;* cela fait un ſens plus net; & il eſt naturel de l'entendre de Servius Sulpitius, à qui Ciceron a déja reproché plus d'une fois qu'il avoit envoyé ſon fils dans le camp devant Brindes; d'ailleurs il n'y avoit pas d'apparence que le Sénat députât Balbus qui n'étoit pas Sénateur.

11. *Et qu'on ne penſera point à moi.*] Je lis ici après Victorius & les autres Editions, *me legatum iri non arbitror*, comme la ſuite le demande abſolument. Grævius n'a point mis *me* dans ſon Texte, parce qu'il ne l'a pas trouvé dans les Manuſcrits; mais il y a beaucoup d'apparence qu'il a été confondu par les Copiſtes avec la derniere ſyllabe d'*acerrime* qui précede. On en trouve même quelque reſte dans un Manuſcrit, où on lit *elegatum iri*.

Au reſte, en liſant attentivement la fin de cette Lettre, on verra qu'elle doit être ſéparée de la premiere qui finit à ces mots, *quas quidem credo jam datas eſſe*. Dans la premiere partie, Ciceron répond à Atticus ſur ce qu'il lui avoit écrit, qu'il ne doutoit point qu'on ne l'appelât à Rome ſi l'on traitoit la paix. Il prie Atticus de lui marquer ce qu'en ce cas il devroit faire; au lieu qu'à la fin il paroît qu'Atticus avoit mandé à Ciceron qu'il croyoit qu'on ne penſoit point à lui; & ce der-

nier qui dans la premiere partie de ſa Lettre paroît fort inquiet ſur le parti qu'il devoit prendre, finit la ſeconde en diſant à ſon ami qu'il ne le conſulte plus là-deſſus, & qu'il n'a plus beſoin d'y penſer. Il faut donc que ce ſoit ou une nouvelle Lettre, ou une addition faite à la premiere depuis qu'il en eut reçû une d'Atticus; & je ſuis ſurpris qu'aucun Commentateur n'y ait fait attention.





EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

EGo cum accepissem tuas litteras Nonis April. quas Cephalio attulerat, essemque Minturnis postridie mansurus, & inde protinus; sustinui me in Arcano fratris, ut, dum aliquid certius afferretur, occultiore in loco essemus, agerenturque nihilo minus, quæ sine nobis agi possunt. [a] λαλαγεῦσα *jam adest, & animus ardet; nec est quicquam quo, & qua. Sed hæc nostra erit cura & peritorum. Tu tamen, quod poteris, ut adhuc fecisti, nos consiliis juvabis. Res sunt inexplicabiles. Fortunæ sunt committenda omnia. Sine spe conamur ulla. Si melius quid acciderit, mirabimur.*

a Garrula hirundo.



LETTRE II.

J'Ai reçû le cinquiéme d'Avril, la Lettre que vous m'avez écrite par Cephalion. Je comptois de coucher le lendemain à Minturnes, & de partir aussi-tôt après. Mais, sur ce que vous me mandez, j'ai résolu, jusqu'à ce que j'aie eu des nouvelles plus certaines, de demeurer à Arcé chez mon frere; c'est un endroit fort retiré, & l'on donnera toujours ordre aux choses qui peuvent se faire sans nous. Voilà le printems venu, & je meurs d'envie de m'échapper, quoique je ne sache pas encore où & par où; mais nous y penserons & nous consulterons des gens experimentés. Continuez toujours de m'aider de vos conseils autant que vous pourrez. La prudence n'a presque point de lieu ici, il faut s'abandonner à la fortune. J'agis sans aucune esperance, & je serai fort surpris si les choses tournent heureusement.

Dionysium nolim ad me profectum: de quo ad me Tullia mea scripsit. Sed & tempus alienum est; & homini non amico nostra incommoda, tanta præsertim, spectaculo esse nollem: cui te meo nomine inimicum esse nolo.



EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

Cum quod scriberem plane nihil haberem, hæc autem reliqua essent, quæ scire cuperem; profectusne esset; quo in statu urbem reliquisset in ipsa Italia quem cuique regioni, aut negotio præfecisset; ecqui essent ad Pompeium & ad Consules ex S C. de pace legati; cum igitur hæc scire, dedita opera has ad te litteras misi. Feceris igitur commode, mihique gratum,

Je ſerois fâché que Dionyſius vînt me trouver comme ma fille me le mande ; il prend mal ſon tems pour cela ; & d'ailleurs dans le triſte état où ſont nos affaires, je voudrois bien ne pas donner un tel ſpectacle à un homme que je ne peux regarder comme mon ami ; au reſte je ne prétens point vous obliger à entrer dans mon reſſentiment.



LETTRE III.

JE n'ai rien du tout à vous apprendre, & je ne vous écris que pour vous prier de me mander quelques nouvelles que je ſuis bien-aiſe de ſavoir avant que de m'embarquer. Marquez-moi donc ſi Céſar eſt parti, en quel état il a laiſſé les affaires à Rome, qui ſont ceux qui commanderont en Italie pendant ſon abſence [1], & quels départemens ils auront ; ſi l'on a nommé des Députés pour aller faire à Pompée & aux Conſuls des propoſitions de paix [2] ; enfin mandez-moi toutes les nouvelles

si me de his rebus, & si quid erit aliud quod scire opus sit, feceris certiorem. Ego in Arcano opperior, dum ista cognosco. A. D. VII Id. alteram tibi eodem die hanc epistolam dictavi; & pridie dederam mea manu longiorem. Visum te aiunt in regia; nec reprehendo: quippe cum ipse istam reprehensionem non fugerim.

Sed exspecto tuas litteras: neque jam sane video quid exspectem: sed tamen etiam si nihil erit, id ipsum ad me velim scribas. Cæsar mihi ignoscit per litteras, quod non venerim; seseque in optimam partem id accipere dicit. Facile patior quod scribit, secum Tullum & Servium questos esse, quia non idem sibi quod mihi remisisset. Homines ridiculos, qui cum filios misissent ad Cn. Pompeium circumsidendum, ipsi in Senatum venire dubitarent. Sed tamen exemplum misi ad te Cæsaris litterarum.

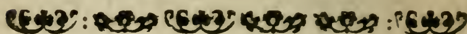
qui peuvent m'intéresser; je les attendrai à Arcé. Voici la seconde Lettre que je dicte aujourd'hui septiéme d'Avril, & je vous en écrivis hier une plus longue. On dit qu'on vous a vû dans la maison des Pontifes[3]; je ne prétens pas vous en faire un scrupule, puisque je ne m'en suis pas fait un non plus, de paroître en public.

J'attens vos Lettres avec impatience, quoiqu'après tout je ne voye pas ce que je puis encore attendre; mais quand il n'y auroit point de nouvelles, mandez-moi toujours qu'il n'y en a point. César m'écrit qu'il ne me fait point mauvais gré de ce que je n'ai pas voulu venir à Rome, & qu'il est entré dans mes raisons. Mais je trouve fort bon ce qu'il ajoûte, que Volcatius & Sulpitius se sont plaints à lui, de ce qu'il n'a pas eu pour eux la même condescendance. Les plaisantes gens! eux qui ont envoyé leurs fils pour investir Pompée dans Brindes, ils auroient fait difficulté de se trouver au Sénat. Mais je vous envoie une copie de la Lettre de César.



REMARQUES SUR LA III. LETTRE.

1. *Qui sont ceux qui doivent commander en Italie pendant son absence.*] César laissa à Lepidus alors Préteur le soin des affaires de Rome, & à Antoine le commandement de l'Italie avec la qualité de *Propréteur*.



EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO SAL.

Multas à te accepi epistolas eodem die, omnes diligenter scriptas : eam vero, quæ voluminis instar erat, sæpe legendam, sicuti facio : in qua non frustra laborem suscepisti : mihi quidem pergratum fecisti. Quare ut id quoad licebit, id est, quoad scies ubi simus, quam sæpissime facias, te vehementer rogo.

2. *Si le Sénat a nommé des Députés pour aller faire à Pompée & aux Consuls des propositions de paix.*] On en avoit parlé, mais personne ne voulut se charger de cette commission, parce qu'ils voyoient bien que César ne souhaitoit nullement que les affaires s'accommodassent, & qu'il ne cherchoit qu'à mettre les apparences de son côté. En effet, il sut mauvais gré à Pison son beaupere, de ce qu'il avoit trop insisté là-dessus.

3. *Dans la maison des Pontifes.*] Il y a dans le Texte *in Regia.* L'endroit où les Pontifes s'assembloient, & où celui qu'on appeloit *Rex sacrorum*, faisoit ses fonctions. C'étoit un rendez-vous public, comme les *Basiliques.*



LETTRE IV.

J'Ai reçû le même jour plusieurs de vos Lettres, toutes très-remplies; mais j'ai lû plusieurs fois, & je ne saurois trop lire celle qui feroit presque un juste volume. Vous n'avez pas perdu votre tems, du moins vous m'avez fait beaucoup de plaisir. Je vous prie donc instamment de me donner souvent cette consolation, tant que vous le pourrez, c'est-à-dire tant que vous saurez où m'adresser vos Lettres.

At deplorandi quidem, quod quotidie facimus, ſit jam nobis aut finis omnino, ſi poteſt, aut moderatio quædam; quod profecto poteſt. Non enim jam quam dignitatem, quos honores, quem vitæ ſtatum amiſerim cogito, ſed quid conſecutus ſim, quid præſtiterim, qua in laude vixerim: his denique in malis, quid interſit inter me & iſtos, quos propter omnia amiſimus. Hi ſunt qui, niſi me civitate expuliſſent, obtinere ſe non poſſe putaverunt licentiam cupiditatum ſuarum: quorum ſocietatis & ſceleratæ conſenſionis fides quo eruperit vides. Alter ardet furore & ſcelere, nec remittit aliquid, ſed in dies ingraveſcit: modo Italia expulit: nunc alia ex parte perſequi, ex alia provincia ſpoliare conatur: nec jam recuſat, ſed quodam modo poſtulat, ut, quemadmodum eſt, ſic etiam appelletur tyrannus. Alter, is qui nos ſibi quondam ad pedes ſtratos ne

Il eſt tems enfin que je ceſſe de déplorer nos malheurs comme je fais tous les jours, ou du moins que j'y apporte quelque modération, ce qui ne me ſera pas difficile; car je ne penſe plus au rang & aux honneurs dont je me vois privé, mais de quelle maniere j'y étois parvenu, comment je m'y étois conduit, & quelle gloire j'y avois acquiſe; enfin quelle différence il y a, même dans ces tems malheureux, entre moi & ceux qui nous ont fait perdre tous ces avantages. Je parle de ces ambitieux qui, lorſqu'ils ſe furent unis, crûrent que s'ils ne m'éloignoient de Rome, ils ne pourroient jamais faire agir librement leurs paſſions. Mais vous voyez à quoi a abouti cette fatale union que le crime avoit formée. L'un pourſuit avec fureur ſes deſſeins barbares, rien ne peut ni l'arrêter ni le ſatisfaire; ce n'eſt pas aſſez pour lui d'avoir chaſſé Pompée de l'Italie, il va lui ôter ſon Gouvernement, & le pourſuivra juſqu'en Grece. Il ne ſe met gueres en peine de paſſer pour un Tyran comme il l'eſt en effet, il ſemble même qu'il en faſſe gloire. L'autre, qui m'a vû autrefois à ſes piés ſans me

ſublevabat quidem, qui ſe nihil contra hujus voluntatem aiebat facere poſſe, elapſus è ſoceri manibus ac ferro, bellum terra & mari comparat, non injuſtum ille quidem, ſed cum pium, tum etiam neceſſarium, ſuis tamen civibus exitiabile, niſi vicerit; calamitoſum etiam, ſi vicerit.

Horum ego ſummorum imperatorum non modo res geſtas non antepono meis, ſed ne fortunam quidem ipſam qua illi florentiſſima, nos duriore conflictati videmur. Quis enim poteſt, aut deſerta per ſe patria, aut oppreſſa beatus eſſe? & ſi, ut nos à te admonemur, recte in illis libris diximus, nihil eſſe bonum, niſi quod honeſtum; nihil malum, niſi quod turpe ſit; certe uterque iſtorum eſt miſerrimus, quorum utrique ſemper patriæ ſalus, & dignitas poſterior ſua dominatione, & domeſticis commodis fuit. Præclara igitur conſcien-

relever[1], & qui ne pouvoit, diſoit-il alors, rien faire que du conſentement de Céſar, échappé maintenant des mains cruelles de ce beaupere, va allumer ſur terre & ſur Mer une guerre juſte à la vérité, entrepriſe ſi vous voulez par de bons motifs, & abſolument néceſſaire ; mais elle ne laiſſera pas de perdre la République s'il eſt vaincu, & elle ſera toujours funeſte quand il ſeroit victorieux.

Ainſi, non ſeulement je ne mets pas les actions de ces grands Capitaines audeſſus de ce que j'ai fait pour la République ; je ne préfere pas même leur fortune, qui a été ſi brillante & ſi bien ſoûtenue, à la mienne qui a été ſi fort traverſée ; peut-on être heureux lorſqu'on a à ſe reprocher, ou d'avoir mal défendu ſa patrie, ou de l'avoir opprimée ? Et ſi, comme vous m'en faites ſouvenir, j'ai eu raiſon d'avancer dans mes Livres philoſophiques que le bonheur eſt inſéparable de la vertu, ne doit-on pas regarder comme les hommes du monde les plus malheureux des gens qui ont toujours préferé leur élévation & leurs intérêts particuliers, à l'avantage & au ſalut de leur patrie ?

tia ſuſtentor, cum cogito me de Rep. aut meruiſſe optime, cum potuerim: aut certe numquam, niſi divine cogitaſſe: eaque ipſa tempeſtate everſam eſſe Remp. quam ego XIV *annis ante proſpexerim.*

Hac igitur conſcientia comite proficiſcar, magno equidem cum dolore, nec tam id propter me, aut propter fratrem meum, quorum ut ut jam acta ætas; quam propter pueros, quibus interdum videmur præſtare etiam Remp. debuiſſe: quorum quidem alter, non tam quia majore pietate eſt me mirabiliter excruciat, alter (ò rem miſeram! nihil enim mihi accidit in omni vita acerbius) indulgentia videlicet noſtra depravatus eo progreſſus eſt, quo non audeo dicere; & exſpecto tuas litteras, ſcripſiſti enim te ſcripturum eſſe plurima, cum ipſum vidiſſes; omne meum obſequium in illum fuit cum multa ſeveritate: neque unum ejus, nec parvum; ſed multa magna de-

C'eſt donc pour moi une grande conſolation de penſer qu'au contraire je l'ai très-bien ſervie lorſque je l'ai pû, que je n'ai jamais eu pour elle que des ſentimens dignes des meilleurs Citoyens, qu'enfin j'ai prévû quatorze ans auparavant cette tempête qui va la faire périr.

Je partirai donc ſoûtenu par ces bons témoignages de ma conſcience, quoiqu'avec une douleur infinie; non pas tant par rapport à mon frere & à moi, nous avons preſque fourni notre carriere, que par rapport à nos enfans, à qui il me ſemble quelquefois que nous devrions nous conſerver pour les produire dans la République. L'un m'afflige infiniment, moins parce qu'il eſt mon fils que parce que je lui vois un bon naturel. Mais l'autre, que nous ſommes malheureux! non, rien ne m'a jamais été ſi ſenſible; l'autre, dis-je, abuſant de la trop grande indulgence que nous avons eue pour lui, en eſt venu à des extrémités dont je n'oſe parler. J'attens ce que vous nous en écrirez, comme vous nous avez promis de le faire plus en détail, lorſque vous l'auriez vû. Pour moi, j'ai toujours mêlé avec l'indulgence beaucoup

licta compressi. Patris autem lenitas amanda potius ab illo quam tam crudeliter negligenda.

Nam litteras ejus ad Cæsarem missas ita graviter tulimus, ut te quidem celaremus; sed ipsius videmus vitam insuavem reddidisse. Hoc vero ejus iter simulatioque pietatis qualis fuerit non audeo dicere. Tantum scio post Hirtium conventum, arcessitum ab Cæsare: cum eo de meo animo ab suis rationibus alienissimo, & consilio relinquendi Italiam: & hæc ipsa timide. Sed nulla nostra culpa est: natura metuenda est. Hæc Curionem, hæc Hortensii filium, non patrum culpa corrupit. Jacet in mœrore meus frater, neque tam de sua vita, quam de mea metuit. Huic tu, huic tu malo affer consolationes, si ullas potes: maxime quidem illam velim ea, quæ ad nos delata sint, aut falsa esse, aut minora. Quæ si vera sint; quid futu-

de ſévérité, & je l'ai empêché par-là plus d'une fois de faire de très-grandes fautes. Si mon frere a eu trop de bonté, ſon fils devoit l'aimer davantage, bien loin d'en abuſer ſi cruellement.

Lorſque nous ſûmes qu'il avoit écrit à Céſar, cela nous donna tant de chagrin que nous ne voulûmes point vous le mander; mon frere en eſt inconſolable. Je n'oſe preſque vous parler de ce voyage, & de la maniere dont il a voulu en colorer le motif. Ce que je ſai, c'eſt qu'après qu'il eut vû Hirtius, Céſar le fit venir, & que notre neveu lui dit que je lui étois fort oppoſé, & que je penſois à ſortir de l'Italie; je ne vous dis cela qu'avec peine [2]. Au reſte, il ne faut pas s'en prendre à nous, mais à ſon mauvais naturel; comme on ne doit pas attribuer à Curion & à Hortenſius, la mauvaiſe conduite de leurs fils. Mon frere eſt accablé de douleur, & il craint moins pour ſa vie que pour la mienne. Tâchez s'il ſe peut de donner quelque conſolation à un pere ſi malheureux. La meilleure pour nous, ce ſeroit que tout ce qu'on nous a rapporté eſt faux, ou du moins qu'on a beaucoup exagéré. Mais ſi on ne nous

rum sit in hac vita & fuga nescio. Nam si haberemus Remp. consilium mihi non deesset nec ad severitatem, nec ad indulgentiam. Hæc sive iracundia, sive dolore, sive metu permotus gravius scripsi, quam aut tuus in illum amor, aut meus postulabat. Si vera sunt, ignosces: si falsa, me libente eripies mihi hunc errorem: quoquo modo vero se res habeat, nihil assignabis nec patruo, nec patri.

Cum hæc scripsissem, à Curione mihi nuntiatum est, eum ad me venire. Venerat enim is in Cumanum Vesperi pridie: id est, Idibus. Si quid ejus igitur sermo ejusmodi attulerit, quod ad te scribendum sit; id in litteris adjungam.

Præteriit villam meam Curio, jussitque mihi nuntiari mox se venturum: concurritque Puteolos, ut

a rien dit que de véritable, je ne vois pas comment y remedier dans la ſituation où nous ſommes. Si la République étoit tranquile, je ſaurois bien comment m'y prendre pour le ramener ſoit par la ſévérité, ſoit par la douceur. Peut-être que la colere, ou la douleur, ou la crainte me font parler d'une maniere trop forte d'un neveu pour qui vous avez tant d'amitié, & pour qui je n'en ai pas moins. Mais vous devez me pardonner, ſi ce que je vous mande eſt véritable; & ſi cela ſe trouve faux, je me verrai détrompé avec joie. Quoi qu'il en ſoit, vous ne devez vous en prendre ni à ſon oncle, ni à ſon pere.

J'avois écrit ceci lorſque Curion m'a envoyé dire qu'il alloit venir chez moi. Il eſt arrivé à Cumes hier au ſoir treiziéme de ce mois; s'il m'apprend quelque choſe qui mérite de vous être mandé, je le joindrai ici.

Curion ayant paſſé pardevant chez moi, me fit dire, qu'il alloit revenir. Il couroit haranguer le Peuple à Pouzzoles; il revint auſſi-tôt après, & nous

ibi concionaretur. Concionatus est, rediit: fuit ad me sane diu. O rem fœdam! nosti hominem: nihil occultavit; in primis nihil esse certius quam ut omnes, qui lege Pompeia condemnati essent, restituerentur; itaque se in Sicilia eorum opera usurum. De Hispaniis non dubitabat, quin Cæsaris eßent: inde ipsum cum exercitu, ubicumque Pompeius esset: ejus interitu finem belli fore: propius factum esse nihil: eum plane iracundia elatum v'luisse occidi Metellum Tribunum pleb. quod si esset factum, cædem magnam futuram esse: permultos hortatores eße cædis; ipsum autem non voluntate, aut natura non esse crudelem, sed quod putaret popularem esse clementiam: quod si populi studium amisisset, crudelem fore: eumque perturbatum, quod intelligeret se apud ipsam plebem offendisse de ærario. Itaque ei cum certissimum fuisset ante quam proficisceretur concio-

fûmes très-long-tems ensemble. Que d'indignités j'ai apprises ! Vous connoissez le personnage, il ne m'a rien caché. Il me dit d'abord, comme une chose absolument sûre, que tous ceux qui avoient été bannis en exécution de la loi Pompeia, seroient rappelés, & qu'il emploiroit ceux qu'il trouveroit en Sicile. Il compte que César sera bientôt maître de l'Espagne, qu'ensuite il marchera avec toutes ses forces contre Pompée, & que la guerre ne finira point qu'il ne s'en soit défait. Que César s'étoit fort emporté contre Metellus, & qu'il avoit pensé le faire tuer [5], que sa mort auroit sans doute été suivie de celles de beaucoup d'autres. Que bien des gens vouloient le porter à la cruauté, & qu'il n'avoit point pris le parti de la douceur par inclination, mais par politique & pour se conserver l'affection du Peuple ; que si cela ne lui réussissoit pas, il ne garderoit plus de ménagement. Qu'il avoit été piqué de ce que la populace même s'étoit élevée contre lui lorsqu'il avoit fait enfoncer les portes du Trésor public ; & que cela l'avoit si fort déconcerté, qu'il n'avoit pas voulu se

nem habere, ausum non esse: vehementerque animo perturbato profectum.

Cum autem ex eo quærerem, quid videret? quod exemplum? quam Remp.? plane fatebatur nullam spem reliquam: Pompeii classem timebat: quæ si esset, se de Sicilia abiturum. Quid isti, inquam, sex tui fasces? si ab Senatu, cur laureati? si ab ipso, cur sex? Cupivi, inquit, ex S C. surrepto: nam aliter non poterat. At ille impendio nunc magis odit Senatum: à me, inquit, omnia proficiscentur. Sex autem, quia duodecim nolui: nam licebat.

Tum ego, quam vellem, inquam, petiisse ab eo, quod audio Philippum impetrasse: sed veritus sum, quia ille à me nihil impetrabat. Libenter,

hazarder

hazarder à haranguer le Peuple avant que de partir, comme il y étoit d'abord résolu.

Je demandai à Curion ce qu'il pensoit de l'avenir, si la République subsisteroit, ou du moins s'il en resteroit quelque image? Il me dit naturellement qu'il ne faloit point s'y attendre. Il craint que Pompée ne soit maître de la Mer; & en ce cas, Curion abandonnera la Sicile. Mais que signifient, lui dis-je, ces six faisceaux [4]? Si c'est le Sénat qui vous les a donnés, pourquoi sont-ils entourés de laurier [5]? Et si c'est César, pourquoi n'y en a-t'il que six [6]? Je voulois, m'a-t'il dit, les prendre sur un faux Decret du Sénat [7], car il n'y avoit point d'autre voie [8]; mais César est plus opposé que jamais à cette Compagnie, & il a voulu que je tinsse tout de lui; s'il ne m'en a donné que six, c'est que je n'en ai pas voulu davantage, car j'en étois le maître.

Que je voudrois, lui dis-je ensuite, avoir demandé à César ce que j'apprens qu'il a accordé à Philippe [9]; mais j'ai eu peur qu'il ne me l'accordât pas, parce qu'il n'a pû rien obtenir de moi. Il

inquit, tibi concessisset. Verum puta te impetrasse. Ego enim ad eum scribam, ut tu ipse voles, de ea re nos inter nos locutos. Quid autem illius interest: quoniam in Senatum non venis, ubi sis? quin nunc ipsum minime offendisses ejus caussa, si in Italia non fuisses: ad quæ ego, me recessum & solitudinem quærere, maxime quod lictores haberem. Laudavit consilium. Quid ergo, inquam? nam mihi cursus in Græciam per tuam provinciam est: quoniam ad mare superum milites sunt. Quid mihi, inquit, optatius? hoc loco multa perliberaliter. Ergo hoc quidem est verum profecto, ut non modo tuto, verum etiam palam navigaremus.

Reliqua in posterum diem distulit: ex quibus scribam ad te, si quid erit epistola dignum. Sunt autem

vous l'auroit accordé ſans peine, m'a répondu Curion; mais faites comme s'il vous l'avoit accordé, & je me chargerai, ſi vous voulez, de lui écrire que nous en ſommes convenus enſemble. En effet, dès-lors que vous ne voulez point aller au Sénat, que lui importe où vous ſoyez? Je ſuis même perſuadé qu'il n'auroit point trouvé mauvais que vous fuſſiez d'abord ſorti de l'Italie. Je dis là-deſſus à Curion que je penſois à me retirer dans quelque lieu écarté, ſur-tout à cauſe de mes *Licteurs*, & il a approuvé mon deſſein. Hé bien, ai-je repris, pour aller en Grece, il faut que je paſſe par la Province où vous commanderez, à cauſe des troupes qui ſont ſur les côtes de la Mer Adriatique. Je ſuis ravi, m'a-t'il dit, d'avoir cette occaſion de vous rendre ſervice; ce qu'il a accompagné de beaucoup d'honnêtetés. Ainſi je pourrai paſſer la Mer, non-ſeulement ſans danger, mais même ſans être obligé à me cacher.

Curion a remis à demain ce qu'il a encore à me dire; s'il a quelque choſe qui mérite de vous être mandé, je ne manquerai pas de vous l'écrire. J'ai ou-

quæ præterii, interregnumne eßet exſpectaturus; an, quo modo dixerim? Ad ſe ille quidem deferri Conſulatum, ſed ſe nolle in proximum annum. Et alia ſunt quæ exquiram. Jurabat ad ſummam, quod nullo negotio faceret, amiciſſimum mihi Cæſarem eſſe debere. Quid enim, inquam, ſcripſit ad me Dolabella? dico quid? affirmabat cum ſcripſiſſet quod me cuperet ad urbem venire, illum quidem gratias agere maximas, & non modo probare, ſed etiam gaudere. Quid quæris? acquievi. Levata eſt enim ſuſpicio illa domeſtici mali, & ſermonis Hirtiani. Quam cupio illum dignum eſſe nobis: & quam ipſe me invito, qua pro illo ſit ſupplicandum? ſed opus fuit Hirtio convento: eſt profecto neſcio quid. Sed velim quam minimo. Et tamen enim nondum rediſſe miramur. Sed hæc videbimus.

blié de lui demander si César attendroit l'interregne pour faire élire les Magistrats ? Ou si .... que dirai-je [10] ? Curion m'a déja dit que César lui avoit offert le Consulat, mais qu'il n'en avoit point voulu pour l'année prochaine ; j'ai encore plusieurs autres questions à lui faire. Pour conclusion il me jura, ce qui ne lui coûte gueres, qu'il y avoit toutes les apparences du monde que César étoit content de moi, qu'il en jugeoit par ce que lui mandoit Dolabella [11]. Qu'est-ce que c'est ? lui dis-je. Dolabella, reprit-il, ayant écrit à César qu'il souhaitoit fort que vous vinssiez à Rome, César dans sa réponse, après l'avoir remercié de ses bonnes intentions, ajoûte qu'il approuve les raisons que vous avez eues pour n'y pas venir, & qu'il en est même bien-aise. Que voulez-vous que je vous dise ? J'ai commencé à respirer, & cela a fort diminué le soupçon que nous avions sur cette conversation que notre neveu a eue avec Hirtius. Que je souhaite qu'il soit digne de nous, & que c'est bien malgré moi que je pense autrement [12] ! Mais pourquoi aller trouver Hirtius ? Il y a quelque chose là-dessous, je sou-

Tu Oppios Terentiæ dabis. Jam enim urbis unum periculum eſt. Me tamen conſilio juva, pedibuſne Rhegium, an hinc ſtatim in navem. Ceterum quoniam commoror, ego ad te ſtatim habebo quod ſcribam, ſimul ut videro Curionem. De Tirone cura quæſo, quod facis, ut ſciam quid is agat.

REMARQUES SUR LA IV. LETTRE.

1. L'*Autre qui m'a vû autrefois à ſes piés ſans me relever.*] Voyez Rem. 4. ſur la quinziéme Lettre du troiſiéme Livre.

5. *Je ne vous dis cela qu'avec peine.*] Dans le Texte, *& hæc ipſa timide* ſupp. *ſcribo.* Il avoit déja dit plus haut, *eo progreſſus eſt quo non audeo dicere ;* & plus bas, *hoc vero ejus iter ſimulatioque pietatis qualis fuerit non audeo dicere.*

3. *Que Céſar s'étoit fort emporté contre Metellus, & qu'il avoit penſé le faire tuer.*] Lorſque Céſar n'ayant point trouvé les clefs du

haite que le mal ne ſoit pas grand. Nous ſommes ſurpris qu'il ne ſoit pas encore revenu ; mais nous ſaurons bientôt ce qui en eſt.

Vous donnerez à ma femme l'argent que j'avois chez les Oppius [13], car on ne peut plus le placer ſûrement à Rome [14]. Dites-moi, je vous prie, ſi vous me conſeillez d'aller par terre à Rhegium, ou de m'embarquer ici. Au reſte, puiſque je ne pars pas ſi-tôt, j'aurai matiere pour vous écrire dès que j'aurai vû Curion. Informez-vous toujours, je vous prie, comment ſe porte Tiron.

Tréſor public, en fit enfoncer les portes, Metellus Tribun du Peuple voulut s'y oppoſer. Céſar choqué d'une réſiſtance ſi fort hors de ſaiſon, lui dit que les armes & les loix ne s'accordoient point enſemble ; que lorſqu'on auroit rendu à la République ſa premiere tranquilité, il pourroit alors ſe ſervir des droits de ſa Charge. Metellus inſiſtant encore, & cette hardieſſe lui ayant attiré quelques applaudiſſemens du menu peuple, Céſar quitta alors ſa modération ordinaire & le menaça de le faire tuer, ajoûtant, *vous devez ſavoir que les menaces me coûtent plus que les effets.*

Lib. I. *bell. civ. Sueton. Jul. Plut. Cæſ. Dio. Lib.* 41.

4. *Que signifient ces six faisceaux ?*] César avoit donné à Curion la qualité de *Propréteur*, avec six faisceaux, comme ils les avoient ordinairement.

5. *Si c'est le Sénat qui vous les a donnés, pourquoi sont-ils entourés de laurier ?*] Selon l'usage, il n'y avoit que ceux qui avoient remporté quelque victoire, dont les faisceaux fussent entourés de laurier.

6. *Et si c'est César, pourquoi n'y en a-t'il que six ?*] Il n'y avoit que les Consuls & les Proconsuls qui eussent douze faisceaux; mais César qui agissoit alors de pleine autorité, pouvoit en donner tant qu'il lui plaisoit, comme on le voit par la réponse même de Curion.

7. *Un faux Decret du Sénat.*] On faisoit quelquefois des Decrets sur des affaires qui n'avoient pas seulement été proposées dans le Sénat; & l'on y disoit que tels & tels avoient été présens lorsqu'on avoit dressé le Decret, quoique souvent ils n'en eussent aucune connoissance. César en usa souvent ainsi lorsqu'il fut le maître des affaires.

8. *Car il n'y avoit point d'autre voie.*] C'étoit au Sénat à donner la qualité de Propréteur & de Proconsul; mais comme quelque Tribun auroit pû s'y opposer, il étoit plus sûr de se contenter d'un de ces faux Decrets, seulement pour donner un titre apparent à Curion.

9. *Philippe.*] Quoiqu'il eût épousé en secondes nôces Atia niéce de César & mere d'Octavius, il souhaita de demeurer neutre; & César lui en laissa la liberté.

10. *Si César attendroit l'interregne pour faire élire les Magistrats, ou si ..... que dirai-je ?*]

Ciceron pouvoit dire, *ou s'il fera tenir l'assemblée par un Préteur, ou s'il se fera nommer Dictateur;* mais il ne veut point entrer dans ce détail inutile pour Atticus, & il se contente de marquer qu'il ne prévoyoit pas quel parti César prendroit, s'il n'attendoit pas l'interregne suivant la forme ordinaire. Quand l'année étoit finie sans qu'on eût élû de nouveaux Consuls, le Sénat nommoit un Magistrat pour présider à l'élection; il changeoit tous les jours jusqu'à ce qu'elle se fît, & s'appeloit *Interrex.*

11. *Qu'il en jugeoit par ce que lui mandoit Dolabella.*] Je lis ici avec Grævius, *quid enim, inquit, scripsit ad me Dolabella*, au lieu d'*inquam* qui ne fait point un bon sens.

12. *Et que c'est bien malgré moi que je pense autrement.*] Je lis ici *suspicandum*, comme il y a dans quelques Manuscrits, au lieu de *supplicandum.* Cela fait un meilleur sens, & qui a rapport à ce que Ciceron a déja dit dans cette même Lettre sur son neveu: *La meilleure consolation pour nous, ce seroit que tout ce qu'on nous a rapporté est faux.* Et plus bas: *Si ce que je vous mande se trouve faux, je me verrai détrompé avec joie.*

13. *Vous donnerez à ma femme l'argent que j'avois chez les Oppius.*] Il y a dans le Texte, *tu Oppios Terentiæ dabis.* Ces Oppius étoient des Banquiers, ainsi il y a apparence qu'il s'agit ici d'argent que Ciceron avoit placé chez eux. Il en parle encore à la fin de la septiéme Lettre de ce Livre.

14. *Car on ne peut plus le placer sûrement à Rome.*] Dans le Texte, *jam enim urbis unum periculum est. Unum* est ici la même chose

qu'*idem*. Ciceron veut dire que dans l'état où étoient les affaires, quelque part qu'on plaçât son argent chez les Banquiers de Rome, on le placeroit mal. *Periculum* est un mot fort usité, quand il s'agit d'emprunter de l'argent ou d'en placer. Il y en a une infinité d'exem-



EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

De tota mea cogitatione scripsi ad te antea satis, ut mihi visus sum, diligenter: de die nihil sane potest scribi certi, præter hoc, non ante lunam novam. Curionis sermo postridie eandem habuit fere summam, nisi quod apertius significavit, se harum rerum exitum non videre. Quod mihi mandas de Quinto regendo [a] ἀρχαδίαν. *Tamen nihil prætermittam. Atque utinam tu. Sed modestior non ero. Epistolam*

[a] Arcadiam, v. Not.

ples dans Ciceron ; je me contenterai de deux tirés de ces Lettres. Epiſt. 7. Lib. 4. *Tibi nummi meo periculo ſint*, & Epiſt. 1. Lib. 6. *Brutus ſcripſit rem illam ſuo periculo eſſe.* Il s'agit de l'argent que la ville de Salamine avoit emprunté.



LETTRE V.

JE crois vous avoir rendu compte aſſez exactement dans ma derniere Lettre, de la réſolution & des meſures que j'ai priſes. Pour le jour de mon départ, tout ce que je puis vous en dire de certain, c'eſt que ce ne ſera pas avant la nouvelle Lune. Ce que me dit Curion le lendemain, revient à peu près à ce que je vous ai déja mandé, ſi non qu'il m'aſſûra d'une maniere encore plus poſitive, qu'il ne voyoit point de remede aux maux préſens. En me chargeant de veiller ſur la conduite de notre neveu, vous me donnez une commiſſion bien difficile [1], mais je ne négligerai rien. Vous en viendriez à bout bien mieux que moi ; je ne ſerai pas néanmoins plus indulgent que

ad Vestorium statim de Tullia, ac valde requirere solebat.

Commodius tecum Vectenus est locutus, quam ad me scripserat, sed mirari satis nominis negligentiam non queo. Cum enim mihi Philotimus dixisset H-S L. emere de Canuleio diversorium illud posse, minoris etiam empturum, si Vectenum rogassem; rogavi ut, si quid posset, ex ea summa detraheret: promisit: ad me nuper, H-S xxx. *emisse ut scriberem, cui vellem addici: diem pecuniæ Id. Novemb. esse. Rescripsi ei stomachosius, cum joco tamen familiari. Nunc, quoniam agit liberaliter, nihil accuso hominem, scripsique ad eum, me à te certiorem esse factum. Tu de tuo itinere quid & quando cogites velim me certiorem facias. A. D.* XV *Kal. Maii.*



vous. J'ai écrit ſur le champ à Veſtorius pour ma fille, qui m'avoit parlé pluſieurs fois de cette affaire.

Ce que vous a dit Vectenus eſt bien plus raiſonnable que ce qu'il m'avoit écrit; mais je ne ſaurois aſſez m'étonner de ſon peu d'attention [2]. Philotime m'avoit écrit qu'on auroit cette maiſon [3] de Canuleius pour cinquante mille ſeſterces, & que Vectenus pourroit même me la faire avoir à meilleur marché, ſi je lui en écrivois. Je le priai donc de m'en faire rabatre quelque choſe, & il me le promit. Il m'écrivit dernierement qu'il l'avoit eue pour trente mille ſeſterces, que je lui marquaſſe à qui je voulois qu'on l'adjugeât, & qu'il faloit que l'argent fût prêt pour le treiziéme de Novembre. Je lui ai répondu d'une maniere un peu ſéche, en plaiſantant néanmoins; mais puiſqu'il agit honnêtement, je n'ai plus lieu de me plaindre; je lui ai mandé que vous m'en aviez écrit. Marquez-moi quelles meſures vous avez priſes pour votre voyage, & quand vous comptez de partir. Le 16. d'Avril.



REMARQUES
SUR LA V. LETTRE.

1. *Vous me donnez une commission bien difficile.*] ἀρκαδίαν supp. *μ' αἰτεῖς, à me petis ;* ce qui est la même chose que *duram mihi mandas provinciam.* Cette expression proverbiale étoit fondée sur ce que les Peuples de l'Arcadie étoient fort grossiers & fort difficiles à gouverner. *Voyez Remarque 6. sur la douziéme Lettre de ce Livre.*

2. *Son peu d'attention.*] Il y a dans le Tex-

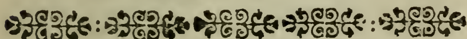


EPISTOLA VI.
CICERO ATTICO SAL.

Me adhuc nihil præter tempestatem moratur. Astute nihil sum acturus : fiat in Hispania quidlibet : & tamen retice. Meas cogitationes omnes explicavi

te, *nominis negligentiam*, ce qui ſignifie, diſent les Commentateurs, ſon peu d'attention à me faire donner un plus long terme pour le payement ; *Quod diem nomini, ſeu pecuniæ ſolvendæ ſatis laxam non dederit ;* mais il paroît par ce que dit Ciceron lui-même, qu'on lui avoit donné un terme aſſez long ; car on étoit alors au mois d'Avril, & on ne lui demandoit de l'argent que pour le 13. de Novembre ; c'étoit bien aſſez pour une ſomme ſi petite, & qui n'alloit pas à mille écus. D'autres liſent *hominis negligentiam*. De quelque maniere qu'on liſe, on ne démêle pas trop bien en quoi Ciceron avoit ſujet de ſe plaindre de ce Vectenus ; mais la choſe eſt de ſi petite importance qu'on peut ſe conſoler aiſément de ne pouvoir l'approfondir.

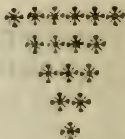
3. *Cette maiſon.*] Il y a dans le Texte, *diverſorium*. C'étoit apparemment quelque petite maiſon pour lui ſervir d'entrepos en allant à ſes maiſons de campagne.



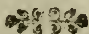
LETTRE VI.

JE n'attens plus pour partir que le beau tems ; je n'uſerai point de fineſſe, que les affaires tournent en Eſpagne comme elles voudront, n'en dites mot néanmoins. Je vous ai rendu compte dans mes dernieres Lettres de

tibi ſuperioribus litteris. Quocirca hæ ſunt breves : & tamen, quia feſtinabam, eramque occupatior. De Quinto filio, fit à me quidem ſedulo ; noſti reliqua. Quod dein me mones, & amice & prudenter mones : ſed erunt omnia facilia, ſi ab uno illo cavero, Magnum opus eſt. Mirabilia multa. Nihil ſimplex, nihil ſincerum. Vellem ſuſcepiſſes juvenem regendum. Pater enim nimis indulgens, quidquid ego adſtrinxi, relaxat. Si ſine illo poſſem, regerem : quod tu potes : ſed ignoſco : magnum, inquam, opus eſt. Pompeium pro certo habemus per Illyricum proficiſci in Galliam. Ego nunc qua, & quo videbo.

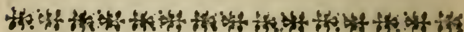


tout ce que je pense, & c'est pour cela que celle-ci sera fort courte. D'ailleurs, étant à la veille de mon départ, j'ai fort peu de loisir. Vous me recommandez de veiller sur la conduite de notre neveu, *je le fais avec soin*, vous savez le reste [1]. Quant aux autres avis que vous me donnez, j'y reconnois votre prudence & votre amitié, mais il n'y a rien à craindre que de la part de notre neveu; il est fort difficile à gouverner & a un étrange caractere; il est inégal & dissimulé. Je voudrois qu'il fût sous votre conduite, car son pere est trop indulgent; & détruit par là tout le bien que ma sévérité produiroit. J'espererois d'en venir à bout si je le gouvernois tout seul, comme vous le pourriez faire, mais je vous pardonne de ne vouloir pas vous en charger; je le répéte encore, c'est une grande entreprise. On dit ici comme une nouvelle certaine, que Pompée va passer dans les Gaules par l'Illyrie [2]; il faut là-dessus que je voie où je dois aller, & quel chemin je dois prendre.



REMARQUES
SUR LA VI. LETTRE.

1. JE le fais avec ſoin ..... *vous ſavez le reſte.*] Il fait alluſion à un endroit des Adelphes de Terence où Demée explique de



EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

EGo vero Apuliam, & Sipontum; & tergiverſationem iſtam probo: nec tuam rationem eandem eſſe duco, quam meam: non quia in Rep. rectum idem ſit utrique noſtrum: ſed ea non agitur. Regnandi contentio eſt; in qua pulſus eſt modeſtior rex, & probior, & integrior, & is, qui niſi vincit, nomen populi Rom. deleatur neceſſe eſt: Sin autem vincit, Sul-

quelle maniere il instruisoit son fils, & qui commence par ces mots *fit sedulo*.

2. *On dit ici, comme une nouvelle certaine, que Pompée va passer dans les Gaules par l'Illyrie.*] Apparemment qu'on croyoit qu'il vouloit de-là passer en Espagne où il avoit des forces considérables, mais il n'y pensoit point; il esperoit tirer de plus grands secours des provinces de l'Orient, & il se flatoit que Petreius & Afranius ses Lieutenans en Espagne, empêcheroient César d'y pénétrer.



LETTRE VII.

JE trouve que vous ferez bien de passer par la Pouille [1], & de vous embarquer à Siponte pour cacher votre marche, car vous n'avez pas les mêmes engagemens que moi. Ce n'est pas que nous n'ayons les mêmes obligations lorsqu'il s'agit des intérêts de la République, mais on ne les soûtient pas maintenant; l'ambition seule arme ces deux rivaux; & pour notre malheur nous avons déja vû réduit à prendre la fuite celui qui a le plus de modération, de vertu & de probité, dont la perte entraîneroit celle de la liberté Ro-

lano more, exemploque vincet. Ergo hac in contentione neutrum tibi palam ſentiendum, & tempori ſerviendum eſt. Mea cauſſa autem alia eſt, quod beneficio vinctus ingratus eſſe non poſſum, nec tamen in acie, ſed Melitæ, aut alio in loco ſimili oppidulo, futurum puto. Nihil, inquies, juvas eum, in quem ingratus eſſe non vis, immo minus fortaſſe voluiſſet. Sed de hoc videbimus. Exeamus modo: quod ut meliore tempore poſſimus, facit Adriano mari Dolabella, Fretenſi Curio.

Injecta autem mihi ſpes quædam eſt, velle mecum Ser. Sulpicium colloqui. Ad eum miſi Philotimum libertum cum litteris; ſi vir eſſe volet, præclara [a] συνοδία *: ſin autem; erimus nos, qui ſolemus. Curio me-*

a Comitatus.

maine, & dont la victoire d'un autre côté ne feroit pas moins funeste que celle de Sylla. Ainsi vous faites bien de ne vous déclarer pour aucun des deux partis, & de vous accommoder au tems. Les obligations que j'ai à Pompée ne me laissent pas la même liberté; cependant je crois que je n'irai point dans son camp, mais que je me retirerai ou à Malte ou dans quelqu'autre petite Ville. C'est, me direz-vous, ne rien faire pour un homme à qui vous croyez être si redevable; peut-être au contraire qu'il en auroit encore moins éxigé de moi; mais je verrai ce que j'aurai à faire, commençons toujours par sortir de l'Italie. Comme Dolabella sera maître sur la Mer Adriatique, & Curion sur celle de Sicile, je pourrai attendre la belle saison.

J'ai quelque soupçon que Sulpitius souhaite d'avoir une conférence avec moi, & je lui ai écrit par Philotime mon affranchi. S'il est homme de résolution, je ne puis avoir une meilleure compagnie; si non, je ne me démentirai point. J'ai passé quelques jours avec Curion, qui m'a dit que César avoit été fort mortifié de ce que le

cum vixit, jacere Cæsarem putans offensione populari, Siciliæque diffidens, si Pompeius navigare cœpisset. Quintum puerum accepi vehementer. Avaritiam video fuisse, & spem magni congiarii. Magnum hoc malum est. Sed scelus illud, quod timueramus, spero nullum fuisse. Hoc autem vitium puto te existimare non nostra indulgentia, sed à natura profectum; quem tamen nos disciplina regimus. De Oppiis Veliensibus quid placeat cum Philotimo videbis. Epirum nostram putabimus : sed alios cursus videbamur habituri.

REMARQUES

SUR LA VII. LETTRE.

1. *JE trouve que vous serez bien de passer par la Pouille, &c.*] Atticus vouloit faire croire qu'il ne sortoit de Rome, que pour aller donner ordre aux affaires qu'il avoit en Italie & en Epire. Ciceron, au contraire,

Peuple avoit paru ne lui être pas favorable. Pour Curion, il ne croit pas pouvoir tenir dans la Sicile si Pompée se met en Mer avec sa flote. J'ai reçû notre neveu de la bonne maniere; tout ceci n'a été qu'avarice, il comptoit de tirer de César une grosse gratification; c'est toujours un très-grand mal, mais je crois qu'il n'a pas eu cette mauvaise intention dont nous l'avions soupçonné [2]. Pour l'avarice, vous voyez bien qu'elle vient plûtôt du naturel que de l'éducation, mais nous tâcherons d'y remedier. Vous reglerez avec Philotime cette affaire des Oppius. Je suis bien persuadé que je pourrois disposer de votre maison d'Epire comme de la mienne [3], mais je ne crois pas aller de ce côté-la.

---

vouloit qu'il parût que c'étoit par rapport à Pompée & à l'état présent de la République, qu'il sortoit de l'Italie.

2. *Mais je crois qu'il n'a pas eu cette mauvaise intention dont nous l'avions soupçonné.*] De faire sa Cour à César aux dépens de son pere & de son oncle, en l'avertissant qu'ils pensoient à sortir de l'Italie.

3. *Je suis bien persuadé que je pourrois disposer de votre maison d'Epire comme de la*

mienne.] C'eſt le ſens de ces mots du Texte, *Epirum noſtram putabimus.* Ciceron dans la ſeptiéme Lettre du Livre précedent, avoit dit en plaiſantant à Atticus, qu'il trou-

EPISTOLA VIII.

CICERO ATTICO SAL.

ET res ipſa monebat, & tu oſtenderas, & ego videbam, de iis rebus, quas intercipi periculoſum eſſet, finem inter nos ſcribendi fieri tempus eſſe. Sed, cum ad me ſæpe mea Tullia ſcribat, orans ut quid in Hiſpania geratur exſpectem, & ſemper adſcribat idem videri tibi, idque ipſe etiam ex tuis litteris intellexerim, non puto eſſe alienum, me ad te quid de ea re ſentiam ſcribere.

Conſilium iſtud tunc eſſet prudens, ut mihi videtur, ſi noſtras rationes ad Hiſpanienſem caſum accommodaturi

voit

voit mauvais qu'il ne lui offrit pas de l'emmener avec lui dans ſes terres d'Epire. Atticus, comme pour réparer cette faute, lui avoit offert ſa maiſon, & c'eſt à cette offre que Ciceron répond ici.

✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱✱

LETTRE VIII.

VOus m'aviez déja marqué qu'il étoit tems enfin que nous ceſſaſſions de nous écrire ſur les affaires préſentes, des Lettres qui pourroient être interceptées ; j'avois fait cette réflexion auſſi-bien que vous, & la choſe parloit aſſez d'elle-même. Mais ma fille m'ayant écrit pluſieurs fois pour m'engager à demeurer en Italie juſqu'à ce que l'on ait vû comment les affaires tourneront en Eſpagne, & me marquant dans toutes ſes Lettres que vous êtes du même ſentiment, ce qui m'a auſſi paru par les vôtres, j'ai crû devoir vous expoſer ce que je penſe là-deſſus.

Ce parti pourroit être bon, ſi, comme vous le prétendez, il faloit abſolument ſe regler ſur ce qui arrivera en Eſpagne ; mais je ſuis d'un avis fort dif-

essemus; quod fieri dicitis oportere. Necesse est enim aut id quod maxime velim, pelli istum ab Hispania; aut trahi id bellum; aut istum, ut confidere videtur, apprehendere Hispanias. Si pelletur, quam gratus, aut quam honestus tum erit ad Pompeium noster adventus; cum ipsum Curionem ad eum transiturum putem? si trahitur bellum, quid exspectem, aut quam diu? relinquitur ut, si vincimur in Hispania, quiescamus. Id ego contra puto: istum enim victorem magis relinquendum puto, quam victum, & dubitantem magis quam fidentem suis rebus. Nam cædem video si vicerit, & impetum in privatorum pecunias, & exulum reditum, & tabulas novas, & turpissimorum honores, & regnum non modo Romano homini, sed ne Persæ quidem cuiquam tolerabile.

férent, & voici comme je raiſonne. Ou César ſera chaſſé d'Eſpagne, ce que je ſouhaite fort, ou la guerre traînera en longueur, ou il ſe rendra maître de l'Eſpagne comme il ſe le promet. S'il eſt battu, n'aurai-je pas bonne grace alors d'aller trouver Pompée? Quel gré m'en ſaura-t'il, puiſqu'en ce cas Curion même pourroit bien en faire autant? Si la guerre traîne en longueur, qu'attendre, & juſqu'à quand? Reſte donc, ſi César ſe rend maître de l'Eſpagne, que je demeure en Italie. Mais je raiſonne tout autrement; je crois devoir bien plûtôt le quitter lorſqu'il ſera victorieux ou que ſes affaires ſeront en bon état, que ſi elles devenoient mauvaiſes & qu'il fût battu. S'il eſt victorieux, je prévois déja qu'il répandra le ſang des Citoyens, qu'il s'emparera de leurs biens, qu'il rappellera les bannis, que nous verrons une banqueroute générale, & les gens les plus indignes élevés aux premiers honneurs [1], enfin qu'il nous fera gémir ſous une tyrannie inſupportable, je ne dis pas à un Romain, mais à un Perſe. [2]

Tacita esse poterit indignitas nostra? pati poterunt oculi, me cum Gabinio sententiam dicere? & quidem illum rogari prius? præsto esse clientem tuum Clœlium? C. Ateii Plagulcium? ceteros? sed cur inimicos colligo? qui meos necessarios à me defensos nec videre in curia sine dolore, nec versari inter eos sine dedecore potero. Quid si ne id quidem est exploratum, fore ut mihi liceat? Scribunt enim ad me amici ejus, me illi nullo modo satisfecisse, quod in Senatum non venerim. Tamen ne dubitemus, an ei nos etiam cum periculo venditemus, quicum conjuncti ne cum præmio quidem voluimus esse?

Deinde hoc vide, non esse judicium de tota contentione in Hispaniis: nisi forte iis amissis arma Pompeium abjecturum putas: cujus omne consilium Themistocleum est. Exi-

Pourrai-je, ſans laiſſer échapper quelque plainte, ſoûtenir toutes les indignités qu'il me faudra eſſuyer, pourrai-je me réſoudre à opiner avec Gabinius, & à opiner après lui [3]? Pourrai-je voir aſſis parmi nous Clœlius votre Client, & Plaguleius celui de C. Ateius [4], tant d'autres enfin de même eſpece? Mais pourquoi ne parler que de mes ennemis? je ne verrois qu'avec peine dans le Sénat mes plus familiers amis, ceux pour qui j'ai plaidé autrefois, & je ne pourrai ſans honte me trouver au milieu d'eux. Que ſai-je même s'il me ſeroit libre d'entrer au Sénat; car les amis de Céſar me mandent qu'il a trouvé fort mauvais que je n'aie pas voulu m'y trouver en dernier lieu. Puis-je penſer à me livrer à lui lorſque je ne pourrai le faire ſans danger, ne l'ayant pas voulu lorſque j'y pouvois trouver mon avantage?

Vous devez d'ailleurs conſiderer que l'affaire d'Eſpagne ne décidera pas de cette guerre; à moins que vous ne croyiez que dès que Céſar ſera maître de l'Eſpagne, Pompée mettra les armes bas; lui qui s'eſt fait le même plan que Themiſtocle [5], & qui eſt per-

ſtimat enim qui mare teneat, eum neceſſe rerum potiri. Itaque qui numquam id egit, ut Hiſpaniæ per ſe tenerentur, navalis apparatus ei ſemper antiquiſſima cura fuit. Navigabit igitur, cum erit tempus, maximis claſſibus, & ad Italiam accedet: in qua nos ſedentes quid erimus? nam medios eſſe jam non licebit. Claſſibus adverſabimur igitur? quod malum majus ſcilicet tantum! denique quid turpius? an invalide hinc in abſentis ſolus tuli ſcelus? ejuſdem cum Pompeio & cum reliquis principibus non feram? quod ſi jam, miſſo officio, periculi ratio habenda eſt; ab illis eſt periculum, ſi peccaro; ab hoc, ſi recte fecero: nec ullum in his malis conſilium periculo vacuum inveniri poteſt: ut non ſit dubium, quin turpiter facere cum periculo fugiamus, quod fugeremus etiam cum ſalute.

ſuadé que celui qui eſt maître de la Mer, le ſera tôt ou tard de l'Empire. Auſſi vous voyez qu'il ne s'eſt point ſoucié de défendre l'Eſpagne en perſonne, au lieu qu'il s'eſt fait d'abord un point capital d'avoir une puiſſante flotte. Il ſe mettra donc en Mer quand il en ſera tems, & viendra deſcendre en Italie; quel parti prendrons-nous alors, nous qui y ſerons demeurés, car nous ne pourrons plus être neutres? Il faudra donc nous oppoſer à ſa deſcente; quelle extrémité & quelle honte pour nous[6] ...... Mais quand même je n'aurois point d'égard à mes engagemens, & que je ne penſerois qu'à ma ſûreté, je conſidère que je m'expoſe au reſſentiment de Pompée en manquant à mon devoir, & que c'eſt au contraire en le faiſant que je m'expoſe à celui de Céſar. Ainſi, ne pouvant dans la conjoncture préſente prendre aucun parti qui n'ait ſes dangers, je n'ai garde d'en prendre un qui me deshonoreroit ſans me mettre à couvert, puiſque je ne le prendrois pas même quand j'y trouverois une entiere ſûreté.

Non ſimul cum Pompeio mare tranſierimus? omnino non potuimus. Exſtat ratio dierum. Sed tamen (fateamur enim quod eſt, ne condamus quidem ut poſſumus) fefellit ea me res, quæ fortaſſe non debuit, ſed fefellit: pacem putavi fore: quæ ſi eſſet, iratum mihi Cæſarem eſſe, cum idem amicus eſset Pompeio, nolui. Senſeram enim, quam iidem eſsent. Hoc verens in hanc tarditatem incidi. Sed aſſequor omnia, ſi propero; ſi cunctor, amitto.

Et tamen, mi Attice, auguria quoque me incitant quadam ſpe non dubia, non hæc collegii noſtri ab Appio, ſed illa Platonis de tyrannis. Nullo enim modo poſſe video ſtare iſtum diutius, quin ipſe per ſe, etiam languentibus nobis, concidat;

Pourquoi donc, me direz-vous, n'avez-vous pas d'abord passé la Mer avec Pompée? C'est que je n'en ai pas été le maître, comme on le peut voir par la date des Lettres qu'il m'écrivit alors. De plus (car il faut vous parler naturellement & vous dire une autre raison que j'aurois pû dissimuler) j'ai compté que la paix se feroit, je l'ai crû peut-être trop légerement, mais enfin je l'ai crû; & je savois qu'en ce cas il seroit fort dangereux pour moi d'être mal avec César, pendant qu'il seroit bien avec Pompée; je m'en étois déja fort mal trouvé, & je voyois bien qu'ils étoient toujours les mêmes. Voilà ce qui m'a empêché de me déterminer plûtôt; mais je n'aurai rien perdu pourvû que je parte incessamment, au lieu qu'en differant davantage je perds tout.

D'ailleurs, mon cher Atticus, je m'y sens porté par certains augures qui me paroissent infaillibles; je ne parle pas de ceux dont Appius notre Collegue a donné les principes [7], mais de ceux de Platon sur les Tyrans [8]. Je ne vois pas comment César pourroit se soûtenir, & je ne doute point qu'il ne tombe

quippe qui florentissimus ac novus; VI. VII *diebus ipsi illi egenti ac perditæ multitudini in odium acerbissimum venerit; qui duarum rerum simulationem tam cito amiserit, mansuetudinis in Metello, divitiarum in ærario. Jam quibus utatur vel sociis, vel ministris, si ii provincias, si Remp. regent, quorum nemo duos menses potuit patrimonium suum gubernare?*

Non sunt omnia colligenda: quæ tu acutissime perspicis. Sed tamen ea pone ante oculos: jam intelliges id regnum vix semestre esse posse. Quod si me fefellerit, feram, sicut multi clarissimi homines in Rep. excellentes, tulerunt: nisi forte me Sardanapali vice in suo lectulo mori malle censueris; quam exilio

de lui-même quand nous ne ferions aucuns efforts pour l'abattre ; lui qui avec une fortune si florissante a échoué dès les commencemens, & s'est en six ou sept jours rendu odieux, même à cette populace qui ne vit que du désordre & des dissensions publiques : & qui par la maniere dont il a traité Metellus, & par l'empressement avec lequel il a fait forcer les portes du Trésor public, a laissé voir si-tôt qu'il n'avoit ni autant de modération, ni d'aussi grands fonds qu'il le vouloit faire croire. Considerez d'ailleurs quels sont les gens qui se sont donnés à lui, & qui lui servent de ministres. S'ils ont mangé en deux mois leur patrimoine, que sera-ce lorsque le Gouvernement des Provinces & de la République sera entre leurs mains ?

Je pourrois joindre ici plusieurs autres réflexions, qui vous viendront aisément dans l'esprit ; mais pour peu que vous envisagiez les choses, vous concevrez aisément que ce nouveau regne peut à peine durer six mois. Si je me trompe, je saurai prendre mon parti, à l'exemple de tant d'autres illustres Républiquains ; à moins que

Themistocleo: qui cum fuisset, ut ait Thucydides,[a] τῶν μὲν παρόντων δι' ἐλαχίστης βουλῆς κράτιστος γνώμων, τῶν δὲ μελλόντων ἐπὶ πλεῖστον τοῦ γενησομένου ἄριστος εἰκαστής, *tamen incidit in eos casus, quos vitasset, si eum nihil fefellisset. Etsi is erat (ut ait idem) qui*[b] τὸ ἄμεινον, καὶ τὸ χεῖρον ἐν τῷ ἀφανεῖ ἔτι προεώρα μάλιστα: *tamen non vidit, nec quo modo Lacedæmoniorum, nec quo modo suorum civium invidiam effugeret, nec quid Artaxerxi polliceretur. Non fuisset & illa nox tam acerba Africano sapientissimo viro, non tam dirus ille dies Sullanus callidissimo viro C. Mario, si nihil utrumque eorum fefellisset.*

a Rerum præsentium inito brevi & ex temporali consilio optimus judex, & futurarum ut plurimum optimus conjector.
b Quid melius aut deterius in obscuro adhuc providebat maxime.

Nos tamen hoc confirmamus illo augurio, quo diximus; nec nos fallit, nec aliter accidet. Corruat iste

vous ne vouliez que je meure dans mon lit comme Sardanapale [9], plûtôt que dans un éxil glorieux comme Themiſtocle ; qui ſelon ce que dit de lui Thucydide, *ſavoit mieux que perſonne prendre ſon parti ſur les affaires préſentes, & former de juſtes conjectures ſur l'avenir*, & qui néanmoins tomba dans des malheurs qu'il auroit évités s'il avoit ſû tout prévoir. Quoique, ſelon le même Thucydide, *perſonne ne démêlât mieux ce qu'il y avoit de bon & de mauvais dans les affaires*, cependant il ne pût ſe mettre à couvert contre la jalouſie des Athéniens & des Lacédémoniens [10], & ne prévit pas l'embarras où le jetteroient les engagemens qu'il prit avec Artaxerxes [11]. Les jours de Scipion l'Africain, cet homme ſi prudent, n'auroient pas été abregés [12], & Marius, le plus fin de tous les hommes, n'auroit pas été réduit par Sylla à de ſi cruelles extrémités [13], s'ils avoient ſû, l'un & l'autre, tout prévoir.

Mais l'augure ſur lequel je me fonde ne me trompera point ; c'eſt une choſe infaillible, ou Céſar ſuccombera ſous les efforts de ſes ennemis, ou il

necesse est, aut per adversarios, aut ipse per se, qui quidem sibi est adversarius unus acerrimus. Id spero vivis nobis fore. Quamquam tempus est nos de illa perpetua jam, non de hac exigua vita cogitare. Sin quid acciderit maturius, haud sane mea multum interfuerit, utrum factum videam, an futurum esse multo ante viderim. Quae cum ita sint, non est committendum, ut iis pareamus, quos contra me Senatus, ne quid Resp. detrimenti acciperet, armavit.

Tibi sunt omnia commendata; quae commendationis meae pro tuo in nos amore non indigent. Ne hercle ego quidem reperio, quod scribam. Sedeo enim [a] πλουδοκῶν. *Etsi nihil umquam tam fuit scribendum, quam nihil mihi umquam ex plurimis tuis jucunditatibus gratius accidisse, quam quod meam Tulliam suavissime diligentissimeque coluisti. Valde eo ipsa delectata est: ego autem non*

a Navigationem exspectans.

ſe perdra lui-même, car il n'a point de plus dangereux ennemi. J'eſpere que cela arrivera avant que je meure; après tout, il eſt tems que je penſe plûtôt à l'immortalité qui vient des grandes actions, qu'à ce peu de jours qui me reſtent. Que s'ils ſont abregés, il eſt aſſez égal pour moi de voir ce changement, ou de l'avoir prédit long-tems avant qu'il arrivât. Avec de tels ſentimens, je n'ai garde de me ſoûmettre à ceux contre qui le Sénat m'a ordonné de prendre les armes pour défendre la République. [14]

Je vous ai recommandé toutes mes affaires, qui par l'amitié que vous avez pour moi, vous étoient d'elles-mêmes recommandées, ainſi je n'ai plus rien à vous écrire, & je n'attens pour partir qu'un vent favorable. Mais je ne dois pas manquer de vous aſſurer que de toutes les honnêtetés que j'ai reçûes de vous en tant d'occaſions, rien ne m'a fait plus de plaiſir que la maniere vive & obligeante avec laquelle vous vous êtes employé pour ma fille; elle y a été, très-ſenſible auſſi-bien que moi. Que

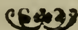
minus; cujus quidem virtus mirifica. Quo modo illa fert publicam cladem? quo modo domesticas tricas? quantus autem animus in discessu nostro? sit [a] στοργὴ, *sit summa* [b] σύντηξις: *tamen nos recte facere, & bene audire vult. Sed hac super re nimis; ne meam ipse* [c] συμπαθείας *jam evocem.*

Tu, si quid de Hispaniis certius, & si quid aliud, dum adsumus, scribes: & ego fortasse discedens dabo ad te aliquid; eo etiam magis, quod Tullia te non putabat hoc tempore ex Italia. Cum Antonio item est agendum, ut cum Curione, Melitæ me velit esse; huic bello nolle interesse. Eo velim tam facili uti possem, & tam bono in me, quam Curione. Is ad Misenum VI *Nonas venturus dicebatur, id est hodie, sed præmisit mihi odiosas litteras hoc exemplo.*

a Amor. *b* Animorum quasi conglutinatio. *c* Commotionem.

j'admire ſa vertu! Avec quelle force d'eſprit elle ſoûtient & les malheurs publics & les petits chagrins de famille! Mais ſur-tout avec quel courage elle me voit partir! Quoiqu'elle ait pour moi une amitié ſi vive & ſi tendre, elle ne conſidere que ce que mon devoir & mon honneur me preſcrivent. N'en diſons pas davantage de peur de me laiſſer trop attendrir.

Si vous avez des nouvelles certaines des affaires d'Eſpagne, je vous prie de me les mander, & d'y joindre toutes celles que vous ſaurez d'ailleurs. Je pourrai bien auſſi vous écrire encore avant mon départ, ſur-tout s'il eſt vrai, comme ma fille me le mande, que vous ne penſez plus à aller en Epire. Il faut maintenant que je tâche d'obtenir d'Antoine la liberté de me retirer à Malte, en l'aſſurant que je demeurerai neutre; je ſouhaite qu'il ſoit là-deſſus auſſi facile que Curion. On dit qu'il doit arriver à Miſene [15] aujourd'hui deuxiéme de Mai; mais il m'a écrit par avance une Lettre qui ne me promet rien de bon; en voici la copie.



REMARQUES
SUR LA VIII. LETTRE.

1. *LEs gens les plus indignes élevés aux premiers honneurs.*] En effet, quand César fut le maître des affaires, il remplit le Sénat de gens de néant, d'étrangers & de Barbares.

Nullos non honores ad libidinem cepit & dedit..... civitate donatos & quosdam è semibarbaris Gallorum, recepit in Curiam.

Sueton. Jul.

2. *Une tyrannie insupportable, je ne dis pas à un Romain, mais à un Perse.*] Tout le monde sait que les Perses & les autres Peuples de l'Asie ont toujours porté sans peine le joug d'une domination absolue & arbitraire; & il est remarquable que dans la vaste étendue de l'Orient, à peine trouve-t'on dans tous les tems un Gouvernement Républicain.

3. *Pourrai-je me résoudre à opiner avec Gabinius, & à opiner après lui?*] Ciceron étoit plus ancien Consulaire que Gabinius; mais celui qui présidoit au Sénat, n'étoit pas obligé en prenant les voix de garder l'ordre de l'ancienneté; & Ciceron devoit bien s'attendre que lorsque César seroit le maître, il auroit moins d'égard pour lui que pour Gabinius qui lui avoit été de tous tems fort attaché.

4. *Clœlius votre Client, & Plagulcius celui*

de C. Ateius.] On ne ſait rien de ce Clœlius ni de ce Plaguleius, & cela eſt naturel puiſque Ciceron n'en parle que comme de gens fort obſcurs; il n'eſt pas même bien ſûr que ce ſoit les véritables noms de ceux dont il parloit; car il y a ici beaucoup de variété dans les Manuſcrits, & il arrive ſouvent aux Copiſtes de corrompre les noms peu connus; pour C. Ateius, c'eſt Ateius Capito dont il a été parlé dans le quatriéme Livre.

5. *Lui qui s'eſt fait le même plan que Themiſtocle, &c.*] Voyez l'onziéme Lettre du ſeptiéme Livre.

6. *Quelle extrémité & quelle honte pour nous! ....*] Il y a ici dans le Texte une ligne ſi corrompue, qu'on n'en peut tirer aucun ſens raiſonnable. Il y a autant de conjectures différentes que de Critiques, mais aucune ne ſatisfait; & comme je n'aime point les divinations ſi incertaines, je n'en ai adopté aucune.

7. *Je ne parle point de ceux dont Appius notre Collegue a donné les principes.*] Appius Clodius avoit écrit ſur la ſcience des Augures, un Traité adreſſé à Ciceron qui étoit Augure auſſi-bien que lui.

8. *Mais de ceux de Platon ſur les Tyrans.*] Dans ſon huitiéme Livre de la République.

9. *Comme Sardanapale.*] Qui ſe brûla dans ſon Palais avec ſes Concubines & ſes tréſors, comme tout le monde ſait.

10. *Ne put ſe mettre à couvert contre la jalouſie des Atheniens & des Lacédémoniens.*] Il parle de Themiſtocle qui ayant été banni d'Athenes, ſe retira d'abord à Lacédémone; mais ayant été accuſé d'avoir conſpiré avec Pauſa-

nias, il fut obligé de paſſer chez les Perſes.

11. *Et ne prévit pas l'embarras où le jeteroient les engagemens qu'il prit avec Artaxerxes.*] Qui voulut le faire ſervir contre les Grecs, mais Themiſtocle aima mieux ſe donner la mort comme Ciceron l'a déja dit. *Epiſt.* 10. *Lib.* 9. On peut voir dans le Livre de Ciceron intitulé *Brutus* ou *de claris Oratoribus*, les différens ſentimens des Hiſtoriens ſur la mort de Themiſtocle.

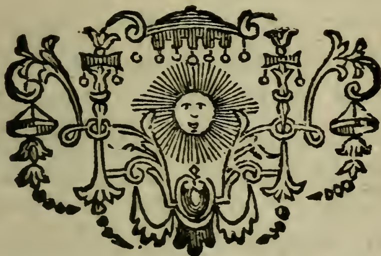
12. *Les jours de Scipion l'Africain, cet homme ſi prudent, n'auroient pas été abregés.*] C'eſt le ſecond Africain; il fut trouvé mort dans ſon lit, & c'eſt pour cela que Ciceron dit, *non fuiſſet & illa nox tam acerba Africano.* L'on ne douta point que l'on n'eût avancé ſes jours; on dit même qu'il paroiſſoit à ſon col & à ſon viſage qu'il avoit été étranglé, & que ce fut pour cela qu'on le porta en terre le viſage couvert. On ſoupçonna ſa femme Sempronia ſœur des Gracques; & ce ſoupçon étoit fondé ſur ce que le jour précedent un des partiſans de C. Gracchus ayant demandé à Scipion devant le Peuple ce qu'il penſoit de ſa mort, il répondit qu'il la trouvoit juſte, & que l'étroite alliance qui l'uniſſoit à Gracchus ne l'empêchoit pas de le regarder comme un ennemi de la République.

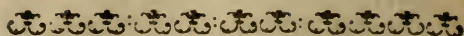
13. *Marius . . . . . n'auroit pas été réduit par Sylla à de ſi cruelles extrémités.*] Lorſqu'il ſe cacha dans les marais de Minturnes où il fut pris & mené en priſon, d'où il ſortit comme tout le monde ſait.

14. *Je n'ai garde de me ſoûmettre à ceux contre qui le Sénat m'a ordonné de prendre les armes.*] Lorſqu'on eut appris que Céſar étoit

entré en Italie, le Sénat ordonna aux Consuls & à tous ceux qui avoient quelque Commandement, de défendre la République. Comme Ciceron n'étoit point rentré dans Rome depuis qu'il avoit quitté son Gouvernement de Cilicie, il étoit encore *cum imperio*, & cet ordre le regardoit; *viderent ne quid Respublica detrimenti caperet*, c'étoit la formule dont on se servoit dans les grandes extrémités.

15. *Misene.*] Promontoire de la Campanie entre Cumes & Pouzzoles, où Antoine avoit une maison de campagne.





ANTONIUS TRIB. PLEB.

Propræt. Cicer. Imp. S.

Nisi te valde amarem, & multo quidem plus, quam tu putas, non extimuissem rumorem, qui de te prolatus est, cum præsertim falsum eße existimarem, sed quia te nimio plus diligo, non possum dissimulare, mihi famam quoque, quamvis sit falsa, magni esse. Te iturum trans mare credere non possum, cum tanti facias Dolabellam, & Tulliam tuam, feminam lectissimam, tantique ab omnibus nobis fias; quibus mehercule dignitas, amplitudoque tua pæne carior est, quam tibi ipsi. Sed tamen non sum arbitratus esse amici, non commoveri etiam improborum sermone: atque eo feci studiosius, quod judicabam duriores partes mihi impositas esse ab offensione nostra, quæ ma-



LETTRE
D'ANTOINE A CICERON.

SI je ne m'intereſſois pas à ce qui vous regarde, & beaucoup plus que vous ne penſez, j'aurois négligé le bruit que l'on fait courir ſur votre ſujet, d'autant plus que je le crois ſans fondement. Mais, comme j'ai pour vous une amitié très-particuliere, je ne puis m'empêcher de vous dire que ces bruits, quoique faux, ne laiſſent pas de me faire de la peine. Je ne puis croire que vous penſiez à aller trouver Pompée; vous aimez trop votre gendre & votre fille qui eſt en effet une femme pleine de mérite, & vous êtes trop aimé dans le parti de Céſar; juſques-là qu'il ſemble que vos intérêts nous ſoient plus chers qu'à vous-même. Mais quoique je ſois perſuadé que ce ſont des gens mal intentionnés qui font courir ces bruits, j'ai cru néanmoins qu'il ne ſeroit pas d'un bon ami de les négliger;

gis à [a] ζηλοτυπίᾳ *mea quam ab injuria tua nata est. Sic enim volo te tibi persuadere, mihi neminem esse cariorem te, excepto Cæsare meo. Meque illud una judicare, Cæsarem maxime in suis M. Ciceronem reponere.*

a Obtrectatione.

Quare, mi Cicero, te rogo, ut tibi omnia integra serves, ejus fidem improbes, qui tibi, ut beneficium daret, prius injuriam fecit: contra eum ne profugias, qui te, etsi non amabit, (quod accidere non potest) tamen salvum amplissimumque esse cupiet. Dedita opera ad te Calpurnium, familiarissimum meum, misi; ut mihi magnæ curæ tuam vitam ac dignitatem esse scires.

Eodem die à Cæsare Philotimus attulit, hoc exemplo.

&

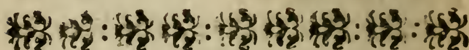
& que je devois même avoir pour vous plus d'attention à cauſe de nos anciens differens, qui étoient venus plûtôt de quelque jalouſie de ma part, que d'aucun mauvais procédé de la vôtre [1]. Vous pouvez compter qu'après Céſar il n'y a perſonne qui me ſoit plus cher que vous, & je puis auſſi vous répondre que Céſar vous compte parmi ſes meilleurs amis.

Ainſi je vous conjure, mon cher Ciceron, de ne prendre aucun engagement. Vous ne devez point vous livrer à un homme qui, pour vous réduire à avoir beſoin de lui, a commencé par vous nuire [2]; & vous n'avez rien à craindre du côté de Céſar. Quand même il n'auroit pas pour vous une véritable amitié, ce qui n'eſt pas poſſible, il ne laiſſeroit pas de vous conſerver tous les honneurs dont vous jouiſſez. Je vous envoie exprès Calpurnius mon ami particulier, pour vous faire voir combien j'ai à cœur que vous ne preniez pas un mauvais parti.

Le même jour Philotime m'apporta une Lettre de Céſar, dont voici la copie.

REMARQUES
SUR LA VIII. LETTRE.

1. *A Cause de nos anciens differens, qui étoient venus plûtôt de quelque jalousie de ma part, que d'aucun mauvais procédé*

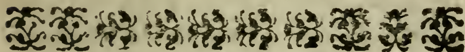


CÆSAR IMP. CICERONI
IMPERATORI S.

ETsi te nihil temere, nihil imprudenter facturum judicaram; tamen permotus hominum fama, scribendum ad te existimavi, & pro nostra benivolentia petendum, ne quo progredereris proclinata jam re, qua integra etiam progrediendum tibi non existimasses. Namque & amicitiæ graviorem injuriam feceris; & tibi minus commode consulueris, si non fortu-

de la vôtre.] Ils avoient été concurrens pour une place d'Augure, & Ciceron l'avoit emporté ſur Antoine.

2. *Qui pour vous réduire à avoir beſoin de lui, a commencé par vous nuire.*] Antoine veut faire entendre qu'il n'avoit tenu qu'à Pompée d'empêcher l'éxil de Ciceron ; & qu'il ne l'avoit abandonné que pour lui faire ſentir qu'il ne pouvoit ſe ſoûtenir par lui-même. Ciceron a dit à peu près dans le même ſens : *Ille reſtituendi mei quam retinendi ſtudioſior.* Epiſt. 5. Lib. 8.



LETTRE

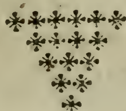
DE CESAR A CICERON.

QUoique je ſois perſuadé que vous avez trop de prudence pour prendre un mauvais parti, j'ai cru néanmoins ne devoir pas négliger le bruit qui s'eſt répandu. Je vous conjure par notre amitié de ne pas ſuivre Pompée, maintenant que ſes affaires ont pris un ſi mauvais train, puiſque vous n'avez pas cru le devoir faire lors même qu'il n'avoit reçû aucun échec. Les choſes ayant ſi bien tourné pour moi

næ obſecutus videbere: (omnia enim ſecundiſſima nobis, adverſiſſima illis accidiſſe videntur) nec cauſſam ſecutus: (eadem enim tum fuit, cum ab eorum conſiliis abeſſe judicaſti) ſed meum aliquod factum condemnaviſſe: quo mihi gravius abs te nil accidere poteſt. Quod ne facias, pro jure noſtræ amicitiæ à te peto. Poſtremo, quid viro bono & quieto, & bono civi magis convenit, quam abeſſe à civilibus controverſiis? quod nonnulli cum probarent, periculi cauſa ſequi non potuerunt. Tu, explorato & vitæ meæ teſtimonio, & amicitiæ judicio, neque tutius, neque honeſtius reperies quidquam, quam ab omni contentione abeſſe. XVI *Kal. Mai ex itinere.*



& si mal pour lui, vous agiriez également contre les devoirs de l'amitié, & contre vos propres intérêts, si vous ne cédiez pas à la fortune. Il paroîtroit d'ailleurs que ce ne seroit point la bonté de sa cause qui vous auroit déterminé; elle n'étoit pas moins bonne lorsque vous avez évité de vous trouver avec ceux de ce parti; & l'on ne manqueroit pas de croire que j'ai fait depuis quelque action que vous voulez desavouer publiquement. Rien ne pourroit être plus injurieux pour moi, & je vous conjure par notre amitié, de ne me pas faire un tel affront. Après tout, que peut faire de mieux un bon Citoyen ennemi des dissensions publiques, que de garder une exacte neutralité? Bien des gens auroient pris ce parti, s'ils l'avoient cru sûr pour eux. Vous qui connoissez mon caractere & mes sentimens à votre égard, vous pouvez le prendre & sans rien hazarder, & sans blesser votre honneur.





EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

ADventus Philotimi (at cujus hominis, quam insulsi, & quam sæpe pro Pompeio mentientis?) exanimavit omnis, qui mecum erant. Nam ipse obdurui. Dubitabat nostrùm nemo quin Cæsar itinera repressisset: volare dicitur: Petreius cum Afranio conjunxisset se: nihil affert ejusmodi. Quid quæris? etiam illud erat persuasum; Pompeium cum magnis copiis iter in Germaniam per Illyricum fecisse: id enim [a] αὐθεντικῶς *nuntiabatur. Melitam igitur, opinor capessamus, dum quia in Hispania: quod quidem propemodum videor ex Cæsaris litteris ipsius voluntate fa-*

a Certo auctore.



LETTRE IX.

L'Arrivée de Philotime a consterné tous ceux qui sont ici ; pour moi je ne sens plus rien. Vous connoissez le personnage, vous savez avec quelle légereté il croit & débite tout ce qui est à l'avantage de Pompée. Aujourd'hui c'est un autre ton. Nous ne doutions point que César n'eût retardé sa marche, bien loin de cela, il vole. On assuroit que Petreius avoit joint Afranius [1], Philotime n'en a rien entendu dire. De plus, on disoit ici comme une nouvelle très-certaine, que Pompée marchoit avec une nombreuse armée par l'Illyrie pour passer dans la Germanie [2]. Mais, puisque ce ne sont que de faux bruits, je vais me retirer à Malte, jusqu'à ce qu'on ait eu des nouvelles d'Espagne. Il me paroît même par la Lettre de César qu'il ne le trouvera pas mauvais, puisqu'il me marque que le parti le plus sûr & le plus hon-

cere posse : qui negat neque honestius, neque tutius mihi quicquam esse, quam ab omni contentione abesse. Dices, ubi ergo tuus ille animus, quem proximis litteris? adest, & idem est. Sed utinam meo solum capite decernerem. Lacrymæ meorum me interdum molliunt, precantium ut de Hispaniis exspectemus. M. Cœlii quidem epistolam, scriptam miserabiliter, cum hoc idem obsecraret, ut exspectarem, ne fortunas meas, ne unicam filiam, ne meos omnes tam temere proderem, non sine magno fletu legerunt pueri nostri : etsi meus quidem est fortior, eoque ipso vehementius commovet : nec quidquam nisi de dignatione laborat. Melitam igitur; deinde quo videbitur, tu tamen etiam nunc mihi aliquid litterarum, & maxime si quid ab Afranio.

Ego, si cum Antonio locutus ero scribam ad te, quid actum sit.

nête pour moi, c'eſt de me tenir dans quelque endroit neutre. Où eſt donc, me direz-vous, ce courage qui paroiſſoit dans votre derniere Lettre? il eſt toujours le même, & plût aux Dieux qu'il ne s'agît que d'expoſer ma vie; mais je vous avoue que je cede quelquefois aux larmes de toute ma famille qui me prie d'attendre ce que deviendront les affaires d'Eſpagne. J'ai reçû une Lettre de Cœlius écrite d'une maniere fort touchante, dans laquelle il me donne le même conſeil, & me conjure de ne point trahir mes intérêts, ceux de mon fils unique [3] & de toute ma famille, ce que nos jeunes gens n'ont pû lire ſans verſer beaucoup de larmes. Mon fils a néanmoins plus de courage, il ne penſe qu'à ce que l'honneur demande de moi; mais c'eſt ce qui m'attendrit encore davantage. Allons donc d'abord à Malte, & je ferai enſuite ce que vous me conſeillerez. Ecrivez-moi, je vous prie, avant mon départ, & marquez-moi ſur-tout quelles nouvelles on a d'Afranius.

Si j'ai une entrevûe avec Antoine, je vous en rendrai compte! n'appréhendez pas que je me fie trop à ce

Ero tamen in credendo, ut mones, cautus. Nam occultandi ratio cum difficilis, tum etiam periculosa est. Servium exspecto ad Nonas: & adigit ita Postumia; & Servius filius. Quartanam leviorem esse gaudeo. Misi ad te Cœlii etiam litterarum exemplum.

REMARQUES

SUR LA IX. LETTRE.

1. *Que Petreius avoit joint Afranius.*] Cette nouvelle se trouva véritable.

2. *Que Pompée marchoit avec une armée nombreuse par l'Illyrie, pour passer dans la Germanie.*] Ciceron a dit dans la cinquiéme Lettre de ce Livre, *Pompeium pro certo habemus per Illyricum proficisci in Galliam;* là-dessus quelques Critiques voudroient qu'on lût aussi ici *Galliam;* mais il ne faut point toucher au Texte si légerement: il est visible que Pompée ne pouvoit point aller de l'Illyrie dans les Gaules sans passer par la Germanie.

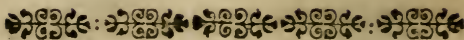
3. *Mon fils unique.*] Il y a dans les éditions *unicam filiam*, mais on voit par la Lettre même de Celius qu'il faut lire *unicum filium.* La Lettre de Celius se trouve aussi parmi celles

qu'il me dira. Je ne pense plus à me tenir caché en Italie, cela seroit également difficile & dangereux. J'attens Servius pour le septiéme de ce mois, comme sa femme & son fils m'en ont prié. Je suis ravi que votre fiévre quarte soit diminuée. Je joins ici une copie de la Lettre de Celius.

---

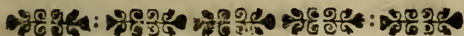
qu'on appelle *Familieres ;* on lit dans l'un & l'autre endroit, *si filius unicus*, & il paroît même par ce qui suit qu'on ne peut pas lire autrement.





COELIUS CICERONI S.

EXanimatus tuis litteris, quibus te nihil nisi triste cogitare ostendisti; neque id quod esset perscripsisti; neque non tamen quale esset quod cogitares aperuisti; has ad te illico litteras scripsi. Per fortunas tuas Cicero, per liberos te oro & obsecro, ne quid gravius de salute & incolumitate tua consulas. Nam deos hominesque amicitiamque nostram testificor, me tibi prædixiße, neque temere monuisse: sed, postquam Cæsarem convenerim, sententiamque ejus, qualis futura esset parta victoria cognorim, te certiorem fecisse. Si existimas eandem rationem fore Cæsaris in dimittendis adversariis, & conditionibus ferendis, erras. Nihil nisi atrox & sævum cogitat, atque



LETTRE

DE COELIUS A CICERON.

L'Extrême inquiétude que m'a donné votre Lettre, m'a fait auſſi-tôt prendre la plume pour vous écrire celle-ci. Quoique vous ne vous expliquiez pas, vous ne me laiſſez que trop voir les triſtes penſées que vous avez dans l'eſprit. Je vous conjure, mon cher Ciceron, par vos enfans & par tout ce que vous avez de plus cher, d'abandonner une réſolution qui pourroit vous être ſi funeſte. Je prens les Dieux, les hommes & notre amitié à témoin que je vous ai averti de tout ce qui vous arrivera. Ce ne ſont point ici de vaines prédictions; depuis que j'ai vû Céſar, & qu'il m'a fait connoître comment il uſeroit de ſa victoire, je parle avec certitude. Si vous croyez que dorénavant il relâche ceux qui tomberont entre ſes mains, & qu'il écoute des propoſitions de paix, vous vous trompez. Il ne reſpire plus que la vengeance,

etiam loquitur. Iratus Senatui exiit: his intercessionibus plane incitatus est. Non mehercule erit deprecationi locus, quare si tibi tu, si filius unicus, si domus, si spes tuæ reliquæ tibi caræ sunt; si aliquid apud te nos, si, vir optimus gener tuus valemus, eorum fortunam non debes velle conturbare; ut eam caussam, in cujus victoria salus nostra est, odisse, aut relinquere cogamur, aut impiam cupiditatem contra salutem tuam habeamus. Denique illud cogita quod offensæ fuerit, in ista cunctatione te subiisse. Nunc te contra victorem Cæsarem facere, quem dubiis rebus lædere noluisti, & ad eos fugatos accedere, quos resistentes sequi nolueris, summæ stultitiæ est. Vide ne, dum pudet te parum optimatem esse, parum diligenter quod optimum sit eligas.

& il s'en eſt expliqué aſſez haut. Il eſt animé contre le Sénat, les oppoſitions du Tribun Metellus l'ont irrité, il ne fera grace à perſonne. Cela étant, ſi vos intérêts, ſi ceux d'un fils unique & de toute votre famille vous ſont chers, ſi vous voulez vous conſerver quelque reſſource, ſi vous avez quelque égard pour vos amis & pour un gendre tel que le vôtre, ne vous mettez point dans la cruelle néceſſité, ou d'abandonner un parti auquel notre fortune & notre ſalut ſont attachés, ou de ne pouvoir lui ſouhaiter la victoire ſans ſouhaiter en même tems votre perte, ce que nous regarderions comme un crime. Conſidérez d'ailleurs que n'ayant pas d'abord ſuivi Pompée, s'il l'a pû trouver mauvais, cela eſt fait; & que puiſque vous avez crû devoir ménager Céſar, lors même qu'il n'avoit eu aucun avantage, ce ſeroit une extrême folie de vous déclarer contre lui maintenant qu'il en a eu de ſi grands; & de vous joindre à des gens qui fuient devant lui, vous qui ne l'avez pas voulu faire lorſqu'ils paroiſſoient en état de lui réſiſter. Prenez garde qu'en voulant par point d'hon-

Quod si totum tibi persuadere non possum; saltem dum quid de Hispaniis agamus scitur, exspecta quas tibi nuntio adventu Cæsaris fore nostras. Quam isti spem habeant amissis Hispaniis nescio. Quod porro tuum consilium sit ad desperatos accedere non medius fidius reperio. Hoc, quod tu non dicendo mihi significasti, Cæsar audierat: ac simul atque have mihi dixit, statim quid de te audisset exposuit. Negavi me scire; tamen ab eo petivi, ut ad te litteras mitteret, quibus maxime ad remanendum commoveri posses. Me secum in Hispaniam ducit. Nam nisi ita faceret, ego prius quam ad urbem accederem, ubicumque esses, ad te percurrißem, & hoc à te præsens contendissem, atque omni vi te retinuissem.

neur ſuivre ce que l'on appelle le bon parti, vous n'en preniez un fort mauvais.

Si je ne puis obtenir de vous que vous abandonniez votre réſolution, attendez du moins que l'on ſache ce qui ſe ſera paſſé en Eſpagne; je vous prédis par avance que Céſar en ſera maître dès qu'il y paroîtra. Je ne vois pas quelle eſperance pourra reſter à nos ennemis lorſqu'ils auront perdu l'Eſpagne; & je conçois encore moins comment vous pourriez vous joindre à des gens dont les affaires ſeront déſeſpérées. Ce que vous m'avez fait entendre ſans me le dire, Céſar le ſavoit déja lorſque je ſuis arrivé auprès de lui; & après m'avoir donné le bon jour, ce fut la premiere choſe dont il me parla. Je lui répondis que je n'en ſavois rien, mais je le priai en même tems de vous écrire d'une maniere qui pût vous engager à demeurer. Il me mene avec lui en Eſpagne; ſans cela je n'aurois pas manqué avant que de me rendre à Rome, de vous aller trouver, quelque part que vous euſſiez pû être, je me ſerois mieux expliqué de vive voix, & je ſerois venu à bout

Etiam atque etiam, Cicero, cogita, ne te tuosque omnes funditus evertas: nec te sciens prudensque eo demittas, unde exitum vides nullum esse. Quod si te aut voces optimatium commovent; aut nonnullorum hominum insolentiam & jactationem ferre non potes, eligas censeo aliquod oppidum vacuum à bello, dum hæc decernuntur, quæ jam erunt confecta. Id si feceris, & ego te sapienter fecisse judicabo, & Cæsarem non offendes.



EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

M*E cæcum qui hæc ante non viderim! misi ad te epistolam Antonii. Ei cum ego sæpissime scripsissem, nihil me contra Cæsaris rationes cogitare; meminiße me generi mei, meminisse amicitiæ; po-*

de vous faire changer de résolution.

Considérez bien, mon cher Ciceron, que la démarche que vous allez faire, va vous perdre avec toute votre famille, & ne vous précipitez point de vous-même dans un abîme dont vous ne pourrez plus vous retirer. Si les discours de ceux qui se disent gens de bien, font quelqu'impression sur vous, & que vous ne puissiez soûtenir l'arrogance & les hauteurs de certaines gens, je vous conseille de vous retirer dans quelque ville neutre jusqu'à ce que les affaires soient décidées, ce qui n'ira pas loin. C'est le parti le plus sûr pour vous, & César ne le trouvera pas mauvais.



LETTRE X.

QUel aveuglement à moi de n'avoir pas prévû ce qui m'arrive aujourd'hui ! Je vous ai déja envoyé une Lettre d'Antoine. Je lui ai écrit plusieurs fois que je ne pensois nullement à me déclarer contre César, que je me souvenois de ce que je dois à mon gendre

tuisse, si aliter sentirem, esse cum Pompeio; me autem, quia cum lictoribus invitus cursarem, abesse velle, nec id ipsum certum etiam nunc habere; vide quam ad hæc [a] παροινικῶς:

a Contumeliose. v. Not.

Tuum consilium quam verum est, nam qui se medium esse vult, in patria manet: qui proficiscitur, aliquid de altera utra parte judicare videtur. Sed ego is non sum qui statuere debeam, jure quis proficiscatur, nec ne. Partes mihi Cæsar has imposuit, ne quem omnino discedere ex Italia paterer. Quare parvi refert me probare cogitationem tuam, si nihil tamen tibi remittere possum. Ad Cæsarem mittas censeo, & ab eo hoc petas. Non dubito quin impetraturus sis, cum præsertim te amicitiæ nostræ rationem habiturum esse pollicearis.

& à César même; que si je n'avois pas voulu y avoir égard, j'aurois d'abord suivi Pompée comme j'en étois le maître; & que je ne pensois à sortir de l'Italie, que parce que j'étois las de courir de côté & d'autre avec mes Licteurs. Voici la réponse séche qu'il me fait là-dessus. [1]

» Le moyen de croire que vous ne » déguisiez point ! ceux qui veulent de- » meurer neutres se tiennent chez eux ; » & dans les circonstances présentes on » ne peut sortir de l'Italie sans se dé- » clarer pour l'un des deux partis. Mais » ce n'est pas à moi à juger si vous » avez de bonnes ou de mauvaises rai- » sons ; César m'a donné un ordre gé- » néral de ne laisser sortir qui que ce » soit; ainsi que j'approuve ou non » votre dessein, cela est fort indifferent, » car je ne suis point le maître. Je vous » conseille de vous adresser directement » à César; je suis persuadé qu'il ne » vous refusera point, puisque vous » promettez de ne rien faire contre l'a- » mitié qui est entre nous.

Habes [a] σκυτάλην λακωνικήν. *omnino excipiam hominem. Erat autem* v *Non. venturus vesperi, id est, hodie. Cras igitur ad me fortasse veniet. Tentabo audeam, nihil properare; missurum ad Cæsarem clamabo me; cum paucissimis alicubi occultabor; carris hinc istis invitissimis evolabo, atque utinam ad Curionem.* [b] σὺν θεῷ τοι λέγω. *Magnus dolor accessit. Efficietur aliquid dignum nobis.*

a Scytalen Laconicam. v. Not.
b Diis juvantibus dico.

[c] δυσουρία *tua mihi valde molesta. Medere amabo, dum est* [d] ἀρχή. *De Massiliensibus gratæ tuæ mihi litteræ. Quæso ut sciam quidquid audieris. Siciliam cuperem, si possem palam, quod à Curione effeceram. Hic ego Servium exspecto. Rogor enim ab ejus uxore & filio: & puto opus esse.*

c Urinæ difficultas. *d* Principium.

Voilà ce qui s'appelle commander a la baguette [2]. Il faut abſolument que je trompe cet homme [3], il doit arriver ici aujourd'hui troiſiéme du mois, apparemment qu'il viendra demain chez moi. Je lui tendrai un piége; je crierai bien haut [4] que je ne penſe point encore à partir, & que je vais envoyer un Exprès à Céſar. Je me tiendrai enſuite caché avec un fort petit nombre de domeſtiques; enfin je ſaurai bien m'échapper malgré qu'ils en aient [5]; je ſouhaite ſeulement de pouvoir joindre Curion. Je ſuis outré juſqu'au vif, & pourvû que les Dieux me ſecondent [6], je ferai quelque choſe de digne de moi.

Je ſuis bien fâché de votre incommodité; tâchez, je vous prie, d'y remedier dans ces premiers commencemens. Les nouvelles qui ſont venues de Marſeille [7] ſont fort bonnes; mandez-moi toutes celles que vous ſaurez. J'irois volôntiers en Sicile, ſi, comme j'en étois convenu avec Curion, je pouvois m'embarquer ſans être obligé de le faire ſecretement. J'attens ici Servius Sulpitius, ſa femme & ſon fils m'en ont prié, & je

Hic tamem Cytheridem secum lectica aperta portat, altera uxorem: septem præterea conjunctæ lecticæ amicarum sunt, an amicorum? vide quam turpi leto pereamus: & dubita, si potes, quin ille, seu victus, seu victor redierit, cædem facturus sit. Ego vero vel lintriculo, si navis non erit, eripiam me ex istorum parricidio. Sed plura scribam cum illum convenero.

Juvenem nostrum non possum non amare: sed ab eo nos non amari plane intelligo. Nihil ego vidi tam [a] ἀνηθοποίητον, *tam aversum à suis, tam nescio quid cogitans. Vim incredibilem molestiarum! sed erit curæ, & est, ut rogatur. Mirum est enim ingenium.* [b] ἤθους ἐπιμελητέον.

a Alienum à recta morum conformatione.

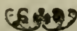
b Moribus adhibenda diligentia.

crois

crois que je ne ferai pas mal.

Au reste, vous saurez qu'Antoine méne avec lui dans une litiere découverte la Comédienne Citeride [8]. Sa femme est dans une autre; & il en a encore sept remplies de courtisannes, & peut-être quelque chose de pire [9]. Voilà par quelles indignes mains il nous faut périr. Et doutez après cela que César, lorsqu'il reviendra ici, soit victorieux, soit vaincu, ne remplisse Rome de carnage. Pour moi, quand je ne trouverois point de vaisseaux, je prendrois plûtôt une barque pour échapper à leurs mains parricides. Mais je vous en dirai davantage lorsque j'aurai vû Antoine.

Je suis toujours plein d'amitié pour notre neveu, mais je vois avec douleur qu'il n'en a point pour nous. Jamais esprit ne fut plus difficile, plus inquiet, plus opposé à sa famille. C'est pour moi un nouveau surcroît d'affliction; mais je veillerai toujours sur lui avec soin; il a un caractere étrange, & qui demande bien de l'attention.



REMARQUES
SUR LA X. LETTRE.

1. L*A réponse séche.*] Le texte est ici corrompu dans les Manuscrits. παρῳνικῶς est une correction de Lambin, qui a été suivie par Bosius & par Græviūs. Ce mot signifie à la lettre *vinolente*, i. e. *petulanter*, *contumeliose*. J'aimerois bien autant la conjecture de Victorius qui avant eux avoit lû τυραννικῶς. Cela revient au même sens, l'expression est plus simple & a plus de rapport à ce que dit ensuite Ciceron, *voilà ce qui s'appelle commander à la baguette*. Je me suis servi d'une expression qui rend l'idée que donne la Lettre d'Antoine, elle est séche sans être offensante.

2. *Voilà ce qui s'appelle commander à la baguette.*] Dans le texte *habes* σκυτάλην λακωνικήν, *c'est commander comme les Lacedemoniens*. Lorsqu'ils vouloient rappeler leurs Généraux ou leur donner des ordres importans, ils les écrivoient sur une laniere roulée autour d'un bâton. Quand on avoit écrit on dérouloit la laniere ; & pour lire ce qui étoit écrit dessus, il faloit la rouler sur un autre bâton de même forme & de même grosseur que le premier ; c'étoit une maniere de lettre en chifre. Les Généraux ne manquoient jamais d'obéir sur le champ.

3. *Il faut absolument que je trompe cet homme.*] Il y a dans le texte *omnino excipiam hominem.*

Je ſuis ſurpris que Manuce, qui entendoit ſi bien le Latin, & ſur tout celui de Ciceron, n'ait pas compris le ſens de ces mots; cela ſignifie, ſelon lui, je n'irai point voir Antoine, je l'attendrai ici. Il n'a pas fait attention que *excipere* ſignifie quelquefois ſurprendre, & qu'il ne peut avoir ici d'autre ſens, comme Ciceron l'explique lui-même en ajoûtant ce qu'il dira à Antoine pour le tromper. *Tentabo*, &c. *tentare* ſignifie là dreſſer un piege, tâcher de ſurprendre. Il repete encore dans la ſeiziéme Lettre, qu'il fera ſemblant de ne pas penſer à ſortir de l'Italie.

* *Excipit incautum, &c. Virgil.* I. *Eneid.* De cette ſignification vient *excipulum*, un piege pour prendre des bêtes à la chaſſe.

4. *Je lui tendrai un piege, & je crierai bien haut.*] Il y a dans le texte *tentabo audeam*, qui ne fait aucun ſens; je lis avec Græyius *ac dicam* au lieu de *audeam*.

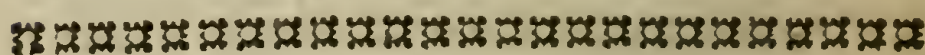
5. *Enfin je ſaurai bien m'échapper malgré qu'ils en aient.*] Il y a dans le texte de Græyius *carris hinc iſtis invitiſſimis evolabo*, ce *carris* eſt une correction de Boſius, qui avoit lû dans un de ſes Manuſcrits *carti*, & dans l'autre *cartis*, & *carris* eſt ici la même choſe, ſelon lui, que *impedimentis*. Cette expreſſion me paroît un peu forcée, & je ne ſai s'il ne faudroit pas plûtôt lire *certè*, avec les anciennes éditions.

6. *Pourvû que les Dieux me ſecondent.*] σὺν θεῷ τι λέγω a rapport à *efficietur aliquid dignum nobis*. C'étoit une formule qui revenoit au *Diis juvantibus* des Latins, & à notre *Dieu aidant*.

7. *Les nouvelles qui ſont venues de Marſeille.*] Ils avoient fermé leurs portes à l'armée de Cé-

ſar, ſous pretexte de demeurer neutres ; diſant que ce n'étoit point à eux à juger entre deux hommes comme Céſar & Pompée. Cette ville jouiſſoit alors d'une eſpece de liberté ſous la protection des Romains. Céſar en forma le ſiége, & le laiſſa achever à ſes Lieutenans qui la prirent.

8. *La Comédienne Citheride.*] C'eſt celle dont parle Virgile dans ſes Eglogues ſous le



EPISTOLA XI.

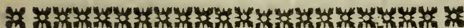
CICERO ATTICO SAL.

OBſignata jam epiſtola ſuperiore, non placuit ei dari, cui conſtitueram, quod erat alienus. Itaque eo die data non eſt. Interim venit Philotimus, & mihi à te litteras reddidit : quibus quæ de fratre meo ſcribis, ſunt ea quidem parum firma, ſed habent nihil [a] ὕπυλον, *nihil fallax, nihil non flexibile ad bonitatem, nihil quod non quo velis uno ſermone poſſis perducere. Ne*

a Subdolum.

nom de Lycoris. Elle avoit quitté Gallus pour Antoine, dont Brutus avoit aussi été le rival, à ce que dit Eutrope.

9. *Et peut être quelque chose de pire.*] Dans le Texte *amicarum an amicorum*. Il veut faire entendre qu'Antoine donnoit dans les débauches les plus infames, ce qu'il lui reproche plus ouvertement dans ses philippiques. Dion fait faire le même reproche à Antoine par Ciceron, πόρνους καὶ πόρνας ἐπάγομενος.



LETTRE XI.

Après que j'eus cacheté ma derniere Lettre, je ne jugeai pas à propos de la donner à celui par qui j'avois compté de vous l'envoyer, je ne le crus pas assez sûr ; ainsi elle ne partit pas le jour qu'elle fut écrite. Là-dessus Philotime arriva, & me rendit celle où vous vous plaignez de mon frere. Il est vrai qu'il n'a pas un caractere assez égal ; mais d'ailleurs il a un très-bon cœur, sans fard & sans dissimulation, & on le fait revenir très-aisément. Enfin, quoiqu'il lui arrive souvent de

multa; omnes ſuos, etiam quibus iraſcitur crebrius, tamen caros habet, me quidem ſe ipſo cariorem. Quod de puero aliter ad te ſcripſit, & ad matrem de filio, non reprehendo. De itinere, & de ſorore quæ ſcribis, moleſta ſunt, eoque magis, quod ea tempora noſtra ſunt, ut ego his mederi non poſſim. Nam certe mederer. Sed quibus in malis, & qua in deſperatione rerum ſimus, vides.

Illa de ratione nummaria non ſunt ejuſmodi (ſæpe enim audio ex ipſo) ut non cupiat tibi præſtare, & in eo laborat. Sed ſi mihi Q. Axius in hac mea fuga H-S XIII *non reddit, quæ dedi ejus filio mutua, & utitur excuſatione temporis, ſi Lepta; ſi ceteri; ſoleo mirari, de neſcio quis H-S* XX *cum au-*

s'emporter contre ſes proches, il ne laiſſe pas d'avoir pour eux une véritable amitié; & je ſuis ſûr en mon particulier, qu'il m'aime plus que lui-même. Si ce qu'il vous a mandé de notre neveu, ne s'accorde pas avec ce qu'il en a écrit à ſa femme, c'eſt qu'il eſt naturel d'écrire autrement à un oncle qu'à une mere. Ce que vous me dites de votre ſœur & de ce voyage de notre neveu, eſt d'autant plus fâcheux que dans la ſituation préſente je ne puis nullement y remedier; ſans cela, j'en viendrois aſſurément à bout, mais vous voyez l'extrémité où nous ſommes réduits.

Quant à cet argent que mon frere vous doit, s'il ne vous l'a point encore payé, ce n'eſt pas qu'il n'en ait véritablement la volonté, & qu'il n'en cherche tous les moyens. Mais, quand je vois que dans une occaſion où j'en ai ſi fort beſoin, je ne puis être payé des treize mille ſeſterces que j'ai prêtées au fils de Q. Axius, & que le pere s'excuſe ſur le malheur du tems, auſſi-bien que Lepta & pluſieurs autres, je ſuis ſurpris, je vous l'avoue, que vous preſſiez ſi fort mon frere pour vingt

dio ex illo ſe urgeri. Vides enim profecto anguſtias. Curari tamen ea tibi utique jubet. An exiſtimas illum in iſto genere lentulum, aut reſtrictum? nemo eſt minus. De fratre ſatis.

De ejus filio indulſit illi quidem ſuus pater ſemper; ſed non facit indulgentia mendacem, aut avarum, aut non amantem ſuorum; ferocem fortaſſe, atque arrogantem, & infeſtum facit. Itaque habet hæc quoque, quæ naſcuntur ex indulgentia: ſed ea ſunt tolerabilia. Quid enim dicam, hac juventute? ea vero, quæ mihi quidem, qui illum amo, ſunt his ipſis malis, in queis ſumus, miſeriora, non ſunt ab obſequio noſtro, non; ſuas radices habent: quas tamen evellerem profecto, ſi liceret. Sed ea tempora ſunt, ut omnia mihi ſint patienda. Ego meum facile teneo. Nihil eſt enim eo tractabilius: quojus quidem miſericordia languidiora adhuc conſi-

mille ſeſterces, vous qui ſavez mieux que perſonne le mauvais état de ſes affaires. Cependant il a donné des ordres pour vous les faire toucher. Le prenez-vous pour un homme ſerré & pour un mauvais payeur [1] ? Jamais perſonne ne le fut moins. Mais en voilà aſſez ſur mon frere ; je viens à notre neveu.

Il eſt vrai que ſon pere a toujours eu pour lui trop d'indulgence ; mais ce n'eſt pas ce qui rend un enfant menteur, intéreſſé, & ſans amitié pour ſes proches ; cela peut le rendre fier, arrogant, & d'un eſprit dangereux ; auſſi a-t'il ces défauts qui viennent de trop de condeſcendance ; mais il faut les ſupporter, car combien faut-il paſſer de choſes aux jeunes gens ? Pour ſes autres défauts, qui m'affligent plus ſenſiblement que nos malheurs mêmes tout grands qu'ils ſont, ils ne viennent point certainement de notre indulgence, ils ont en lui leur racine ; je viendrois à bout de les arracher, ſi dans la conjoncture préſente il ne faloit tout ſouffrir. Mon fils ne me donne aucune peine, on ne peut être plus docile. C'eſt la compaſſion que j'ai pour lui qui m'a

lia cepi, &, quo ille me fortiorem vult esse, eo magis timeo ne in eum existam crudelior.

Sed Antonius venit heri vesperi. Jam fortasse ad me veniet, aut ne id quidem, quoniam scripsit quid fieri vellet. Sed scies continuo quid actum sit. Nos jam nihil nisi occulte. De pueris quid agam? parvone navigio committam? quid mihi animi in navigando censes fore? recordor enim æstate, cum illo Rhodiorum [a] ἀφράκτῳ *navigans quam fuerim sollicitus. Quid duro tempore anni actuariolo fore censes? rem undique miseram! Trebatius erat mecum, vir plane & civis bonus. Quæ ille monstra, dii immortales! etiamne Balbus in Senatum venire cogitet? sed ei ipsi cras ad te litteras dabo.*

a Aperto navigio.

rendu jusqu'à présent si indéterminé. Plus il souhaite que je prenne le parti le plus généreux, plus je crains qu'il n'y ait trop de cruauté à moi de le prendre.

Au reste, vous saurez qu'Antoine est arrivé hier au soir; apparemment qu'il me viendra voir, ou peut-être croira-t'il que c'est assez qu'il m'ait écrit. Je vous rendrai compte de tout. Je suis résolu à partir secretement; mais comment emmener mon fils & notre neveu? Les exposerai-je sur un petit bâtiment? Quelles allarmes n'aurai-je point? Je me souviens encore combien j'en eus l'année derniere, lorsqu'ils étoient sur un vaisseau plat des Rhodiens, quoique ce fût en Eté; que sera-ce quand je les verrai sur une barque, dans une des plus mauvaises saisons de l'année [2]? ce ne sont de tous côtés que peines & qu'embarras. Trebatius est ici avec moi, c'est un très-honnête-homme & un très-bon Citoyen. Quelles horreurs, grands Dieux, ne m'a-t'il point appris! Quoi, Balbus ose aspirer au rang de Sénateur [3]. Mais vous entendrez Trebatius lui-même, à qui je donnerai demain une Lettre pour vous.

Vectenum mihi amicum, ut scribis, ita puto esse : cum eo, quod [a] ἀποτόμως *ad me scripserat de nummis curandis,* [b] θυμικώτερον *eram jocatus. Id, tu, si ille aliter acceperit ac debuit, lenies. Monetali autem adscripsi, quod ille ad me Proconsuli. Sed quoniam est homo, & nos diligit, ipse quoque à nobis diligatur. Vale.*

a Præcise.

b Stomachosius.

REMARQUES

SUR LA XI. LETTRE.

1. POur *un mauvais payeur.*] Il y a dans le texte *lentulum*. Ciceron s'est servi de *lentus* & de *lentè*, dans cette signification en plus d'un endroit. *Vide Epist. 9. Liv.* 1. Et Lucilius avoit dit avant lui, *solvere nulli lentus*, un bon payeur.

2. *Dans une des plus mauvaises saisons de l'année.*] Quoiqu'on fut alors au commencement de Mai, ce n'étoit encore que l'équinoxe, comme nous verrons plus bas.

Je crois, puiſque vous m'en aſſurez, que Vectenus eſt véritablement mon ami. Il eſt vrai, que choqué de ce qu'il me preſſoit ſi fort pour ce payement, j'ai pris avec lui un ton de plaiſanterie peut-être un peu trop fort. S'il a pris la choſe autrement qu'il ne devoit, je vous prie de faire ma paix. Je ne lui ai donné dans l'adreſſe de ma Lettre que la qualité de *Monetalis* [4], parce qu'il ne m'avoit donné que celle de Proconſul [5]. Mais puiſqu'il eſt raiſonnable, & qu'il a de l'amitié pour moi, il peut compter ſur la mienne.

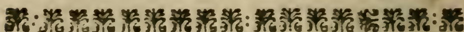
---

3. *Quoi ! Balbus oſe aſpirer au rang de Sénateur.*] Il ne s'en tint pas là ; il fut Conſul en ſept cent treize. Comme il étoit étranger, Ciceron trouva que c'étoit bien aſſez pour lui qu'on l'eut fait Citoyen Romain ; & Pline dit de lui, que cet Eſpagnol parvint à des honneurs qu'autrefois on avoit refuſés aux peuples du Latium.

Lib. 7 *cap.* 43.

4. Je ne lui ai donné dans ma Lettre que la qualité de *Monetalis.*] Apparemment que ce Vectenus étoit un des trois Intendans de la monnoye qu'on appeloit *Triumviros auro, argento, ære flando, feriundo.* Ciceron au lieu de mettre ce titre dans ſon adreſſe, avoit

mis seulement *Monetalis*, qui pouvoit signifier également un homme qui a l'intendance de la monnoye, & un ouvrier qui y travaille.



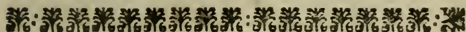
EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

QUidnam mihi futurum est? aut quis me non solum infelicior, sed jam etiam turpior? Nominatim de me sibi imperatum dicit Antonius; nec me tamen ipse adhuc viderat, sed hoc Trebatio narravit. Quid agam nunc, cui nihil procedit, caduntque ea, quæ diligentissime sunt cogitata, teterrime? ego enim Curionem nactus, omnia me consecutum putavi. Is de me ad Hortensium scripserat. Reginus erat totus noster. Huic nihil suspicabamur cum hoc mari negotii fore. Quo me nunc vertam? undique custodior. Sed satis lacrimis. [a] παρώρᾳ πλευτέον *igi-*

a Incommoda tempestate navigandum.

5. *Parce qu'il ne m'a donné que celle de Proconsul.*] Ciceron étoit formalisé de ce que Vectenus ne lui avoit pas donné la qualité d'*Imperator*.



LETTRE XII.

QUe vais-je devenir? Peut-on être plus malheureux & plus couvert de honte que je le suis? Antoine dit qu'il a ordre exprès de ne me point laisser sortir de l'Italie ; je ne l'ai point encore vû, mais Trebatius le sait d'Antoine même. A quoi me résoudre à présent que tout me manque, & que les mesures les plus justes me réussissent si mal? Je crus, lorsque j'eus gagné Curion, n'avoir plus rien à craindre ; il avoit écrit pour moi à Hortensius [1], J'étois sûr de Reginus [2], & je ne croyois pas qu'Antoine eût rien à voir sur cette côte. Par où me sauver maintenant? On me garde à vûe de tous côtés. Mais c'est assez gémir ; il faut me résoudre malgré la mauvaise saison, à me jetter dans quelque bar-

tur, & occulte in aliquam onerariam corrependum. Non committendum ut etiam compacto prohibiti videamur. Sicilia petenda: quam si erimus nacti, majora quædam consequemur. Sit modo recte in Hispaniis: quamquam de ipsa Sicilia utinam sit verum: sed adhuc nihil secundi. Concursus Siculorum ad Catonem dicitur factus; orasse, ut resisteret; omnia pollicitos: commotum illum delectum habere cœpisse. Non credo, ut est luculentus auctor. Potuisse certe teneri illam provinciam scio. Ab Hispaniis autem jam audietur.

Hic nos C. Marcellum habemus eadem de re cogitantem, aut bene simulantem: quamquam ipsum non videram, sed ex familiarissimo ejus audiebam. Tu, quæso, si quid habebis novi. Ego, si quid moliti erimus, ad te statim scribam, Quintum filium severius adhibebo. Utinam pro-

que, plûtôt que de laiſſer croire que j'ai fait naître moi-même ces obſtacles, Gagnons d'abord la Sicile, & nous pourrons enſuite porter plus loin nos eſperances; pourvû ſeulement que les affaires tournent bien en Eſpagne, & que ce que l'on mande de Sicile ſoit ſûr, quoique ce ne ſoit encore rien de fort avantageux. On dit qu'il s'eſt fait un grand concours de peuple auprès de Caton, qu'ils l'ont prié de ne les point abandonner, & qu'ils lui ont promis toute ſorte de ſecours; que là-deſſus Caton avoit commencé à lever des troupes. L'auteur de cette nouvelle me la rend fort ſuſpecte; ce que je ſai certainement, c'eſt qu'on auroit fort bien pû demeurer maîtres de la Sicile. On aura bientôt des nouvelles d'Eſpagne.

Nous avons dans notre voiſinage C. Marcellus qui a le même deſſein que moi, il fait du moins tout ce qu'il faut pour le faire croire. Nous ne nous ſommes point vûs, mais je l'ai ſû par un de ſes intimes amis. Mandez-moi tout ce qu'il y aura de nouveau; &, de mon côté, je vous rendrai compte de toutes mes démarches. Je tiendrai de

ficere possim: tu tamen eas epistolas, quibus asperius de eo scripsi aliquando, concerpito, ne quando quid emanet: ego item tuas. Servium exspecto, nec ab eo quidquam [a] ὑγιές. *Scies quidquid erit.*

a Sani.

Sine dubio errasse nos confitendum est. At semel? at una in re? immo omnia, quo diligentius cogitata, eo facta sunt imprudentius.

[b] Ἀλλὰ τὰ μὲν προτετύχθαι ἐάσομεν, ἀχνύμενοί περ:

In reliquis modo ne ruamus. Jubes enim de profectione mea providere. Quid provideam? ita patent omnia, quæ accidere possunt, ut ea si vitem, sedendum sit cum dedecore & dolore; si negligam, periculum est ne in manus incidam perditorum. Sed vide, quantis in miseriis simus. Optandum interdum videtur, ut aliquam acci-

b Sed hæc quidem quæ ante acta sunt omittamus quamvis tristes.

court notre neveu, plût aux Dieux que cela pût le changer. Déchirez, je vous prie, toutes mes Lettres où je vous ai écrit un peu vivement sur son sujet, afin que cela ne nous passe point; j'en ferai autant des vôtres. J'attens ici Servius Sulpitius, mais je n'espere pas de le trouver dans de bonnes dispositions; vous le saurez quand je l'aurai vû.

Il faut convenir que je me suis trompé, mais ce n'a été qu'une seule fois, & dans une seule chose; ou plûtôt, pour avoir voulu garder trop de mesures, j'en ai pris de fausses. Mais laissons la le passé, & tâchons seulement de nous mieux conduire à l'avenir. Vous m'avertissez de bien penser à tout ce qui peut m'arriver dans ma fuite; cela n'est que trop aisé à prévoir; & je vois de plus que je ne puis l'éviter qu'en prenant le parti honteux de demeurer ici; & qu'en n'y demeurant pas, je m'expose à tomber dans des mains très-cruelles [3]. Voyez, je vous prie, à quelle extrémité je suis réduit; il me semble quelquefois que je dois souhaiter de recevoir quelque mauvais traitement des gens de César, afin qu'il paroisse que je suis mal avec le Tyran. Si le che-

piamus ab istis quamvis acerbam injuriam, ut tyranno in odio fuisse videamur. Quod si nobis cursus quem speraram pateret; effecißem aliquid profecto, ut tu optas & hortaris dignum nostra mora. Sed mirificæ sunt custodiæ: & quidem ille ipse Curio suspectus. Quare vi aut clam agendum est: & si vi, forte & cum tempestate, clam autem istis. In quo si quod [a] σφάλμα, *vides quam turpe est. Trahimur: nec fugiendum, si quid violentius.*

De Cœlio, sæpe mecum agito: nec, si quid habuero tale dimittam. Hispanias spero firmas esse. Massiliensium factum cum ipsum per se luculentum est, tum mihi argumento est, recte eße in Hispaniis. Minus enim auderent, si aliter esset, & scirent: nam & juncti, & diligentes sunt. Odium autem recte animadvertis significatum theatro. Legiones etiam has, quas in Italia as-

a Lapsus.

min que je voulois prendre m'étoit encore ouvert, je pourrois, comme vous m'y exhortez, faire quelque action d'éclat qui justifieroit mon retardement; mais les passages sont extraordinairement bien gardés, & je ne me fie pas même à Curion. Il faut donc, ou que j'agisse à force ouverte, ou que je tâche de m'échaper. Si je prens le premier parti, peut-être que j'aurai encore la tempête à combattre, & en prenant le second, quelle honte pour moi si je suis surpris! Mais je me sens entraîné, & il faut m'exposer aux plus fâcheux évenemens.

Je me propose souvent l'exemple de Cœlius [4]; & si je trouve l'occasion de l'imiter, je ne la manquerai pas. J'espere que l'Espagne nous demeurera. Le parti qu'ont pris les Marseillois nous est très-avantageux; & c'est d'ailleurs une marque que les affaires vont bien en Espagne, car ils en sont assez près [5], & ils n'auront pas manqué de s'informer de ce qui s'y passe. Je trouve comme vous, que ce qui est arrivé au Théatre, est une marque sûre de la haine du peuple pour César. Les légions qu'il a emmenées d'Italie, ne lui sont

ſumpſit, alieniſſimas eſſe video. Sed tamen nihil inimicius quam ſibi ipſe. Illud recte times ne ruat. Si deſperarit, certe ruet. Quo magis efficiendum aliquid eſt, fortuna velim meliore, animo Cœliano. Sed primum quidque; quod, qualecumque erit, continuo ſcies.

Nos juveni, ut rogas, ſuppeditabimus, & Peloponneſum ipſam ſuſtinebimus. Eſt enim indoles: modo aliquod hoc ſit [a] ἦθος διδαχῇ ἁλωτόν *: quod, ſi adhuc nullum eſt, eſſe tamen poteſt: aut* [b] ἀρετὴ *non eſt* [c] διδακτὸν *: quod mihi perſuaderi non poteſt.*

a Ingenium quod diſciplina domari poſſit.

b Virtus. *c* Res quæ doctrina tradi poſſit.



pas plus affectionnées ; mais il n'a point de plus grand ennemi que lui-même. Ce n'est pas sans sujet que vous appréhendez qu'il ne se porte aux dernieres violences, sur-tout si ses affaires tournent mal. Ainsi il faut entreprendre quelque chose qui me fasse honneur, & esperer que cela me réussira mieux qu'à Cœlius. De quelque maniere que mes premieres tentatives réussissent, je vous en rendrai compte aussi-tôt.

Je veillerai avec soin sur notre neveu, comme vous me le recommandez ; & je ne me rebuterai point [6], car il a de bonnes qualités : mais, quand il n'en auroit point, l'éducation peut en donner ; à moins qu'on ne prétende qu'elle ne peut rien contre le naturel, ce qu'on ne me persuadera jamais.



REMARQUES
SUR LA XII. LETTRE.

1. *Il avoit écrit pour moi à Hortensius.*] Qui commandoit ſur la côte de Toſcane.

2. *Reginus.*] On ne trouve perſonne de ce nom dans ce tems-la. Corradus croit que Ciceron parle de Minutius Baſilius, qui commandoit quelques troupes ſur la même côte qu'Hortenſius, & que Ciceron le nomme ainſi parce qu'en Grece Baſilius βασιλεῖος, ſignifie la même choſe que Reginus en Latin. Cela eſt fort tiré ; d'ailleurs Ciceron auroit dit *Regius* & non pas *Reginus.* S'il étoit permis de deviner, je croirois plûtôt que Ciceron veut parler de celui qui commandoit à Rhegium, & dont il pouvoit avoir beſoin en cas qu'il paſsât en Sicile. Alors il faudroit lire *Rheginus*, qui ſignifie en Latin un homme de *Rhegium*, au lieu que *Reginus* n'eſt pas un mot Latin.

3. *Et qu'en n'y demeurant pas, je m'expoſe à tomber dans des mains fort cruelles.*] Il ſemble que Ciceron eût deviné dès-lors ce qui lui arriva dans la ſuite ; le fils aîné de Pompée penſa le faire tuer après la bataille de Pharſale, comme on verra dans l'onziéme Livre.

4. *Je me propoſe ſouvent l'exemple de Cœlius.*] Ciceron veut parler de C. Cœlius Caldus Conſulaire, l'un de ceux qui tâcherent de

de foûtenir en Italie le parti de Marius contre Sylla. *Vide Epist.* 15.

Plutar. Pomp.

5. *Ils en sont assez près.*] Les troupes de César & celles des Lieutenans de Pompée étoient alors sur les frontieres de l'Espagne du côté des Gaules; ainsi par rapport à Rome, Ciceron pouvoit dire que Marseille n'étoit pas fort éloignée de cette frontiere.

6. *Je ne me rebuterai point.*] Il y a dans le texte *Peloponesum ipsam sustinebimus ;* ce qui a rapport à ce que Ciceron a dit dans une autre Lettre, *qu'il étoit aussi difficile de conduire son neveu, que de gouverner l'Arcadie*, qui n'étoit qu'une partie du Peloponese. Ces metaphores, comme toutes les expressions proverbiales, n'ont point de grace transportées d'une langue dans une autre.

Epist. 4. hujus Libri.





EPISTOLA XIII.

CICERO ATTICO SAL.

Epistola tua gratissima fuit meæ Tulliæ, & mehercule mihi. Semper secum aliquid afferunt tuæ litteræ. Scribes igitur: ac si quid ad spem poteris, ne dimiseris. Tu Antonii leones pertimescas cave. Nihil est illo homine jucundius. Attende [a] πρᾶξιν πολιτικοῦ. *Evocavit litteris è municipiis denos: &* IIII. *viri venerunt ad villam ejus mane. Primum dormiit ad H.* III. *Deinde, cum esset nuntiatum, venisse Neapolitanos & Cumanos, (his enim est Cæsar iratus) postridie redire jussit: lavari se velle, &* [b] περὶ κοιλιολυσίαν γίνεσθαι. *Hoc here effecit. Hodie autem in Ænariam trans-*

a Factum viri Reip. administrandæ periti.
b Circa ventris resolutionem esse.



LETTRE XIII.

MA fille a été charmée de votre Lettre, & je puis vous aſſurer que je ne l'ai pas été moins. Vous ne nous en écrivez aucune où il n'y ait quelque choſe de conſolant; continuez, je vous prie, & n'oubliez pas ſur-tout les bonnes nouvelles. Il ne faut pas que les Lions d'Antoine vous faſſent peur [1], jamais homme ne tint moins de leur ferocité. Voici un échantillon de la maniere dont vit cet homme d'Etat. Il avoit mandé les Décurions & les principaux Magiſtrats des villes Municipales [2]; ils vinrent de bon matin à ſa maiſon de campagne, mais Antoine ſe tint au lit juſqu'à neuf heures [3]. Enſuite, lorſqu'on lui dit que ceux de Naples & de Cumes, dont Céſar eſt fort mécontent, étoient arrivés, il leur fit dire de revenir le lendemain, qu'il vouloit ſe baigner & ſe purger; voilà à peu près tout ce qu'il fit hier. Aujourd'hui il doit paſſer dans

ire constituit. Exulibus reditum pollicetur. Sed hæc omittamus, de nobis aliquid agamus.

Ab Axio accepi litteras. De Tirone gratum. Vectenum diligo. Vestorio reddidi. Servius pridie Nonas Maii. Minturnis mansisse dicitur, hodie in Liternino mansurus apud C. Marcellum. Cras igitur nos mature videbit, mihique dabit argumentum ad te epistolæ. Jam enim non reperio quid tibi scribam.

Illud admiror, quod Antonius ad me ne nuntium quidem, cum præsertim me valde observarit. Videlicet aliquid atrocius de me imperatum esse coram negare mihi non vult. Quod ego nec rogaturus eram, nec, si impetrassem, crediturus. Nos tamen aliquid excogitabimus. Tu quæso, si quid in Hispaniis: jam enim poterit audiri: & omnes ita exspectant, ut, si recte fuerit, nihil negotii futurum putent. Ego autem

l'Isle d'Ænaria[4]. Il dit tout haut que les Bannis seront rappelés ; mais en voilà assez sur son sujet, venons à ce qui nous regarde.

J'ai reçû la Lettre d'Axius. Je vous remercie de ce que vous avez fait pour Tiron. Je suis content de Vectenus[5]. J'ai payé Vestorius. On dit que Servius Sulpitius a couché le 6. de Mai à Minturnes ; il va aujourd'hui coucher à Literne[6] chez C. Marcellus, ainsi il sera démain chez moi de bon matin, & me fournira matiere pour vous écrire ; je commençois à en manquer.

Je suis surpris qu'Antoine ne m'ait pas même envoyé faire compliment, lui qui jusqu'à présent m'a marqué beaucoup de considération. Apparemment qu'il a des ordres fâcheux pour moi, & qu'il se fait une peine de me refuser en face. Mais je ne lui aurois point demandé de grace ; & quand il m'en auroit accordé, je ne m'y serois pas fié ; il faudra tenter quelqu'autre voie. Mandez-moi, je vous prie, des nouvelles d'Espagne, car on doit maintenant en avoir. Tout le monde les attend, comme si cette affaire devoit

nec retentis his confectam rem puto; neque amissis desperatam. Silium & Ocellam & ceteros credo retardatos. Te quoque à Curtio impediri video. Etsi, ut opinor, habes [a] κέλητα ἄοκνον.

a Veredum impigrum. v. Not.

REMARQUES
SUR LA XIII. LETTRE.

1. *IL ne faut pas que les Lions d'Antoine vous fassent peur.*] Cet endroit fait voir qu'Antoine en avoit dès-lors attelé, quoique Pline & Plutarque disent que ce ne fût qu'après la bataille de Pharsale.

2. *Il avoit mandé les Decurions & les principaux Magistrats des Villes Municipales.*] Je lis ici avec Manuce. *Evocavit litteris, è municipiis, Decuriones &* IIII *viros, venerunt, &c.* cela fait un sens beaucoup plus net. Apparemment qu'il y avoit dans les anciens exemplaires X. dont les Copistes ont fait *denos* Fulvius Ursinus dit qu'il avoit lû dans un ancien exemplaire IIII *viros*, au lieu de IIII *viri*. Nous avons déja parlé de ces premiers Magistrats des villes Municipales; il y en avoit ou deux ou quatre, & on les appeloit ou II *viros*, ou IIII *viros*.

être entierement décisive. Pour moi je trouve que si nous demeurons maîtres de l'Espagne, César ne sera pas pour cela sans ressources, comme nous ne les perdrons pas toutes en la perdant. Apparemment que Silius Ocella & quelques autres ont trouvé des difficultés pour leur départ; j'apprens que Curtius vous en fait, quoique vous ayez, ce me semble, un passeport. 7

---

3. *Il dormit jusqu'à neuf heures.*] Les Sénateurs se levoient ordinairement à six heures du matin, & leur porte étoit aussi-tôt ouverte à tous leurs Clients. Ciceron dit ailleurs dans ces mêmes Lettres, que pendant qu'il étoit Gouverneur de Cilicie, il se levoit avant le jour; & se promenoit dans sa salle, les portes ouvertes à tout le monde.

Prima salutantes atque altera continet hora.
Martial.

4. *L'Isle d'Ænaria.*] Sur les côtes de la Campanie, maintenant *Ischia.*

5. *Je suis content de Vectenus.*] Il y a dans le texte *Vectenum diligo.* Nous avons déja remarqué que *multum te amo*, signifioit quelquefois je vous suis fort obligé. Il n'y qu'à lire ce que Ciceron a dit sur Vectenus dans les Lettres précedentes * où il s'étoit plaint de lui, pour s'assûrer que *Vectenum diligo*, signifie dans celle ci, je suis content de ce qu'il a

fait, je lui en ſuis obligé, comme Ciceron s'explique lui-même dans la quinziéme Lettre de ce Livre.

* *Epiſt.* 5. *&* 11. *h. Lib.*

6. *Literne.*] Sur le bord de la Mer entre Cumes & Minturnes, lieu devenu fameux par l'exil volontaire de Scipion l'Afriquain.

7. *Un Paſſeport.*] Cet endroit eſt entierement corrompu dans les Manuſcrits. Les Commentateurs l'ont rétabli differemment ; mais



EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

O Vitam miſeram! Majuſque malum, tam diu timere, quam eſt illud ipſum, quod timetur! Servius, ut antea ſcripſi, cum veniſſet Nonis Maii, poſtridie ad me venit. Ne diutius te teneam, nullius conſilii exitum invenimus. Numquam vidi hominem perturbatiorem metu: neque hercule quidquam timebat, quod non eſſet timendum; illum ſibi iratum, hunc non amicum;

ils conviennent tous qu'il s'agit ici d'un passeport ou de quelque chose d'équivalent, que Ciceron exprime dans la dix-septiéme Lettre par *Diploma*. Grævius a mis dans son texte la conjecture de Bosius qui lit κέλητα ἄσκιον, ce qui signifie, selon ce Critique, un de ces chevaux de poste ou de relais, qu'on ne donnoit qu'à ceux qui avoient un billet, qu'on appeloit *Diploma*; mais ce Commentateur auroit eu bien de la peine à prouver que ces relais aient été établis avant les Empereurs.



LETTRE XIV.

L'Etrange état que des allarmes continuelles! c'est quelque chose de pire que les maux-mêmes que l'on craint. Servius arriva ici le septiéme de Mai, comme je vous l'ai déja mandé, & me vint voir le lendemain. Pour vous dire tout en un mot, nous n'avons pû rien conclure. Jamais homme ne fut plus saisi de crainte, & la sienne est assûrément très-bien fondée. Il dit que Pompée est irrité contre lui, & qu'il ne peut compter sur César; que de quel-

horribilem utriusque victoriam, cum propter alterius crudelitatem, alterius audaciam, tum propter utriusque difficultatem pecuniarum, quæ erui nusquam, nisi ex privatorum bonis posset. Atque hæc ita multis cum lacrymis loquebatur, ut ego mirarer eas tam diuturna miseria non exaruiße. Mihi quidem etiam lippitudo hæc, propter quam non ipse ad te scribo, sine ulla lacryma est, sed sæpius odiosa est propter vigilias. Quamobrem quidquid habes ad consolandum collige, & illa scribe, non ex doctrina, neque ex libris: nam id quidem domi est; sed nescio quo modo imbecillior est medicina, quam morbus: hæc potius conquire, de Hispaniis, de Massilia: quæ quidem satis bella Servius affert: qui etiam de duabus legionibus luculentos auctores esse dicebat. Hæc igitur si habebis, & talia. Et quidem paucis diebus aliquid audiri necesse est.

que côté que la victoire se range, on aura également à redouter ou la cruauté du premier, ou l'audace du second, & les dettes immenses de l'un & de l'autre; qu'ils ne pourront les acquitter qu'en s'emparant du bien des particuliers. En faisant ces tristes réflexions il fondoit en larmes, & j'étois surpris, qu'une si longue suite de maux n'en eût pas tari la source. Ce n'est pas de pleurer que me vient le mal que j'ai aux yeux, & qui m'empêche de vous écrire de ma main; mais j'en suis fort incommodé, parce que le chagrin m'ôte le sommeil. Ayez donc soin de ramasser tout ce qui peut me donner quelque consolation. Cherchez-en d'autres que celles qu'on tire de la Philosophie; je trouve chez moi ce remede, mais il est trop foible pour mes maux; de bonnes nouvelles d'Espagne ou de Marseille feroient plus d'effet. Servius dit que les affaires y vont assez bien. Il ajoûte, que cette nouvelle de ces deux Légions [1] vient de fort bon endroit. Mandez-moi tout ce que vous en savez, & toutes les autres nouvelles de même genre; on ne peut pas être long-tems sans en avoir.

Sed redeo ad Servium. Distulimus omnino sermonem in posterum: Sed tardus ad exeundum: multo se in suo lectulo malle, quidquid foret. Odiosus scrupulus de filii militia Brundisina. Unum illud firmissime asseverabat, si damnati restituerentur, in exilium se iturum. Nos autem ad hæc, & ipsum certo fore, &, quæ jam fiebant, non esse leviora; multaque colligebamus. Verum ea non animum ejus augebant, sed timorem, ut jam celandus magis de nostro consilio, quam ad idem videretur. Quare in hoc non multum est. Nos à te admoniti de Cœlio cogitabimus.

REMARQUES
SUR LA XIV. LETTRE.

1. *CEtte nouvelle de ces deux Legions*] Qui pensoient, à ce qu'on disoit, à se déclarer contre César, comme on le verra dans la Lettre suivante.

2. *N'esperant plus de le déterminer.*] Cependant Servius Sulpitius alla peu de tems après

Pour revenir à Servius, nous remîmes la conversation au lendemain; mais il ne peut se résoudre à partir; il aime mieux attendre ici tranquilement tout ce que la fortune lui prépare. Ce qui lui fait de la peine par rapport à Pompée, c'est que son fils se soit trouvé dans le camp devant Brindes. Il m'a néanmoins assûré positivement, que si l'on rappeloit les bannis, il se banniroit lui-même. Je lui ai dis là-dessus, que c'étoit une chose sûre; & qu'il en arrivoit tous les jours bien d'autres, dont je lui ai fait le détail, qui n'étoient pas plus aisées à supporter. Mais, au lieu de lui donner du courage, cela n'a servi qu'à redoubler sa crainte. Ainsi, n'esperant plus de le déterminer [2], il vaut mieux que je lui cache mon départ [3]. Je ne compte plus sur lui, mais je pense toujours à Cœlius dont vous m'avez proposé l'exemple.

---

trouver Pompée, & après la bataille de Pharsale, il fit sa paix avec César qui le laissa en Grece pour y commander.

3. *Il vaut mieux que je lui cache mon départ.*] Il y a dans le texte, *quam ad idem videretur*; il faut sousentendre *vocandus*, ou quelque chose de pareil.



EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

SErvius cum eſset apud me, Cephalio cum tuis litteris VI *Id. venit: quæ nobis magnam ſpem attulerunt meliorum rerum de octo cohortibus (etenim hæ quoque, quæ in his locis ſunt, labare dicuntur.) Eodem die Funiſulanus à te attulit litteras, in quibus erat confirmatius idem illud. Ei de ſuo negotio reſpondi cumulate, cum omni tua gratia. Adhuc non ſatisfaciebat: debet autem mihi multos nummos, nec habetur locuples. Nunc ait ſe daturum: cui expenſum tulerit morari: tabellariis, ſi apud te eſſet, quum ſatisfeciſſet, dares. Quantum ſit, Eros Philotimi tibi dicet. Sed ad majora redeamus.*



LETTRE XV.

PEndant que Servius étoit chez moi le dixiéme de ce mois, Cephalion m'a rendu votre Lettre. Ce que vous me mandez de ces huit Cohortes, nous a donné de meilleures eſperances; car on dit que celles qui ſont dans ces quartiers, penſent auſſi à quitter le parti de Céſar. Le même jour, Funiſulanus me rendit une autre de vos Lettres où vous me confirmez cette nouvelle. Je lui ai répondu ſur ſon affaire d'une maniere dont il a été content, & je lui ai fait comprendre qu'il vous en avoit toute l'obligation. Il me doit une ſomme conſidérable dont je n'ai encore rien touché, & l'on dit qu'il n'eſt pas riche. Il promet de me payer, & il attend ſeulement qu'il l'ait été par un de ſes débiteurs [1] qui vous remettra l'argent. Quand vous l'aurez touché, je vous prie de me l'envoyer par ceux qui m'apporteront vos Lettres. Eros, l'Affranchi de Philotime, vous dira à

Quod optas Cœlianum illud maturescit. Itaque torqueor, utrum ventum expectem. Vexillo opus est: convolabunt. Quod suades ut palam prorsus assentior: itaque me profecturum puto. Tuas tamen interim litteras exspecto. Servii consilio nihil expeditur. Omnes captiones in omni sententia occurrunt. Unum C. Marcello cognovi timidiorem; quem Consulem fuisse pœnitet. [a] ὢ πολλῆς ἀγεννείας! *qui etiam Antonium confirmasse dicitur, ut me impediret; quo ipse, credo, honestius. Antonius autem* VI *Id. Capuam profectus est: ad me misit, se pudore deterritum ad me non veniße, quod me sibi succensere putaret. Ibitur igitur, & ita quidem, ut censes; nisi cujus gravioris personæ suscipiendæ spes*

[a] O multam ignaviam!

combien monte cette ſomme ; mais parlons d'affaires plus importantes.

Le tems approche où je pourrai ſuivre l'exemple de Cœlius comme vous le ſouhaitez ; je ſuis fort en peine ſi je dois attendre un bon vent, il y a une infinité de gens à qui il ne faut qu'un Chef. Je crois, comme vous, que je ne dois point me cacher, ainſi je pourrai partir bientôt ; mais écrivez-moi toujours en attendant. Servius ne peut ſe déterminer à rien, tous les partis lui paroiſſent également dangereux. Je ne connois que lui de plus timide que C. Marcellus qui ſe repent d'avoir été Conſul [2], quelle lâcheté ! On dit même qu'il a enrretenu Antoine dans le deſſein où il eſt de m'empêcher de ſortir de l'Italie, ſans doute afin qu'il ſoit moins honteux pour lui d'y demeurer. Pour Antoine, il partit de Capoue le dix ; & me fit dire qu'il n'avoit pas oſé me venir voir, parce qu'il croyoit que je n'étois pas content de lui. Il faut donc partir, & le faire de la maniere que vous m'avez marquée, à moins que je n'aye auparavant quelque occaſion de jouer un plus grand rôle [3] ; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle ſe

erit ante oblata. Sed vix erit tam cito. Allienus autem Prætor putabat aliquem, si ego non, ex collegis suis. Quivis licet, dummodo aliquis.

De sorore laudo. De Quinto puero datur opera. Spero esse meliora. De Quinto fratre scito eum non mediocriter laborare de usura: sed adhuc nihil à L. Egnatio expressit. Axius de XII. *millibus pudens. Sæpe enim ascripsit ut Gallio quantum is vellet darem. Quod si non scripsisset, possemne aliter? & quidem sæpe sum pollicitus: sed tantum voluit cito. Me vero adjuvarent his in angustiis. Sed dii istos! verum alias. Te à quartana liberatum gaudeo, itemque Piliam. Ego, dum panes, & cetera in navem parantur, excurro in Pompeianum. Vecteno velim gratias, quod studiosus sit. Si quemquam nactus fueris, qui perferat; litteras des ante quam discedimus.*

trouve ſi-tôt. Le Préteur Allienus croit que ſi je ne le fais pas, quelqu'un de ſes Collegues pourra bien l'entreprendre; il n'importe pas qui, pourvû que la choſe ſe faſſe.

J'approuve fort ce que vous me mandez touchant votre ſœur. Je veille avec ſoin ſur notre neveu, & j'eſpere que cela ira mieux. Pour mon frere, s'il ne vous a point encore payé, ce n'eſt pas ſa faute, il n'a pû rien tirer de L. Egnatius. Admirez, je vous prie, la retenue d'Axius ſur ces douze mille ſeſterces. Il m'a écrit pluſieurs fois de donner à Gallius * tout l'argent qu'il me demanderoit; & quand il ne me l'auroit pas écrit, pouvois-je lui en refuſer? auſſi lui en ai-je ſouvent offert; mais il veut que je trouve tout d'un coup cette ſomme. Ce ſont bien-là des gens à m'aider dans l'embarras où je ſuis, qu'ils puiſſent avoir ce qu'ils méritent: mais je vous en dirai davantage une autre fois. Je ſuis ravi que vous ſoyez délivré de votre fiévre-quarte auſſi-bien que Pilia. Pendant qu'on chargera mon vaiſſeau de vivres & de toutes les autres proviſions néceſſaires, je m'en vais faire un tour à Pompeii. Remer-

REMARQUES SUR LA XV. LETTRE.

1. P*Ar un de ſes débiteurs, &c.*] Le ſtile eſt fort concis en cet endroit, & eſt corrompu dans les Manuſcrits, comme il arrive ordinairement dans les endroits obſcurs. J'ai ſuivi la conjecture & l'interprétation de Grævius, qui fait un ſens plus net que les corrections des autres Critiques. Je ne voudrois pas neanmoins aſſurer qu'il ait trouvé la veritable leçon. Heureuſement il s'agit d'une affaire particuliere qu'il n'eſt pas fort important d'approfondir. Il y a dans le texte *cui expenſum tulerit*. J'ai déja dit ailleurs que que *expenſum ferre*, c'étoit préter de l'argent.

2. *Qui ſe repent d'avoir été Conſul.*] Il parle de C. Marcellus qui pendant ſon Conſulat s'étoit déclaré contre Céſar avec une chaleur peut-être un peu trop grande, & qu'il n'avoit pas ſû depuis ſoûtenir.

3. *A moins que je n'aie auparavant quelque occaſion de jouer un plus grand rôle.*] C'eſt-à-dire, ſelon les Commentateurs, à moins qu'on ne m'envoie vers Pompée pour lui propoſer un accommodement ; mais les affaires n'étoient plus alors à ce point-la. Je crois plûtôt que Ciceron veut dire, à moins que je n'aie quelque occaſion de me mettre à la tête de ceux qui ont envie de ſe déclarer contre Céſar, & à qui il ne manquoit qu'un Chef, comme il l'a dit dans cette Lettre même.

ciez, je vous prie, Vectenus de l'affection qu'il me témoigne, & écrivez-moi encore une fois avant que je parte, si vous trouvez quelque commodité.

---

4. *Gallius.*] Apparemment que c'étoit le fils même d'Axius à qui Ciceron avoit déja prété douze mille sesterces, & qui étoit passé par adoption dans une autre famille. Ciceron se plaint de ce que Axius, au lieu de le payer dans un tems où il avoit si fort besoin d'argent, lui en demande encore.





EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

Commodum ad te dederam litteras de pluribus rebus, cum ad me bene mane Dionysius fuit: cui quidem ego mon modo placabilem me præbuissem, sed totum remisissem, si advenißet qua mente tu ad me scripseras. Erat enim sic in tuis litteris, quas Arpini acceperam, eum venturum facturumque, quod ego vellem. Ego volebam autem, vel cupiebam potius esse eum nobiscum. Quod quia plane, cum in Formianum venisset, præciderat, asperius ad te de eo scribere solebam. At ille perpauca locutus, hanc summam habuit orationis, ut sibi ignoscerem; se rebus suis impeditum nobiscum ire non posse. Pauca respondi, magnum accepi dolorem. Intellexi fortunam



LETTRE XVI.

JE venois de vous écrire une Lettre assez longue, lorsque Dionysius est arrivé chez moi de fort grand matin. Je ne lui aurois point fait paroître de ressentiment, & je n'en aurois même gardé aucun s'il étoit venu avec les dispositions que vous m'aviez marquées. Dans la Lettre que je reçus à Arpinum, vous m'assûriez qu'il feroit tout ce que je voudrois. Ce que je voulois, ou plûtôt ce que je souhaitois, c'étoit qu'il demeurât avec nous; & comme il me l'avoit refusé absolument lorsque je le vis à Formies, je vous avois depuis témoigné du chagrin contre lui. Aujourd'hui, après m'avoir exposé ses raisons en peu de mots, il a conclu en me priant de l'excuser si l'embarras de ses affaires ne lui permettoit pas de nous suivre. Je ne lui ai pas fait de grands reproches, mais j'ai été vivement piqué de voir qu'il ne nous néglige que parce que la fortune nous est

ab eo nostram despectam esse. Quid quæris? Fortasse miraberis: in maximis horum temporum doloribus hunc mihi scito esse. Velim ut tibi amicus sit Hoc cum tibi opto, opto ut beatus sis. Erit enim tam diu.

Consilium nostrum spero vacuum periculo fore. Nam & dissimulabimus, &, ut opinor, acerrime observabimus, navigatio modo sit, qualem opto. Cetera, quæ quidem consilio provideri poterunt, cavebuntur. Tu, dum adsumus, non modo quæ scieris audierisve, sed etiam quæ futura providebis, scribas velim. Cato, qui Siciliam tenere nullo negotio potuit, &, si tenuißet, omnes boni ad eum se contulissent, Syracusis profectus est ante diem VIII. *Kal. Maj. ut ad me Curio scripsit. Utinam, quod aiunt, Cotta Sardiniam teneat. Est enim rumor. O, si id fuerit, turpem Catonem!*

contraire.

contraire. Que voulez-vous que je vous dise ? Vous serez peut-être surpris, mais je puis vous assûrer que les grands sujets de chagrin que nous avons ne m'ont pas rendu insensible à celui-ci. Je souhaite que Dionysius soit toujours de vos amis ; c'est vous souhaiter une fortune toujours constante, si elle venoit à vous manquer, il vous manqueroit bientôt.

J'espere que mon dessein réussira ; car je saurai bien feindre jusqu'au bout, & je prendrai toutes les précautions possibles, pourvû seulement que le vent nous soit favorable ; du reste je préviendrai tout ce que l'on peut prévoir. En attendant que je parte, écrivez-moi, je vous prie, non-seulement toutes les nouvelles que vous apprendrez, mais aussi tout ce que vous pensez sur l'avenir. Curion m'a mandé que Caton étoit parti de Syracuse le vingt-quatriéme d'Avril. Cependant il pouvoit fort aisément se maintenir en Sicile ; s'il y étoit demeuré, tous les gens du bon parti se seroient rendus auprès de lui. Que je souhaite que Cotta soit demeuré maître de la Sardaigne, com-

Ego, ut minuerem suspicionem profectionis, aut cogitationis meæ, profectus sum in Pompeianum a. d. IIII *Id. ut ibi eßem, dum, quæ ad navigandum opus essent, pararentur. Cum ad villam venissem, ventum est ad me: centuriones trium cohortium, quæ Pompeiis sunt, me velle postridie; (hæc mecum Ninnius noster) velle eos mihi se & oppidum tradere. At ego tibi postridie à villa ante lucem, ut me omnino illi ne viderent. Quid enim erat in tribus cohortibus? quid, si plures, quo apparatu? Cogitavi eadem illa Cæliana, quæ legi in epistola tua; quam accepi, simul & in Cumanum veni, eodem die: & simul fieri poterat, ut tentaremur. Omnem igitur suspicionem sustuli.*

Sed cum redeo, Hortensius venerat, & ad Terentiam salutatum diverterat; sermone erat usus honorifico erga me. Tamen eum, ut puto, videbo. Misit enim puerum se ad me

me on le dit ici [1]; si cela est vrai, quelle honte pour Caton !

J'allai le douze à ma maison auprès de Pompeii ; & afin de mieux couvrir mon dessein, je comptois d'y demeurer pendant qu'on prépareroit toutes choses pour mon embarquement. Comme j'y arrivois, Ninnius notre ami vint me dire que les Centurions de trois Cohortes qui étoient à Pompeii, demandoient à me voir le lendemain ; qu'ils vouloient me livrer la place. Savez-vous ce que je fis ? je partis avant le jour afin de ne les point voir. En effet, qu'est-ce que trois Cohortes ? & quand il y en auroit eu davantage, où prendre des vivres & des munitions ? Je me suis souvenu du fort de Celius [2] dont vous me parlez dans votre Lettre que je reçûs le même jour en arrivant à Cumes. D'ailleurs, peut-être que c'étoit un piége qu'on me tendoit ; mais en les évitant je me suis mis à couvert de tout soupçon.

Pendant que j'étois allé à Pompeii, Hortensius est arrivé ici ; il est venu voir ma femme, & lui a parlé sur mon sujet d'une maniere fort obligeante ; mais je le verrai lui-même, il me l'a

venire. Hoc quidem melius, quam collega noster Antonius : cujus inter lictores lectica mima portatur. Tu, quoniam quartana cares, & nedum morbum removisti, sed etiam gravedinem, te vegetum nobis in Græcia siste ; & litterarum aliquid interea.

REMARQUES
SUR LA XVI. LETTRE.

1. *Que je souhaite que Cotta soit demeuré maître de la Sardaigne, comme on le dit ici !*] Il en fut chassé peu de tems après par les troupes de César.

Lib. 1. Bel. civ.

2. *Je me suis souvenu du sort de Celius.*] Ciceron a dit dans plusieurs des Lettres précédentes, qu'il cherchoit quelque occasion de faire en Italie, pour le parti de Pompée, ce que Celius avoit fait autrefois pour le parti de Marius ; cette occasion paroît vouloir se présenter, & Ciceron l'évite ; il ne se laisse pas même tenter & ne se souvient de Celius que pour penser qu'il lui en coûta la vie. Je ne trouve point mauvais dans Ciceron un excès de prudence, mais je voudrois qu'il n'eût point

mandé par un de ses gens. C'est savoir mieux vivre qu'Antoine notre Collegue [3], qui mene avec lui une Comédienne [4] au milieu de ses Licteurs. Puisque vous êtes quitte de votre fiévre-quarte, & que vous n'en avez plus aucun ressentiment, venez nous trouver en Grece bien rétabli ; & en attendant, donnez-moi de vos nouvelles.

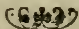
---

promis ce qu'il ne vouloit ni ne pouvoit tenir. Les actions de vigueur & les expéditions militaires n'étoient point du tout son fait ; c'est avec plus de vérité & de modestie qu'il reconnoît ailleurs * qu'on peut lui appliquer ce que Jupiter dit à Venus dans Homere ; *la guerre n'est point votre partage, &c.*

* *Epist.* 13. *Lib.* 14.

3. *C'est savoir mieux vivre qu'Antoine.*] Qui n'étoit pas venu voir Ciceron, & qui ne lui avoit pas même envoyé faire des complimens, comme il s'en est plaint dans la treiziéme Lettre. Il l'appelle son Collegue, parce qu'ils étoient tous deux Augures.

4. *Qui méne avec lui une Comédienne.*] La fameuse Citheride. *Voyez la* 8. *Remarque sur la* 10. *Lett. de ce Liv.*



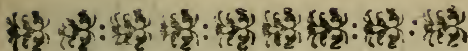


EPISTOLA XVII.

CICERO ATTICO SAL.

PRid. Idus Hortensius ad me venit scripta epistola. Vellem cetera ejus. Quam in me incredibilem [a] ἐκτένειαν! qua quidem cogito uti. Deinde Serapio cum epistola tua: quam prius quam aperuissem dixi ei, te ad me de eo scripsisse antea, ut feceras. Deinde, epistola lecta, cumulatissime cetera: & hercule hominem probo. Nam & doctum, & probum existimo. Quin etiam navi ejus me, & ipso convictore usurum puto. Crebro refricat lippitudo, non illa quidem perodiosa, sed tamen quæ impediat scriptionem meam. Valetudinem tuam jam confirmatam esse & à vetere morbo, & à novis tentatio-

a Prolixam operæ pollicitationem.



LETTRE XVII.

HOrtenſius vint chez moi le quatorze, après que je vous eus écrit. Que je voudrois qu'il fût toujours de même ! vous ne ſauriez croire avec quelle honnêteté il m'a offert ſes ſervices ; je profiterai de ſes bonnes diſpoſitions. Serapion [1] me rendit enſuite votre Lettre ; avant que de l'ouvrir, je lui dis que vous m'aviez déja écrit en ſa faveur ; & après l'avoir lûe, je lui parlai d'une maniere dont il a dû être content. Je crois en effet qu'il nous convient, & qu'il eſt habile homme & honnête homme. Je pourrai même me ſervir de ſon vaiſſeau & le faire embarquer avec nous. Mon mal des yeux revient ſouvent ; & quoiqu'il ne ſoit plus ſi incommode, il ne laiſſe pas de m'empêcher d'écrire. J'apprens avec joie que vous êtes entierement quitte de votre fiévre, & que vous n'en avez plus aucun reſſentiment. Je voudrois

nibus gaudeo. Ocellam vellem haberemus. Videntur enim esse hæc paullo faciliora. Nunc quidem æquinoctium nos moratur, quod valde perturbatum erat. Id si [a] ἀκεραῖς *erit, utinam idem maneat Hortensius: siquidem ut adhuc erat, liberalius esse nihil potest.*

De diplomate admiraris quasi nescio cujus te flagitii insimularem. Negas enim te reperire, qui mihi id in mentem venerit. Ego autem, quia scripseras te proficisci cogitare, (etenim audieram, nemini aliter licere) eo te habere censebam, & quia pueris diploma sumseras. Habes caussam opinionis meæ: & tamen velim scire quid cogites, in primisque si quid etiam nunc novi est. XVII *Kal. Jun.*

a Non perturbatum.



qu'Ocella fût avec nous, car je crois que nous trouverons maintenant moins de difficultés. Nous attendons l'équinoxe, qui est fort reculé cette année [2]; si le tems est beau alors, tout ce qui nous reste à souhaiter c'est qu'Hortensius ne change point; pour le présent, on ne peut être plus honnête.

Quant à ce que je vous ai écrit de ce passeport, vous en paroissez surpris comme si je vous en accusois de quelque crime [3]. Vous ne comprenez pas, dites-vous, comment cela a pû me venir dans l'esprit. Il me semble néanmoins que cela étoit assez naturel; vous m'aviez écrit que vous pensiez à partir, & j'avois entendu dire qu'il faloit un passeport pour sortir de l'Italie; je savois d'ailleurs que vous en aviez pris un pour vos gens; voilà ce qui m'a fait croire que vous en aviez pris un pour vous. Mandez-moi, je vous prie, à quoi vous êtes résolu, & n'oubliez pas sur-tout de m'écrire ce qu'il y aura de nouveau. Le 16. de Mai.



REMARQUES
SUR LA XVII. LETTRE.

1. SErapion.] C'étoit apparemment un homme que Atticus avoit proposé pour mettre auprès des deux jeunes Ciceron, à la place de Dionysius, comme on en peut juger par ces paroles : *Je crois en effet qu'il nous convient, & qu'il est habile homme & honnête homme.*

2. *Nous attendons l'Equinoxe qui est fort reculé cette année.*] On étoit alors au seiziéme de Mai. Ce dérangement venoit de la liberté qu'on se donnoit depuis quelques tems sur les *Intercalations*, qui ne se faisoient point selon les regles, comme nous l'avons remarqué ailleurs. Il n'est rien de plus ridicule que l'interprétation de Corradus qui dit, que par l'Equinoxe Ciceron désigne ici Antoine, parce que *noctes dormiendo cum diebus æquabat*; mais ce n'est pas le seul endroit où ce Commentateur se rend ridicule. Il est plus surprenant qu'un homme aussi habile & aussi judicieux que Manuce, ait changé la date de cette Lettre, & ait prétendu que dans la suivante il faloit après XIIII *Kal.* effacer *Junias*, parce que, dit-il, l'Equinoxe ne peut pas être au mois de Mai. Comment ce savant homme n'a-t'il pas fait réflexion que le grand dérangement qui étoit alors dans le Calendrier, détermina peu de tems après César à le réformer, & qu'alors

l'Equinoxe étoit reculé de plus de deux mois. Les anciens Hiſtoriens ont fait la même faute. Plutarque, Appien & Florus diſent que Céſar paſſa l'année ſuivante en Grece au mois de Janvier au plus fort de l'hiver ; & ce mois de Janvier ſe trouva environ quinze jours après l'Equinoxe d'Automne, comme le remarque le ſavant Uſſerius ; auſſi Céſar dit que l'hiver approchoit, & que Pompée marchoit pour mettre ſes troupes en quartier d'hiver à Dyrrachium & à Apollonia.

3. *Vous en paroiſſez ſurpris comme ſi je vous accuſois de quelque crime.*] Si Atticus avoit pris un paſſeport de ceux qui commandoient pour Céſar en Italie, ç'auroit été en quelque maniere reconnoître ſon autorité. Il n'avoit garde de le faire devant paſſer en Epire où Pompée étoit alors le maître ; & s'il en avoit pris un pour ſes gens, je ſuis perſuadé que ce n'étoit pas ſous ſon nom.





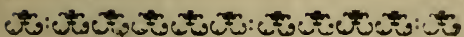
EPISTOLA XVIII.

CICERO ATTICO SAL.

T*Ullia mea peperit* XIIII *Kal. Jun. puerum* [a] ἐπταμηνιαῖον. *Quod* [b] ἠυτόκησεν, *gaudebam. Quod quidem est natum perimbecillum est. Me mirifice tranquillitates adhuc tenuerunt, atque majore impedimento fuerunt, quam custodiæ, quibus asservor. Nam illa Hortensiana omnia fuere infantia. Ita fiet homo nequissimus. A Salvio liberto depravatus est. Itaque posthac non scribam ad te quid facturus sim, sed quid fecerim. Omnes enim* [c] Κωρυκαῖοι *videntur subauscultare, quæ loquor.*

a Septimestrem. *b* Salva peperit. *c* Corycæi.

Tu tamen si quid de Hispaniis, sive quid aliud, perge quæso scribere; nec meas litteras exspectaris, nisi cum quò opto pervenerimus, aut



LETTRE XVIII.

MA fille eſt accouchée à ſept mois, le dix-neuviéme de Mai, d'un garçon ; heureuſement elle ſe porte bien, mais l'enfant eſt fort foible. Il fait depuis quelques jours un calme extraordinaire, qui m'eſt un plus grand obſtacle que toutes les ſentinelles dont je ſuis environné. Pour Hortenſius, ſes belles promeſſes s'en ſont allées en fumée. C'eſt un homme dont il n'y a plus rien de bon à attendre, Salvius ſon Affranchi l'a entierement gâté. Ainſi par ma premiere Lettre je vous manderai, non plus ce que je compte de faire, mais ce que j'aurai fait ; car il me ſemble que j'ai par-tout des eſpions à mes côtés. [1]

Si vous ſavez quelque nouvelle d'Eſpagne ou de quelqu'autre endroit, continuez de m'en faire part. Je ne vous donnerai des miennes que lorſque je ſerai arrivé où je me propoſe d'aller, à moins que je ne vous écrive en che-

si quid ex cursu. Sed hoc quoque timide scribo. Ita omnia tarda adhuc & spissa. Ut male posuimus initia, sic cetera sequuntur. Formias nunc sequimur, eadem nos fortasse furiæ persequentur. Ex Balbi autem sermone, quem tecum habuit, non probamus de Milita. Dubitas igitur, quin nos in hostium numero habeat? scripsi equidem Balbo, te ad me de benevolentia scripsisse & de suspicione. Egi gratias. De altero ei me purga, ecquem tu hominem infeliciorem? non loquor plura, ne te quoque excruciem. Ipse conficior, venisse tempus, cum jam nec fortiter, nec prudenter quidquam facere possim.



min. Mais je ne vous dis pas même ceci avec une entiere aſſûrance ; tout ce que j'ai fait juſqu'à préſent, a été lent & mal concerté ; comme j'ai d'abord pris mal mes meſures, le reſte s'en eſt reſſenti. Je penſe maintenant à m'embarquer à Formies, peut-être que les mêmes furies nous y pourſuivront [2]. Je juge par tout ce que vous a dit Balbus, que je ne dois point me retirer à Malte. Doutez-vous que Céſar ne me compte parmi ſes ennemis ? J'ai écrit à Balbus ce que vous me marquez de l'affection qu'il a pour moi, & de ce ſoupçon [3]. Je lui ai fait des remercîmens ſur le premier article, juſtifiez-moi ſur le ſecond. Y eut-il jamais un homme auſſi malheureux que moi ? Je ne vous en dis pas davantage de peur de vous affliger ; mais je ſuis inconſolable de me voir dans une ſituation où le courage & la prudence n'ont plus de lieu.



REMARQUES
SUR LA XVIII. LETTRE.

1. *IL me semble que j'ai par-tout des espions à mes côtés.*] Il y a dans le texte *omnis enim* Κωρυκαῖοι *videntur subauscultare quæ loquor.* Il y avoit dans l'Ionie un promontoire nommé Corycus derriere lequel les Pirates se cachoient pour surprendre les vaisseaux marchands ; d'où étoit venu le proverbe τοῦ δ' ἄρ' ὁ Κωρυκαῖος ἠκροάσατο, *& hoc Corycæus auscultavit*, auquel Ciceron fait allusion. Il ne faut pas confondre ce promontoire avec un autre de même nom qui étoit dans la Cilicie, avec une ville dont les habitans s'appeloient Κωρύκιοι *Corycii* ou Κωρυκιῶται *Coryciotæ.*

2. *Peut-être que les mêmes furies nous y suivront.*] C'est-à-dire, peut-être que, comme les gens de César n'ont pas voulu me permettre d'aller m'embarquer à Brindes, ils m'empêcheront encore de m'embarquer à Formies.

3. *Ce soupçon.*] Qu'il pensoit à aller trouver Pompée.

Fin du Tome quatriéme.